Des financiers canadiens-français ratent le contrat du motel de Place Radio-Canada

Le contrat, accordé vendredi à d'autres financiers, ferait l'objet d'une poursuite

Le projet de Conseil du patronat fait son chemin • En page 43

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mardi 20 septembre 1966 / saint Eustache / 82e année, No 218 / 6 cahiers / 84 pages / La météo : moins frais / Min. 40 / Max. 65

par Florian Bernard

Deux groupes rivaux de financiers montréalais, l'un canadien-français et l'autre juif, se disputent l'autorisation de construire un motel sur l'emplacement de Radio-Canada, dans l'est. Le premier groupe est formé de cinq financiers de l'est de la métropole, notamment M. Jean Jobin, propriétaire de l'hôtel Lafayette, rue De Montigny, les frères Léo et Vincent Beaulieu (cimenteries) et deux industriels associés dans une entreprise du nord-est de la ville.

Le principal actionnaire de ce groupe, M. Jobin a déclaré hier soir à LA PRESSE que l'autorisation de construire le motel de 4000 lits (environ 1500 unités) a été accordée au groupe juif, mais qu'Ottawa n'ose pas l'annoncer officiellement. L'un des conseillers du groupe francophone, M. J.-A. Bisaillon a déclaré, tard hier soir, que le contrat du motel a été signé vendredi dernier à Ottawa. Il a ajouté avoir obtenu cette précision par l'entremise du secrétaire du ministre Guy Favreau, à Ottawa.

M. Jobin a affirmé, de son côté, que le projet présenté à Ottawa par le groupe juif de l'ouest de la ville est semblable au sien. Il a précisé qu'il a fait part du projet au président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet au mois d'avril dernier, mais qu'on ne lui a jamais répondu . . .

M. Jobin et ses associés ont dépensé plusieurs centaines de dollars dans la préparation des plans, des devis et de la maquette du fameux motel. La réalisation finale du projet devait être confiée à la Maison Beauvais-Lusignan, architectes. M. Jobin, pour sa part, s'est rendu jusqu'en Belgique étudier des projets analogues.

On m'a volé mon projet

M. Jobin a ensuite déclaré qu'il connait tous les détails du projet. "Je ne veux pas tout divulguer actuellement, a-t-il dit, mais je peux vous assurer que le projet, tel qu'il a été accepté par Ottawa, est à peu près identique à celui que nous avions présenté au gouvernement fédéral en avril dernier".

Le motel qui sera construit sur la partie est de l'emplacement de Radio-Canada aura 4000 lits (environ 1500 unités), comportera quatre ailes cruciformes et sera fabriqué principalement de matériaux légers, fibre de verre, plastique et autres.

M. Jobin a exprimé hier son intention de prendre toutes les mesures nécessaires" en vue de forcer Ottawa et la Société Radio-Canada à annuler l'autorisation déjà accordée au groupe rival.

Lucien Saulnier a été consulté

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Saulnier

Voir FINANCIERS en page 2

Le parti libéral garde ses 2 sièges et enlève Nicolet

Le gouvernement Pearson est à deux sièges de la majorité absolue

par Yves Leclerc

Le gouvernement libéral de M. Lester Pearson est maintenant à deux sièges seulement d'une insaisissable majorité absolue aux Communes, après avoir enlevé hier le comté de Nicolet-Yamaska aux conservateurs dans une élection complémentaire. Les libéraux ont par ailleurs conservé deux autres sièges, ceux de Burin-Burgeo et de Grand Falls-White Bay-Labrador, à Terre-Neuve.

C'est un agriculteur de 37 ans, M. Florian Côté, qui a enlevé le siège de Nicolet-Yamaska aux conservateurs, qui le détenaient depuis 1957.

Ce siège était représenté aux Communes par M. Clément Vincent, qui l'avait emporté aux élections générales de novembre dernier, mais qui avait abandonné ses fonctions à la suite de son élection comme député unioniste à l'Assemblée législative du Québec. Il a été nommé depuis ministre provincial de l'Agriculture.

M. Florian Côté, agriculteur de Sainte-Brigitte-des-Saults a cependant eu fort à faire pour avoir raison de son adversaire conservateur, M. Normand Beaudoin, directeur d'école. Les agriculteurs forment environ 72 pour cent du corps électoral de Nicolet-Yamaska.

Les autres candidats défaits, qui ont obtenu peu de succès étaient MM. Georges-Henri Forcier, néo-démocrate, Jean-Marc Denoncourt, indépendant et le vétéran pittoresque des luttes électorales, Georges Grenier, de Montréal, représentant du parti de sa création, le Droit vital personnel, défait pour la 14e fois consécutive.

Un "habitant" à Ottawa

Le nouveau député, qui s'était fait connaître dans le comté par son activité sur le plan régional, a promis à ses partisans qu'il défendrait la cause des agriculteurs à Ottawa. "Ce n'est pas un député que vous avez élu à Ottawa, s'est-il écrié, c'est un habitant !"

Il a précisé que même si l'actuel ministre québécois de l'Agriculture, M. Clément Vincent, avait fait campagne contre lui, il s'efforcerait de collaborer avec lui pour le bien du comté. "Clément Vincent peut faire un bon ministre, a-t-il remarqué en riant après l'élection, quand il aura quelques années d'expérience."

Le pourcentage de votants à se rendre aux urnes a été très faible, environ 53 p.c. Aux dernières nouvelles, la majorité de M. Côté était de quelque 1,067 voix.

Il est à remarquer que la présence du candidat indépendant, M. Jean-Marc Denoncourt, a brouillé les cartes jusqu'à un certain point. En effet, les quelque 1100 voix qu'il a obtenues auraient pu suffire à donner la victoire au candidat progressiste-conservateur, M. Normand Beaudoin. Quelqu'un au comité libéral de Nicolet nous a par ailleurs affirmé que M. Denoncourt avait eu à certains moments des sympathies marquées pour l'Union nationale.

A Terre-Neuve

A Terre-Neuve, dans le comté de Burin-Burgeo, le président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, M. Don Jamieson, a conservé avec facilité un siège qui était détenu depuis plusieurs années par le parti libéral.

Avec presque autant de facilité, apparemment, M. Andrew Chatwood, directeur du personnel d'une compagnie minière, a remporté la victoire, sous la bannière libérale, dans le comté

V. GOUVERNEMENT en p. 2

Voici, en nombre de sièges, la position des partis aux Communes à la suite des trois victoires libérales d'hier :

Libéraux :	131
Conservateurs :	96
NPD :	21
Rall. Créditistes :	8
Créditistes :	5
Indépendants :	3
Vacant :	1
Total :	265

téléphoto UPI

Le président Léopold Senghor à Ottawa

Quelque 300 personnes, dont une cinquantaine de représentants du gouvernement canadien, ont pris part hier soir à un dîner d'Etat servi à l'occasion de la visite à Ottawa du président Léopold Senghor, du Sénégal. Accompagné ici du gouverneur général du Canada et de Mme Vanier, le président Senghor accueille les invités à ce dîner de gala. Le président du Sénégal, que M. Vanier devait présenter comme le "vivant symbole de la jeune Afrique", séjournera au Canada jusqu'au 28 septembre.

Radio-Canada ira sur la jetée MacKay — P.-E. Sauvageau

(F.B.) — Le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau a déclaré à LA PRESSE, hier, que la Société Radio-Canada a probablement l'intention de grouper ses installations sur la jetée MacKay, dans l'ouest, et de construire un simple immeuble administratif "beaucoup plus symbolique qu'effectif" dans l'est de la métropole.

M. Sauvageau a expliqué que plusieurs raisons valables motivent sa déclaration.

Tout d'abord, a-t-il dit, le présent règlement de zonage interdit la construction d'un motel tel qu'il est projeté dans le quadrilataire en question. En effet, selon le conseiller Sauvageau, ce règlement de zonage précise, d'une part, que les immeubles en bordure de la rue Dorchester doivent avoir une hauteur d'au moins 60 pieds (l'équivalent de 6 à 8 étages) et que, d'autre part, il est interdit d'utiliser des matières plastiques dans la charpente extérieure de ces constructions.

"Or, d'ajouter M. Sauvageau, ces deux restrictions contrecar-

V. RADIO-CANADA en p. 2

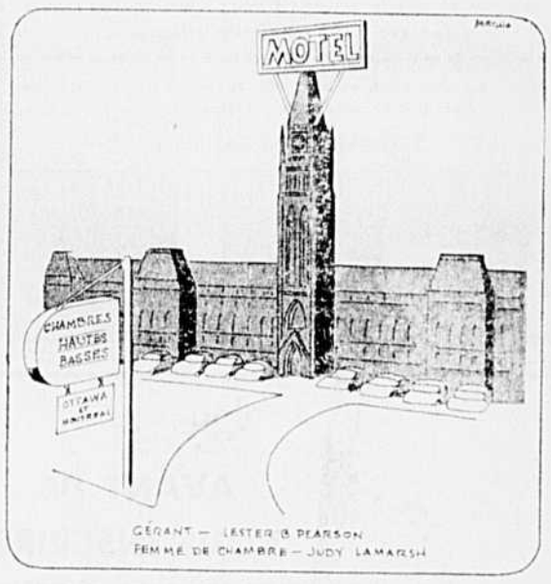

"Le livre blanc de l'ancien gouvernement n'est pas le mien" — Jean-Noël Tremblay

CHICOUTIMI (PC) — "Le livre blanc de l'ancien gouvernement et de l'ancien titulaire du ministère des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte n'est pas le mien," a déclaré hier dans une entrevue exclusive au quotidien "Le Soleil" M. Jean-Noël Tremblay.

Commentant la publication du livre blanc par un quotidien Montréalais, le ministre Tremblay a dit que ce livre blanc n'a rien de neuf. "Il est à se demander comment il se fait qu'il n'ait pas été publié par les journaux auparavant puisqu'il était un secret de polichinelle".

"Il ne s'agit pas de la politique du nouveau gouvernement et du ministre titulaire" a-t-il souligné en ajoutant : "La politique de mon ministère sur les Affaires culturelles a commencé à être exprimée et la population du Québec est déjà au courant où nous allons."

M. Tremblay a précisé qu'il avait déjà énoncé les bases constitutionnelles et qu'il n'était pas pressé d'écrire un livre blanc.

Autres informations en page 43

Ford mettra à l'essai dès l'année prochaine une voiture électrique

DETROIT (PA) — La société Ford mettra à l'essai l'an prochain, en Angleterre, une automobile à moteur électrique et l'introduira plus tard aux Etats-Unis. La compagnie a confirmé aujourd'hui la rumeur qui a circulé la semaine dernière, selon laquelle Ford avait mis au point une voiture mue par accumulateurs et pouvant s'adapter aux besoins de la circulation.

Ford procède actuellement à des expériences avec un accumulateur au sulfite de sodium, très léger, qui pourrait s'avérer plus économique qu'un moteur à essence.

Un porte-parole de la compagnie a toutefois refusé de préciser quand une telle voiture pourrait devenir rentable ou quelle serait la durée d'une charge de l'accumulateur.

On a appris, par ailleurs, d'autres sources qu'une charge pourrait durer l'équivalent d'un réservoir d'essence ordinaire et que la nouvelle voiture pourrait soutenir la concurrence des véhicules fonctionnant à l'essence d'ici cinq ans.

"C'est ce que nous espérons, mais nous ne le savons pas encore," a dit un porte-parole de Ford en commentant la supposition qu'une charge d'accumulateur pourrait faire marcher la voiture aussi longtemps qu'un plein réservoir d'essence. Dans cette éventualité, les stations d'accumulateurs remplaceraient les stations d'essence.

On sait d'autre part que General Motors et Chrysler, les principaux concurrents de Ford, poursuivent des expériences avec des accumulateurs et des piles à carburant comme nouvelles sources d'énergie. GM serait même assez avancée dans la mise au point d'un tel accumulateur et ferait une déclaration bientôt à ce sujet. Pour le moment, toutefois, cette compagnie se refuse à tout commentaire.

Des accumulateurs utilisant des plaques de plomb et de l'acide, comme ceux qu'on trouve sur les automobiles actuelles, ont été testés en série comme source motrice de certains véhicules, mais ces essais ont été limités surtout à la propulsion de voiturettes pour le golf et de petits camions, en raison du rapport puissance-poids.

Ce faible rapport puissance-poids et la nécessité de fréquentes recharges ont écarté dans le passé les moteurs électriques. A un certain moment, cinq compagnies de Detroit ont produit des automobiles électriques.

Les ingénieurs estiment qu'il faudrait un accumulateur acide-plomb pesant plus de 5,000 livres et coûtant plus de $5,000 pour actionner l'une des voitures compactes d'aujourd'hui et qu'il faudrait le recharger à tous les 50 ou 100 milles.

La plupart des recherches de ces dernières années dans le domaine de l'automobile ont porté sur les piles à carburant dans lesquelles des produits chimiques sont transformés directement en électricité. L'usage de telles piles dans les véhicules spatiaux a intensifié la recherche dans ce sens.

Les Etats-Unis lancent Surveyor 2

CAP KENNEDY, Floride, (PA, AFP) — A la recherche d'un site d'alunissage pour ses astronautes au début de 1968, l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a mis à feu aujourd'hui la fusée "Atlas-Centaure" porteuse de "Surveyor 2" destiné à se poser gentiment lentement sur la lune. Cette caméra spatiale vise le centre de la face visible de cet astre. Si tout va bien, elle devrait se poser à 800 milles environ du point où "Surveyor 1" (le premier véhicule de ce programme) a atterri en douceur au lé-

Voir SURVEYOR en p. 2

Steel Co. recule devant les menaces d'Ottawa

Stelco a décidé de ne pas appliquer l'augmentation des prix de l'acier décrétée la semaine dernière.

M. V. W. Scully, président de la Steel Co. of Canada, a annoncé ce matin la "suspension" de la hausse de prix appliquée à certains produits.

M. Scully a déclaré : "La suspension a pour but de répondre à la demande de M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, et d'appuyer sa politique actuelle qui vise à freiner la présente tendance inflationniste. La compagnie est toutefois d'avis que la hausse des prix en question était totalement justifiable considérant l'accroissement du coût de fabrication de l'acier et elle a l'intention de maintenir par des revisions constantes une relation étroite entre ses coûts de fabrication et ses prix."

Le président de Stelco n'a pas précisé, cependant, pour combien de temps la compagnie était prête à suspendre sa hausse ou si elle prévoyait procéder à certains rajustements partiels.

Mardi dernier, la direction de Stelco a annoncé une hausse moyenne de près de 3 pour cent du prix de ses principaux produits dans les catégories des tôles fortes, des tôles galvanisées moyennes et de certains aciers marchands dont les barres d'armature, les cornières et les angles. La compagnie a précisé alors qu'il s'agissait de la première hausse générale de ses prix depuis 1957.

Les autres grands producteurs d'acier, Algoma, Dofasco et Dosco, ont été réticents dans leurs commentaires concernant la décision de Stelco. Ils ont simplement dit qu'ils étudiaient les conséquences possibles de cette hausse sur le marché de l'acier. Seule Dofasco a laissé entrevoir qu'elle suivrait les traces de Stelco: elle a affirmé que certains rajustements de ses prix étaient devenus nécessaires et a qualifié de "très modeste" l'augmentation décrétée par Stelco.

C'est en pleine connaissance de tous ces faits que le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a demandé jeudi à Stelco de reviser sa décision et l'a menacée de la faire comparaître devant le comité d'enquête sur les prix, les salaires et les bénéfices institué par le gouvernement la semaine précédente.

Stelco et Dofasco, les deux plus importants fabricants d'acier au pays, ont également abandonné leur projet d'augmenter de 37 pour cent, à partir du premier octobre, le prix des plaques d'étain.

Apprenant la décision de Stelco aujourd'hui, le ministre des Finances s'est empressé d'exprimer sa satisfaction en citant la compagnie en exemple à tous les Canadiens pour son sens des responsabilités face à l'inflation.

Le gouvernement accorderait une hausse préliminaire aux postiers

OTTAWA. — Le ministre du Revenu, M. E. J. Benson, a laissé savoir hier que le gouvernement fédéral offrirait une hausse préliminaire de salaires aux employés des postes, dans le but d'éviter une grève qui paralyserait ce service à la période la plus achalandée de l'année, soit celle des Fêtes.

C'est demain à Ottawa que sera dépouillé le vote que l'Union des postiers du Canada a tenu auprès de ses membres afin d'obtenir un mandat pour négocier une hausse de salaires fixée à plus de 39 pour cent, avec la possibilité de déclencher la grève si nécessaire.

Le président de l'Union des facteurs du Canada, M. Roger Décarie a déclaré en fin de semaine, à Toronto, que ses membres étaient également disposés à se mettre en grève s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

Les employés des postes ont donné jusqu'au 15 novembre au gouvernement fédéral pour reviser leurs salaires. M. Benson soutient que ce délai est trop court, car la revision, qui normalement devrait avoir un effet rétroactif au 1er octobre, concerne les 22,000 employés du groupe "D".

M. Benson doute que la revision des salaires par des experts du gouvernement puisse être complétée avant cinq ou six mois, soit bien après la date limite fixée par les employés des postes.

Il a été impossible de connaître tôt ce matin la réaction des dirigeants syndicaux à cette déclaration de M. Benson. Si on s'en tient aux propos de M. William Houle, président de la succursale de Montréal de l'Union des postiers du Canada, propos tenus il y a quinze jours, les employés du ministère des Postes n'accepteront aucun retard. S'ils n'obtiennent pas satisfaction avant les Fêtes, les postiers se mettront en grève.

Ils réclament des hausses de $1 et $1.16 l'heure, soit une augmentation minimum de 39 pour cent. Dans certains cas, la hausse réclamée dépasse 50 pour cent.

SOMMAIRE

Annonces classées / 50 à 56, 66 à 70
Bandes dessinées / 62
Buchwald / 43
Courrier "Que faire ?" / 41
Décès, naissances, etc. / 72
Editorial / 4
Finance / 14 à 16
Horoscope / 42
La bonne table / 36
Loisirs et récréation / 62
Mode / 19 à 34
Mots croisés / 51
Navigation / 6
Nouvelles internationales / 61 et 73
Nouvelles nationales / 43
Radio et télévision / 12 et 13
Spectacles et concerts / 48 et 49
Sports / 44 à 47
Tribunaux / 7
Vie féminine / 38, 40, 41
Vie mondaine / 39
Votre médecin / 17

Vingt-cinq ministres des Finances du Commonwealth à Montréal demain

Avant de se rendre à Washington la semaine prochaine, pour la réunion annuelle du Fonds monétaire internationale et de la Banque mondiale, les ministres des Finances des pays du Commonwealth font un arrêt à Montréal.

Il s'agit vraisemblablement pour eux de se mettre d'accord sur l'attitude qu'ils prendront à la réunion mondiale de la semaine prochaine.

Les ministres des Finances ont commencé aujourd'hui à arriver dans la métropole canadienne.

L'une des principales personnalités est le Chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan qui était hier à Toronto. M. Callaghan après une tournée des immenses chantiers de l'Expo 67 dans la matinée, rencontre le maire Jean Drapeau à 4 heures cet après-midi. Dans cette visite officielle, il est accompagné de lord Beswick, sous-secrétaire d'Etat parlementaire au ministère du Commonwealth.

Un porte-parole du gouvernement canadien a déclaré hier que la conférence des ministres des Finances du Commonwealth, qui doit avoir lieu à huis clos demain et jeudi, portera sur diverses questions qui seront soulevées la semaine prochaine à Washington, à la réunion du FMI.

Parmi ces questions on note particulièrement la conjoncture économique mondiale, l'aide financière aux pays en voie de développement, les liquidités dans le monde (c'est-à-dire la disponibilité des devises étrangères pour la balance des paiements des pays du Commonwealth), la situation monétaire particulièrement dans les pays de la zone sterling, et le rôle de la Grande-Bretagne comme banquier de cette zone.

La conférence qui sera ouverte par le ministre des Finances du Canada, M. Mitchel Sharp, réunira, demain, environ 25 pays, dont, évidemment, le Canada.

L'an dernier, la réunion des ministres des Finances du Commonwealth avait eu lieu à Kingston, Jamaïque.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 40

Maximum demain : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et Mauricie** : ensoleillé, un peu moins frais. Minima et maxima à Montréal et Ottawa 40 et 65; Québec, Sherbrooke, Ste-Agathe 35 et 60; La Tuque 30 et 60.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et Sept-Iles, 30 et 55; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 35 et 55.

L'organe du Vatican suggère à Hanoï de se montrer plus souple

CITE DU VATICAN, (UPI, AFP, PA) — Commentant l'encyclique "Christi Matri Rosarii" par laquelle le pape Paul VI a lancé hier un appel à la paix en Asie orientale, l'"Osservatore Romano" écrit aujourd'hui que les pourparlers de paix devraient commencer immédiatement et sans conditions préalables.

Sans mentionner nommément le régime de Hanoï, l'organe du Vatican l'exhorte à renoncer, à sa demande que les troupes américaines évacuent le Vietnam avant que des négociations soient entamées.

Dans son encyclique, le souverain pontife ne fait aucune suggestion quant à la manière de procéder pour mettre fin au conflit vietnamien. Il y a quelques mois, le pape avait suggéré une solution arbitrale par des pays "vraiment neutres", sous l'égide des Nations unies. Ce point de vue a été réitéré, en dépit d'une réponse évasive de la part de Pékin et de Moscou.

Au siège de l'ONU, à New York, le secrétaire général de l'organisation mondiale, U Thant, a déclaré qu'il considérait le souverain pontife "non seulement comme le chef prestigieux d'une grande religion, mais aussi comme un grand homme profondément conscient des problèmes de guerre et de paix, et entièrement dévoué à la cause du progrès humain."

Ailleurs dans le monde, l'encyclique a été également bien accueillie mais elle n'en est pas moins interprétée dans des sens bien différents, pour le besoin de causes opposées.

"C'est aux communistes plutôt qu'aux Américains que cet appel s'adresse", déclare-t-on dans les milieux informés de Washington. Il faut négocier, certes, ajoute-t-on, mais pour cela il faut être deux, et Hanoï ne paraît nullement en avoir le désir. M. Dean Rusk, chef de la diplomatie américaine, s'est borné à répondre aux journalistes qu'il n'avait pas encore eu le temps de prendre connaissance du texte de l'encyclique.

A Moscou, l'agence Tass a annoncé hier, sans commentaires, la publication de l'encyclique, mais cite le passage du document relatif au "danger d'un malheur universel menaçant l'humanité".

Aucun commentaire officiel n'est encore parvenu de l'une ou l'autre partie du Vietnam. Pékin n'a pas réagi non plus. Toutefois, les observateurs attirent l'attention sur un texte de "Drapeau Rouge", revue théorique du parti communiste chinois, dans lequel le pape est traité de "porte-parole des classes réactionnaires".

A Saigon, les milieux proches du gouvernement Ky citent les propos du premier ministre le général Ky, selon lequel "la guerre se terminerait en cinq minutes si Pékin et Hanoï cessaient leur agression. Ces paroles ont été prononcées il y a deux jours par le général.

"Les institutions devront être plus facilement adaptables"

— Jean-Paul Cloutier

M. Jean-Paul Cloutier, titulaire des portefeuilles de la Santé et du Bien-être social et de la Famille dans le cabinet Johnson, a déclaré hier après-midi que l'époque où l'on construisait à grands frais d'immenses maisons hospitalières ou de bien-être prévues pour durer des générations semble maintenant révolue.

Portant la parole à l'occasion de l'inauguration du Centre d'accueil Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Montréal, le ministre a explique qu'il convient plutôt, en 1966, d'ériger des bâtiments moins imposants que par le passé, plus économiques et surtout plus faciles à remplacer lorsqu'il y a lieu d'adapter des institutions à des conditions nouvelles ou à des fonctions différentes.

"Mais même si les bâtiments seront désormais moins imposants qu'autrefois, ils n'en seront pas moins fonctionnels", a-t-il ajouté tout en affirmant que ces nouvelles institutions devront permettre "des utilisations maxima" tant au point de vue des installations que de celui de l'équipement et du personnel.

Quelques heures plus tard, devant l'Association des diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, M. Cloutier a soutenu que même en période de lutte contre l'inflation, la sécurité sociale ne doit plus être perçue inconsidérément comme un luxe improductif.

"L'expérience montre de façon convaincante que la sécurité sociale a un caractère productif en ce qu'elle maintient le niveau des dépenses de consommation des familles pour lesquelles il est impensable de nier la satisfaction de besoins irrépressibles dans une société d'abondance comme la nôtre", a-t-il dit.

M. Cloutier a ajouté que "la sécurité sociale a une influence stabilisatrice pour l'ensemble de l'économie", et que ses effets ne doivent pas être sous-estimés pour la seule raison qu'ils ne peuvent pas toujours être exprimés "en termes chiffrés et quantitatifs".

Soulignant que les périodes d'inflation "affectent singulièrement les rentiers, les personnes à bas revenus et plus directement encore les bénéficiaires de la sécurité sociale", le ministre a déploré que l'augmentation des bénéfices en argent en matière de sécurité sociale au Québec ne s'ajuste pas à l'augmentation du coût de la vie. C'est pourquoi, en attendant que la refonte des lois d'aide sociale soit terminée, le gouvernement a recours "à un système d'aide supplémentaire et spéciale pour obvier à la rigidité des taux catégorisés".

M. Cloutier a enfin émis l'espoir que la refonte de la législation sociale permettra au système d'acquérir assez de souplesse "pour s'ajuster à la réalité des besoins sociaux".

Le nouveau député Florian Côté et sa femme Lorette ; le baiser de la victoire

Ottawa fera un meilleur accueil aux immigrants japonais et philippins

TOKYO, (Reuter, PA) — Inaugurant une agence de voyage du gouvernement canadien à Tokyo, M. Jean Marchand, ministre de l'Immigration, a révélé que "d'ici quelques semaines" il soumettrait à la législature un livre blanc en vue d'abolir toute discrimination dans la politique canadienne d'immigration.

Le Canada entend favoriser l'entrée d'ouvriers qualifiés venus de tous les pays du monde, et le livre blanc fera des recommandations pour que les immigrants japonais au Canada reçoivent le même traitement que les immigrants d'Europe. M. Marchand a souligné que l'idée d'"un Canada blanc" était contraire à l'esprit des lois de son pays. "Je ne vous dis pas qu'il n'y a jamais eu de discrimination au Canada, a précisé le ministre, mais le livre blanc sera explicite pour dire qu'il n'y en aura plus, non seulement dans les lois, mais dans la réglementation."

Le Canada ouvrait récemment un bureau à Tokyo en vue de promouvoir l'immigration japonaise. D'ici un an, il y aura également à Manille un bureau chargé d'attirer au Canada des ouvriers spécialisés des Philippines.

Immigration asiatique

On compte accueillir bientôt au Canada 1,000 immigrants japonais par année, et M. Marchand espère que ce chiffre s'élèvera éventuellement à quelques milliers. Parlant à l'ambassade canadienne à Tokyo, le ministre a révélé que, chaque année, on enregistrait entre 6,000 et 7,000 demandes de renseignements de la part d'aspirants immigrants du Japon. On s'attend à ce que ce nombre augmente.

Jusqu'ici, la plupart des immigrants au Canada viennent ou des Etats-Unis ou d'un pays d'Europe, notamment de Grande-Bretagne et d'Italie. M. Marchand a dit qu'il était entré 145,000 immigrants au Canada l'an dernier. Là-dessus, on ne dénombrait que 209 ouvriers japonais qualifiés. Le Canada, selon le ministre, entend accueillir 200,000 immigrants l'an prochain, conformément aux besoins de l'économie en pleine expansion. M. Marchand a dit que son ministère avait émis jusqu'ici 400 visas à des Japonais. Il s'agissait de savants, de techniciens et d'ingénieurs.

On compte actuellement 30,000 Canadiens d'origine japonaise. Il n'est entré que 1,250 immigrants de ce pays entre 1946 et 1965. La politique canadienne va désormais consister à encourager la venue d'ouvriers qualifiés, lesquels, une fois établis au pays, auront le privilège de faire venir des parents qui, eux, n'auront pas nécessairement besoin d'être qualifiés ou spécialisés. On note que jusqu'ici, 40 pour cent des immigrants japonais sont diplômés d'université. "Nous sommes plus que satisfaits du calibre de ces gens", a dit M. Marchand.

Le ministre effectue une visite de cinq jours au Japon. Il a eu, hier, des entretiens avec le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Etsusaburo Shiina. Il rentre à Ottawa demain.

GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

de Grand Falls—White Bay—Labrador, à Terre-Neuve également.

Ce siège était occupé auparavant par M. Charles R. Granger, qui a été nommé ministre des Affaires du Labrador dans le cabinet provincial de Terre-Neuve le 1er août. Cette circonscription est représentée par un député libéral depuis l'adhésion de Terre-Neuve à la Confédération canadienne en 1949.

M. Chatwood a défait son rival conservateur, M. Thomas Pitcher, 44 ans, ainsi que le candidat du Nouveau parti démocratique, M. Lorne Snell. M. Pitcher, cadre dans une papeterie de Grand Falls, avait également subi la défaite aux élections générales fédérales de novembre dernier.

Ces élections complémentaires étaient les premières à avoir lieu depuis le scrutin général de novembre dernier qui avait conduit à l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire.

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 8-1808
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

RADIO-CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

rent le projet du motel de 1500 unités".

Un immeuble démontable de 8 étages . . .

Il est virtuellement impossible, selon M. Sauvageau, de construire un motel démontable de 8 étages en matières plastiques. Il y aurait, évidemment, une solution qui consisterait à modifier le règlement de zonage. Cependant, d'expliquer le conseiller, les modifications de règlements doivent être approuvées par Québec et, si l'on songe que la demande de permis relative à ce motel n'a pas encore été présentée à la ville, il restera bien peu de temps pour la construction elle-même.

"Que les députés fédéraux que la chose concerne et qui nous ont promis l'immeuble de Radio-Canada dans l'est fassent sortir la vérité" a ajouté M. Sauvageau. "Pour ma part, a-t-il renchéri, je suis convaincu que Place Radio-Canada ira dans l'ouest, que le motel sera permanent et qu'on nous construira, en guise de consolation, une sorte de garage, de hangar ou de remise sur l'emplacement de l'est de la ville".

Sur la jetée MacKay

Selon M. Sauvageau, Radio-Canada qui construit déjà un immeuble imposant sur la jetée MacKay en vue de l'Exposition universelle a l'intention de centraliser toutes ses opérations au même endroit. C'est précisément ce qui expliquerait, selon M. Sauvageau, "cette étonnante autorisation de construire un motel dans le quadrilataire de la rue Dorchester".

"Ottawa a toujours favorisé l'ouest de la ville, d'ajouter M. Sauvageau, et les principaux projets ont échappé à l'est. Je vous citerai, à titre d'exemple, les 400 millions dépensés pour la route Transcanadienne.

Puis, M. Sauvageau a lancé à son tour un ultimatum au gouvernement fédéral. Cet ultimatum consiste en quatre questions précises, à savoir :

1. Je demande à Mlle Judy LaMarsh de nous dire, une fois pour toutes, si Place Radio-Canada (le projet complet) sera construit dans l'est.
2. Je veux connaître le coût réel de cette construction en ce qui touche l'est. S'agit-il de 10 millions ou de 50 millions?
3. Où en sont rendus les pourparlers en ce qui concerne les installations de Radio-Canada sur la jetée MacKay?
4. Comment se fait-il que le gouvernement n'a pas encore demandé à Montréal le permis d'ériger Place Radio-Canada puisque les travaux doivent commencer le 15 octobre ?

FINANCIERS

SUITE DE LA PAGE 1

a confirmé que M. Jobin et les financiers qui l'appuient se sont rendus à l'hôtel de ville, hier, en vue d'obtenir l'aide de la ville. "J'ai simplement conseillé à M. Jobin, d'expliquer M. Saulnier, de rencontrer le président de la Société Radio-Canada ou les autorités gouvernementales et de leur expliquer la situation". M. Saulnier a déclaré que la ville de Montréal n'a pas le droit de prendre parti pour l'un ou l'autre des deux groupes.

"Tout ce que je sais, d'expliquer M. Saulnier, c'est qu'actuellement deux groupes de financiers, l'un juif et l'autre canadien-français, se disputent l'autorisation de construire un motel sur l'emplacement de Radio-Canada. Cette question, cependant, relève exclusivement d'Ottawa et de Radio-Canada. Je voudrais qu'il soit cependant clairement établi que la ville n'accordera pas de permis de construction si les travaux de l'immeuble de Radio-Canada ne commencent pas le 15 octobre et si ce motel doit être permanent".

A bout de patience

M. Saulnier a ensuite déclaré qu'après le 15 octobre, "le terme de la patience sera terminé". Il a ajouté : **"Si Radio-Canada ne commence pas les travaux le 15 octobre, tel que promis, la ville n'hésitera pas à poursuivre la Société d'Etat et le gouvernement fédéral pour bris de contrat. Vous pouvez prendre ma parole là-dessus. Communiquez avec moi dès le 16 octobre au matin. Si les travaux ne sont pas commencés, vous verrez que je tiens parole".**

M. Saulnier a rappelé hier que le motel qui sera construit sur la partie est de l'emplacement de Radio-Canada ne de l'immeuble de la Société devra pas retarder le projet d'Etat. Il a également ajouté que ce motel devra être démoli aussitôt l'Exposition universelle terminée.

Il a enfin expliqué que si les conditions énumérées ci-dessus sont acceptées, la ville de Montréal ne s'opposera pas à accorder un permis de construire un motel.

SURVEYOR

SUITE DE LA PAGE 1

but de juin, et d'où il a pris 11,237 clichés d'une haute précision du terrain environnant.

Le second "Surveyor" pèse un peu plus de 2,200 livres et il transporte un équipement analogue à celui de son prédécesseur.

La fusée "Atlas-Centaure" a placé directement "Surveyor 2" sur une trajectoire visant la lune où ce véhicule devra se poser 63 heures après la mise à feu du missile porteur.

Le lancement a eu lieu à 8 heures 32 (HAE).

Des radars, un ordinateur et appareillage de pilotage détermineront l'altitude où se trouve "Surveyor 2"

La police croit avoir éclairci un meurtre

La Sûreté municipale croit avoir éclairci le meurtre de Henri Dessurault, 47 ans, 4219 Esplanade, appartement 7.

L'inspecteur-détective Adrien Cardinal annonce qu'il détient deux suspects pour l'enquête du coroner qui aura lieu demain ou après-demain.

On se souvient que M. Dessureault a été trouvé poignardé à mort dans son appartement le 31 juillet dernier.

L'inflation et le coût de la vie causent la défaite des socialistes à Stockholm

STOCKHOLM, Suède, (Reuter) — Le parti social démocrate au pouvoir en Suède vient de subir la plus cuisante défaite aux urnes depuis plus de 30 ans, alors que les électeurs ont signifié catégoriquement qu'ils s'opposent aux prix et aux impôts élevés, à l'inflation et tout particulièrement à une grave crise du logement.

A l'occasion des élections municipales tenues dimanche, le parti n'a recueilli que 42.8 pour-cent du vote, soit plus de huit pour-cent de moins que lors des élections de 1962.

Le premier ministre Tage Erlander, âgé de 65 ans, dit qu'il s'agit d'un "balayage" et a laissé entendre qu'il déclencherait peut-être des élections générales. Il attribue cette défaite de son parti à la politique économique rigoureuse qu'il a adoptée dans le but de combattre l'inflation.

Grâce à cette politique la taxe de vente est passée de 6.4 pour-cent à 9.9 pour-cent annuellement, le taux d'intérêt des banques a été porté à six pour-cent, la construction a été réduite à sa plus simple expression, et rien n'a été fait pour freiner la hausse du coût de la vie, qui a grimpé de 12 pour-cent depuis un an.

Petite chère et grand accueil peuvent fgaire un joyeux festin.

Proverbe anglais

couleurs vives

FENETRES • PORTES • REVETEMENTS

RUSCO TOUT ACIER

COULEURS DECORATIVES CUITES A MEME — VOYEZ LEUR BEAUTE

COMPAREZ LEURS NOMBREUX AVANTAGES

Aussi, marquises et auvents de la meilleure qualité en Fiberglas ou métal aux couleurs "Vivantes"

ESTIMATIONS GRATUITES

RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal
DUpont 1-2511
FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENT

Un banquet?
Démontrez vos qualités d'organisateur:

confiez le travail au

REINE ELIZABETH

Nous avons vingt-deux salles de banquets. M. Pierre Bougain, notre directeur des banquets, vous aidera à choisir celle qui vous convient, à élaborer le menu, à obtenir la musique, les divertissements et tout ce que vous voulez mettre au programme.

Il ne vous restera qu'à vous croiser les bras. Le jour dit, tout ira comme sur des roulettes; et vous aurez bonne grâce à accepter les louanges, puisqu'après tout c'est vous qui aurez su choisir le bon endroit.

Pour parler à M. Bougain, composez 861-3511. Un hôtel du Canadien National administré par Hilton of Canada. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver (un hôtel du CN), et le Montréal Aéroport Hilton.

AVANT DE VOUS INSCRIRE POUR UN COURS D'ANGLAIS

RENDEZ-VOUS JUSTICE

Visitez les autres écoles de langues avant de venir nous voir ; vous serez convaincus de l'efficacité de nos méthodes nouvelles.

Le Laboratoire audio-visuel de langues vous offre 40 professeurs diplômés d'universités, l'équipement électronique le plus moderne, une direction par conseils pédagogiques, la meilleure méthode au Canada . . .

Ainsi qu'un tout nouveau plan "CREDIT-ETUDES" vous permettant de différer les paiements.

Les cours commencent à votre convenance.
Aussi, pourquoi attendre : inscrivez-vous dès aujourd'hui.

527-8511

LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES

3 SUCCURSALES DANS LA REGION DE MONTREAL

3500, Parc-Lafontaine, édifice "Le Cherrier", Montréal 527-8511
3333, chemin Queen Mary, Montréal 342-1601
331, rue Principale, Granby 378-8495

QUELQUE CHOSE DE GIGANTESQUE chez Valiquette

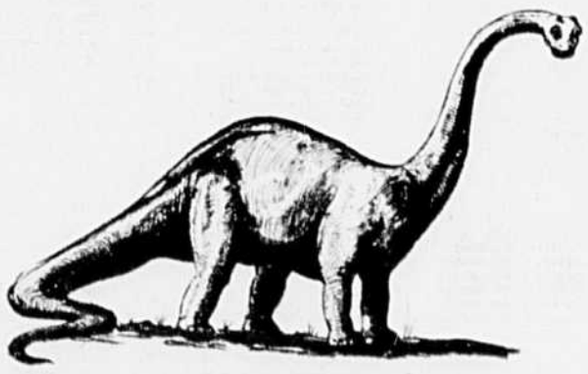

SURVEILLEZ LES JOURNAUX de DEMAIN

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 est, Ste-Catherine Tél. : 842-8811

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 20 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 218

Photo J.-Y. Letourneau, LA PRESSE

Au congrès des gérants municipaux

M. Roger Lord, gérant de la ville de Trois-Rivières, donne quelques détails sur le congrès de l'Association des gérants municipaux du Québec qui se termine aujourd'hui à Longueuil, au président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Deux nouvelles arrestations en rapport avec la série d'attentats terroristes

Deux autres personnes ont été appréhendées par les détectives du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal et sont détenues pour interrogatoire en rapport avec une série d'attentats qui seraient l'oeuvre d'un mouvement terroriste.

Il s'agit d'une étudiante de l'Université de Montréal, âgée de 19 ans, qui a été appréhendée par les détectives du BEC, hier matin, à son appartement de la rue Ontario, près de la rue Bleury, et d'un jeune homme de 20 ans, qui s'est rendu lui-même au quartier général de la police, après y avoir été convoqué.

Le capitaine-détective Jean-Jacques Parizeau a révélé hier que la jeune fille, Hélène Bourgault, est présentement interrogée au sujet du vol à main armée perpétré au cinéma Elysée.

Le policier a signalé "qu'une jeune fille aurait été accompagnée d'un homme, afin que sa présence auprès de la caisse fût moins remarquée. Puis, lors de l'attentat, elle aurait participé directement à l'affaire".

Un suspect se rend

Par ailleurs, un jeune homme de 20 ans, Yves Prud'homme, que la police voulait interroger en rapport avec l'attentat à la bombe du 3 juin dernier, au Centre Paul-Sauvé, durant une assemblée politique du parti libéral, s'est rendu de son propre chef, hier matin, au quartier général de la Sûreté.

Le sergent-détective Julien Giguère, qui s'occupe de cette affaire avec le sergent-détective Marcel Allard, nous a révélé hier soir que Prud'homme s'était rendu après avoir été convoqué par la police pour répondre à quelques questions.

Le limier a ajouté qu'il se pouvait également que d'autres accusations soient retenues contre le suspect. Il a signalé que Prud'homme devait comparaître ce matin pour répondre à une accusation relative à l'attentat à la bombe au Centre Paul-Sauvé.

Un autre prévenu, Maurice Montpetit, âgé de 19 ans, a comparu, samedi, pour répondre à une accusation se rapportant à cet attentat. Il est détenu sans cautionnement.

Toujours recherchés

Entre-temps, les policiers recherchent toujours trois individus que l'on soupçonne d'être les dirigeants de cette cellule terroriste. Des mandats d'arrestation ont été émis à leurs noms à la suite de l'enquête du coroner sur la mort de Mlle Thérèse Morin, âgée de 64 ans, tuée dans l'explosion d'une bombe à la fabrique de chaussures H.-B. LaGrenade Ltée, le 5 mai dernier.

Il s'agit de Charles Gagnon, 26 ans, professeur de sociologie à l'Université de Montréal, Pierre Vallières, 27 ans, écrivain, ex-journaliste de LA PRESSE et ex-directeur de la revue "Cité-Libre", de même qu'un autre individu que l'on connaît seulement sous le pseudonyme de "Gilbert".

Un policier a révélé que la jeune fille appréhendée hier matin était une élève du professeur Gagnon à ses cours de sociologie.

12 détenus

Les deux arrestations d'hier portent à 12 le nombre de présumés terroristes détenus en rapport avec les attentats qui leur sont attribués. Un treizie-

Voir ARRESTATIONS en p. 6

Le cadet des terroristes reconnaît sa culpabilité; quatre autres comparaissent

par Léopold LIZOTTE

Le plus jeune des terroristes appréhendés à la suite de l'attentat à la bombe qui avait coûté la vie à une secrétaire de la fabrique de chaussures H.-B. Lagrenade Ltee, le 5 mai dernier, a reconnu sa culpabilité à une accusation de meurtre, hier, dès sa comparution devant le juge Emile Boucher, de la Cour de Bien-être social.

L'adolescent, dont on ne peut évidemment divulguer l'identité, devra revenir devant la cour le 30 septembre. Entre-temps, le juge Boucher a confié à un travailleur social le soin de procéder à une enquête approfondie sur les antécédents du jeune prévenu.

Quelques heures plus tard, par ailleurs, quatre de ses compagnons comparaissaient devant le juge Marcel Gaboury, en Correctionnelle, également sous une accusation de meurtre non qualifié.

Il s'agit de Serge Demers, Gérard Laquerre, Marcel Faulkner et Réal Mathieu, qui, selon la police, auraient tous participé à "l'opération" qui devait coûter la vie à Mlle Thérèse Morin.

Comme dans tous les cas semblables, les prévenus ont été, automatiquement envoyés à leur enquête préliminaire, qui a immédiatement été fixée au 27 septembre, date à laquelle devrait également s'instruire celle de Richard Bouchoux, qui n'était apparemment pas "en état" de comparaître, hier, et qui devait comparaître à son tour aujourd'hui même.

L'instruction ajournée, le procureur de Demers, Laquerre et Mathieu, Me André Delongchamps, (les autres prévenus étant représentés par Mes Gilles Duguay et Gérard Beaudry) demanda au tribunal s'il pouvait lui donner quelques éclaircissements sur l'endroit où les accusés allaient être incarcérés.

"Présentement, dit-il, ils sont au quartier général de la police de Montréal, mais il y est fort difficile de les voir."

Et l'avocat des prévenus de demander:

— Ne serait-il pas plus normal qu'ils soient détenus à la prison commune, comme tout le monde?

Me Michel Côté, qui occupait pour la Couronne, fit alors remarquer qu'il était absolument normal que les prévenus aient été confinés jusqu'ici aux cellules de la police municipale, car c'est là qu'ils doivent être normalement gardés jusqu'à leur comparution.

— Mais est-ce que l'on pourra les voir maintenant? de demander à nouveau Me Delongchamps.

"Il n'y aura pas de cachette", rétorqua le représentant du ministère public. Et je puis vous assurer que le mandat de dépôt signé par le tribunal sera respecté."

Puis il ajouta:

"Il se peut cependant que d'autres autorités interviennent pour obtenir la présence des accusés et, dans ce cas, il faudra bien obéir à ces ordres nouveaux. Mais les avocats pourront régulièrement communiquer avec leurs clients."

Marc Perron: la ville de demain devrait être du type de Laval

Le gérant de la ville de Laval, M. Marc Perron, a prévenu ce matin ses confrères, gérants de municipalités du Québec, que si l'on entend remédier aux problèmes administratifs actuels, il faudra d'abord admettre que la ville de demain sera une ville du type de Laval, suffisamment importante pour assurer tous les services municipaux en même temps que la planification nécessaire à une saine administration.

Il a de plus insisté sur la nécessité, pour les administrations municipales du Québec, d'investir considérablement dans la recherche et de recourir sans tarder aux services d'experts compétents et des technocrates.

M. Perron prononçait alors une causerie intitulée "Problèmes administratifs de la ville de demain" devant les participants au congrès des gérants municipaux, à Montréal.

Tout en soulignant certains progrès en ce sens, M. Perron a déploré qu'un trop grand nombre de municipalités n'aient pas encore de personnel compétent, soit comme gérant, comme trésorier ou comme greffier.

Pour définir ce que sera la ville de demain et quels seront ses problèmes, M. Perron, qui était vérificateur à la Commission municipale de Québec avant d'occuper son présent poste, a suggéré qu'il fallait d'abord connaître les problèmes actuels d'une municipalité, décrire leur évolution et définir leurs causes et aussi apprécier les solutions apportées.

C'est, en somme, en confiant ces données à des experts qu'on parviendra à définir la ville de demain, à prévoir ses problèmes et à amorcer les mesures appropriées au moment opportun, dit en substance M. Perron.

Ce travail ne peut être fait que par des experts en divers domaines, finances, économie, sociologie, urbanisme, génie, etc. C'est à ces experts que les villes et leurs administrateurs publics doivent recourir. De telles études, qui ont un caractère exclusivement municipal, demandent des recherches, qui peuvent paraître coûteuses, mais demeurent indispensables.

Ici, M. Perron souligne qu'il est peut-être impossible de "mesurer mathématiquement" la rentabilité de l'investissement dans la recherche municipale. Mais, il ajoute aussitôt: "Cette rentabilité ne devrait faire aucun doute, puisque l'investissement dans la recherche est la garantie d'un maximum de rendement dans tous les autres investissements municipaux".

La ville de demain sera du type Laval

Sans définir ce que sera la ville de demain, M. Perron note cependant: "Si l'on se préoccupe du devenir urbain dans la province de Québec et si l'on entend remédier aux problèmes administratifs actuels, l'on doit admettre que la ville de demain sera une ville du type Laval, qui aura une taille suffisante pour assurer tous les services requis d'une municipalité, en même temps que les instruments de planification nécessaires à une saine administration".

Le conférencier poursuit: "Les problèmes administratifs seront alors d'un autre ordre. Ils seront, pour les premières années, fort complexes et onéreux, par suite d'une transition nécessaire; mais, dès que des cadres adéquats auront été créés, que l'intégration des diverses activités aura été complétée, que l'uniformisation des instruments administratifs et de la législation aura été réalisée, le seul problème administratif qui persistera sera la problème de toute entreprise normale, celui de la coordination des activités par une répartition adéquate des diverses assigna-

Voir M. PERRON en page 6

M. Saulnier souligne l'importance de la fonction publique dans son évolution

par Claude Masson

La fonction publique, y compris à l'échelon municipal, a cessé d'être depuis longtemps un simple et obscur instrument d'exécution des politiques définies d'en haut. Elle participe de plus en plus à l'élaboration des politiques, donc à l'orientation de la municipalité, et elle est de plus en plus en mesure d'en infléchir l'application, dans le bon ou le mauvais sens.

Se fondant sur cette évolution du fonctionnarisme, le président du comité exécutif de la ville de Montréal a présenté hier une véritable thèse sur "La fonction publique, facteur décisif du bien commun, aujourd'hui", aux membres de l'Association des gérants municipaux réunis en congrès à Longueuil.

Conférencier au déjeuner, M. Lucien Saulnier a déclaré que "le moment est venu d'avoir une doctrine et de promulguer un statut de la fonction publique dont la vocation et les responsabilités ne sauraient être assimilées à celles du secteur privé, même si l'on peut trouver de nombreux points de comparaison".

"Une entreprise privée, a-t-il dit, si puissante soit-elle, n'aura jamais les responsabilités morales, sociales et politiques de cette dernière."

Entrer dans la fonction publique, selon M. Saulnier, c'est entrer dans une carrière qui doit, dès lors, être nettement définie et organisée, avec une claire distinction entre ce qui est du domaine de la négociation et ce qui est du domaine d'autorité.

Cette doctrine de la fonction publique, elle devrait exister

Voir M. SAULNIER en page 6

"La mentalité des contribuables devra être complètement régénérée"

— M. Henry Mhun, économiste

par Gilles PRATTE

Même si l'entreprise est extrêmement ardue, les administrations municipales devraient prendre des mesures pour éliminer la spéculation foncière, fille honteuse de l'urbanisation des sociétés.

Cette réforme ne serait toutefois qu'une facette de la révolution psychologique qui devra s'opérer aussi bien chez les administrateurs municipaux que chez les citoyens.

Partant de ces données, M. Henry Mhun, économiste-conseil, a souligné hier soir, au congrès de l'Association des gérants municipaux, que, **pour maîtriser le passage de la société rurale à la société urbaine la mentalité des contribuables devra être complètement régénérée.**

Voir MENTALITE en page 6

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un mort et cinq blessés sur la route no 2

Un homme d'affaires bien connu dans la métropole, M. Yvon Langelier, âgé de 41 ans, du 735 rue Notre-Dame, à St-Sulpice, a perdu la vie dans un accident de la circulation survenu, vers 8 h. hier matin, sur la route no 2, entre Lanoraie et Lavaltrie. L'autre voiture impliquée dans cette violente collision s'est écrasée sur un arbre. Cinq personnes ont été plus ou moins grièvement blessées. La victime était propriétaire du restaurant-motel "Le Chapon fin", à St-Sulpice, et du restaurant "Tic-Tac", situé rue Sherbrooke est.

6741
ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

PAUL-E Talbot
Bachelier en optométrie

Autrefois
Optométriste consultant
à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

avec les auvents GRATIS

WEATHER-VANE UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT

Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tel. 769-3553
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements faciles.
NOM
ADRESSE
VILLE
TEL.
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clinbord d'aluminium

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Un "geyser" rue Papineau

Le bris d'une conduite d'eau d'un diamètre de 16 pouces, rue Papineau, au nord de la rue Laurier, a causé tout un émoi et des dégâts matériels assez élevés. La pression était si forte au début que l'eau a jailli jusqu'au troisième étage, fracassant les vitres et inondant l'intérieur des logements situés aux nos 5253, 5255 et 5257 de la rue Papineau. Cet accident a été provoqué par une pelle mécanique qui creusait des tranchées pour la pose de tuyaux d'égout.

Expo 67 est un mot sacré !

par Oswald MAMO

EXPO 67 est un mot sacré. Qu'on se le tienne pour dit! Gare à celui qui, sans le consentement de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, utilise, pour mieux écouler ses produits, le mot EXPO 67. Il se méritera, sans aucun doute, les foudres de la justice canadienne.

En effet, à la veille de l'ajournement de la première session de la 27e législature de la Chambre des communes, à Ottawa, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement des deux Chambres, a décrété une série d'abrogations, d'exceptions et d'additions à la loi S-42 sur la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 qui aident cette dernière à mieux protéger ses intérêts.

Ainsi, contrairement à la justice britannique qui oblige la poursuite à assumer tout le fardeau de la preuve, la loi modifiant le bill S-42 fait assumer le fardeau de la preuve à l'accusé.

Ainsi, tel fabricant de lunettes qui baptise ses produits "Expo 67" sans permission, aura à démontrer en Cour supérieure que le nom qu'il utilise ne peut pas être raisonnablement interprété comme indiquant ou impliquant un rapport quelconque avec l'exposition.

Photos et diapositives

D'autre part, les modifications apportées à cette même loi S-42, ferment la porte aux artistes ou photographes qui se proposaient de faire imprimer des cartes postales, pour fins de vente, d'une oeuvre artistique ou d'un bâtiment quelconque se trouvant sur l'emplacement de l'Expo.

En effet, conformément à la modification apportée à l'article 18-A de la loi S-42, la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 se voit

Voir EXPO en page 6

L'ENDROIT IDEAL
POUR UN CADEAU SANS EGAL
Avez-vous un cadeau à offrir?
Si oui, confiez-vous à Lemieux
"LE PARADIS DU CADEAU"
Petit, moyen ou gros, vous obtiendrez toujours satisfaction.

• Bibelots
• Cristal
• Bois
• Verreries
• Vaisselle
• Coutelleries
• Services à boisson, etc.

Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.
765, rue BEAUBIEN — Tél. 274-6529
(Près Saint-Hubert)
La plus importante maison de cadeaux au Québec

DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CORONET
SIMCA
CAMIONS

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

AUTOS USAGEES
Dependable

Longueuil AUTOMOBILE LTEE
268 ch. St-Charles, Longueuil 674-1571
Location à court et long termes 674-4921

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

L'ALGÉRIE DES TEMPS DIFFICILES

1. Le temps presse pour le colonel Boumedienne

C'est dans la joie que les Algériens ont salué le jour où leur pays devint indépendant de la France. Mais l'optimisme est disparu en quelques années. Aujourd'hui, les chefs algériens doivent affronter d'amères réalités et les espoirs sont maigres. Dans une série de quatre articles, Peter Buckley, de la Presse Canadienne, qui nous a déjà fourni des reportages sur la Tunisie et le Maroc, analyse la situation algérienne.

LA révolution sociale en Algérie a été comparée à un brasier. Mais les grandes flammes sont maintenant éteintes et il reste peu de braise.

Il y a un peu plus d'une année, on assistait à la déposition d'Ahmed Ben Bella, mis en résidence surveillée, quelque part dans la région d'Alger. Ses successeurs n'ont pas changé grand-chose : incapables de mesures vigoureuses de relèvement économico-social, ils semblent craindre de subir le sort de Ben Bella.

Le colonel Houari Boumedienne, ministre de la Défense devenu Président, a conservé son allure d'ascète. a courtisé les "fellaghas" de la campagne et les miséreux des villes avec ses discours aux formules brillantes.

L'Algérie de Ben Bella était un centre d'attraction, un paradis pour les révolutionnaires de toutes les parties du monde et un exemple agressif de la réforme socialiste.

Si Ben Bella n'a pas donné de pain, il a au moins vu à ce que le cirque ne quitte pas la ville.

Boumedienne, qui ne manifeste aucune aptitude au spectacle, a dénoncé Ben Bella comme étant quelqu'un qui cherchait à jouer un rôle de Messie. Il a accusé les disciples de l'ancien Président d'avoir vidé les coffres publics tout en usant exagérément de leur puissance.

Le nouveau gouvernement a fait disparaître des rues tous les mots d'ordre révolutionnaires.

Au lieu de consacrer ses efforts, de façon dramatique et non sans des frais élevés, à manifester sa solidarité à l'égard des révolutions dans d'autres pays, il se met à la tâche moin éclatante de relever l'économie de l'Algérie.

Chez la plupart des Algériens, ce coup de barre a, selon toute apparence, soulevé peu d'enthousiasme ni d'ailleurs d'opposition.

Ce que l'on reproche le plus fréquemment au régime de Boumedienne, ce sont ses hésitations.

Un homme d'affaires de la capitale a exprimé une opinion qui semble assez généralisée, quand il a dit avec de la colère dans la voix : "On nous a fait tant de promesses que nous n'en croyons plus une seule ! Qui se soucie de ce qu'ils peuvent dire ? J'en ai assez de tous ces types !"

Ceux qui habitent le pays depuis nombre d'années affirment que l'Algérie est au moins mieux organisée depuis environ un an. On perçoit les loyers et les taxes. On arrive à faire fonctionner les ascenseurs. Les pannes d'électricité se raréfient.

Mais à plusieurs points de vue, la situation reste sombre.

Dans les villes, les chômeurs constituent jusqu'à 20 pour cent de la population et ce pourcentage s'élève parfois à 50 pour cent dans les campagnes. C'est ainsi que les rues et les cafés débordent de jeunes gens inactifs, à l'air triste.

Tout le monde est déçu

Il y a eu des consultations, des projets, des négociations Mais, trop souvent, aucune décision définitive n'a été prise.

La planification économique, la réforme agraire, des élections démocratiques, les investissements étrangers, la réorganisation administrative, voilà autant de points qui, semble-t-il, devront un jour ou l'autre être l'objet d'une prise de position.

Les simples décisions courantes, qui touchent souvent l'aide financière et technique provenant de l'étranger, se perdent dans les méandres de l'administration, où les fonctionnaires manquent d'expérience.

Un jour, on accorde des concessions aux financiers étrangers ou aux groupes de citoyens modérés, le jour suivant, on procède à des saisies de propriétés ou à leur nationalisation pour amadouer les socialistes révolutionnaires.

Comme résultat, les deux camps sont souvent déçus.

On tente sans grand succès de faire renaître l'ancien esprit révolutionnaire en redonnant vie au Front de Libération Nationale, l'ancien mouvement indépendantiste, qui a aujourd'hui le pouvoir.

Plusieurs des grands de la guerre de l'indépendance ont, soit pris leur retraite ou sont en exil, ou croupissent dans les prisons. Malgré les dénégations du gouvernement, on prend constamment connaissance de rumeurs voulant que les autorités torturent les prisonniers politiques, dont plusieurs sont communistes.

Même la fierté d'être Algérien, un sentiment fort répandu durant la guerre, a disparu.

Parce qu'ils n'avaient aucune importance réelle dans l'histoire avant que les Français ne conquièrent la région, il y a 130 ans, les Algériens s'aperçoivent qu'il leur est difficile de se débarrasser de l'empreinte française, ce qu'ont réussi beaucoup mieux leurs voisins des anciens territoires de Tunisie et du Maroc.

Les Algériens, ayant reçu une certaine éducation, utilisent le français au lieu de l'arabe lorsqu'ils parlent entre eux; une telle situation serait inacceptable aux Marocains et aux Tunisiens, même à ceux d'entre eux qui ont la plus grande admiration pour Paris.

On achète beaucoup plus les journaux français que les journaux algériens, malgré des saisies occasionnelles et les expulsions de correspondants français.

Peu d'observateurs sont prêts à émettre une opinion sur le temps que durera le gouvernement Boumedienne.

Mais tous admettent que, si ce gouvernement tombe, il sera remplacé par une équipe dont la tendance sera beaucoup plus à gauche que le groupe actuel.

Il n'existe presque pas de mouvement antisocialiste dans le pays, mais seulement des degrés divers d'approbation du socialisme.

Il semble que Boumedienne essaie d'appliquer un socialisme qui soit tempéré par un certain esprit pratique. Si sa tentative ne réussit pas, il est bien probable que c'est le côté pratique qui disparaîtra bien avant l'idée socialiste.

DEMAIN: Le vin et ses problèmes.

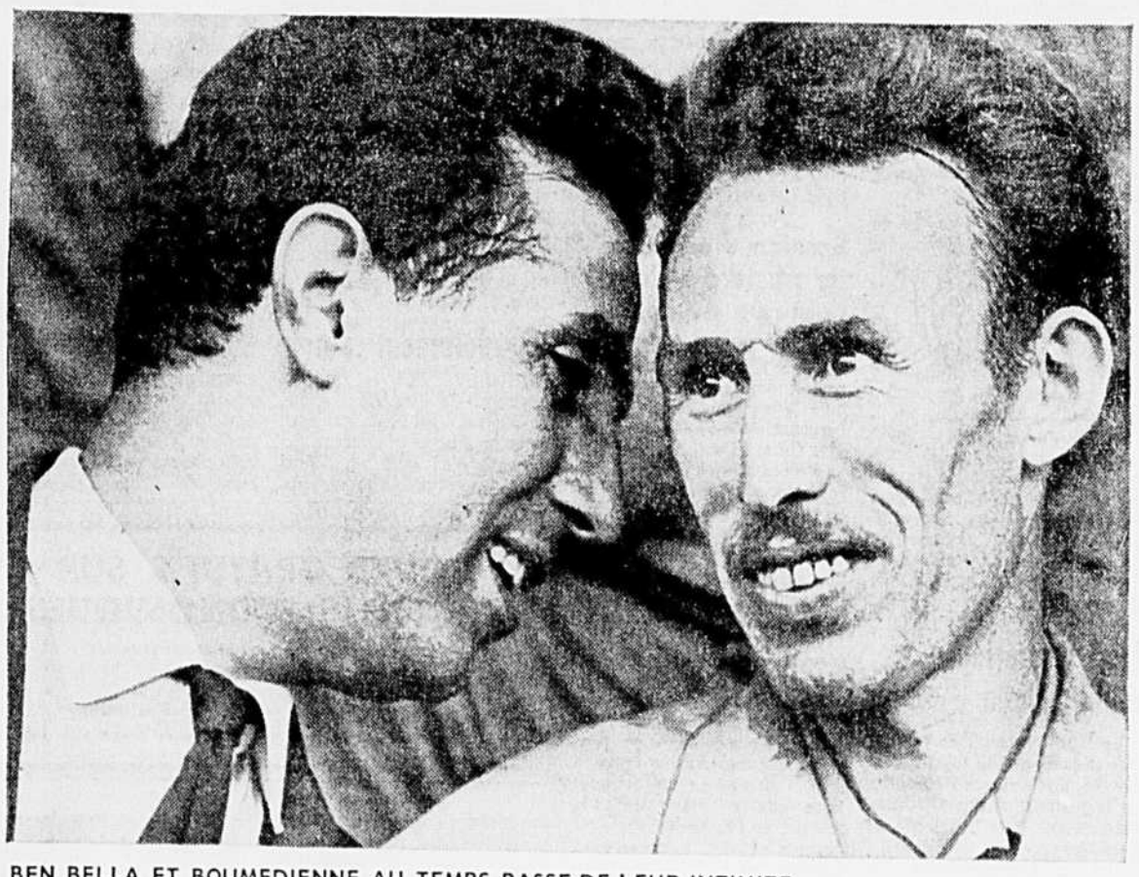

BEN BELLA ET BOUMEDIENNE AU TEMPS PASSE DE LEUR INTIMITE
L'enthousiasme est tombé et il serait étonnant qu'il renaisse.

Toutefois, sa timidité semble moindre, ce qui lui permet de paraître en public de plus en plus fréquemment. Pourtant, sa popularité n'en grandit pas pour autant.

Des jours enivrants succédèrent à la signature de l'accord par lequel la France renonçait à son territoire nord-africain. Tout paraissait possible après une terrible guerre de huit années.

L'enthousiasme est tombé et il serait bien étonnant qu'il renaisse comme on l'a connu.

Quatre ans après l'indépendance, le gouvernement actuel de la République démocratique et populaire d'Algérie est, dirait-on, tout au plus toléré par les 12 millions d'habitants. Si ce gouvernement se maintient, pensent les observateurs, c'est grâce à l'armée qui ne cesse d'accorder son appui à Boumedienne et aussi parce qu'il n'y a pas d'alternative.

Le cirque était en ville

Ben Bella était, comme l'on dit d'un virtuose ou d'un acrobate, difficile à suivre.

Durant près de trois ans, il

Un tableau qui établit la supériorité américaine

CAP KENNEDY (PA) — Voici la situation comparative des Etats-Unis et de l'URSS quant aux vols spatiaux, après Gemini-XI :

	USA	URSS
Vols de cosmonautes	15	8
Vols à plusieurs cosmonautes	9	2
Heures-homme dans l'espace	1,004:34	507:16
Hommes dans l'espace	24	11
Sorties dans l'espace	6	1
Temps passé à l'extérieur de la capsule	6:43 h.	10 min.
Rendez-vous spatiaux	9	0
Capsule manoeuvrable	9	0
Arrimage	6	0

Interpol constate un net accroissement de la criminalité

BERNE, (AFP) — Net accroissement de la criminalité dans tous les domaines. Nécessité de renforcer davantage la collaboration policière internationale. Telles sont les deux conclusions essentielles auxquelles est parvenue l'assemblée générale d'Interpol, qui s'est tenue récemment à Berne, après huit jours de travaux.

Cent quarante délégués de 75 pays su. les 93 Etats membres d'Interpol étaient présents.

En 1965, Interpol n'a pas traité moins de quatre mille affaires, dont 1,300 cas de fausse monnaie et 1,150 affaires de stupéfiants. 1,700 malfaiteurs internationaux ont pu être arrêtés grâce à ce service. 50,000 informations ont été échangées par radio et par d'autres moyens.

Au nouveau siège de l'organisation à Saint-Cloud, les archives contiennent 930,000 fichiers, qui concernent quelque 300,000 individus qui, pour la plupart, ont plusieurs noms. 60,000 fiches portent des empreintes digitales.

Le congrès de Berne a notamment permis de constater que le trafic de stupéfiants ne diminue pas.

En liaison avec les institutions spécialisées de l'ONU, Interpol doit s'occuper également maintenant des hallucinogènes type LSD-25.

La fausse monnaie se multiplie. Elle prend la forme de faux chèques, de faux billets d'avions ou de billets de banque fantaisistes ou publicitaires.

En 1965, 200 nouveaux modèles de faux billets en tous genres sont apparus sur le marché.

Le problème de la protection des transports de fonds s'aggrave également. Les attentats par bandes organisées se multiplient. En outre, les fraudes internationales prennent également de nouvelles formes : escroqueries au tourisme, à l'assurance, à la vente de terrains, à l'import-export, à la spéculation boursière.

Le Congrès s'est enfin occupé de l'identification de cadavres par la denture à la suite d'accidents d'avions, notamment.

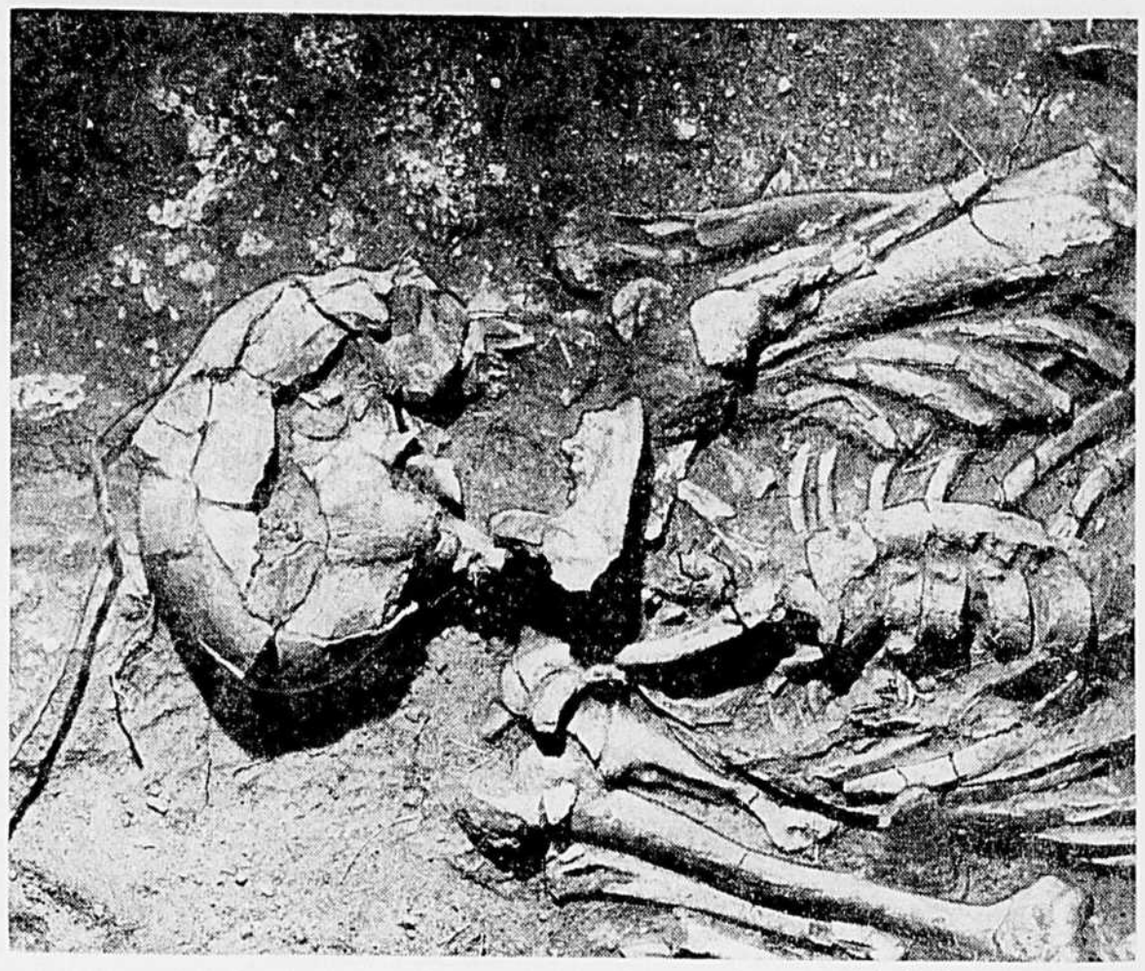

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
La partie supérieure du squelette de l'Amérindien. On notera le front et sa brisure, ainsi que des petits instruments en os mêlés aux os du défunt.

Un squelette d'Amérindien au Fort de Coteau-du-lac

par André Luchaire

LA connaissance de la préhistoire de la Vallée du St-Laurent s'est enrichie ces jours derniers d'une trouvaille qui pourrait s'avérer exceptionnelle : dans l'enceinte du Fort de Coteau-du-Lac, où depuis deux ans la Division des Sites historiques du ministère fédéral des Ressources naturelles et des Parcs nationaux travaille à dégager et à restaurer ce qui reste du fort, M. Roger Marois, qui fut l'année dernière l'assistant de l'archéologue Fowlan, a exhumé le squelette d'un Amérindien qui, selon les premières apparences, pourrait avoir vécu dans la période dite "archaïque", soit il y a 4, 5 ou 6,000 ans.

Le squelette apparemment entier (quoique non entièrement dégagé quand le journaliste et le photographe de la Presse l'ont vu) était infléchi dans une position peu habituelle ; et dans les mains, et autour des bras il y avait divers petits objets (outils ou armes ?) encore non identifiés, et surtout une pièce elle aussi exceptionnelle ; une figurine en pierre portant incisés les traits d'un visage humain.

Découverte fortuite

Comme assez souvent en archéologie, la découverte en a été fortuite. Les travaux du fort ont visé, jusqu'au dernier moment, à dégager les vestiges du canal avec deux écluses, construit latéralement aux rapides de Coteau-du-Lac, au début du siècle dernier, ainsi que des divers ouvrages constituant ce qu'on a appelé le "Fort" de l'écluse, et qui durent en partie leur existence à l'alerte de 1837-1838 : en prévision d'une possible extension de la rébellion (dont les foyers principaux, dans la région montréalaise, se situaient surtout, on le sait, dans le sud et l'est).

Agenouillé ?

On avait trouvé quelque temps auparavant les restes d'un autre Amérindien accompagné d'outils et pointes également archaïques, mais ils n'étaient pas "in situ" c'est-à-dire qu'ils avaient été déplacés de là où on les avait mis lors de l'ensevelissement : circonstance, qui, on le sait, enlève aux objets trouvés le principal de leur valeur pour la science archéologique.

L'individu était couché sur le côté gauche, le torse relativement droit mais les jambes infléchies dans une position assez rare : les cuisses ramenées légèrement en avant, mais les tibias et péronés repliés sous les fémurs, les pieds en extension : si l'individu avait été en position verticale on aurait pu le qualifier d'agenouillé.

La ceinture scapulaire s'était déversée vers le côté droit et avec elle le bras et la main droite ainsi que les côtes droites. Peut-être cette main droite tenait-elle initialement un objet singulier, qui constitue l'un des attraits particuliers de cette sépulture, et que l'on a retrouvé à côté du buste du défunt.

Il s'agit d'une figurine en pierre polie, oblongue, très régulière de forme, avec, sur l'une des faces, la représentation évidente d'un visage humain, aux traits eux aussi fort réguliers, avec une large bouche souriante. Les yeux aussi semblent souriants. Sauf pour ces yeux, "en amande", le visage ne paraît pas mongoloïde.

Le crâne, comme d'ailleurs le reste du squelette, a été défoncé par le poids de ce qui lui était imposé, ou pour toute autre raison, paraît à première vue être dolichocéphale : mais il est trop tôt pour émettre un jugement définitif.

Le front semble quelque peu fuyant — mais il faut tenir compte de la brisure juste au-dessus de l'arcade sourcilière, qui a modifié le profil en le faisant paraître plus fuyant qu'il n'est.

Archaïque ?

Le squelette reposait à une douzaine de pouces sous une couche de terre alluviale grisâtre, elle-même surmontée d'un monticule d'origine partiellement récente : il s'agit du remblai du fossé qui entourait le fort, évidemment amené là pour les besoins de la cause.

Il était orienté vers le nord-est, le visage regardant vers le sud-est.

Les photographies ont été prises peu avant que le squelette, partiellement exhumé, ait été déplacé pour être mis en lieu sûr (le chantier devant être fermé le 15 courant).

Les outils trouvés dans le lieu de sépulture — seraient du type de ceux qu'on trouve d'habitude dans les sites qualifiés d'"archaïques" — c'est-à-dire remontant à une époque comprise entre 4,000 et 1,000 ans avant l'ère chrétienne.

Mais aucune conclusion ne peut être officiellement tirée, aucune information ne peut être tenue pour assurée tant que les spécialistes n'auront pas achevé une étude approfondie du squelette et des objets trouvés avec lui — c'est-à-dire avant plusieurs mois.

La figurine du Coteau-du-lac, d'un type très rare dans les cultures amérindiennes du Nord-Est du continent.

ALSTAR
33⅓% de RABAIS
FENÊTRES
d'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"
5 ANS
de garantie écrite

PRIX DE VENTE SEULEMENT
$25.97 CH.
entièrement installée
Prix rég. $37.95 ch.

TOUTES GRANDEURS
jusqu'à 40" x 68" 108" combinée
ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 33⅓% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesure et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !
TERMES FACILES RI. 7-4044
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
Alstar Industries Ltd
6045 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent

ESPOIR
POUR RHUMATISANTS ☐
ARTHRITIQUES ☐
ET AUTRES MALADIES CHRONIQUES ☐
Demandez notre brochure gratuite de 36 pages à :
CLINIQUES B.C.
4146 est, BELANGER — Mtl 36
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....
(écrivez en lettre moulées s.v.p.)

À l'instar des "commis", les facteurs se disent prêts à déclencher la grève

TORONTO (PCI) — Le président de l'Union des facteurs du Canada, M. Roger Décarie, a déclaré dimanche que son syndicat déclenchera une grève à travers le Canada si le gouvernement n'accorde pas aux facteurs, d'ici au 15 novembre, une augmentation de salaire de 39 pour cent.

M. Décarie a dit devant 2,200 cotisants de son syndicat qu'une telle grève aurait l'appui des autres syndicats.

"S'il y a grève, ce ne sera pas dans deux ou trois villes, mais de Saint-Jean, Terre-Neuve, jusqu'à Vancouver".

"Si nous n'acceptons pas une offre du gouvernement, les bureaux de poste seront fermés avant Noël et nous attendrons l'invasion des fils d'araignées".

Le syndicat demande une augmentation horaire de $1, ce qui porterait le salaire initial des facteurs à $6,200 de $4,200 qu'il est à l'heure actuelle.

M. Décarie avait pris la peine récemment de faire une mise au point lorsqu'un autre syndicat des employés des postes, celui des "commis" avait laissé entendre qu'il y aurait grève. M. Décarie avait déclaré que les propos de l'Union des postiers du Canada n'engageaient pas les facteurs, laissant même croire qu'il se dissociait de toute menace de grève.

Le front commun semble maintenant se réaliser chez les employés des postes.

C'est demain que l'on connaîtra le résultat d'un vote-référendum que l'Union des postiers a tenu auprès de ses membres afin d'obtenir le mandat de négocier une augmentation de salaires de $1 et $1.16 l'heure, selon le cas, jusqu'à la grève, s'il le faut.

Le gouvernement fédéral doit reviser les salaires des employés des postes le 1er octobre. Il arrive fréquemment que ces revisions retardent à être connues. Si des retards surviennent cette année, les postiers déclencheront la grève. C'est la certitude que les chefs syndicaux donnent à leurs membres.

"J'irais en prison plutôt que d'accepter l'arbitrage obligatoire" — Laberge

M. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, a affirmé samedi soir que les postiers du Canada n'accepteront pas l'arbitrage obligatoire comme règlement éventuel de la grève qu'ils préparent.

"J'irais en prison plutôt que d'accepter l'arbitrage obligatoire", a-t-il déclaré lors du dîner annuel du Conseil des ports québécois tributaires du St-Laurent.

Le Syndicat des employés des Postes canadiennes, affilié à la FTQ, prépare une grève pour la saison des Fêtes, afin d'appuyer les demandes d'augmentations de salaires de 50 pour cent réclamées par les postiers.

Les commis des Postes gagneraient actuellement entre $1.81 et $2.60 l'heure, et le syndicat a fait savoir que les hausses réclamées, soit entre $1 et $1.16 l'heure, sont des "demandes minimum".

Le syndicat représente environ 16,000 employés qui travaillent à l'intérieur des bureaux de postes.

M. Laberge a soutenu que la FTQ ne recommanderait jamais aux employés postaux de retourner au travail et de se soumettre à l'arbitrage obligatoire.

ANNONCE

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tournies et retourniez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des malaises à la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

Pepin ignore les déclarations du chef du RIN et souligne son attachement à l'indépendance syndicale envers les partis

par Jogues Giard

Quelque deux cent personnes, réunies à la salle Christ-Roi de Sherbrooke, ont entendu dimanche soir des dirigeants, tant fédéraux que locaux de la Confédération des Syndicats nationaux (CSN), répondre aux déclarations faites la semaine dernière à l'endroit de cette centrale par M. Pierre Bourgault, chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN).

A cette occasion, M. Marcel Pepin, président de la CSN, tout en se refusant à parler directement des dires de M. Bourgault qu'il n'a d'ailleurs pas nommé, a proclamé son attachement à l'indépendance syndicale envers les partis politiques.

Il a aussi fait remarquer que le journal du RIN s'en prenait à la CSN parce que celle-ci envisageait de s'étendre hors du Québec.

M. Pierre Vadeboncoeur, porte-parole syndical lors de la récente grève du textile, a déclaré pour sa part qu'il ne voulait pas "politiser le débat" et il a attribué à une "folie momentanée" la déclaration de M. Bourgault. Il a dit espérer que cette déclaration s'effaçât de l'histoire de la province de Québec, parce qu'elle était une honte.

Enfin, M. Maurice Langevin, président du syndicat de la Quebec Iron and Titanium, affilié à la CSN, et membre du RIN, a accusé M. Bourgault de se faire le complice du capitalisme.

M. Pepin, de son côté, a commencé son allocution en disant qu'il n'avait pas l'intention de "mentionner celui qui m'a attaqué cette semaine, qui a attaqué le mouvement". Il a ajouté qu'il ne tiendrait "nullement compte de certains ragots qui ont été dits". Après quoi, M. Pepin a souligné sa conviction à l'effet qu'un syndicat ne devait pas être un appendice d'un parti politique. Il a souligné qu'un parti politique, idéalement intéressé au service de l'ensemble de la collectivité, même dans le cas où il voudrait aussi servir les salariés comme tels, en arriverait, en se subordonnant les syndicats, à desservir et les salariés et l'ensemble de la population. Il a aussi souligné que la postion qu'il exprimait ainsi avait été jusqu'à présent celle même de la constitution de la CSN, qui en tout état de cause, ne peut être modifiée avant le prochain congrès de cette centrale, qui commencera le 9 octobre à Montréal.

Il a aussi rappelé que rien n'empêchait cependant un travailleur membre de la CSN d'avoir des opinions politiques ou de participer à un parti.

La CSN, un mouvement national

Le président de la CSN a ajouté que la question de l'extension de la CSN hors du Québec serait débattue à son prochain congrès qui en déciderait et il a précisé que la CSN comptait déjà des membres en Ontario et à Terre-Neuve. Il a rappelé que la CSN avait toujours été "un mouvement national au sens du pays, mais surtout centré au Québec" et précisé que ce n'était pas "un mouvement national, à la Société Saint-Jean-Baptiste."

Abordant la question des dépenses de la CSN, M. Vadenboncoeur a rappelé que la centrale avait dépensé plus d'un million en allocations de $10 et de $13 lors des cinq mois qu'a duré la grève du textile, alors même qu'elle soutenait de la même façon les 1,600 travailleurs de l'enseignement spécialisé, ceux de Manic, les 32,000 travailleurs des hôpitaux, etc.

M. Vadeboncoeur a aussi rappelé que tous les grévistes du textile avaient eu à leur disposition l'ensemble des propositions qui formaient le projet de convention, sur quatorze pages, avec en regard l'explication du jargon juridique en cause. A ce propos, un membre de l'assistance a réclamé que cet opuscule soit traduit en anglais pour les 2 pour cent de membres du syndicat qui sont anglophones. M. Vadeboncoeur a répondu qu'il soumettrait cette proposition. Il a par ailleurs donné après son allocution en français, un résumé de celle-ci en anglais, à la demande du même auditeur.

Au début de son discours, M. Vadeboncoeur a raconté qu'il avait été estomaqué lorsqu'il avait appris la déclaration de M. Bourgault en lisant son journal le 13 septembre. Il a ajouté qu'il avait "toujours eu une certaine estime pour cet homme politique" et n'avait "jamais eu de raison de juger défavorablement son comportement dans les affaires publiques". A ce moment, il a cherché à savoir si M. Bourgault, qui était invité à cette assemblée, y viendrait, et a appris que non.

EXCELLENTE OCCASION

PLACE STE-THÉRÈSE

Espace pour restaurant, nettoyeur, salon de beauté, barbier, autres

Coin très important. Près General Motors
Population : 22,000. Ville en pleine expansion

Tél. : 484-8477

Offres d'emplois Ville de Montréal

SERVICE DU PERSONNEL

Commis grade 1 — hommes — Traitement initial : $2700. (Hommes mariés: $3800). Augmentations annuelles jusqu'à $4000.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience requise.

Dactylo — Traitement initial: $2700. Augmentations annuelles jusqu'à $4000.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience requise.

Dentiste — $8300-$12440) — Traitement initial selon l'expérience. Examens dentaires, traitements préventifs: prophylaxies, extractions obturations pour enfants jusqu'a l'âge de 14 ans dans les cliniques du service de santé.
Etre membre en règle du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec.

Duplicateur grade 1 — Traitement initial: $4000. Augmentations annuelles jusqu'à $5085.
Faire fonctionner et entretenir des appareils servant à reproduire des textes frappés à la machine, des formules ou autres documents de même nature.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 9e année d'études. Quelque expérience pratique dans l'opération et l'entretien de machines à reproduire. **Date limite d'inscription: 7 octobre 1966.**

Inspecteur grade 1 (Voie Publique) — Traitement initial : $4000. Augmentations annuelles jusqu'à $5085.
Visiter un district déterminé afin d'assurer l'observance des règlements municipaux concernant la disposition et la collecte des déchets.
Au moins 21 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. De préférence, avoir quelque expérience dans un travail comportant des contacts avec le public. **Date limite d'inscription : 27 septembre 1966.**

Moniteur de spécialité grade 1 (peinture ou danse) — Traitement initial : $4545. Augmentations annuelles jusqu'à $5625. **Les heures de travail ne sont pas délimitées.**
Enseigner une des spécialités précitées aux personnes fréquentant les centres récréatifs; organiser et présenter spectacles, expositions, etc.
Au moins 21 ans. L'équivalent d'une 11e année d'études. Quelque expérience dans l'enseignement ou la pratique de la peinture, ou dans l'enseignement de la danse en général. **Date limite d'inscription : 4 octobre 1966.**

Opératrice de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial : $3200, avec augmentations jusqu'à $4545.
Au moins 17 ans. L'équivalent d'une 9e année d'études. Avoir une expérience suffisante pour permettre à la candidate de subir un test à un rythme minimum de 8,000 frappes à l'heure.

Opératrice stagiaire de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial : $2700, avec possibilité d'augmentations jusqu'à $4545., selon aptitudes.
Au moins 17 ans. L'équivalent d'une 9e année d'études. Aucune expérience requise.

Policier — Traitement initial : $4955. Augmentations annuelles jusqu'à $5350. après 3 ans de service.
Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8", poids minimum: 140 livres sans vêtement.

Préposé aux renseignements horticoles — Traitement initial : $4545. Augmentations annuelles jusqu'à $5625.
Assister un employé de rang supérieur dans la préparation de causeries ou de cours sur l'horticulture; répondre aux demandes de renseignements horticoles ou botaniques formulées par les visiteurs ou reçues par téléphone, courrier, etc.
Au moins 21 ans. L'équivalent d'une 11e année d'études et avoir suivi des cours en horticulture d'une institution reconnue. Quelques années d'expérience dans l'exécution de travaux se rapportant à l'horticulture ou à la diffusion de renseignements horticoles. Des cours avancés d'horticulture pourront compenser pour l'expérience requise. **Date limite d'inscription : 7 octobre 1966.**

Préposé aux traverses d'écoles — hommes ou femmes — Salaire : $1.40 l'heure. Semaine de 25 heures réparties en 5 journées consécutives de 5 heures.
Diriger la circulation des enfants et des véhicules aux intersections situées près des écoles.
Ne pas avoir atteint l'âge de 70 ans et de préférence, avoir moins de 65 ans. Résidence à Montréal. Condition physique : n'être affligé d'aucune infirmité pouvant nuire à l'exercice de la fonction.

Technicien du personnel grade 2 — (Commission du Service Civil — examens) — hommes ou femmes — ($7030-$8330.) Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience du candidat.
Sur directives, exécuter divers travaux relatifs à la sélection du personnel tels que: analyses de fonctions, préparation d'examens, analyses statistiques, validation d'examens, etc.
Posséder le Brevet "A" d'une école normale ou un diplôme universitaire en relations industrielles, en orientation professionnelle, en psychologie ou autres domaines connexes, ou être détenteur d'un baccalauréat es arts et connaître les éléments de la préparation, de l'administration ou de la validation de tests psychométriques. De préférence quelque expérience dans la sélection de personnel, l'orientation, ou l'enseignement. **Date limite d'inscription : 7 octobre 1966.**

Technicien de laboratoire (Aquarium municipal) — Traitement initial : $5410. Augmentations annuelles jusqu'à $6705.
Assurer le contrôle chimique, physique et biologique des eaux de l'Aquarium municipal; effectuer des analyses et des recherches en rapport avec les soins à apporter aux animaux aquatiques.
Posséder un diplôme de technologie médicale d'une université reconnue, ou être membre en règle de la Corporation des Technologistes médicaux du Québec. Quelque expérience dans des travaux de laboratoire, de préférence, en biologie ou en histologie. **Date limite d'inscription : 10 octobre 1966.**

FORMULES DE DEMANDE D'EMPLOI : Tout candidat doit s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" qui s'obtient par la poste ou au service du personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, et qui doit être retournée au service du personnel, dûment complétée et accompagnée des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport). Dans tous les cas, les candidats doivent posséder une certaine connaissance du français et de l'anglais.

L'ex-agent Vachon toujours candidat à la présidence des agents de la PP

(J. L.) — Le président sortant de charge de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Arthur Vachon, est toujours candidat au même poste malgré les protestations d'ordre "constitutionnel" soulevées par la section de Chicoutimi de la même association.

M. Vachon a déclaré qu'il sera nécessaire d'apporter un amendement à la constitution du syndicat en ajoutant que sont éligibles les agents et les sous-officiers de la Sûreté provinciale de même qu'une "personne congédiée".

M. Vachon a été rayé des rangs de la SPQ le 6 avril dernier. Son cas est encore en suspens. L'APPQ soutient que le congédiement de M. Vachon est attribuable à son activité syndicale bien que le gouvernement ait soutenu que tel n'était pas le cas.

On se souvient sans doute des propos de l'ex-premier ministre Jean Lesage, qui, quelques jours avant les élections générales du 5 juin, avait déclaré que M. Vachon constituait un "risque pour l'Etat".

Accusation non prouvée

Cette accusation n'a pas été prouvée. M. Vachon avait même un moment songé à intenter des poursuites contre M. Lesage pour diffamation. Mais, les pourparlers allant bon train vers la reconnaissance de facto de l'association, M. Vachon avait laissé tomber ses procédures.

C'est dimanche après-midi que les 2,200 agents et sous-officiers de la SPQ se choisiront un nouveau conseil de direction. Il y a 11 postes à remplir. M. Vachon fait face à trois adversaires à la présidence : le sergent Raymond Bellemare, de Ste-Agathe, le capitaine J. Desnoyers, de Montréal, et M. Gilbert Rochon, également de Montréal, qui est présentement le secrétaire de l'association.

Les négociations avec le gouvernement ont quelque peu ralenti depuis les dernières élections. "Nous cherchons à refaire l'unité chez nos membres pour prendre une attitude plus ferme", a souligné hier M. Vachon.

Il faut établir d'abord l'unité de négociation. Le gouvernement voudrait que les agents et les sous-officiers fassent partie d'unités de négociations distinctes, ce à quoi s'oppose le syndicat. Une fois cet obstacle franchi, les pourparlers seront entrepris sur la convention collective.

Les Indiens brandissent les Droits de l'homme

CAP-DE-LA-MADELEINE, (J.G.) — Les Indiens du continent nord-américain ont droit à la liberté et à l'indépendance, déclare M. Jules Sioui. Cette indépendance s'applique tant à l'administration juridique, que politique, nationale et territoriale. "Ces revendications, nous les formulons en vertu du passé, du présent et de l'avenir de notre peuple".

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machine **IBM** comp

Fonctionnement — Circuit — Programmation — P on

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez
Automation Data Processing Institute Lt
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
AGE ..... DIPLOME ..... TEL. .....

Plan d'amaigrissement

Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la svelteese de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

N'acceptez pas de succédanés—Exigez le PLAN NARAN

Disponible dans toutes les pharmacies

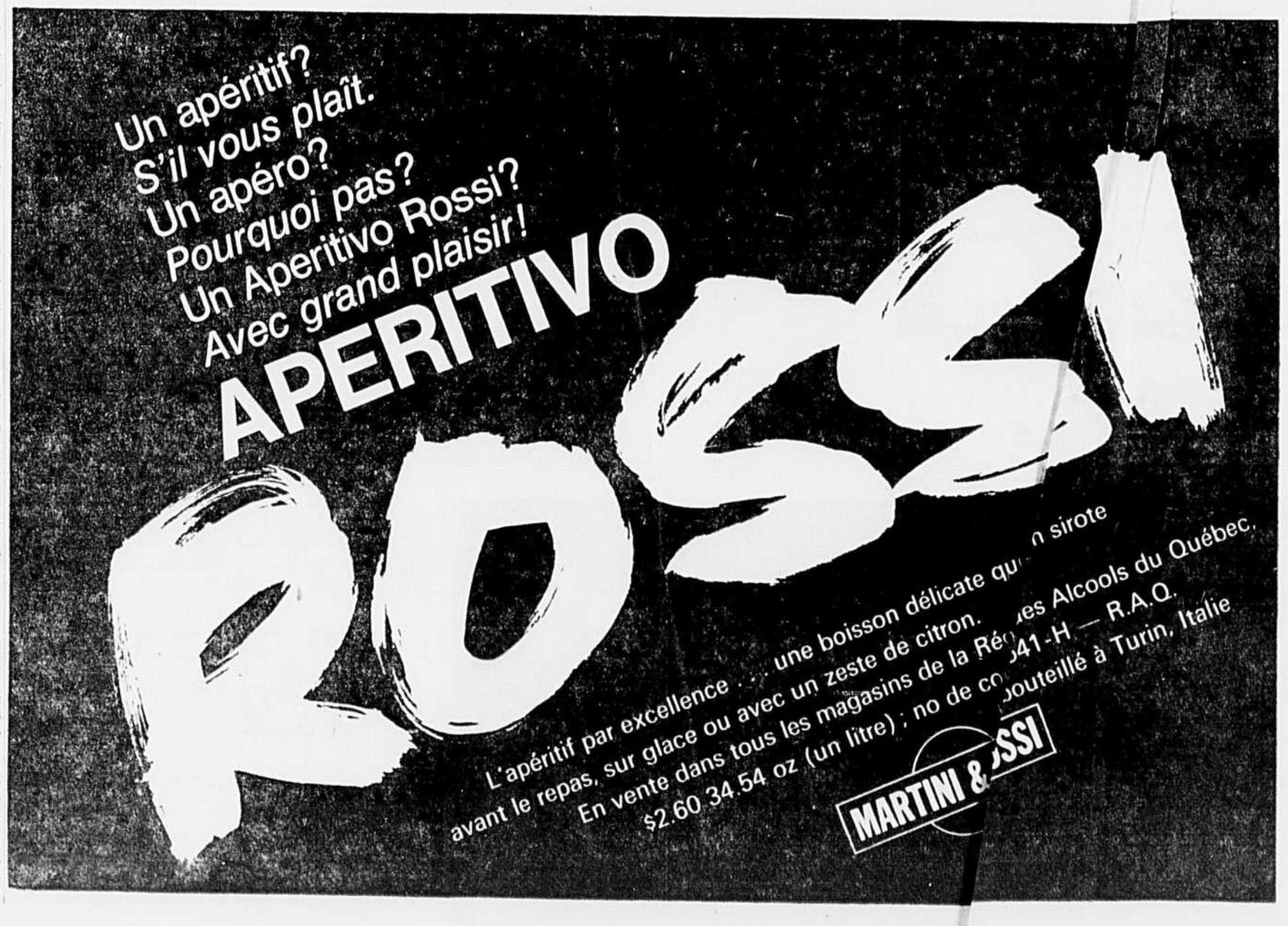

Accord pour le développement de deux régions du Nouveau-Brunswick

par Luc BEAUREGARD
envoyé spécial de LA PRESSE

FREDERICTON — Le ministre des forêts du Canada, M. Maurice Sauvé, et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, ont signé ce matin officiellement les ententes visant au développement de deux régions de cette province.

La cérémonie s'est déroulée à l'Assemblée législative de Fredericton.

Les deux plans de développement rural entraîneront des déboursés d'environ $114 millions au cours des 10 prochaines années. Il s'agit des premières ententes qui se rapportent à des plans d'ensemble et qui soient conclues en vertu du programme fédéral-provincial sur le redressement des régions rurales.

C'est également en vertu de ce programme, comme on sait, que des études ont été faites dans l'est du Québec. Le rapport du bureau d'aménagement de l'est du Québec a été remis il y a quelque temps aux gouvernements fédéral et provincial et des consultations entre les deux gouvernements sont prévues pour octobre afin de procéder au plus tôt à l'application des recommandations. A Ottawa, en tout cas, on se dit disposé à procéder avec diligence.

Les ententes signées ce matin au Nouveau-Brunswick font suite à des études commencées il y a deux ans dans deux régions désignées.

Le financement du plan d'ensemble sera assumé par Ottawa et Fredéricton, par l'entremise du fonds spécial de développement rural (FRED), de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) et à même les fonds d'autres programmes fédéraux et provinciaux. La contribution fédérale au coût des travaux sera d'environ 75 pour cent.

La Mactaquac Site

Il en coûtera $20.9 millions pour amorcer le développement de la région de la Mactaquac. Le plan directeur prévoit un programme non obligatoire d'achat des terres afin de regrouper les petites exploitations et les transformer en exploitations agricoles et forestières rentables. Les familles qui consentiront à aller s'établir dans une autre localité indiquée par les responsables du programme auront droit à des frais de déménagement et à des subsides.

Le plan prévoit l'aménagement des réserves forestières et l'amélioration des programmes récréatifs et touristiques (sites historiques, zone récréative près du barrage de Mactaquac et réseau de parcs).

Enfin, les spécialistes ont prévu l'aménagement d'une ville dans la partie centrale de la région pour regrouper et améliorer les services publics et commerciaux et qui servira d'attraction aux familles qui quitteront leurs foyers et où les industries du bois pourront venir s'établir.

Le nord-est du Nouveau-Brunswick

La deuxième entente, beaucoup plus importante puisqu'elle entraînera des déboursés de $93.5 millions au cours des prochaines dix années, a trait au nord-est de la province du Nouveau-Brunswick.

Le plan directeur comporte un programme d'éducation et de formation professionnelle, un programme de réaménagement, de mise en valeur des terres et de regroupement des fermes, un programme de construction et d'amélioration du réseau routier, un programme de rationalisation des pêches côtières, la création d'un parc industriel et l'aménagement de zones récréatives.

Dans les deux cas, des programmes d'information du public sont prévus afin d'encourager la population à participer à la réalisation du plan.

Un plan global

M. Sauvé a insisté sur le caractère global de la planification, qui a pour avantage d'ordonner et d'intégrer toute l'activité publique et privée des régions et d'atteindre au coeur même du problème de la pauvreté rurale.

Il s'agit ici, dit-il, de programmes fondamentaux de réajustement et de redressement qui s'attaquent en profondeur aux problèmes et qui cherchent avant tout à remédier à l'état de désavantage économique qui prévaut au Nouveau-Brunswick.

Des ententes semblables à celles qu'a signées le ministre ce matin sont susceptibles d'intervenir dans d'autres régions du Canada, notamment dans celle d'Interlake, au Manitoba, dans le nord de la Nouvelle-Ecosse, dans l'Ile-du-Prince-Edouard et à Terre-Neuve.

De son côté, le premier ministre Robichaud a déclaré que le geste qu'Ottawa posait ce matin démontrait le sens véritable du fédéralisme canadien : la poursuite du progrès de toutes les parties du Canada dans les cadres d'une nation, la possibilité pour toutes les provinces de participer à part égale aux avantages du développement national, l'utilisation des pouvoirs du pays pour aider au développement libre et harmonieux de chacune des provinces.

Inauguration d'un tronçon de route reliant le Québec au Vermont

Ensemble, le ministre d'Etat aux Travaux publics, M. Armand Russell, et un sénateur du Vermont, M. Philippe Hoff, ont inauguré hier un tronçon de route, destiné à relier deux voies, la numéro sept québécoise et l'interétat numéro quatre-vingt-neuf aux Etats-Unis. Chevauchant la frontière, près de Philipsburg, dans le comté de Missisquoi, le tronçon mesure six milles de longueur. La photographie ci-haut montre, à gauche, le ministre québécois Armand Russell et, à droite, le sénateur vermontais Philippe Hoff, au moment où ils s'apprêtaient à recouvrir de terre les arbustes déposés sur la ligne frontalière.

Tentative de meurtre suivie d'un suicide

QUEBEC, (PCf) — La Sûreté provinciale conduit une enquête sur une tentative de meurtre qui, croit-on, a été suivie d'un suicide.

M. Rosaire Vallerand a été atteint d'une balle à la tête, tôt lundi matin, alors qu'il se tenait près de sa voiture, à un poste de taxis de Giffard, dans la banlieue de Québec.

Peu de temps après l'attentat, le corps d'un homme était découvert dans un champ voisin, la tête transpercée d'une balle.

Il a été identifié comme étant Frederic Giguère, mais la police n'a pas fourni plus de détails à son sujet.

M. Vallerand a été conduit à l'hôpital, où l'on a signalé que son état est grave.

Un dossier sur la violence dans les grèves

TORONTO, (PC) — L'association du transport par camion de l'Ontario a préparé récemment un document décrivant les actes de violence survenus dans le différend qui oppose la Fraternité internationale des camionneurs et la compagnie Taggart Services Limited, à Perth, en Ontario. Une succursale de la même entreprise est aussi en grève, à Montréal.

Le document qui traite des attentats pour meurtre, sabotage, intimidation, attentats à la bombe, etc., sera soumis au procureur général, M. Arthur Wishart.

Un porte-parole de l'association a déclaré que l'on avait hâté la préparation du document parce qu'un conducteur de Taggart, M. George Watts, âgé de 39 ans, a été atteint par une balle de carabine alors qu'il voyageait, mercredi, le 14 septembre, sur la route MacDonald-Cartier. M. Watts s'en est tiré avec une légère blessure.

Le président de la succursale de Toronto des "Teamsters", M. Kenneth McDougall, a soutenu que pas un membre de son syndicat n'avait été impliqué dans des actes de violence.

La grève a débuté le 17 août chez Taggart.

Promesse tenue par Gilbert Croteau : se vêtir en blanc après la mort de Jean XXIII

Jean XXIII et Gilbert Croteau

Le chef du Parti de la libération de Montréal, le chiropraticien Gilbert Croteau, a expliqué hier, devant des journalistes incrédules, l'origine du personnage de "l'homme en blanc" qu'il désire incarner dans la vie municipale.

M. Croteau a expliqué qu'il s'était rendu à Rome, en 1959, lors d'un congrès scientifique. Il avait alors été reçu en audience particulière par le Souverain pontife d'alors, Sa Sainteté le pape Jean XXIII.

"Je portais un complet foncé, comme j'avais l'habitude d'en porter à l'époque, de rappeler celui qui désire diriger les destinées de la métropole. Puis Jean XXIII m'apparut. J'ai été frappé par la bonté de cet homme en blanc et je lui ai dit que je prenais l'engagement de ne me vêtir que de blanc, après son décès."

Jean XXIII étant maintenant décédé et Paul VI lui ayant succédé, M. Croteau a déclaré que, fidèle à son voeu, il se vêtait maintenant de blanc pour continuer l'oeuvre "du bon pape Jean" sur la terre.

"Quand je pense que l'actuel maire de Montréal porte le même prénom que l'ancien Saint-Père, j'ai honte !" de proclamer l'adversaire de M. Jean Drapeau aux élections du 23 octobre.

Et M. Croteau de conclure en annonçant que l'une de ses premières réalisations, une fois élu, sera de donner le nom de Jean XXIII à un grand boulevard.

Conférence du Père Lyonnet sur la liberté

Le Père Stanislas Lyonnet, doyen de la faculté biblique de l'Institut biblique pontifical de Rome et professeur invité aux facultés de théologie de Montréal et de Québec, donnera à Montréal deux conférences, sous les auspices de la faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Ces conférences auront lieu les jeudi 22 et lundi 26 septembre, à 8 h. 30 du soir, en la salle des conférences du couvent Jésus-Marie (1575 boul. Mont-Royal).

Maison ravagée par les flammes à Valleyfield

VALLEYFIELD, (J.-D.G.) — Six membres d'une même famille ont été jetés sur le pavé, hier après-midi, lorsqu'un incendie a ravagé leur logement, au 202 rue St-Eugène, à Valleyfield. Il s'agit de M. et Mme Henri-Louis Pelchat et de leurs quatre enfants d'âge scolaire. Les pompiers, qui sont parvenus à circonscrire les flammes, ont eu à lutter contre un vent violent. Personne n'a été blessé. Des voisins ont organisé une collecte de vivres, de meubles et de vêtements afin de venir en aide à la famille éprouvée.

Cet étonnant Sheaffer Stylpoint n'a pas de pointe-bille...

pourtant il écrit parfaitement partout!

Insérez une cartouche Skrip dans le nouveau Stylpoint de Sheaffer et immédiatement la pointe de plastique au fluor de carbone est prête à servir. Vous pouvez écrire sur n'importe quoi . . . même du verre et ce, sans aucune pression. Non seulement ce plaisir ne vous coûte que $1.00 mais en plus, 5 cartouches de rechange Skrip se vendent moins cher que la plupart des rechanges pour stylos-bille. Essayez le stylo Stylpoint le plus tôt possible, c'est une révélation.

SHEAFFER
Les meilleurs... c'est garanti

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

GARANTIE écrite lorsque vous apprenez
L'ANGLAIS
L'ESPAGNOL
L'ALLEMAND
CHEZ

International LANGUAGE SCHOOL
LEÇONS DE GROUPE OU PRIVEES
CLUB DE CONVERSATION
845-8016
1500 RUE STANLEY
SUITE 224

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à quatre niveaux (débutants, élémentaire, intermédiaire, avancé)
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311, poste 304

EATON

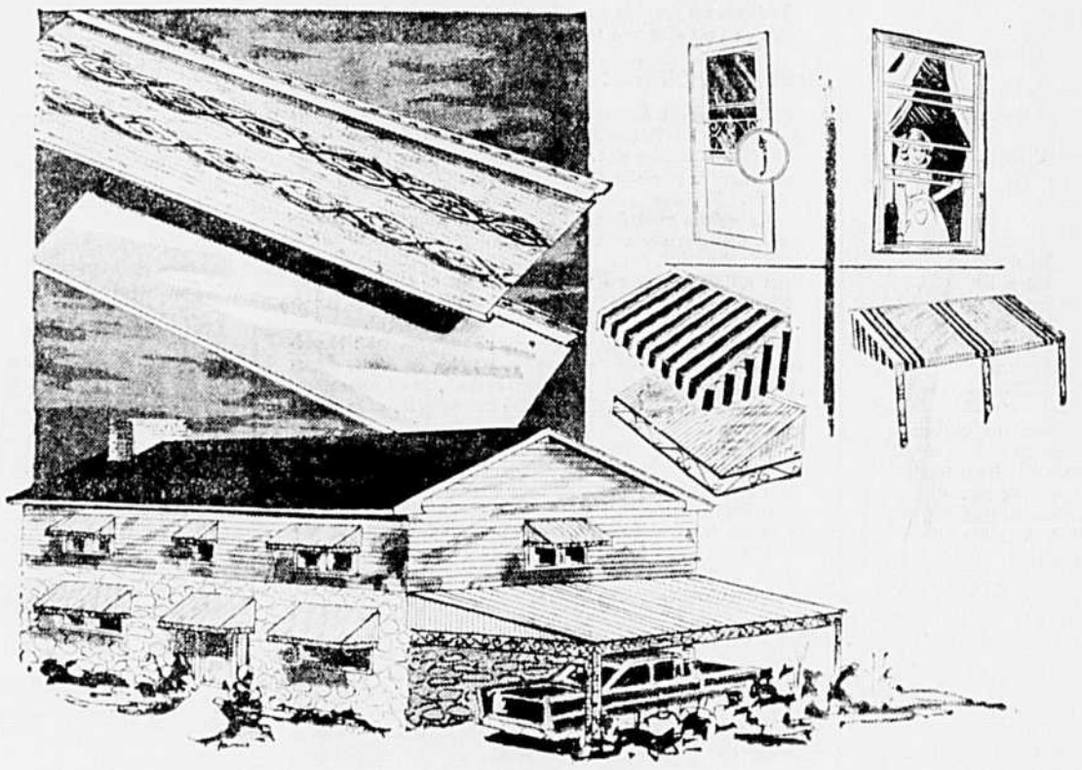

Ne retardez pas les rénovations par mesure d'économie... ça risque de vous coûter cher !

Voyez le pavillon-modèle au 5e étage chez EATON ou faites appel au SERVICE D'ACHATS A DOMICILE. Estimations effectuées sur place sans obligation ni frais supplémentaires. Modes de paiement faciles, pouvant s'échelonner jusqu'à 36 mois avec le NOUVEAU COMPTE EATON. Et n'oubliez pas l'immuable garantie EATON : "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS".

APPENTIS-GARAGE
Toiture en "Fiberglas" ou aluminium. Cadre en aluminium robuste avec supports attrayants. Protégez votre auto de la pluie, du soleil, et de la neige. Peut servir pour l'aménagement d'un patio pour l'extérieur.

TOITURE EN ASPHALTE
Bardeaux robustes, de qualité, construits par BUILDING PRODUCTS LTD., et conçus pour supporter la rigueur des hivers et étés canadiens. Grand choix de couleurs.

AUVENTS MODERNES
En "Fiberglas" ou en aluminium. Procurent un ombrage ventilé en été et une protection contre la neige durant l'hiver. Grand choix de coloris les plus en demande.

REVETEMENT EN ALUMINIUM
Un revêtement qui rehaussera l'apparence de votre demeure. Minimise les frais d'entretien et de peinture. Doublure isolante qui aide à garder votre maison au chaud durant l'hiver et ventilée en été. Fini similibois cuit, blanc ou de couleurs variées. Nouvelles persiennes modernes assorties au revêtement.

FENETRES A AUTO-REMISAGE
Construction en aluminium épais. Action inclinable. Avec 3 rainures et moustiquaire en aluminium inoxydable. Panneau amovible de l'intérieur, facilitant le nettoyage des vitres. Finis variés, dont le blanc ou aluminium anodisé.

PORTES D'INSTALLATION FACILE
Portes de 1½" à 2 rainures. Grillage décoratif et protecteur de 12", poignée à bouton-poussoir et serrure, moustiquaire en aluminium, chaînette de sûreté. Fini blanc et autres couleurs variées ainsi qu'aluminium anodisé.

COMPOSEZ 842-9331, postes 284-703
EATON en ville seulement (rayon 453) au cinquième étage

Armand Lafleur le dit:
"Cherchez et vous trouverez des bons spéciaux Embassy."
Même sans coupons ce seraient encore les meilleures des cigarettes
BONS SPÉCIAUX DANS LES EMBASSY FILTRE SEULEMENT

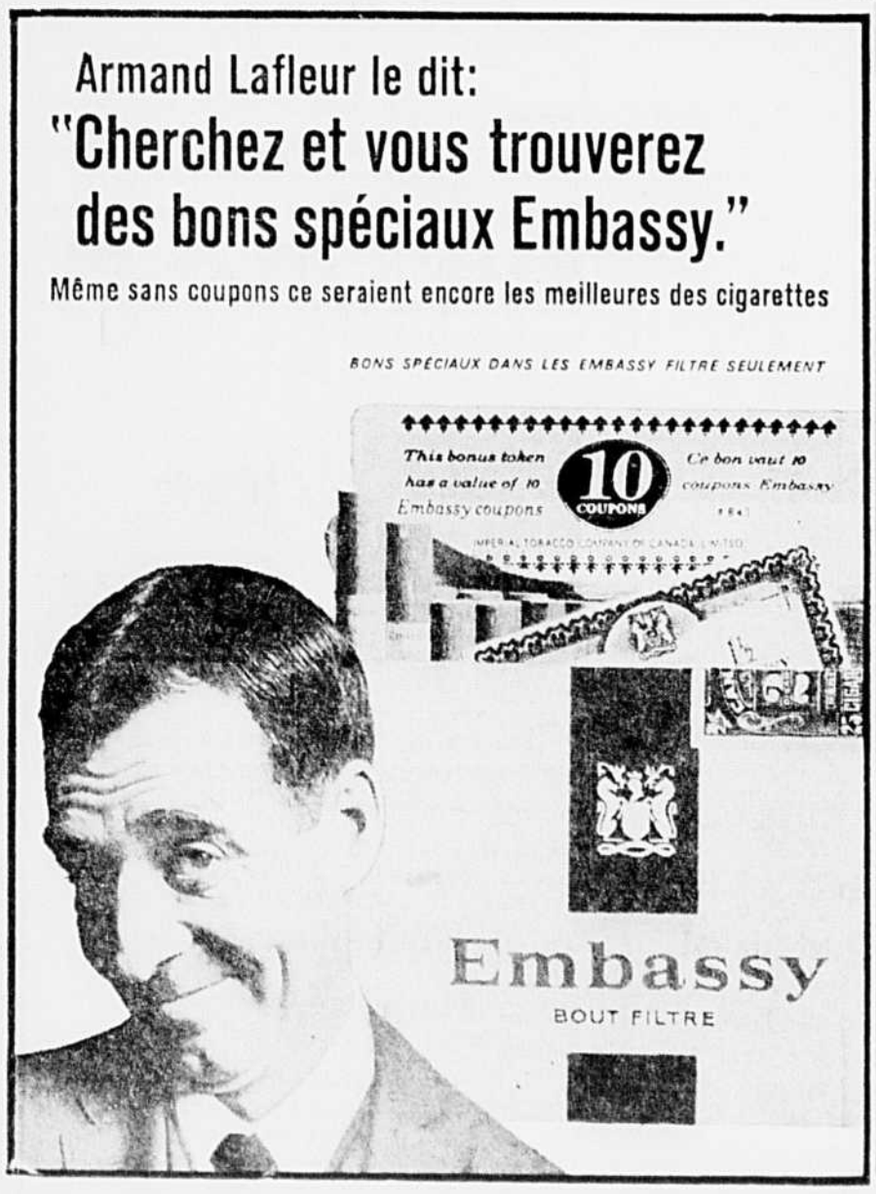

CONVERSATION ANGLAISE
(METHODE PHONALIK)
INSTITUT ALIE
4364, ST-DENIS, MTL 18 842-1791
★ DEBUTANT
★ INTERMEDIAIRE
★ AVANCE
(LABORATOIRE LINGUISTIQUE BASE SUR DES METHODES ACTIVES ET AUDIO-VISUELLES)

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJOH Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

★=couleur

CE SOIR

4:00

2,7,13—Bobino
3—Secret Storm
4—Capitaine Bonhomme
5—Laurel & Hardy
6—Canada's Story
8,13—Cartoonerville
10—Dessins animés
12Johnny Jellybean and friends

4:30

2,7,13—Boite à surprise
3—"Traveling saleswoman"
5—Mike Douglas
10—Capitaine Bonhomme
12—"Return of Frank James"

5:00

★ 2,13—Les cadets de la forêt
4—Rin-Tin-Tin
6—Summer Camp
8,13—Fractured phrases

5:30

2—A la pointe de l'exploration
4—Les héros du jour
6—Dave's Place
7—Les 4 justiciers
10—Fusée XL 5
★ 8,13—The Flinstones
13—Popeye

6:00

2—Jeunesse oblige
3—World of sports
4—Télé-Québec
5—Ch. 5 Report
6—Tween Set
7—Les capables
8,13—News
10—Télé-Métro
12—The Pierre Berton Show
13—"L'heure zéro"

6:10

3—Weather
5—Atlantic Weatherman

6:30

2—Téléjournal
★ 3—News
4—Sports — Météo
★ 5—Huntley-Brinkley—News
6—Evening Report
7—Télé-bulletin
★ 8,13—Petticoat Junction
12—Pulse
13—Les actualités

6:45

2—Aujourd'hui
4—Nouvelles, Editorial
7—Météo
10—Sports-images

7:00

3—Marshall Dillon
4—"La roue"
5—Bewitched
6—Seven on Six
7—Gala
★ 8,13—Take a bow
10—Dernière Heure
★ 12—Batman

7:15

10—Télé-métro

7:30

2—Du côté de Québec
★ 3—Daktari
5—The girl from Uncle
6—Let's tak football
7—Adam ou Eve
★ 8,12,13—Star Trek
10—Le Saint

8:00

★ 2,7,13—Les joyeux naufragés
6—Red Skelton Hour

8:30

2,7,13—Batman
★ 3—Red Skelton
4—Cré Basile
5—Occasional Wife
8,13—Musical Showcase
10—Cré Basile
12—Musical Showcase

9:00

2,7,13—Rue des Pignons
4,10—Découvertes 66
5—Lawrence Welk
6—"Wojeck"
★ 8,12,13—Love on a Rooftop

9:30

2,7,13—Comment allez-vous ?
★ 3—Petticoat Jonction
4—Destination Danger
★ 8,12,13—A Singin
10—Bon anniversaire

10:00

2,13—L'âge heureux
★ 3—CBS Reports
5—Fugitive
6—CBC News magazine
★ 8,12,13—I spy
10—Plaza fortune

10:30

3—CBS Reports
4—La minute d'argent
6—Lennie Breau
7—Cré Basile

11:00

2,7,13—Téléjournal
3—Eleven O'Clock Reporter
4—Nouvelles météo, sports
5—Eleventh Hour News
6—CBC News
8,12,13—CTV-Nationals News
10—Sports

11:15

2—Supplément régional
3—Vermont Edition
6—Viewpoint
8,13—Weather et Sports
10—"Escale à Orly"
12—Pulse

11:20

3—Weather
4—Où
5—Sports
6—Night Edition
13—Les actualités

11:30

2,7—Nouvelles sportives
4—"La forme du pendu"
★ 5—The Tonight Show
6—Sports
13—Le Vuginien

radio télévision

RENAULT GARIEPY

Suivez Robert Boyer

Trente-six ans environ. Un physique qui n'a rien de bien particulier sinon de n'être pas celui d'un champion de boxe.

De son passé, on sait peu de choses, si ce n'est qu'il a fait la guerre de Corée et qu'il a réussi à s'enfuir d'un camp de prisonniers, en Corée du Nord.

On ignore également tout de son milieu et on ne lui connait aucune attache. De ses habitudes, un détail seulement : il est très fort aux échecs.

Son nom : Robert Boyer. Son métier : le contre-espionnage. Au Canada et sous les ordres de M. Greene, qui n'intervient jamais directement dans l'action, comme le veut l'usage.

Boyer travaille le plus souvent seul. Et c'est seulement à l'occasion qu'il fera appel à ses collègues du service, à Solange, par exemple, la grande fille taciturne qui se maquille les jambes.

Comme tout agent secret qui se respecte, il comprend à peu près toutes les langues qu'on emploie en sa présence. Mais il n'en parle lui-même qu'une, le français. Pour la simple raison qu'il est, ou plutôt sera, l'un des héros de la télévision française de Radio-Canada.

Boyer est, en effet, le personnage central de la série "Suivez cet homme", qui prendra l'affiche au canal 2, le samedi 15 octobre, de 7 h. 30 à 8 heures, et qui sera réalisée, en couleur, par Pierre Castonguay.

C'est Robert Gadouas qui prêtera ses traits à l'agent de contre-espionnage, tandis que M. Greene et l'épisodique Solange seront personnifiés respectivement par Paul Dupuis et Michèle Magny, une nouvelle venue.

Fait à signaler, plusieurs auteurs collaboreront à cette série, chacun étant responsable d'un trio, ou bloc de trois émissions. Le premier, "Balzac 39-76", sera de Jean Guillaume (pseudonyme de Richard Pérusse, également le "script-éditeur" de "Suivez cet homme"). Autres noms mentionnés par l'assistante de Pierre Castonguay, Mlle Raymonde Boucher : Maurice Gagnon, Gil Courtemanche, Claude Gauvreau, Marcel Dubé, Gilles Rochette et Robert Lachenay, délégué de l'ORTF au tournage de "D'Iberville".

Il est bien entendu que le personnage de Boyer restera le même tout au long de la série. D'où le besoin d'un "script-éditeur". Celui-ci devra veiller à ce que les différents scénaristes restent fidèles au vade-mecum qu'on leur a fait tenir.

— Pourquoi si peu de détails sur le passé, le milieu, les habitudes, les goûts de Boyer, ai-je demandé à Richard Pérusse.

— "Suivez cet homme" n'est pas un téléroman, mais une série d'aventures, où l'action prime tout. Il n'est donc pas besoin de plus de précisions. Ainsi, on ne verra peut-être jamais Boyer dans son salon.

— Et ses collègues (ils seront trois à la première émission, et je ne parle pas ici de Greene, un régulier, de par sa nature même), reviendront-ils souvent ?

On ne sait pas vraiment. Personnellement, je suis assez sérieusement contre leur retour. S'ils sont là trop souvent, forcément ils en viendront à se demander du feu. Nous ne voudrions surtout pas qu'ils deviennent aussi importants que le personnage central, comme la chose s'est vue dans la série américaine "The Man from U.N.C.L.E." : bien secondaire au départ, Illya Kuryakin est devenu, avec le temps, l'égal de Napoleon Solo.

Il n'est toutefois pas exclu que, le besoin s'en faisant sentir, Robert Boyer s'adjoigne, à un moment ou l'autre de la série, un collaborateur (ou collaboratrice, naturellement plus intéressante à mes yeux) de façon régulière. Les scripteurs auront, j'imagine, voix au chapitre.

Rendez-vous donc, le 15 octobre, à 7 h. 30, pour la première de "Suivez l'espion", série qui, sans avoir les moyens de James Bond, sera "gadgetée au possible", pour employer l'expression de la script-assistante. J'oubliais : l'émission est destinée aux adolescents et aux jeunes adultes. Mais ça veut dire tout le monde.

Jacques Keable : "Tirez au clair !"

Une nouvelle émission d'affaires publiques sera inscrite à l'horaire de Radio-Canada, le mercredi 5 octobre, de 10 h. 15 à 11 heures p.m. Il s'agit de "Tirez au clair !", qui sera réalisée par Claude Désorcy et animée par Jacques Keable.

Ce qu'elle veut être ? Dixit le réalisateur : "Affrontement, dialogue sur un sujet donné, choisi selon l'actualité, avec l'animateur. Les invités : deux personnalités de conceptions différentes et un public choisi en fonction du sujet (différents groupements de la vie politique, sociale et économique — nationale, régionale et internationale)".

Chacune des émissions comportera trois parties : 1) présentation du sujet par l'animateur, à l'aide de films, diapositives, graphiques, etc. ; 2) interrogation, par l'animateur, des deux invités ; 3) dialogue entre ces derniers et le public en studio.

La première portera sur l'inflation. En studio, des représentants des groupements patronaux, industriels et syndicaux ainsi que des associations de consommateurs. Autres sujets considérés : l'assurance-santé, le Vietnam, la succession de U Thant, les problèmes éducationnels au Québec.

Précisons que l'émission parviendra à l'occasion de Québec et d'Ottawa, où alors de divers endroits, sièges de congrès importants.

Berton, Batman, Boudu . . .

Pierre Berton (au canal 12, à 6 heures) ouvre sa nouvelle saison ce soir en allant se promener du côté de Yorkville Village, à Toronto. Les habitants du "Greenwich" torontois révèlent pourquoi ils rejettent le monde, refusent de travailler et fument la marijuana . . . Une arrivée que personne ne voudra manquer, celle de "Batman", à 8 h. 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada. En couleur. J'ai hâte de voir la traduction des onomatopées . . . Au Ciné-club de Radio-Canada, à 11 h. 35, un étonnant Michel Simon dans "Boudu sauvé des eaux", film (1932) de Jean Renoir . . .

Au canal 6, à 11 h. 36, retour de "Shoestring Theatre". A l'affiche ce soir : "Swan Song", de Tchekov, et "The Man With The Flower In His Mouth", de Pirandello. Avec Duncan Ross et Charles Palmer. Réalisation : Michael Sinelnikoff.

11:35

2—"Bondu sauvé des eaux"
3—"Bachelor of Hearts"
6—"Swan Song"
7—"Les anges de la miséricorde"
★ 8,13—Run for your life
12—"Hold that blonde"
13—Le Vuginien

DEMAIN MATIN

8:30

4—36-24-36
7—Pipe de plâtre
★ 2,12,13—Romper Room
10,13—Mire et musique

8:45

4—Toast et café
10—36-24-36

9:00

3—Romper Room
5—Donna Reed
7,10—Toast et café
★ 8,13—Something to thing about
12—TV Bingo
13—Bonjour

9:15

8,13—School Telecasts

9:30

3—TV School
5—General Hospital
8,13—Department of Education
12—I love Lucy
13—"Chanson dans le vent"

9:45

4—TV Bingo

10:00

2—Musique
3—I Love Lucy
★ 5—Eye Guess
7—Le réveille-matin
8,13—I love Lucy
10—Vedette-mystère
12—Ed Sullivan Time

10:15

4—Nadia, femme traquée"

10:30

3—The McCoys
5—Concentration
7—Ton-Ton Bon-Bon
8,13—Take a chance
10—A votre service madame
12—Magistrate's court

11:00

7,13—Petit théâtre
3—Andy of Mayberry
★ 5—Chain Letter
6—Test Pattern and Music
8,13—TV Bingo
★12—Fractured phrases

11:15

10—L'école du bonheur

11:30

2—"Le valet maitre"
3—Dick Van Dyke
★ 5—Showdown
6—News & Weather
7—Ici Interpol
8,13—The women
10—Dessins animés
12—Magic Tom
13—La poulette grise

11:45

4—Palmarès
6—Tales of the Riverbank
10—Le grand manitou
12—The Sound of 12

12:00

3—Love of life
★ 5—Jeopardy
6—Luncheon Date
7—Guitares et chansons
8,13—News, Mickey Mouse
10—Deuxième édition
12—Cliff Hanger Theatre
13—Les aventures de Maluron

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:15

4—Nouvelle-météo-sports, Editorial
10—Ciné-roman

12:30

3,6—Search for tomorrow
4—De tout de tous
★ 5—Swingin' Country
7—Première édition
8,13—Magistrate's court
10—"Pitié pour celle qui
12—"Top Select tombe"
13—Les actualités

12:45

3,6—Guiding Light
5—Day report
7—Météo — Sport
13—Vari-été

1:00

2—Téléjournal
3—One O'clock Weather Across the Fence
5—Ben Casey
6—Lunceon Date
7—Le coq au 7
8,13—"Way of a Caucho"

1:15

2—Cinéfeuilleton
3—A communiquer
4—Qui suis-je
13—"La femme aux chimères"

1:30

2—"Le mulâtre"
3,6—As the wold turns
4—Féminité

2:00

3—Password
"Elles étaient douze femmes"
5—Local Scene
6—Hancock's Half Hour
7—Ecran féminin
10—Eternel amour
★12—Mr & Mrs

2:30

★ 3—Houseparty
5—The Doctors
6—Coronation Street
8,12,13—People in Conflict
10—"Les requins de Gibraltar"

3:00

2,7,13—Femme d'aujourd'hui
3—To tell the truth
5—Another world
6—Take Thirty
8,12,13—Words & Music

3:30

3—Edge of night
5—You don't say
6—Edge of night
8,12,13—It's your Move

4:00

2,7,13—Bobino
3—Secret Storm
4—Capitaine Bonhomme
5—Laurel & Hardy
6—Canada's Story
8,13—Cartoonerville
12—Johnny Jellybean and friends

4:30

2,7,13—Boite à surprise
3—The Early Show
5—Mike Douglas
10—Capitaine Bonhomme
12—"Welcome Stranger"

5:00

2,13—Monsieur Pipo
4—Epée de Florence
6—Summer Camp
7—Sir Lancelot
8,13—Fractured phrases

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKVL 1570 • CKGM 980 • CHRS 1080 • CFOX 1470.

CE SOIR

5:00

CKAC—Nouvelles Jacques Morency
CBF—Radiojournal — Le Monde au présent
CBM—News, Canadian Roundup
CKVL—Music hall de Jen Roger
CJMS—Nouv. — Hit Parade américain
CKLM—Scène métropolitaine

5:10

CBM—Tempo, Expo Today

5:15

CJAD—Weather

5:25

CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille

5:30

CBF—Présent
CBM—News, Tempo
CJAD—News — Sports, Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouvelles, Commentaires sportifs
CFMB—Back ot the Bible
CKLM—Nouv. — Opinions de J.-L. Gagnon
CHRS—Sport

5:45

CJAD—What's the Score on sports
CKLM—Nouv.

5:55

CBM—Business Barometer
CKVL—Nouvelles
CKLM—Nouvelles

6:00

CKAC—Le monde ce soir, Nouvelles
CBF—Radiojournal
CBM—News — Regional Weather
CJAD—World Today
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouvelles — Sport
CFMB—Italian Programme
CKLM—Nouvelles sportives
CKGM—World Report, Walter Cronkite

6:10

CKAC—Bourse et le monde des affaires
CJAD—Leslie Roberts
CKVL—Au volant
CKLM—Entrefilet

6:15

CKAC—Robert Chicoine
CBM—From the capitals Today's Editorial
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Editorial

6:20

CKAC—Sports
CJAD—Sports
CJMS—Club des Loisirs
CKGM—Mike Stephens Show

6:25

CKAC—Jerry Trudel
CBM—Sports Commentary
CKVL—Sports
CHRS—Trompettes en marche

6:30

CKAC—Musique
CBF—Radio transistor
CBM—Let's Consider
CJAD—Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouvelles
CKLM—Nouv. — Les 15-70
CFOX—Editorial

6:40

CKAC—La santé dans votre assiette

6:45

CKAC—Musique
CBM—Province in Print
CJAD—Paul Reid Show

Voir RADIO AM en page 13

Backus et Gabor : "Hôtel sur mer"

Le millionnaire Theodore Howell (Jim Backus) et la sémillante Erika (Zsa Zsa Gabor) évaluent leur fortune personnelle dans l'épisode "Hôtel sur mer", qui sera présenté ce soir, à 8 h., au canal 2, dans le cadre de la série "Les joyeux naufragés".

LE POINT DU JOUR

avec Jean Lévesque et Pierre Pascau

du lundi au vendredi à 1 heure

CKAC/73

LA MINUTE DE VÉRITÉ

Mme Lucie DeVienne répond aux questions qui lui sont posées par courrier. Une autre émission qui ne peut intéresser que les adultes.

le matin à 11 heures 05

CKAC/73

interdit aux adultes

Dans le cadre d'une programmation jeune pour tous publics...
Radio-Canada renouvelle et rajeunit sa programmation

AU 2

Tous les mardis soir à 8 h. 30
RADIO-CANADA met à l'affiche BATMAN.
Cette importante série d'aventures pour les jeunes plaira aux adultes (qui ignoreront l'interdit). Batman est devenu en un temps record le héros sans conteste. Le masque et la fameuse cape chauve-souris de Batman font déjà la joie des petits, qui les portent par milliers d'exemplaires. Les jeunes reconnaissent en Batman le héros du monde moderne qui pratique le culte de la Science. Par contre, les adultes passeront d'agréables moments à regarder d'amusantes et haletantes parodies de scènes policières.

BATMAN*
(en couleur)

Accord pour le développement de deux régions du Nouveau-Brunswick

par Luc BEAUREGARD
envoyé spécial de LA PRESSE

FREDERICTON — Le ministre des forêts du Canada, M. Maurice Sauvé, et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, ont signé ce matin officiellement les ententes visant au développement de deux régions de cette province.

La cérémonie s'est déroulée à l'Assemblée législative de Fredericton.

Les deux plans de développement rural entraîneront des déboursés d'environ $114 millions au cours des 10 prochaines années. Il s'agit des premières ententes qui se rapportent à des plans d'ensemble et qui soient conclues en vertu du programme fédéral-provincial sur le redressement des régions rurales.

C'est également en vertu de ce programme, comme on sait, que des études ont été faites dans l'est du Québec. Le rapport du bureau d'aménagement de l'est du Québec a été remis il y a quelque temps aux gouvernements fédéral et provincial et des consultations entre les deux gouvernements sont prévues pour octobre afin de procéder au plus tôt à l'application des recommandations. A Ottawa, en tout cas, on se dit disposé à procéder avec diligence.

Les ententes signées ce matin au Nouveau-Brunswick font suite à des études commencées il y a deux ans dans deux régions désignées.

Le financement du plan d'ensemble sera assumé par Ottawa et Fredéricton, par l'entremise du fonds spécial de développement rural (FRED), de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) et à même les fonds d'autres programmes fédéraux et provinciaux. La contribution fédérale au coût des travaux sera d'environ 75 pour cent.

La Mactaquac Site

Il en coûtera $20.9 millions pour amorcer le développement de la région de la Mactaquac. Le plan directeur prévoit un programme non obligatoire d'achat des terres afin de regrouper les petites exploitations et les transformer en exploitations agricoles et forestières rentables. Les familles qui consentiront à aller s'établir dans une autre localité indiquée par les responsables du programme auront droit à des frais de déménagement et à des subsides.

Le plan prévoit l'aménagement des réserves forestières et l'amélioration des programmes récréatifs et touristiques (sites historiques, zone récréative près du barrage de Mactaquac et réseau de parcs).

Enfin, les spécialistes ont prévu l'aménagement d'une ville dans la partie centrale de la région pour regrouper et améliorer les services publics et commerciaux et qui servira d'attraction aux familles qui quitteront leurs foyers et où les industries du bois pourront venir s'établir.

Le nord-est du Nouveau-Brunswick

La deuxième entente, beaucoup plus importante puisqu'elle entraînera des déboursés de $93.5 millions au cours des prochaines dix années, a trait au nord-est de la province du Nouveau-Brunswick.

Le plan directeur comporte un programme d'éducation et de formation professionnelle, un programme de réaménagement, de mise en valeur des terres et de regroupement des fermes, un programme de construction et d'amélioration du réseau routier, un programme de rationalisation des pêches côtières, la création d'un parc industriel et l'aménagement de zones récréatives.

Dans les deux cas, des programmes d'information du public sont prévus afin d'encourager la population à participer à la réalisation du plan.

Un plan global

M. Sauvé a insisté sur le caractère global de la planification, qui a pour avantage d'ordonner et d'intégrer toute l'activité publique et privée des régions et d'atteindre au coeur même du problème de la pauvreté rurale.

Il s'agit ici, dit-il, de programmes fondamentaux de réajustement et de redressement qui s'attaquent en profondeur aux problèmes et qui cherchent avant tout à remédier à l'état de désavantage économique qui prévaut au Nouveau-Brunswick.

Des ententes semblables à celles qu'a signées le ministre ce matin sont susceptibles d'intervenir dans d'autres régions du Canada, notamment dans celle d'Interlake, au Manitoba, dans le nord de la Nouvelle-Ecosse, dans l'Ile-du-Prince-Edouard et à Terre-Neuve.

De son côté, le premier ministre Robichaud a déclaré que le geste qu'Ottawa posait ce matin démontrait le sens véritable du fédéralisme canadien : la poursuite du progrès de toutes les parties du Canada dans les cadres d'une nation, la possibilité pour toutes les provinces de participer à part égale aux avantages du développement national, l'utilisation des pouvoirs du pays pour aider au développement libre et harmonieux de chacune des provinces.

Inauguration d'un tronçon de route reliant le Québec au Vermont

Ensemble, le ministre d'Etat aux Travaux publics, M. Armand Russell, et un sénateur du Vermont, M. Philippe Hoff, ont inauguré hier un tronçon de route, destiné à relier deux voies, la numéro sept québécoise et l'interétat numéro quatre-vingt-neuf aux Etats-Unis. Chevauchant la frontière, près de Philipsburg, dans le comté de Missisquoi, le tronçon mesure six milles de longueur. La photographie ci-haut montre, à gauche, le ministre québécois Armand Russell et, à droite, le sénateur vermontais Philippe Hoff, au moment où ils s'apprêtaient à recouvrir de terre les arbustes déposés sur la ligne frontalière.

Tentative de meurtre suivie d'un suicide

QUEBEC. (PCf) — La Sûreté provinciale conduit une enquête sur une tentative de meurtre qui, croit-on, a été suivie d'un suicide.

M. Rosaire Vallerand a été atteint d'une balle à la tête, tôt lundi matin, alors qu'il se tenait près de sa voiture, à un poste de taxis de Giffard, dans la banlieue de Québec.

Peu de temps après l'attentat, le corps d'un homme était découvert dans un champ voisin, la tête transpercée d'une balle.

Il a été identifié comme étant Frédéric Giguère, mais la police n'a pas fourni plus de détails à son sujet.

M. Vallerand a été conduit à l'hôpital, où l'on a signalé que son état est grave.

Un dossier sur la violence dans les grèves

TORONTO. (PC) — L'association du transport par camion de l'Ontario a préparé récemment un document décrivant les actes de violence survenus dans le différend qui oppose la Fraternité internationale des camionneurs et la compagnie Taggart Services Limited, à Perth, en Ontario. Une succursale de la même entreprise est aussi en grève, à Montréal.

Le document qui traite des attentats pour meurtre, sabotage, intimidation, attentats à la bombe, etc., sera soumis au procureur général, M. Arthur Wishart.

Un porte-parole de l'association a déclaré que l'on avait hâté la préparation du document parce qu'un conducteur de Taggart, M. George Watts, âgé de 39 ans, a été atteint par une balle de carabine alors qu'il voyageait, mercredi, le 14 septembre, sur la route MacDonald-Cartier. M. Watts s'en est tiré avec une légère blessure.

Le président de la succursale de Toronto des "Teamsters", M. Kenneth McDougall, a soutenu que pas un membre de son syndicat n'avait été impliqué dans des actes de violence.

La grève a débuté le 17 août chez Taggart.

Promesse tenue par Gilbert Croteau : se vêtir en blanc après la mort de Jean XXIII

Jean XXIII et Gilbert Croteau

Le chef du Parti de la libération de Montréal, le chiropraticien Gilbert Croteau, a explique hier, devant des journalistes incrédules, l'origine du personnage de "l'homme en blanc" qu'il désire incarner dans la vie municipale.

M. Croteau a expliqué qu'il s'était rendu à Rome, en 1959, lors d'un congrès scientifique. Il avait alors été reçu en audience particulière par le Souverain pontife d'alors, Sa Sainteté le pape Jean XXIII.

"Je portais un complet foncé, comme j'avais l'habitude d'en porter à l'époque, de rappeler, celui qui désire diriger les destinées de la métropole. Puis Jean XXIII m'apparut. J'ai été frappé par la bonté de cet homme en blanc et je lui ai dit que je prenais l'engagement de ne me vêtir que de blanc, après son décès."

Jean XXIII étant maintenant décédé et Paul VI lui ayant succédé, M. Croteau a déclaré que, fidèle à son voeu, il se vêtait maintenant de blanc pour continuer l'oeuvre "du bon pape Jean" sur la terre.

"Quand je pense que l'actuel maire de Montréal porte le même prénom que l'ancien Saint-Père, j'ai honte !" de proclamer l'adversaire de M. Jean Drapeau aux élections du 23 octobre.

Et M. Croteau de conclure en annonçant que l'une de ses premières réalisations, une fois élu, sera de donner le nom de Jean XXIII à un grand boulevard.

Conférence du Père Lyonnet sur la liberté

Le Père Stanislas Lyonnet, doyen de la faculté biblique de l'Institut biblique pontifical de Rome et professeur invité aux facultés de théologie de Montréal et de Québec, donnera à Montréal deux conférences, sous les auspices de la faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Ces conférences auront lieu les jeudi 22 et lundi 26 septembre, à 8 h. 30 du soir, en la salle des conférences du couvent Jésus-Marie (1575 boul. Mont-Royal).

Cet étonnant Sheaffer Stylpoint n'a pas de pointe-bille...

pourtant il écrit parfaitement partout!

Insérez une cartouche Skrip dans le nouveau Stylpoint de Sheaffer et immédiatement la pointe de plastique au fluor de carbone est prête à servir. Vous pouvez écrire sur n'importe quoi... même du verre et ce, sans aucune pression. Non seulement ce plaisir ne vous coûte que $1.00 mais en plus, 5 cartouches de rechange Skrip se vendent moins cher que la plupart des rechanges pour stylos-bille. Essayez le stylo Stylpoint le plus tôt possible, c'est une révélation.

SHEAFFER
Les meilleurs... c'est garanti

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

GARANTIE écrite lorsque vous apprenez
L'ANGLAIS
L'ESPAGNOL
L'ALLEMAND
CHEZ
international LANGUAGE SCHOOL

LEÇONS DE GROUPE OU PRIVEES
CLUB DE CONVERSATION
845-8016
1500 RUE STANLEY
SUITE 224

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à quatre niveaux (débutants, élémentaire, intermédiaire, avancé)
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311, poste 304

EATON

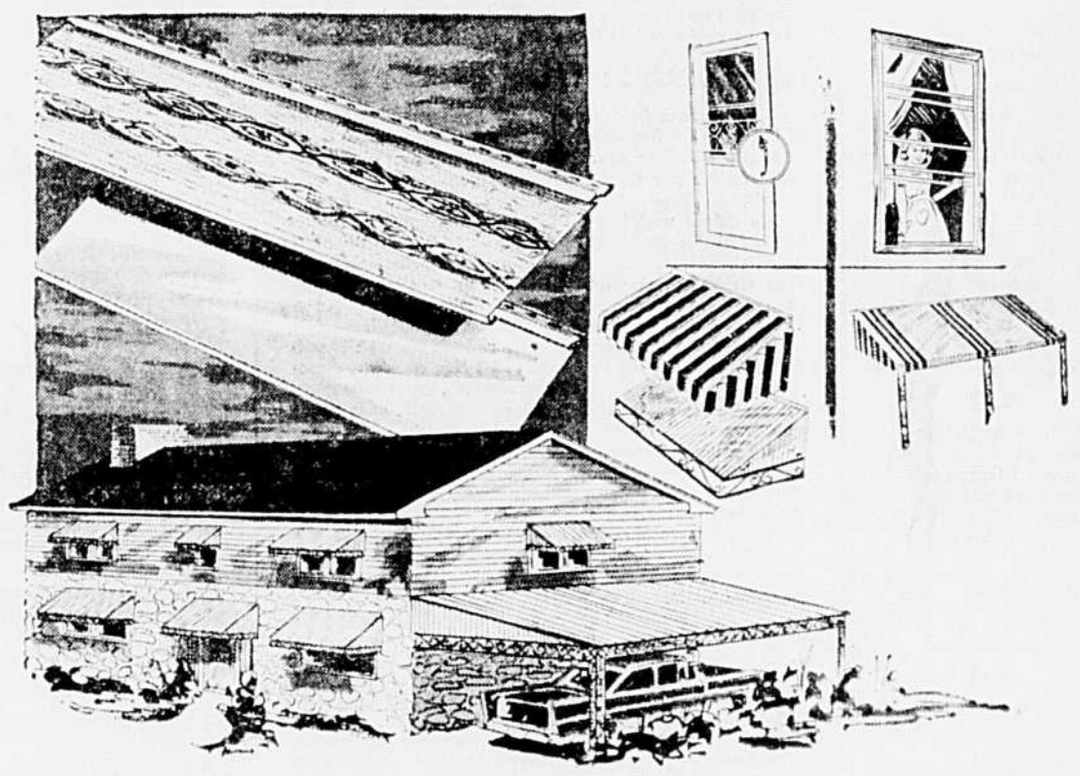

Ne retardez pas les rénovations par mesure d'économie... ça risque de vous coûter cher !

Voyez le pavillon-modèle au 5e étage chez EATON ou faites appel au SERVICE D'ACHATS A DOMICILE. Estimations effectuées sur place sans obligation ni frais supplémentaires. Modes de paiement faciles, pouvant s'échelonner jusqu'à 36 mois avec le NOUVEAU COMPTE EATON. Et n'oubliez pas l'immuable garantie EATON : "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS".

APPENTIS-GARAGE
Toiture en "Fiberglas" ou aluminium. Cadre en aluminium robuste avec supports attrayants. Protégez votre auto de la pluie, du soleil, et de la neige. Peut servir pour l'aménagement d'un patio pour l'extérieur.

TOITURE EN ASPHALTE
Bardeaux robustes, de qualité, construits par BUILDING PRODUCTS LTD., et conçus pour supporter la rigueur des hivers et étés canadiens. Grand choix de couleurs.

AUVENTS MODERNES
En "Fiberglas" ou en aluminium. Procurent un ombrage ventilé en été et une protection contre la neige durant l'hiver. Grand choix de coloris les plus en demande.

REVETEMENT EN ALUMINIUM
Un revêtement qui rehaussera l'apparence de votre demeure. Minimise les frais d'entretien et de peinture. Doublure isolante qui aide à garder votre maison au chaud durant l'hiver et ventilée en été. Fini similibois cuit, blanc ou de couleurs variées. Nouvelles persiennes modernes assorties au revêtement.

FENETRES A AUTO-REMISAGE
Construction en aluminium épais. Action inclinable. Avec 3 rainures et moustiquaire en aluminium inoxydable. Panneau amovible de l'intérieur, facilitant le nettoyage des vitres. Finis variés, dont le blanc ou aluminium anodisé.

PORTES D'INSTALLATION FACILE
Portes de 1½" à 2 rainures. Grillage décoratif et protecteur de 12", poignée à bouton-poussoir et serrure, moustiquaire en aluminium, chaînette de sûreté. Fini blanc et autres couleurs variées ainsi qu'aluminium anodisé.

COMPOSEZ 842-9331, postes 284-703
EATON en ville seulement (rayon 453) au cinquième étage

Armand Lafleur le dit:
"Cherchez et vous trouverez des bons spéciaux Embassy."
Même sans coupons ce seraient encore les meilleures des cigarettes
BONS SPÉCIAUX DANS LES EMBASSY FILTRE SEULEMENT

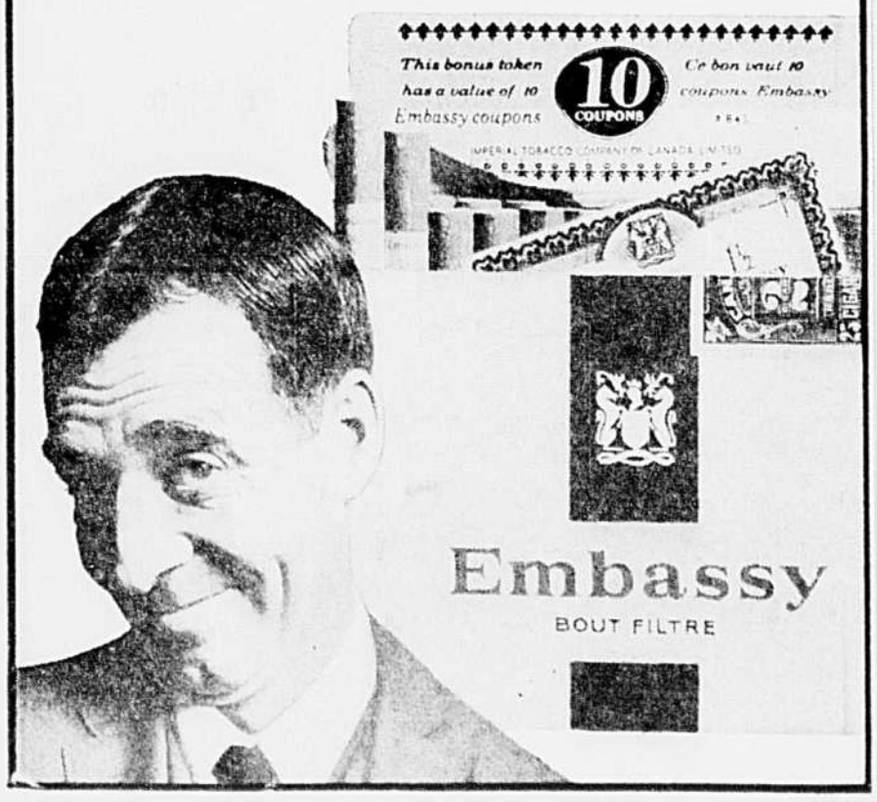

Maison ravagée par les flammes à Valleyfield

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — Six membres d'une même famille ont été jetés sur le pavé, hier après-midi, lorsqu'un incendie a ravagé leur logement, au 202 rue St-Eugène, à Valleyfield. Il s'agit de M. et Mme Henri-Louis Pelchat et de leurs quatre enfants d'âge scolaire. Les pompiers, qui sont parvenus à circonscrire les flammes, ont eu à lutter contre un vent violent. Personne n'a été blessé. Des voisins ont organisé une collecte de vivres, de meubles et de vêtements afin de venir en aide à la famille éprouvée.

CONVERSATION ANGLAISE
(METHODE PHONALIK)
★ DEBUTANT
★ INTERMEDIAIRE
★ AVANCE
INSTITUT ALIE
4364, ST-DENIS, MTL 18 842-1791
(LABORATOIRE LINGUISTIQUE BASE SUR DES METHODES ACTIVES ET AUDIO-VISUELLES)

économie & finance — LA PRESSE

Le monde capitaliste étudie sa vraie image

par Laurent Lauzier

NEW YORK. — Le régime capitaliste poursuit présentement l'examen le plus complet et le plus lucide qu'il n'ait jamais accepté de faire de lui-même au cours de ce congrès mondial qui réunit présentement à New York les plus brillantes personnalités du monde économique nord-américain, tant ceux représentant le capital que ceux du travail. Ce congrès est tenu sous les auspices de National Industrial Conference Board, un organisme de recherches de l'entreprise privée qui fête cette année son cinquième anniversaire de fondation.

Le congrès cherche à établir quelle sera l'évolution du régime capitaliste au cours des prochaines années et quel actif irremplaçable il peut représenter pour l'humanité toute entière s'il réussit à solutionner les problèmes fort nombreux qui menacent actuellement son existence.

Il ressort des premiers travaux présentés aujourd'hui devant les 1,200 délégués plusieurs idées maîtresses qu'il semble bien difficile de résumer dans cette chronique plutôt succinte. Le président de la conférence, M. Roger M. Blough, chef de la direction de l'une des plus importantes entreprises industrielles américaines, United States Steel Corporation, a dressé un tableau de l'évolution économique qui se produit actuellement dans les pays socialistes comme dans ceux du bloc de l'ouest.

Il a exprimé l'avis que l'évolution rapide qui se produit en Russie et ailleurs dans d'autres pays communistes indique que le régime socialiste reconnait ses erreurs et qu'il retourne rapidement à l'économie de marchés comme seul moyen d'assurer le maximum de productivité de l'économie. Il estime que cette évolution se traduira finalement par une vive concurrence sur les marchés internationaux et qu'il est devenu urgent aujourd'hui pour le monde capitaliste de se préparer à affronter cette concurrence.

La causerie la plus remarquable de la journée a été prononcée par le Lord Franks, un professeur et économiste de réputation mondiale. Ce dernier a décrit, dans un langage fort direct et d'un réalisme surprenant, l'évolution du régime capitaliste au cours des derniers siècles et plus particulièrement de nos jours.

Il ne fait pas de doute que la thèse de M. Franks sera considérée comme la projection la plus adéquate des possibilités du régime sous lequel nous vivons. L'éminent professeur a expliqué que le régime capitaliste avait traversé trois phases principales, celle du "laisser-faire", celle de ses luttes avec le travail, pour finalement en venir directement aux prises avec les pouvoirs publics qui tentent aujourd'hui d'imposer leur gérance à l'économie.

M. Franks a rappelé que l'état avait commencé d'intervenir dans l'économie pour assurer le plein emploi et que pour atteindre un tel objectif, il avait multiplié ses interventions de toute nature. Il a expliqué que la présence de l'état se manifeste à tous les niveaux de l'économie et qu'elle aura tendance à s'accroitre précisément parce que les budgets des pouvoirs publics sont de plus en plus considérables.

Malheureusement, M. Franks soutient que la plupart des hommes d'état, habituellement liés à des objectifs politiques et aux exigences de l'électorat, ne sont pas suffisamment préparés pour assumer cette fonction de direction dans l'économie. Bien plus, il n'existe aucune école au monde qui puisse donner une telle formation. Il estime donc que pour gagner la confiance du monde économique, nos dirigeants devront établir la valeur des données économiques et statistiques sur lesquelles ils appuient aujourd'hui leur politique d'intervention.

Représentant le travail à cette importante réunion, M. George Meany, l'un des principaux artisans du mouvement syndicalisme américain, a soutenu que les réclamations du mouvement ouvrier avaient permis au régime capitaliste d'atteindre ses dimensions en plaçant au premier rang des préoccupations de ceux qui nous dirigent, la nécessité du plein emploi et du salaire vital.

Fait important à mentionner, aucune allusion n'a été faite au cours de cette première journée d'études à l'inflation qui est couramment désignée comme le problème le plus urgent de l'économie américaine et même de l'économie mondiale. La seule explication possible à ce silence serait que le monde économique considère les difficultés actuelles comme de nature temporaire, de sorte qu'elles ne doivent pas entrer en ligne de compte dans une projection concernant l'avenir du régime.

Mentionnons en terminant cette première chronique sur l'avenir du capitalisme, que plusieurs délégués au congrès de la NICB semblent déçus du fait que le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, ne participera pas à cette réunion comme il avait d'abord été prévu. On estimait que son message pouvait être d'une grande importance dans le contexte des relations si étroites qui unissent l'économie canadienne à celle des Etats-Unis.

Photo LA PRESSE

Nouveau siège social du Trust Général du Canada

Le président du Trust Général du Canada, Me Marcel Faribeault, explique en détail les divers éléments du nouveau siège social de la plus importante société de fiducie du Canada français, Place Ville-Marie. Derrière lui, au-dessus du service des valeurs, on aperçoit le relief doré d'une des quatre faces de la chambre forte suspendue. Ce relief "rappelle les ciselures des coffrets anciens" et la couleur or symbolise la précieuse richesse que renferme la chambre forte, comme le disait lui-même Me Faribeault.

Le loyer de l'argent a atteint un sommet; il ne peut que redescendre

— Marcel Faribault

par Jean Rivest

Le loyer de l'argent a touché un sommet, et maintenant, comme la mini-jupe, il ne peut que redescendre. C'est ainsi que Me Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada, s'exprimait hier, au cours d'une conversation sans cérémonie, à l'occasion de l'inauguration officielle du nouveau siège de la plus importante société de fiducie du Canada français, Place Ville-Marie.

M. Faribault, qui a fait les honneurs aux journalistes invités à visiter les bureaux qu'occupe le TGC, n'est pas un alarmiste. Il a même eu une attitude franchement optimiste. On n'a jamais vu, dit-il, le loyer de l'argent demeurer plus de six mois à un sommet. Il doit maintenant redescendre. Même quand il parle strictement finance, M. Faribault est à la hauteur de sa réputation d'un homme qui a de la couleur. Sa comparaison avec le phénomène de la mini-jupe, tout étonnante qu'elle fut, a certes convaincu ses interlocuteurs.

Le Trust Général du Canada est la première maison financière canadienne-française à avoir pignon sur . . . Place Ville-Marie, "centre montréalais de la finance internationale", a dit M. Faribault, plaque tournante, à maints points de vue, de la métropole du Canada.

Une chambre forte décorative

Suivi de ses invités, M. Faribault a fait faire le tour du propriétaire à ces derniers, leur montrant les diverses installations y compris la chambre forte "suspendue", commentant la décoration, entrecoupant ses remarques de considérations sur l'économie, et répondant avec simplicité aux questions parfois simplistes en disant par exemple "non, cette vitre n'est pas à l'épreuve des balles', ou "non il ne suffit pas d'enjamber cette cloison pour piller la chambre forte, car il y a des dispositifs de sécurité suffisants", etc, le tout en conservant un sourire chaleureux.

Cette chambre forte peut-être l'élément le plus extraordinaire des installations du Trust Général du Canada qui a un service d'épargne au sous-sol de l'édifice IBM, galerie des boutiques, son service des valeurs et sa chambre forte au rez-de-chaussée, et ses services administratifs au 9e étage du plus récent édifice de la Place Ville-Marie, côté ouest. Ces bureaux occupent la totalité du 9e étage.

La chambre forte est suspendue, ses quatre faces étant exposées, son plancher formant le plafond au-dessus des guichets où les clients viennent déposer leurs valeurs.

Un coffret géant

On accède à la porte de la chambre forte (la porte seule pèse 7½ tonnes) par un escalier qui tourne au moins deux fois, après être passé par une sorte de labyrinthe de plaques de verre blindé. L'un des deux tournants de l'escalier forme un angle de 180 degrés. Cela fait partie d'une implantation qui rend impossible un coup de main rapide de la part de malfaiteurs.

M. Faribault dit de la chambre forte qu'elle est un peu comme un coffret à bijoux des temps anciens. Ses quatre faces extérieures sont recouvertes d'un relief sobre et moderne peint doré, rappelant les ciselures des coffrets anciens et symbolisant la précieuse valeur du contenu de la chambre forte.

Elle s'accroche à quatre colonnes noires surmontées de chapiteaux très simples qui s'inspirent comme le soulignait M. Faribault, du style égyptien ou assyrien.

La nouvelle loi des banques

Au cours de la conversation rapportée plus haut, M. Faribault, répondant à une question d'un journaliste, a déclaré que pour sa part, il ne s'oppose pas à ce que les banques entrent

Voir SOMMET en page 15

Jean Mehling câble de Paris

Situation grave dans l'aciérie allemande

Voilà quelques mois, j'ai parlé dans LA PRESSE, du regroupement en quatre comptoirs de vente auquel avaient procédé, par accord — imposé du reste par les nécessités — 31 aciéries allemandes.

Il ressort d'un récent rapport de la CECA, ainsi que de commentaires de spécialistes, que la situation s'est encore détériorée, dans l'aciérie, en Allemagne Fédérale.

Il est donc désormais acquis que les producteurs vont renoncer, au moins pour les prochains mois, à tout nouvel investissement.

En effet, depuis cinq ans, plus de 18 milliards de marks ont été consacrés à des investissements pour accroitre la capacité de production. La productivité — disent les spécialistes — n'a pas suivi le rythme d'accroissement souhaité. En outre, les charges en intérêts qui pèsent sur les industriels menacent, dans ces conditions, les chances d'amortissement des dettes contractées.

Les "comptoirs de vente" n'écouleront la production de nouvelles lamineries que dans la mesure où auront été fermées, en compensation, d'anciennes usines jugées insuffisamment productives.

Recherche d'une plus grande productivité, donc de plus grands profits par tonne d'acier ou de produits semi-finis, pour que soient dégagées les sommes nécessaires au remboursement des dettes contractées : tel est, un peu simplifié, le schéma devant lequel, avec une franchise méritoire, les producteurs allemands d'acier n'ont pas hésité à se placer, avec la volonté "d'en sortir".

S'il n'est pas douteux que la consommation d'acier ne cesse de s'accroitre, soit dans le Marché Commun, soit plus particulièrement en Allemagne, encore faut-il que la production correspondante soit assurée dans des conditions de productivité conformes aux impératifs de notre siècle.

Ne dramatisons pas. D'une façon générale, les aciéries d'Allemagne Fédérale tiennent une place plus qu'honorable dans la production du Marché Commun !

Ce n'est pas sans raison que l'aciérie française s'est émue de la concurrence qui lui était faite et a poursuivi avec acharnement, depuis quelques mois, ses efforts de modernisation et de regroupement, largement soutenue par le gouvernement.

Dans le cas de l'aciérie allemande, les insuffisances de productivité ne constituent que le problème propre à toutes les grandes industries modernes : savoir, en temps voulu, procéder aux modernisations qu'impose une époque où nul progrès ne saurait jamais être tenu pour définitif; produire toujours plus, sans doute, mais à des coûts supportables et dans des conditions de qualité de plus en plus parfaites.

Quant à la charge croissante en intérêts dont les industriels allemands s'inquiètent à juste titre, elle correspond, en partie au moins, à un phénomène général, propre à l'ensemble de notre monde occidental.

Il semble de plus en plus vé-

Voir MEHLING en page 15

Le président de U.S. Steel accuse Washington d'être responsable des difficultés économiques actuelles

NEW YORK, (PA) — M. Roger Blough, président du conseil d'administration de U.S. Steel Corp., a accusé hier le gouvernement d'être responsable de la surchauffe de l'économie américaine. Il a également critiqué le président Johnson de tenter de réduire les pressions inflationnistes en abolissant les stimulants fiscaux auparavant concédés aux entreprises.

M. Blough a dit que la proposition du président Johnson de suspendre pour 16 mois l'abattement d'impôt de 7 p. cent sur les investissements des entreprises "n'a aucun sens".

Un des premiers dirigeants industriels a condamner la politique économique énoncée par le président au début du mois de septembre, M. Blough a fait ces déclarations devant les délégués au congrès du cinquantenaire de la National Industrial Conference Board, qui se tient jusqu'à mercredi à New York.

"Décourager les investissements, retarder la croissance et le développement de la production et affaiblir la position compétitrice de l'industrie américaine d'un côté et, de l'autre, promulguer des lois sur le salaire minimum . . . qui tendent à accroitre les coûts de production et les prix, n'a aucun bon sens", a ajouté M. Blough.

"Et s'attaquer uniquement à l'investissement privé, qui représente seulement une faible partie du produit national brut, comme premier moyen pour éteindre le feu qui alimente la surchauffe économique actuelle, n'a aucun sens non plus."

M. Blough a exprimé l'avis que le programme contre la pauvreté est un secteur dans lequel le gouvernement dépense trop et trop vite.

Déclarant qu'il déplore le fait que plusieurs millions d'Américains gagnent moins de $3,000 par année, M. Blough a cependant ajouté que "pour plus de la moitié des familles du monde entier, un revenu équivalant à $3,000 par année représenterait un bien-être inespéré".

"Aussi, a-t-il continué, même si elles sont classées comme "pauvres", selon la définition gouvernementlae, cela ne signifie pas que ces familles américaines sont affamées, sans abri et en guenilles. En fait, les statistiques démontrent que trois sur quatre de ces soi-disant pauvres possèdent un appareil de télévision et une machine à laver . . ."

"En dépit de la force de notre système et de ses grandes réalisations passées, il n'est pas indestructible. Il peut être miné, même par ceux qui ont les meilleures intentions: parce que, souvent, ceux qui ont le plus besoin de la très grande productivité que donne le système du marché libre sont également ceux qui le comprennent le moins."

En ce qui concerne le capitalisme en général, M. Blough a dit qu'il a entrainé des réalisations que l'on peut avantageusement comparer à celles qui sont nées du communisme.

Quant à savoir si le capitalisme survivra à l'intervention gouvernementale, c'est une autre question, a dit M. Blough.

La Corporation Canadienne Channing Limitée

Allan A. Martin, C.A.

M. Robert E. Davies, Président de la Corporation Canadienne Channing Limitée, annonce l'élection de M. ALLAN A. MARTIN, C.A., au poste de Vice-Président (Finances) et de Trésorier.

M. Martin qui était auparavant Secrétaire et Assistant-trésorier de la Compagnie s'est joint à la Canadienne Channing en novembre 1961. Il est membre de l'Institut des Comptables Agréés du Québec.

M. Martin a son bureau au 637 ouest rue Craig, Montréal 3, site du Bureau-chef de la Compagnie.

La Corporation Canadienne Channing agit comme distributeur exclusif, administrateur et conseiller financier des Fonds Mutuels Commonwealth International Corporation Limited et Commonwealth International Leverage Fund Ltd.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES

M. W. A. MAJOR

Le Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies annonce la nomination de Monsieur W. A. Major en qualité de président de la Compagnie. Il succède à Monsieur A. J. Major qui a été élu président du Conseil d'Administration.

Nomination à la LEASEWAY FLEET INC.

M. MAURICE TURCHYN

M. J.B. Kantor, président de Leaseway Fleet Inc., annonce la nomination de M. Maurice Turchyn au poste de vice-président. M. Turchyn est dans le commerce de l'automobile depuis 1955 et entra à la Leaseway Fleet Inc., en 1964 en qualité de gérant des ventes.

Nomination à la Quebec and Ontario Transportation

M. Robert W. Savage a été nommé directeur de Quebec and Ontario Transportation Company et succède ainsi à M. W. E. Collison, décédé, annonce M. Robert M. Schmon, président de la compagnie. M. Savage, dont les bureaux sont à Montréal, oeuvre dans le domaine du transport et trafic depuis environ 20 ans, y compris le transport de marchandises et de passagers, comme maître de port, et comme directeur du trafic, ainsi que dans les domaines des achats, de l'expédition et de la distribution. Il s'est joint à la compagnie en avril 1965. La Quebec and Ontario Transportation exploite neuf navires dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent où elle achemine céréales, charbon, cargaisons variées et diverses marchandises pour le compte de ses compagnies affiliées — The Ontario Paper Company, de Thorold, et Quebec North Shore Paper Company, de Baie-Comeau.

NOMINATIONS CHEZ PITNEY-BOWES A MONTREAL

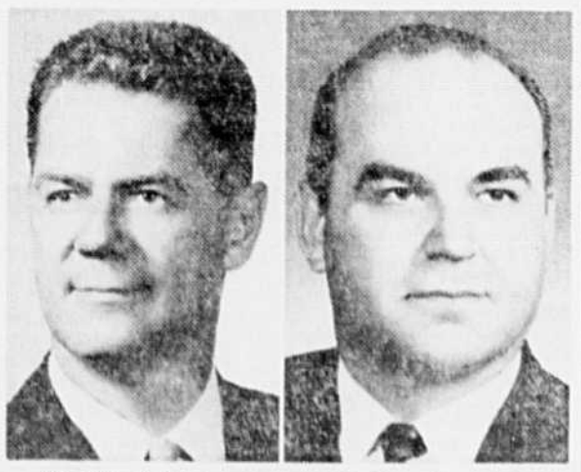

M. Robert Vanier — M. Guy Morency

Pitney-Bowes of Canada Limited, annonce deux nominations à la direction de ses succursales de Montréal. M. Robert Vanier a été nommé directeur de la succursale située 7 Ronald Drive et M. Guy Morency, directeur du bureau situé 9750, rue Clark. M. Vanier fait partie de la compagnie depuis 1948 et M. Morency depuis 1961 ; tous deux ont occupé des fonctions qui leur donnent une excellente connaissance de la région montréalaise et de la province de Québec.

$2,000.00 POUR VOTRE ENFANT

• Déposez $6.00 par mois, c'est-à-dire l'équivalent de l'allocation familiale pendant 130 mois.
• Somme accumulée : $780.00 durant 130 mois.
• Douze ans plus tard, touchez $2,000.00 pour votre enfant.
• Protégez la vie de votre enfant par une assurance de $2,000.00 au coût de $0.40 par mois.

DEPOT TOTAL : $ 780.
COMPTANT TOTAL : $2,000.

Régie par la Loi des Syndicats Coopératifs de Québec
L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE
1344 est, rue Sherbrooke
Montréal 24
Renseignements :
Tél. : 527-3624 poste 2

À LOUER
5,000 PI. CAR. D'ESPACE CHOISI POUR BUREAUX
subdiviserons
Ascenseurs rapides.
Emplacement central entre le nouveau Château Champlain et la Place Bonaventure, près d'une bouche de métro.
LOYER $3.25 le pi. car.
Autres espaces choisis disponibles pour bureaux
Pour entrevue, signalez
VI. 9-3064 ou HU. 8-4151

À LOUER à La SALLE
Immeuble commercial ou industriel, 40,000 pi. carrés au rez-de-chaussée. Climatisé, muni de gicleurs, vaste stationnement. Facile d'accès par pont Mercier, pont Champlain, rue Atwater ou route Transcanadienne.
7799, boul. LAVERENDRYE, LaSalle
(Face à Miracle Mart)
Renseignements: 365-0303, de 9 à 5 h.

CHARLES J. DUPUIS — PAUL E. TREMBLAY
JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C. — B. D. LEPROHON, ING.-P.
GUY DESMARAIS
DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC.
Courtiers d'assurances agréés
Conseillers en plans de bénéfices
Place Victoria
Montréal 3, Québec
TEL. 878-2751

Washington
Le seul Whisperjet vers Washington*, c'est le nôtre à 8:50 a.m.
Appelez votre agent de voyages ou 849-2201
*Aéroport Friendship
EASTERN
Whisperjet est une marque de service d'Eastern Airlines, Inc.

LES COTES DE LA BOURSE
du lundi au vendredi à midi 45 et à 6 h. 12 p.m.
Les principales fluctuations des bourses de Montréal, de Toronto, de New York et de la bourse Canadienne
à
CKAC/73
Soyez les premiers renseignés !

la bonne table

Sorbet à l'orange

Répartir deux chopines environ de sorbet à l'orange ou au citron entre six coupes. Mouler le sorbet légèrement amolli avec le dos d'une cuillère de façon à le faire adhérer sur toute la paroi du verre et à former un creux au milieu ; mettre au congélateur jusqu'au moment de servir. D'autre part, éplucher et couper en morceaux de la grosseur d'une bouchée, 5 ou 6 oranges de Californie. Leur ajouter une demi-tasse de curaçao et laisser macérer plusieurs heures. Dans chaque coupe de sorbet mettre quelques cuillerées d'oranges et de jus. Imbiber quelques morceaux de sucre de liqueur ; répartir dans les coupes et flamber.

Souvenir d'un rendez-vous hongrois

par Françoise KAYLER

Pour clore la Semaine hongroise, exposition qui présentait au public canadien quelques-uns des produits de luxe et de consommation courante de Hongrie, les organisateurs avaient choisi d'offrir une dégustation de mets et de vins de leur pays.

Une dégustation n'est pas un repas ; on ne fait qu'y goûter un certain nombre d'échantillons de plats et de vins représentatifs d'une cuisine et d'un vignoble. Les plats qui ont été servis étaient importés directement de Hongrie. Cet avantage de l'authenticité parfaite était contrebalancé par le fait qu'il ne pouvait s'agir que de conserves. La preuve a été faite cependant que des plats cuisinés, de conserve, peuvent rivaliser avec des mets fraichement préparés. Il est vrai que la dernière main avait été mise dans les cuisines du Sheraton Mont-Royal.

Il y a un avantage pratique à ce genre de dégustation : celui de pouvoir être répétée à domicile. On peut en effet trouver ces produits dans la plupart des magasins de produits alimentaires importés, dans les delicatessen et, en particulier, dans les magasins se spécialisant en produits d'origine allemande.

Celles qui voudraient, sans difficulté, faire une petite incursion dans la cuisine hongroise pourront essayer un de ces plats. La soupe au poisson où entrent de l'oignon, du paprika, de la tomate et du piment ; la goulache où entrent du boeuf, du bacon, du saindoux et de la farine de riz ; les poivrons farcis, piments garnis d'un hachis de porc mêlé à du riz et à de la purée de tomate, lié à la crème sûre ; le chou farci, composé d'une farce au riz et à la crème sûre et accompagné de choucroute ; le rognon et la cervelle de porc, genre de ragoût lié à la farine de riz.

Quelques-unes de ces préparations nous sont peu familières. L'apparence, la couleur surtout, de ces plats déroute un peu mais le goût peut en être très agréable. La soupe au poisson, par exemple, plaira à ceux qui aiment les plats fortement épicés ; le chou et le piment farcis sont des plats agréables, offrant une variante à d'autres que nous préparons ici.

Cet échantilloanage ne donne évidemment qu'un avant-goût de ce que peut être la cuisine nongroise, même si l'on remarque que dans tous ces plats entrent du porc, en viande ou en corps gras, souvent des oignons et de la crème sure et très souvent du paprika.

Un livre de cuisine, Les Plaisirs de la Table, édité en français à Budapest, contenant non seulement des recettes mais aussi des principes généraux de cuisine, donne l'impression à la lecture que la cuisine hongroise se rapproche suffisamment de nos habitudes alimentaires pour que nous puissions en adopter certains plats.

Cette similitude provient peut-être du fait que parmi toutes les influences étrangeres qu'a subies la cuisine hongroise, la plus forte a été celle de la France. Les techniques de cuisine française ont été adaptées aux produits alimentaires de base de Hongrie et parmi ces produits on trouve, au premier rang, le porc. Le saindoux (gras de porc) est préféré à tout autre corps gras. Les produits laitiers utilisés sont peu employés ici en cuisson, à tort puisque tous les rayons d'alimentation en sont pourvus, la crème sure et le fromage blanc (cottage). Les choux et les courges, pour ne citer que ces deux légumes, font l'objet de recettes intéressantes. Un ingrédient de base essentiel en cuisine hongroise, le paprika, est une épice que l'on peut se procurer sans difficulté et qui peut plaire à tous les goûts puisqu'il peut être soit fort, soit doux. Ce paprika provient du poivron ou piment vert, que nous connaissons bien, nous l'utilisons en légume ou en salade, cuit ou cru.

Les modes de cuisson n'ont rien qui puissent nous dérouter. Ce sont ceux que nous employons couramment, avec quelques petites particularités. On cuit les aliments à l'eau, à l'étouffée, on les fait braiser, sauter ou rôtir. Les plats de viande sont en général braisés sur un fond d'oignon dorés dans du saindoux et assaisonnés de paprika. C'est le mode-type de préparation des "goulaches".

Par contre, la cuisine hongroise utilise beaucoup plus que la nôtre les procédés de liaison, soit par un mélange à cru de farine et de crème sure, soit par un simple saupoudrage de farine sur la composition à lier.

Autant que l'on puisse en juger de l'extérieur, la plupart de ces plats semblent relever d'une cuisine généreuse et saine de type familial. Les potages y jouent un grand rôle, les desserts, gâteaux ou entremets également.

Les vins et alcools hongrois ne sont guère importés ici. Lors de cette dégustation on nous a affirmé que l'on pouvait trouver dans quelques-uns des magasins de la Régie des alcools, le Tokaji Aszu vin doux naturel dont Louis XIV aurait dit qu'il était le "vin des rois et le roi des vins" ; l'Eminence Grise de Badacsony vin blanc demi-sec et le Sang de Boeuf d'Eger, vin rouge corsé dont les viticulteurs de son pays d'origine disent qu'il vaut mieux "que toutes les médecines du monde".

Si nous n'avons ici que ces trois échantillons du vignoble hongrois il n'en est pas moins vrai que la Hongrie est l'un des principaux producteurs de vins au monde.

A bonne chère, bons vins.

Recettes simples

Goulache de boeuf

1 livre de boeuf
2 oignons
1 c. à table de Paprika
3½ onces de saindoux
une tomate crue ou l'équivalent en conserve
1½ livre de pommes de terre

Couper finement les oignons puis les faire revenir dans le saindoux, enlever la casserole du feu, ajouter le paprika et la viande découpée en cubes.

Remettre sur le feu, mouiller d'un peu d'eau. Couvrir et laisser mijoter jusqu'à ce que la viande soit presque cuite. Ajou-

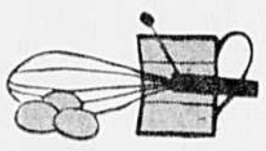

ter alors les pommes de terre, de l'eau, et, finalement, la tomate.

Préparer ce plat, si possible, dans une cocotte qui pourra être présentée sur la table en sortant du feu. La fonte émaillée est tout indiquée.

NB. — Il ne faut jamais verser le paprika dans la graisse bouillante, mais retirer le plat du feu.

Goulache au porc

1 livre de porc (côtelettes ou épaules)
2 oignons, moyens
2 livres de choucroute
1 c. à table de paprika
3½ onces de crème sure vendue dans le commerce
sel

Faire revenir les oignons hachés dans un peu de saindoux; hors du feu ajouter le paprika et bien mélanger puis incorporer la viande découpée en cubes. Couvrir et faire cuire sur feu doux.

En même temps, mais dans un autre récipient faire cuire la

choucroute dans très peu d'eau. Lorsque la viande sera cuite, la choucroute le sera aussi. Réunir les deux; porter au point d'ébullition et ajouter la crème sure au moment de servir.

Choucroute farcie

1 livre de porc haché
¼ livre lard fumé
2 livres de choucroute
2 onces de saindoux
2 oignons
1 gousse d'ail
1 c. à table de paprika
2 oeufs
poivre et sel
crème

Mélanger le porc finement haché avec le riz cuit à moitié; ajouter le lard fumé coupé en petits dés, les oignons émincés, un peu d'ail, du sel, du poivre et les deux oeufs battus. Avec cette préparation, farcir des feuilles de chou que l'on enroule ensuite en serrant bien.

Graisser le fond d'une cocotte en fonte émaillée; y mettre la moitié de la choucroute lavée, recouvrir avec les feuilles de chou farci puis avec le restant de la choucroute. Mouiller d'un

peu d'eau ou de bouillon, couvrir et laisser mijoter deux heures.

Faire dorer les oignons émincés, hors du feu ajouter le paprika, saupoudrer d'un peu de farine et mouiller légèrement d'eau. Verser sur la choucroute dont on aura retiré les feuilles farcies. Faire revenir au point d'ébullition.

Pour servir, remettre les feuilles de chou farcies sur le tout en arroser avec la crème sure.

Pommes de terre au paprika

2 lb de pommes de terre
2 onces de saindoux
3 oignons
1 c. à table de paprika
6½ onces de saucisses
2 onces de bacon

Faire dorer les oignons émincés dans le saindoux avec le bacon; retirer du feu. Ajouter le Paprika, bien mélanger puis incorporer les pommes de terre coupées en tranches. Remettre au feu en remuant constamment; mouiller d'un peu d'eau (pas trop) et faire cuire jusqu'à ce que les légumes soient presque cuits. Ajouter les pommes de terre et poursuivre la cuisson une dizaine de minutes.

On peut servir ce plat avec quelques tranches de tomates.

Surveillez l'alimentation de vos écoliers

L'Office d'Information et de Publicité du Québec publiait récemment une "note d'intérêt public" consacrée à l'alimentation des écoliers. Nous la reproduisons ici en l'accompagnant de quelques recettes susceptibles de plaire aux enfants.

* * *

Quels sont les principes de base qui assurent une alimentation saine pour chaque enfant. On sait qu'il ne suffit pas que les enfants mangent ce qu'il leur plait; ils doivent recevoir chaque jour des éléments nutritifs essentiels à leur croissance. Il y a un guide que les mères doivent suivre pour s'assurer qu'ils reçoivent toutes les matières nutritives nécessaires afin d'être en bonne santé : c'est le Guide alimentaire canadien approuvé par le Conseil canadien de la nutrition. Il est facile à suivre et se résume ainsi :

Lait : Enfants (jusqu'à 11 ans environ), 2½ tasses (20 onces liquides). Adolescents, 4 tasses (32 onces liquides).

Fruits : Deux portions de fruits ou de jus de fruits y compris une source satisfaisante de vitamine C (acide ascorbique), par exemple, oranges, tomates, jus de pommes vitaminé.

Légumes : Une portion de pommes de terre. Deux portions d'autres légumes, de préférence jaunes ou verts et souvent crus.

Pain et céréales : Pain (avec du beurre ou de la margarine fortifiée). Une portion d'une céréale à grain entier.

Viande et poisson : Une portion de viande, de poisson ou de volaille. Du foie de temps à autre. Les oeufs, le fromage, les fèves ou les pois secs peuvent remplacer la viande.

En plus, des oeufs et du fromage au moins trois fois par semaine chacun.

Vitamine D : 400 unités internationales, durant la croissance.

Ces aliments du Guide alimentaire doivent être distribués dans les trois repas de la journé des écoliers.

Le déjeuner demeure toujours d'une grande importance pour quatre raisons : parce que les enfants sont à jeun depuis 8 à 12 heures ils doivent refaire leurs réserves qui sont à leur plus bas niveau); parce qu'il leur serait presque impossible de consommer tous les aliments recommandés dans le Guide

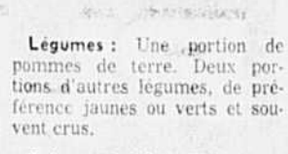

alimentaire canadien s'ils prennent seulement deux gros repas et des casse-croûtes dans la journée; parce qu'ils manqueront d'attention et leur rendement scolaire en sera diminué; enfin, parce qu'ils manqueront d'entrain, d'énergie et d'endurance.

Pour les écoliers, un bon déjeuner doit comprendre un fruit agrume, une céréale à grain entier, du pain, du beurre ou margarine fortifiée et du lait. Selon l'appétit et les besoins caloriques de l'enfant, on peut ajouter un aliment protéique (oeuf, fromage, beurre d'arachide), de la confiture, marmelade, etc.

Le lunch doit se composer d'un aliment protéique (viande, poisson, volaille, fèves, oeufs, fromage ou beurre d'arachide) d'un légume, d'un fruit, de pain et de lait. Si l'enfant reçoit un repas chaud à l'école, ceci devra être complété adéquatement par le contenu de la boite à lunch.

Voici quelques exemples de repas qui peuvent être apportés à l'école par l'enfant :

Lundi : Sandwich à la viande, carotte crue, banane et gâteau, lait.

Mardi : Ragoût de viande et légumes (thermos), pain brun, pomme et biscuits, lait.

Mercredi : Sandwich au fromage et laitue, soupe aux légumes (thermos), carrés aux dattes, lait.

Jeudi : Sandwich aux oeufs, salade de chou cru, orange et galettes, lait.

Vendredi : Salade de thon, bâtonnets de céleri, pain enrichi, pouding au riz et aux raisins, lait.

La vitamine D est la seule vitamine que l'enfant ne peut obtenir en quantités suffisantes dans son alimentation. La vita-

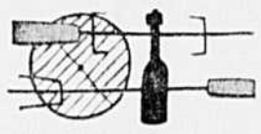

mine est extraite du foie du poisson et peut être préparée chimiquement. Elle peut être absorbée en goutte ou à la cuiller, selon la sorte de liquide, ou en comprimés ou capsules. Comme l'enfant a besoin de vitamines D, hiver comme été, on devrait prendre l'habitude de lui en donner chaque jour 400 unités internationales, et ceci durant toute l'année.

Le repas du soir étant généralement pris à la maison, la maman devrait le préparer de façon qu'il puisse inclure les aliments du Guide alimentaire qui n'ont pas été mangés au cours de la journée. On peut obtenir gratuitement ce Guide à l'unité sanitaire du comté où l'on pourra aussi trouver des brochures, également gratuites, comme "Les repas au travail" (Edition 1966) et "Mangeons bien suivant le Guide alimentaire canadien".

* * *

Biscuits au citron

4 t. de farine
2 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de cannelle
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de soda à pâte
1 t. de beurre
2 t. de cassonade
2 oeufs
2 à 3 citrons
½ t. de noisettes hachées
½ t. de noix hachées

Mélanger la farine, la poudre à pâte, le soda à pâte, le sel et la cannelle. Mettre le beurre en crème et incorporer le sucre puis les oeufs un à un en battant bien après chaque addition. Ajouter les ingrédients secs aux ingrédients en crème, en alternant avec le jus extrait des citrons (⅓ de tasse) puis incorporer le zeste des citrons râpés, les dattes et les noisettes hachées.

Partager la pâte en deux; rouler chaque morceau dans un papier ciré pour obtenir un rouleau de 13 pouces de long. Laisser plusieurs heures ou toute une nuit au réfrigérateur.

Découper en rondelles d'un demi-pouce d'épaisseur à l'aide d'un couteau bien aiguisé. Cuire sur une plaque à biscuits légèrement beurrée, pendant une dizaine de minutes dans un four préchauffé à 375 degrés. Détacher de la plaque et faire refroidir sur une grille.

Sandwich à l'orange

8 onces de fromage en crème
La moitié d'une orange
½ t. de raisins hachés
¼ t. de noix hachées

Couper la moitié de l'orange en morceaux et les mettre dans la jarre d'un malaxeur. Mettre l'orange en purée; lui ajouter le fromage en crème amolli puis les raisons et les noix hachées. Tartiner cette préparation sur des tranches de pain, blanc ou brun, (de 4 à 6 sandwiches).

Contre la hausse du pain

PHOENIX, (AP) Le boycottage systématique organisé par les ménagères de Phoenix en Arizona pour tenter de faire baisser le prix du pain va-t-il s'émietter ? Pourtant, plusieurs magasins annoncent "quatre pains pour $1.00", alors qu'il y a deux semaines chacun se vendait 35 ou 45 cents.

Deux groupes se sont formés : Le premier, comptant environ deux mille membres sous le nom "Housewifes Organization for Better Living" a abandonné les fourneaux pour se ravitailler dans les boulangeries indépendantes et non dans les magasins à chaine.

Le second groupe, plus important, appelé "Housewives Voice for Lower Prices", continue la lutte à la hausse du prix du pain.

Sandwich au poulet

1 t. de poulet cuit
2 radis
3 olives noires
¼ t. de piment vert
Mayonnaise
Sel et poivre
6 tranches de pain

Mélanger tous les ingrédients et tartiner cette préparation sur 6 tranches de pain légèrement beurrées.

Sandwich au beurre d'arachides

¾ t. de beurre d'arachides
½ t. de raisins secs hachés
½ t. de jus d'orange
Beurre
6 tranches de pain

Mettre le beurre d'arachides en crème et lui ajouter les raisins et le jus d'orange. Tartiner sur du pain légèrement beurré.

Cours d'art culinaire
1966-67
du professeur de la TV, M. HENRI BERNARD
POUR PROSPECTUS ET INSCRIPTION
S'ADRESSER DES MAINTENANT A
L'INSTITUT D'ART CULINAIRE
"Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées"
1253, McGILL COLLEGE 861-9697

PFAFF
TOUTES MACHINES A COUDRE
MEUBLES ET CHAISES SONT EN VENTE
POUR L'OUVERTURE DES CLASSES
PLAZA ST-HUBERT
Modèle automatique de luxe avec ou sans bras libre, fait des centaines de patrons. Modèle automatique moteur encastré avec "zigzag cousu" Modèle automatique, modèle économique, et plusieurs autres modèles en vente.
Réduction
Rég. $379.00 – SPECIAL
$259.00
MACHINE ENTIEREMENT AUTOMATIQUE DE LUXE
Aucun disque nécessaire, il vous suffit de placer l'aiguille pour exécuter le motif désiré et combien il est facile de confectionner des boutonnières sans même tourner le tissu.
Démonstration à domicile
cours de couture
GRATUIT
Reprise de vos machines
REPRISES
(Machines semi et entièrement automatiques), ASTOR, BROTHER SEW CRAFT,
SINGER DE LUXE ENTIEREMENT AUTOMATIQUE — Modèle 500 J. Rég. $338.00 Spécial $209.00
SINGER AUTOMATIQUE — Modèle 328 K. Rég. : $214.95. Spécial $129.00
FLEETWOOD, COSITA, CALANDA, etc. de $25.00 à $99.00
CADEAUX aux 100 premiers clients
La grande vogue est au tricot
Venez admirer la machine à tricoter la plus perfectionnée au monde.
LA PASSAP DUOMATIC
SANS POIDS
COURS DE TRICOT GRATUIT JUSQU'A CONNAISSANCE COMPLETE
Démonstration à domicile GRATUITE de nos machines à tricoter
DUOMATIC. Rég. $459.00 — Spécial $389.00
LA TOUTE NOUVELLE MACHINE "COMBIMATIC — Rég. $349.00 Spécial $295.00
LA PASSAP 12 — Rég. $339.00 Spécial $267.00
ainsi que le modèle portatif PASSAP AUTOMATIQUE — Rég. $189.00 Spécial $119.95
Rabais 30% à 50%
SUR ACCESSOIRES DE COUTURE
et sur la laine, dentelle, ciseaux, marqueur de jupes, patrons de couture — MOITIE PRIX
MANNEQUINS, LAINE et PATRONS de TRICOTS
LAINE MARY MAXIM, NOMOTTA, BERMAT, etc.
CENTRE DE COUTURE PFAFF
6972, rue ST-HUBERT COURS GRATUIT 274-4419

La vie mondaine

photo LA PRESSE

A l'heure du cocktail

Les dames auxiliaires de l'hôpital Marie-Enfant étaient les hôtes hier, en fin d'après-midi, de la Maison Dupuis lors d'une réception qui se déroulait dans les salons de l'administration. Sur la photo prise à cette occasion, dans l'ordre habituel ; Mme Michèle Bussières, coordonnatrice de la mode chez Dupuis, Mme Sarala Sharma de la boutique indienne Sona ; Mme Pierre Delagrave, vice-présidente des dames auxiliaires et Mme Guy Vandelac, présidente. Une soirée de gala a été organisée au bénéfice de l'hôpital Marie-Enfant et aura lieu demain.

Tini Vorster, compagne idéale et femme modèle pour un homme d'État

JOHANNESBURG. (PA) — L'épouse du nouveau premier ministre sud-africain, Balthazar Vorster, est une femme aux goûts simples qui aime aller droit au but.

La blonde Tini Vorster transforme sa maison en véritable bureau en temps de campagne électorale. Partisane des plus active, elle aide son mari en faisant mille choses, depuis les lettres dactylographiées jusqu'aux visites de porte en porte.

A la maison elle remplit consciencieusement son rôle d'épouse et de mère de trois enfants.

Elle choisit et place à portée de la main les costumes de son mari, car ce dernier se préoccupe si peu de la question vestimentaire qu'on l'a déjà vu portant des chaussures différentes. Mme Vorster a plusieurs activités en dehors de la maison, mais elle ne sort pas avant de s'assurer que son mari et ses enfants ne manquent de rien.

La famille et les amis du nouveau premier ministre l'appellent John. Sa soeur, Mona Vorster, déclarait mardi dernier, veille de l'élection : "Si John est élu, il le devra à Tini."

Le précédent chef d'État assassiné, Hendrik Verwoerd, disait souvent que sa femme, Betsy, était pour lui une source de réconfort et d'énergie.

M. Vorster éprouve le même sentiment auprès de son épouse, Tini.

Née Martini Malan, Mme Vorster avait fait la connaissance de son futur époux alors que tous deux fréquentaient l'Université Stellenbosch, dans les années 1930. M. Vorster était inscrit à la faculté de droit, et Tini préparait son baccalauréat, se spécialisant en sciences sociales. Hendrik et Betsy Verwoerd s'étaient connus à cette même université.

Le couple Vorster commença la vie conjugale en 1941, à Port Elizabeth, où le jeune avocat ouvrit une étude légale.

Neuf mois plus tard, il était emprisonné sous le gouvernement de Jan Christian Smuts, pour avoir manifesté ouvertement une sympathie pro-allemande à une époque où l'Afrique du Sud combattait avec les Alliés durant la Seconde Guerre mondiale.

Leur revenu étant épuisé, Mme Vorster entra dans le ministère du Bien-être pour effectuer des enquêtes sur les jeunes délinquants. Lorsque M. Vorster fut libéré, 17 mois plus tard, le couple se rendit à Brakpan, à 23 milles à l'est de Johannesburg.

Comme son mari, Tini Vorster parle couramment l'afrikaans et l'anglais, les deux langues officielles du pays. Elle travailla à ses côtés au cours des campagnes électorales.

Mme Vorster continue à l'intéresser au travail social et son plus cher désir est de poursuivre des recherches concernant les problèmes des femmes alcooliques et leur réhabilitation.

Excellente cuisinière, elle aime à confectionner des petits plats selon les recettes gastronomiques compliquées, mais elle n'a pas de chance, car son mari préfère un simple bifteck grillé.

Elle partage les goûts de son mari pour le sport, et c'est une joueuse de tennis.

Les enfants

Leur fille Elsa, 21 ans, l'aînée des enfants, a obtenu son baccalauréat ès arts l'an dernier, et elle prépare son diplôme de bibliothécaire. Elsa est fiancée à un agriculteur.

Les deux autres enfants, Sone Willem, 16 ans, et Pieter, 14 ans, suivent des cours à l'école secondaire afrikaans de Prétoria.

M. et Mme Michael Dupont-Johnson (Gisèle Samson).

Mariage

Samson - Dupont - Johnson

En l'église Saint-Léon de Westmount dont le sanctuaire était décoré de glaïeuls blancs, le R. P. Joseph Johnson, s.j., a béni récemment le mariage de Mlle Gisèle Samson, fille de M. et Mme René Samson, de Westmount, avec M. Michael Dupont-Johnson, fils de M. et Mme George-E. Johnson, de Montréal. M. René Samson était le témoin de sa fille et M. Peter Martin, celui du marié. MM. Donald Wheeler, Billy Corven, Peter Johnson, George Johnson, fils, plaçaient les invités.

Au bras de son père, la mariée portait une robe à manches longues de style empire et de ligne A, en poult de laine avec incrustation de guipure d'Alençon. Le double panneau au corsage et à la jupe, donnait l'effet d'un manteau se prolongeant en longue traîne. De multiples voiles courts étaient posés sur son voile de tulle illusion qui suivait le mouvement de la traîne. Son bouquet en forme de cascade était composé d'orchidées blanches et de stéphanotis.

La dame d'honneur, Mme Donald Wheeler, soeur du marié, et les demoiselles d'honneur Mme David Dawes et Mlles Annick Saint-Germain, Louise Samson, soeur de la mariée, portaient des robes de faille "grand seigneur" vert émeraude, de même style que la robe de la mariée rehaussées de lisières de guipure blanche aux manches et à l'ourlet. Elles tenaient des bouquets semi-cascades de gardénias et de petits oeillets blancs et de stéphanotis. Des fleurs blanches étaient fixées dans leurs cheveux.

La bouquetière, Mlle Susan Wheeler, nièce du marié, portait une robe longue en broderie suisse blanche de style empire, garnie de ruban de velours vert et tenait un minuscule panier de marguerites blanches et de petites roses jaunes.

Mme René Samson, mère de la mariée, avait choisi une robe en broché de soie vert écume de mer, et un petit chapeau de pétales harmonisé. Un bouquet de stéphanotis était fixé à son sac à main.

Mme George-E. Johnson, mère du marié, portait une robe semi-ajustée en chiffon vert-émeraude et un petit chapeau harmonisé. Une orchidée symbédium était piquée sur son sac à main.

Après une réception au club "Engineer's" le nouveau couple partit pour un voyage à destination des Bermudes. Pour voyager, Mme Johnson portait un ensemble de lainage quadrillé vert et noir, un petit chapeau vert et des accessoires en reptile noir.

Aux Matinées Musicales

Les Matinées musicales organisent chaque année un concours entre les jeunes artistes qui se sont faits valoir aux concerts du dimanche après-midi pendant la saison en cours. La direction des Matinées musicales veut se tenir à l'avant-garde et pour ce faire, prévoit pour la saison 1966-67, une deuxième catégorie d'instrumentistes âgés de 16 à 21 ans qui auront là une occasion inespérée de former des ensembles de musique de Chambre tels que duo, trio, quatuor, etc. Le groupe qui s'avérera le meilleur, méritera une bourse. La direction des Matinées musicales donne donc rendez-vous à ses jeunes amis, dimanche le 25 septembre, alors que reprendront les activités sur une note des plus prometteuse. Pour renseignements, on peut communiquer avec le Secrétariat des Matinées musicales, 156, rue Tourangeau, à Pont-Viau. Tél. 669-6712 ou 667-1926.

sur votre bloc notes

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par la Chorale féminine St-Victor aura lieu le samedi 1er octobre prochain, à 8 h. au sous-sol de l'église St-Victor, située au 2515 rue Hector. Pour tes renseignements, composer CL. 5-1618.

Parmi les finalistes pour le titre de Miss Laval

Murielle Vézina, chanteuse ; Nicole Cloutier, comédienne ; Nadine Felt, chanteuse d'opérette ; Diane Ouellette, organiste et Aline Ménard, modèliste sont parmi les dix finalistes pour le concours de Miss Laval. Une grande soirée aura lieu samedi 24 septembre au cours de laquelle la reine de beauté sera couronnée par Miss Laval 1ère.

Vous vous rappelez, au printemps dernier, le défilé de mode chez Eaton ? Sensationnel, inédit, enlevant, qui a rallié les suffrages de la presse.

C'ÉTAIT UN TRIOMPHE . . . NOUS RECIDIVONS !

NOUS FERONS SALLE COMBLE ! EN SEREZ-VOUS ?

PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS MAINTENANT POUR

"JAZZ PIZAZZ ET HAUTE COULEUR

Le grand, l'extravagant défilé de mode musical de la saison avec JOHN WARDEN, en personne, mettant en vedette les fibres Du Pont et des modèles signés Algo, Montroy, Juniorite !

Jeudi, vendredi et samedi de cette semaine

une présentation de la boutique Jeune Montréalaise et de la Boutique des Jeunes gens, chez Eaton

• Commentaires bilingues • Orchestre dirigé par DEAN MORGAN

Les jeudi et vendredi 22 et 23 septembre à 6 h. 30 du soir

Le samedi 24 septembre à 3 h. 30 de l'après-midi

Billets réservés 3.00, y compris une légère collation

DEFILE SPECIAL AU PETIT DEJEUNER

le samedi 24 septembre à 8 h. 30 du matin

Billets reservés 2.00, y compris le petit déjeuner

Composez 842-9331, postes 611, 612

Nous regrettons de ne pouvoir garder les billets réservés par téléphone plus de 24 heures avant chaque présentation

17/749-1D — Rég. $225.00
PRIX C.M. $112.50

17/748-1D — Rég. $360.00
PRIX C.M. $180.00

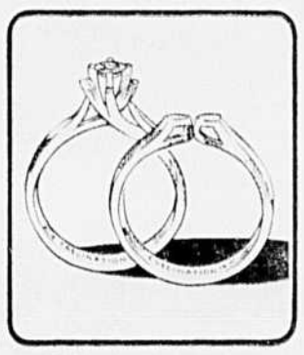

17/764-1D — Rég. $475.00
PRIX C.M. $237.50

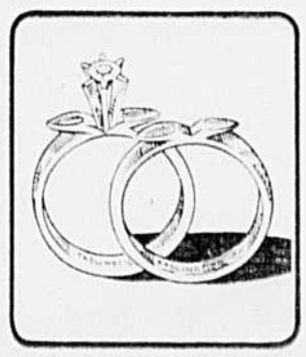

17/747-1D — Rég. $525.00
PRIX C.M. $262.50

"Fascination" la bague de distinction

17/756-1D — Rég. $450.00
PRIX C.M. $225.00

Aimeriez-vous choisir votre bague parmi plus de 100 modèles de montures, en or jaune ou blanc, ciselés par les meilleurs orfèvres?

Aimeriez-vous sélectionner votre diamant en toute confiance, parmi le plus bel assortiment d'éclatantes pierres de catégorie A-1 garanties "pleine valeur"? Alors venez visiter notre élégant comptoir "Fascination" et faire le choix du vôtre dans la quiétude de nos salons particuliers.

Le choix qu'on aime se trouve chez C.M.

Le magasin d'escompte de distinction

17/779-1D — Rég. $900.00
PRIX C.M. $450.00

LES IMPORTATIONS C.M.
8225, boul. St-Laurent — tél. 389-4081
5975, boul. Monk — tél. 769-8815
ouvert jusqu'à 9.30 p.m. le jeudi et le vendredi

GRAND STATIONNEMENT GRATUIT

17/780-1D — Rég. $175.00
PRIX C.M. $ 87.50

17/782-1D — Rég. $450.00
PRIX C.M. $225.00

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Quand Montréal aura-t-il sa piste cycliste permanente ?

Nous recevons de M. Guy Bolis, originaire de Paris, fervent de cyclisme et auteur de plusieurs articles publiés en France sur ce sport, l'intéressant texte suivant :

Les championnats du monde cycliste ont eu lieu au début du mois à Francfort, en Allemagne, sur une belle piste de ciment toute neuve. Pour quand une piste permanente à Montréal ? Il est indéniable que le cyclisme sur piste est très populaire ici puisque Montréal est la seule ville au monde avec Berlin où l'on peut assister à deux Six Jours par an, les grandes villes comme Madrid, Bruxelles, Zurich, Amsterdam, Milan, Dortmund, Gand, Munster, Cologne, Brême, Essen, Anvers et Francfort devant se contenter d'une seule édition de ce grand spectacle sportif. Voilà de quoi donner à réfléchir à nos édiles et autres hommes d'affaires à qui la construction d'un vélodrome pourrait rapporter prestige et profits.

Dans la lutte pour la conquête du maillot arc-en-ciel qui récompense les vainqueurs dans diverses disciplines cyclistes, on a vu s'illustrer à Francfort, des coureurs dont les noms sont connus du public montréalais, grâce aux fameux Six Jours. Ainsi Leandro Faggin, vainqueur des deux derniers Six Jours au Centre Paul-Sauvé en compagnie de Freddie Eugen, a peut-être réussi l'exploit le plus remarquable de ces championnats. Après s'être débarrassé non sans mal de l'Allemand Kemper en demi-finale du championnat de poursuite, Faggin retrouvait en finale le Belge Ferdinand Bracke qui sortait du Tour de France. Alors que la victoire du Belge ne faisait aucun doute puisque Faggin accusait 165 pieds de retard à 1½ tour de la fin, on vit le sympathique Italien se lancer dans un sprint fulgurant qui lui permit, non seulement de combler son retard mais d'arracher la victoire à Bracke de 35 100 de seconde. Kemper que nous verrons pour la première fois à Montréal cette année, battait Freddie Eugen pour la 3e place de ce championnat du monde de poursuite.

Le championnat du monde de vitesse vit la victoire, pour la 2e année consécutive, d'un Italien Guiseppe Beghetto dont la rapidité semble décidément très supérieure à l'étique professionnelle. On se souvient de la déconvenue qu'il infligea aux organisateurs des Six Jours l'année dernière en ne respectant pas son contrat d'engagement, ce qui nous permit de découvrir Norbert Seews remplaçant Beghetto au pied levé.

L'Australien Ron Baensch, bien connu du public montréalais, venait prendre une inattendue 2e place dans cette rencontre des meilleurs sprinters mondiaux.

Le Belge Romain de Loof, un autre "écureuil" de nos connaissances, conquit le maillot arc-en-ciel du championnat derrière grosse moto. Une spécialité hélas inconnue ici, à cause de l'exiguité des pistes nord-américaines. Ces courses extrêmement spectaculaires inspirèrent des pages passionnantes à l'écrivain Ernest Hemingway, qui s'y connaissait en spectacles à sensations.

Nous terminerons cette revue des championnats du monde cycliste 1966 en mentionnant la grande victoire de Rudy Altig dans le championnat des routiers sur le fameux circuit automobile de Nurburing. Altig que l'on vit dans le premier Six Jours d'après-guerre à Montréal, devança sur la ligne d'arrivée les prestigieux champions français Jacques Anquetil et Raymond Poulidor après une course apprenti disputée et suivie avec passion par l'Europe entière, le nez collé aux écrans de télévision.

M. Bolis est également l'auteur du palmarès de Peter Post que nous avons publié dans notre édition de samedi.

Plante sera quand même actif...

Un cinquième Montréalais aurait pu être du groupe qui est parti hier matin pour le camp d'entraînement des Rangers à Kingston. Jacques Plante avait en effet reçu la lettre réglementaire du club new-yorkais, l'avisant de l'ouverture de la période d'entraînement et le priant de se rapporter.

Mais le vétéran gardien de buts n'a pas la moindre intention de revenir dans le hockey actif ce qu'il a du reste laissé savoir au gérant général Emile Francis, des Rangers, et plus récemment à Terry Reardon, du Baltimore, le club ferme de l'équipe new-yorkaise dans la Ligue Américaine.

Plante n'en sera pas pour cela moins actif dans le domaine sportif cet automne et cet hiver car, comme employé de la brasserie Molson, il s'occupera de cliniques de hockey et de ski. Les premières auront lieu sur semaine à partir du 1er novembre jusqu'à la fin de janvier. Toutes les phases du hockey seront expliquées par le vétéran joueur qui aura à sa disposition un film en couleurs des dernières séries éliminatoires pour la coupe Stanley.

Dans le domaine du ski, Plante participera à des forums au cours desquels une causerie sera donnée aussi bien que des explications concernant la pratique de ce sport et les mesures de prudence à prendre pour éviter les accidents.

Dès qu'il y aura suffisamment de neige, des leçons pratiques seront données sur quatre pentes à Montréal. Puis au cours de l'hiver, l'ancien joueur du Canadien et des Rangers visitera les divers centres de ski en compagnie de son épouse Jacqueline et de ses fils Michel, 15 ans et Richard, 11 ans. Des professeurs de ski seront avec lui pour donner des leçons en sécurité sur la pratique du ski.

Plante nous signale en passant que le Jacques Plante sur la liste des As de Québec est un jeune gardien de buts de 15 ans de la région de la vieille capitale. "Plusieurs ont cru qu'il s'agissait de moi mais il n'en était rien", a-t-il dit.

L'importance du sport pour la jeunesse a fait le sujet d'un passage du dernier discours de M. Zotique Lespérance, vice-président de la brasserie Molson, en sa qualité de président de la Chambre de commerce du district de Montréal.

M. Lespérance, qui a été chroniqueur et commentateur sportif à La Patrie et au poste CKAC pendant plusieurs années avant de passer au service de la brasserie Molson, a toujours été un ardent partisan de la participation de notre jeunesse à l'activité sportive.

"J'aimerais exprimer une opinion bien personnelle relativement aux réformes en matière d'éducation", a-t-il dit lors de son récent discours. "C'est que j'espère ardemment que les éducateurs sauront réserver une place convenable à l'athlétisme. Je sais par expérience que la participation des jeunes à tout sport de compétition complète leur formation et forme leur jugement. Au jeu, ils apprennent à perdre honorablement, à gagner humblement et à se débrouiller. Ce leur sera certainement utile plus tard, aux périodes difficiles de leur vie."

Parlant des jeunes, il a encore dit : "Notre jeunesse bien vivante comme celle de partout, aspire à un enseignement solide afin de participer plus efficacement à l'essor économique de notre province. Nous devons lui faire confiance et reconnaître l'esprit de réalisme qu'elle manifeste en cette période de transition. Notre jeunesse est notre bien le plus précieux, elle sera le Québec de demain.

"La patince, la persévérance, la stabilité, la discipline, l'obéissance, la modération, la modestie, le respect de l'autorité et des institutions, faisaient et font encore partie des valeurs fondamentales auxquelles se réfère notre génération. Je crois nécessaire de les plaider face aux jeunes. Le dialogue auquel il ne faut jamais renoncer ne peut avoir que des effets bénéfiques sur nos deux partis, jeunes et moins jeunes".

Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Départ des Montréalais pour le camp des Rangers

Bernard Geoffrion et trois autres athlètes montréalais ont quitté la métropole avec les membres de leur famille pour se joindre aux Rangers de New York, à Kingston, Ont. Geoffrion, qui se rapportait à un autre club que le Canadien pour la première fois dans sa carrière de joueur paraissait nerveux, quand l'heure du départ a sonné. De gauche à droite, M. Gabriel Gilbert, le père de Rodrigue Gilbert, Mme Don Marshall, son mari, Donnie, fils, Geoffrion, son épouse Marlene, Ginette Goyette et son mari Philippe. Les épouses ont accompagné leurs maris à Kingston.

Bernard Geoffrion nerveux à son départ pour Kingston

par Jacques Barrette

"La recrue est nerveuse", s'est écrié Phil Goyette en regardant Bernard Geoffrion en train de faire les cent pas devant la résidence de Don Marshall, à Lachine, en attendant, hier matin, Rodrigue Gilbert, qui se faisait attendre. Geoffrion, on le sait, entreprendra sa première saison avec les Rangers de New York.

Les quatre joueurs des Rangers de New York s'étaient donné rendez-vous chez Marshall avant de quitter la métropole ensemble, à destination de Kingston, Ontario, où a lieu le camp d'entraînement de l'équipe new-yorkaise. Ils devaient effectuer le voyage dans deux automobiles et étaient accompagnés de leur épouse, à l'exception du célibataire Gilbert. Dans une auto, l'on retrouvait Marlene et Bernard Geoffrion et Ginette et Phil Goyette. Dans l'autre, Betty et Donnie Marshall et leur fils Donnie, junior, accompagnés de Gilbert.

A en juger par l'enthousiasme des quatre joueurs d'Emile Francis, les Rangers formeront une puissante équipe cette saison. Le quatuor est convaincu que leur équipe atteindra les séries éliminatoires de la coupe Stanley, en avril prochain.

"Il est vrai que les Rangers ont fini au dernier rang de la ligue Nationale, de prétendre Geoffrion, mais ils ont perdu 12 parties par la marge d'un seul but, y compris plusieurs dans les cinq dernières minutes de jeu. Avec un peu plus de vigueur au jeu et de chance, ils auraient pu devancer Détroit ou Toronto au classement final de la ligue Nationale, la saison dernière."

Phil Goyette, lui, croit que son équipe devra se corriger de quelques lacunes défensives afin de participer aux détails. "Les Rangers ont toujours compté des buts avec une facilité relative, mais ils en ont accordés avec autant d'aise. Trop souvent, ils en ont alloués plus qu'ils n'en ont comptés. Pour atteindre les éliminatoires, un club doit pratiquer une défensive très serrée, ce que nous n'avons pas fait par le passé", a expliqué Goyette.

Marshall, pour sa part, est d'avis que le jeu plus robuste que les Rangers joueront probablement avec les nouveaux venus, Orland Kurtenbach et Al McNeil, et les Reggie Fleming, Jim Neilsen et Vic Hadfield aidera les petits hommes comme Goyette et lui. "Nous pourrons dorénavant riposter et non plus nous faire manger la laine sur le dos", a-t-il dit, le sourire aux lèvres.

Le but de Geoffrion : jouer

Bernard Geoffrion, qui a passé les deux dernières saisons à la barre des As de Québec de la ligue Américaine, désire ardemment reprendre sa forme d'antan, comme joueur. "Je m'en vais jouer pour les Rangers. Si je m'aperçois que je n'en suis plus capable, je réajusterai mes projets. Toutefois, loin de moi les idées défaitistes ! Pesant 181 livres, je me sens en parfaite condition physique. J'ai suivi un entraînement rigoureux durant l'été pour parvenir à cette bonne condition et j'en suis fier", de déclarer Geoffrion en réponse à ceux qui croient qu'il s'en va à New York avec la ferme intention de succéder à Emile Francis comme instructeur de l'équipe. Ce dernier est l'instructeur et le directeur gérant de l'équipe. L'on a cru dans certains milieux que Geoffrion allait devenir instructeur des Rangers et que Francis conserverait son poste de directeur-gérant. Pour le moment, il n'en est pas question.

A propos, il y aura huit anciens joueurs du Canadien dans l'uniforme des Rangers, cette année, soit Geoffrion, Goyette, Marshall, Reggie Fleming, Billy Hicke, Al McNeil, Cesare Maniago et Red Berenson. Earl Ingarfield a déjà appartenu au Canadien, mais n'a jamais joué pour cette équipe.

Le cas de Rodrigue Gilbert

Rodrigue Gilbert, qui a subi une délicate intervention chirurgicale au dos, en janvier dernier, a hâte lui aussi de se remettre au boulot. Au cours des dernières semaines, il a recommencé à patiner modérément afin de mettre à l'épreuve le dos qui lui a causé tant d'ennuis depuis la blessure grave qu'il avait subie, il y a plusieurs années, alors qu'il jouait avec le Guelph, de la ligue Junior A de l'Ontario. Cet accident qui avait endommagé sa colonne vertébrale avait failli mettre fin à sa carrière de hockeyeur.

Tout récemment, Gilbert s'est exercé avec trop d'enthousiasme et il a été malade. Toutefois, il n'a pas ressenti de douleurs au dos. Le surcroît de travail lui a simplement dérangé l'estomac. Ce fut néanmoins un bon avertissement. Il en a pris note et a modifié ses méthodes d'entraînement.

A la veille de la période d'entraînement, Rodrigue espère qu'il pourra aider la cause des Rangers comme il l'a fait par le passé. Mais il a déploré l'absence de son coéquipier et bon ami, Jean Ratelle, qui, lui, ne pourra renouer avec la compétition avant la mi-saison. Jean a subi la même intervention chirurgicale au dos que Rodrigue, mais quelques mois plus tard. Ce sera une lourde perte pour les Rangers.

En ce qui a trait aux familles des trois joueurs mariés, Geoffrion et Goyette feront venir la leur lorsqu'ils auront trouvé, à New York, un logis convenable, tandis que Betty Marshall et ses quatre enfants demeureront à Montréal. Le papa Donnie viendra les voir à la moindre occasion et Mme Marshall rendra occasionnellement visite à son époux, à New York.

Avant que les quatre joueurs des Rangers ne quittent la métropole, Marshall a eu le mot de la fin en nous disant : "J'espère que nous nous retrouverons tous ici, le printemps prochain, avec, en plus, la coupe Stanley devant nous!"

Une image qui pourrait les inspirer

Avant de quitter Montréal pour le camp des Rangers de New York, à Kingston, Ont., deux anciens du Canadien, DONNIE MARSHALL et PHIL GOYETTE, jettent un dernier regard sur une peinture qui leur rappelle une époque glorieuse et les inspirera peut-être pour la prochaine saison.

Johnson claque 2 circuits et Los Angeles gagne 6-1

Pour la deuxième fois en moins d'une semaine, le voltigeur Lou Johnson a claqué deux circuits dans la même joute et les Dodgers de Los Angeles ont vaincu les Phillies de Philadelphie au compte de 6 à 1.

Ainsi, les Dodgers ont conservé leur priorité d'une partie et demie au sommet du classement de la ligue Nationale, devant les Pirates de Pittsburgh, vainqueurs des Giants de San Francisco.

Johnson a fait compter trois points à l'aide de ses 15e et 16e circuits de la saison et d'un simple. Jim Lefebvre a également obtenu un circuit, son 24e de l'année.

Don Drysdale, qui fait tout en son possible afin de reprendre son aplomb et d'aider les Dodgers dans la course au championnat, n'a alloué que cinq coups sûrs et il a mérité sa 11e victoire contre 16 revers.

Auparavant, les Pirates de Pittsburgh avaient fait subir un sort identique aux Giants de San Francisco, l'emportant par 6 à 1, en 11 manches.

Roberto Clemente a claqué un circuit au début de la 10e manche afin de donner l'avance aux Pirates et après que les Pirates eurent rempli les buts, Bob Bailey a scellé l'issue du match en faveur des Pirates avec un circuit de quatre points.

Dans la seule autre joute au calendrier de la ligue Nationale, hier, les Mets de New York n'ont frappé que trois coups sûrs, mais ils ont blanchi les Astros de Houston au compte de 1-0 en 10 manches.

Baltimore bat la Californie

Dans la ligue Américaine, le chiffre magique n'est plus que quatre pour les Orioles de Baltimore qui ont vaincu les Angels de la Californie au compte de 11 à 9.

A la suite de cette victoire, toute combinaison de quatre victoires des Orioles ou quatre défaites des Tigers de Détroit couronnera Baltimore champion de la ligue Américaine.

Hier, Frank Robinson a à nouveau fait retentir son bâton, lorsqu'il a claqué un double et son 46e circuit de la saison pour cinq points.

Les Orioles ont brisé une égalité de 8 à 8 à la sixième manche lorsque Frank Robinson a obtenu un double bon pour deux points et que Brooks Robinson a frappé un ballon-sacrifice pour un autre point.

Frank Robinson a ainsi égalé le record d'équipe des Orioles pour le nombre de circuits établi en 1961 par Jim Gentile et il a du même coup rejoint Tony Oliva, des Twins du Minnesota, au premier rang chez les frappeurs. Ils ont tous deux une moyenne au bâton de .311.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Baltimore (Phoebus 1-0) vs Kansas City (Hunter 8-10) 9 h.
Californie (Chance 10-6) vs Détroit (Wilson 18-10) 9 h.
Minnesota (Boswell 12-5) vs Cleveland (Siebert 16-7) 7 h. 30
Boston (Fischer 2-2) vs Washington (Richert 13-14) 8 h. 05
Chicago (Horlen 9-12) vs New York (Bahnsen 1-0) 8 h.

LIGUE NATIONALE

Cincinnati (O'Toole 5-6) vs Chicago (Jenkins 5-7) 2 h. 30
St. Louis (Washburn 11-7) vs Atlanta (Cloninger 13-10) 9 h. 05
New York (Fisher 9-14) vs Houston (Cuellar 11-9) 9 h. 30
Philadelphie (Short 1-10) vs Los Angeles (Koufax 24-8) 11 h.
Pittsburgh (Law 10-8) vs San Francisco (Sadecki 5-8) 11 h.

HIER

LIGUE AMERICAINE

Californie	004 112 100—	9	14 1
Baltimore	302 302 00x—11	13	1

M. Lopez, Burdette (3e), Coates (4e), Kelso (4e), Sanford (5e), Rojas (7e) et Rodgers; Barber, Watt (3e), J. Miller (4e), Drabowsky (6e) et Etcheberren. LG-Drabowsky (6-0). LP-Sanford (13-7). Cir. : F. Robinson 2 (46e), Cardenal (14e).

(Seule joute qui était à l'affiche)

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	000 000 100 05—6	10	1
San Francisco	000 000 001 00—1	4	4

(11 manches)

Veale, Mikkelsen (10e) et Gonder; May (10e), Bolin, Linzy (9e) et Barton. LG-Mikkelsen (9-7). LP-Linzy (7-11). Cir. : Clemente (26e), Bailey (12e).

New York	000 000 000 1—1	3	0
Houston	000 000 000 0—0	4	0

Shaw (11-13) et Goossen, Grote (9e); Zachary, Sembera (10e) et Bateman. LP-Zachary (2-4).

Philadelphie	010 000 000—1	5	1
Los Angeles	023 001 00x—6	8	0

Bunning, Buhl (7) et Dalrymple; Drysdale (11-16) et Roseboro. LP-Bunning (17-12). Cir. : Lefebvre (24e), Johnson 2 (15e et 16e).

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	92	58	.613	—
Détroit	83	67	.553	9½
Minnesota	83	68	.550	9½
Chicago	79	73	.520	14
Californie	74	76	.493	18
Cleveland	73	77	.492	18
Kansas City	70	81	.464	22½
Boston	69	86	.455	25½
Washington	67	86	.438	26½
New York	66	86	.434	27

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	88	61	.591	—
Pittsburgh	87	63	.580	1½
San Francisco	85	66	.563	4
Philadelphie	80	71	.530	9
St-Louis	79	72	.527	9½
Atlanta	79	71	.527	9½
Cincinnati	71	77	.480	16½
Houston	67	86	.438	23
New York	62	90	.408	27½
Chicago	54	96	.360	34½

Ottawa surclasse Edmonton, 49-21

EDMONTON, (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa ont prouvé une autre fois hier que leur réputation n'était pas surfaite lorsqu'ils ont infligé une défaite de 49-21 aux Eskimos d'Edmonton devant une foule de 18,341 spectateurs à Edmonton.

Les Riders se sont inscrits au tableau du pointage dès qu'ils ont mis la main sur le ballon. L'issue du match n'a jamais été mise en doute par la suite alors que le quart-arrière Russ Jackson a dirigé son offensive avec intelligence dans l'Est, tandis qu'Edmonton occupe le deuxième échelon, quatre points derrière Regina, dans l'Ouest.

Premier quart

1—Ottawa, touché (Watkins) 2:43
2—Ottawa, converti (Racine)
3—Ottawa, touché (Black) 12:10
4—Ottawa, converti (Racine)

Deuxième quart

5—Edmonton, simple (Kerbow) 1:31
6—Edmonton, touché (Hernandez) 2:32
7—Ottawa, touché (Stewart) 7:52
8—Ottawa, converti (Racine)
9—Ottawa, touché (Dillard) 14:38
10—Ottawa, converti (Racine)

Troisième quart

11—Edmonton, touché (Pressley) 3:31
12—Edmonton, converti (Coffey)
13—Ottawa, touché (Watkins) 7:58
14—Ottawa, converti (Racine)
15—Edmonton, touché (Walters) 12:44
16—Edmonton, converti (Coffey)

Quatrième quart

17—Ottawa, touché (Jackson) 8:29
18—Ottawa, converti (Racine)
19—Ottawa, touché (Roberts) 14:43
20—Ottawa, converti (Racine)

ALIGNEMENTS

OTTAWA : Demis : O'Billovich, Stewart, Degraw Scott, Poirier, Blum Gaines, Dillard, Gilbert, Conroy, Tucker, Cline, Black. Quart : Jackson. Centres : Lehmann, Selinger, Specht. Gardes : Walderzak, Perdix, Cain, Shirk, Shaw. Bloqueurs : Brown, Racine, Collins, Booth, Harrison. Ailiers : Thompson, Watkins, Roberts.

EDMONTON : Demis : Lefebvre, MacLeod, Wydareny, Turek, Walters, Bain, Wilson, Pressley, Shine, Poles, Schumm, Starks, Hernandez. Quarts : Kerbow, Redell. Centre : Capham. Gardes : Therrien, Cotter, Collins, Bitsko, Sigety. Bloqueurs : Roy, Brewer, Martin, Forwick, Husmann, Nelson. Ailiers : Thomson, Sims, Coffey.

Arbitres : Don Barker, Regina, Officiels : Don King, Edmonton, Ken Stein, Vancouver. Juges des lignes : Jim Piper, Winnipeg. Juge du jeu : Abe Kovnats, Winnipeg.

Ottawa et Spania sont vainqueurs

Les Greek Stars ont perdu leur joute par défaut, hier, lorsqu'ils ne se sont pas présentés à Ottawa, contre le St. Anthony, pour une joute de la ligue Nationale de soccer, première division.

Dans les autres joutes de fin de semaine, le Spania a défait le Kalena par 3-0, tandis que les Hongrois ont défait le Kickers par 2 à 1.

Dans les matches pour la coupe Labatt, Ligue Nationale, le Hakoah a défait le San Remo par 3-2 après deux périodes supplémentaires ; Azores et Ukraina ont annulé par 2-2 également après deux périodes supplémentaires, tandis que les Portuguais ont défait le St-Michel par 2 à 1. Le Superga a blanchi l'Ukraina 1 par 1-0.

Dans la ligue Métropolitaine, le St-Laurent a défait Garland par 1-0 ; St-Paul a blanchi Chomedey 5-0. En 2e division, St-Paul et Verdun ont annulé, 1-1, tandis que Châteauguay a défait le St-Laurent, 3-2.

Une partie de 300 ratée de justesse

Les parties parfaites n'ont pas été particulièrement nombreuses récemment, et s'il n'en tient qu'aux participants de Télé-Quilles, c'est une situation qui devrait changer bientôt. Lors de la deuxième émission de l'année, le duo Charpentier-Morissette est venu à un cheveu près de réussir le "300", laissant un compte de neuf au neuvième carreau seulement. Morissette qui ouvrait la marche abattit neuf quilles puis termina le dernier carreau avec un triple. Jean-Paul Charpentier se présenta en relève avec un seul abat à réussir pour toucher un boni de $1,500. Son dancer frappa la quille-clé légèrement trop à droite, au grand désespoir d'une foule en haleine.

Dans la première rencontre, Charpentier eut raison de Laurent Belleteuille avec un compte de 188 contre 156, tandis que Morissette prenait la mesure de Yvon Lavallée 204 contre 120. Le simple meilleur carreau produisit des comptes de 279 et 239. Le match se termina 671 contre 524.

VEUVE SEVERY
le gin joyeux
10 oz (No 168-A) : $2.10
25 oz (No 168-B) : $4.80
40 oz (No 168-C) : $7.30
Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severy, Hasselt.

CHARIOTS ÉLÉVATEURS À LOUER

A essence, au gaz propane, électriques. A pneus pleins coussins ou soufflés

TARIF A COURT OU LONG TERME
Capacité 2,000, 4,000 et 6,000 lb
Avec ou sans option d'acheter

Appelez frais virés
D. S. FRASER 631-4371
INTERNATIONAL EQUIPMENT CO. LTD.
6205, chemin Côte-de-Liesse, Montréal, P.Q.

TRADITION
Rye Whisky
Un goût qui chante...un prix qui enchante
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD

CAHIER No 5 / PAGES 61-76 LA PRESSE BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 20 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 218

Président de la 21e session de l'Assemblée générale de l'ONU

La Chine s'efforcerait d'empêcher le Nord-Vietnam de négocier avec les USA

PARIS (UPI, AFP, PA) — La Chine s'efforcerait d'empêcher le gouvernement nord-vietnamien d'accepter des pourparlers de paix avec les Etats-Unis, si l'on en croit des informations parvenues à Paris indiquant que Hanoi et Pékin different d'avis sur la question de pourparlers de paix pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

Dans l'entourage du président de Gaulle, on signale que le gouvernement de Hanoi a informé les Etats-Unis il y a déjà 15 mois qu'il n'insisterait pas sur le rtrait des forces américaines du Vietnam avant l'ouverture de négociations de paix, mais que Washington devait s'engager au préalable sur un délai de dégagement.

D'après ces sources d'information, les Nord-Vietamiens consentiraient à négocier si les Etats-Unis prenaient l'engagement ferme de se retirer à une date fixée d'avance.

Mais le gouvernement chinois s'opposerait à tout pourparler deix, esttimant que la poursuite du conflit dans le Sud-Est asiatique fera "perdre la face" aux Etats-Unis dans cette région, à l'avantage de Pein.

De Gaulle aurait obtenu cette information du representant diplomtanque nord-vietnamien à Phnom Penh durant sa visite au Cambodge, au début du mois. Cela expliquerait pourquoi le président français, dans son discours du 1er septembre à Phnom Penh, a demandé aux Etats-Unis de se retirer du Vietnam "dans un délai déterminé et raisonnable".

Appel de savants au prés. Johnson

Cependant, à Washington, 22 savants américains, dont sept titulaires de Prix Nobel, ont exhorté le président Johnson à "affirmer catégoriquement l'intention des Etats-Unis ne pas utiliser les premiers" des armes chimiques ou biologiques.

Dans une lettre au président, ce groupe l'invite à ordonner aux troupes américaines de cesser l'usage d'armes chimiques contre les récoltes et les forces ennemies au Vietnam. Les savants déplorent que les Américains aient commencé à utiliser ces armes sur une grande échelle au Vietnam. Ils y voient un "précédent dangereux" pouvant conduire à une course aux armes chimiques et biologiques et à une escalade dans l'usage d'armes de destruction massive.

Sur le plan des opérations, l'aviation américaine a pilonné la zone démilitarisée, hier. Les chasseurs-bombardiers ont effectué 11 sorties contre les troupes nord-vietnamiennes dans cette zone au cours de la journée et les B-52 ont suivi avec un dur bombardement au cours de la nuit.

L'aviation américaine a de plus effectué hier 116 missions de bombardement contre le Nord-Vietnam. Un chasseur-bombardier F-105 a été abattu par la D.C.A. et le pilote est porté disparu.

Par ailleurs, une campagne de vaccination contre la poliomyélite se poursuit au Sud-Vietnam grâce à 500,000 vaccins offerts par le gouvernement canadien à Saigon. Le programme comprend l'immunisation de 150,000 écoliers de six x dix ans. Aujourd'hui, 5,000 jeunes Saigonnais ont été vaccinés et, dans tout le pays, 50,000 enfants âgés de six mois à cinq ans ont déja été vaccinés.

Le sérum a été offert au Sud-Vietnam par l'Institut de microbiologie de l'Université de Montreal.

Radio-Pékin fait état d'un complot ourdi par des dirigeants et des intellectuels

HONG KONG (UPI, PA) — Les autorités militaires de Pékin accusent aujourd'hui un groupe de hauts dirigeants communistes et d'intellectuels chinois d'avoir comploté en vue de renverser le régime du président Mao Tsé-toung.

Au cours d'une émission radiophonique captée à Hong Kong, Radio-Pékin a dit que de "puissantes factions" à l'intérieur du parti communiste tentent de rétablir le capitalisme en Chine, et que "des intellectuels bourgeois et réactionnaires propagent les miasmes empoisonnés de leurs idéologie".

Radio-Pékin qui citait un article paru dans le quotidien officiel de l'armée de libération, dit que le complot des dirigeants et des intellectuels a pour but de préparer le lit à "un mouvement anti-révolutionnaire". C'est la deuxième fois qu'on porte de pareilles accusations en quatre jours.

Cette révélation de Radio-Pékin permet de croire que la purge des gardes rouges, prescrite par Mao Tsé-toung, a rencontré une forte opposition aux échelons supérieurs du parti et de l'armée.

Des fugitifs racontent, à Hong-Kong, aujourd'hui, que des membres de la garde ont saccagé la maison de Mme Sun Yat-sen à Changhai, exigeant que la veuve de celui qu'on considère comme le fondateur de la Chine moderne remette tous ses biens et propriétés à l'Etat.

Des pancartes accusent Mme Sun Yat-sen (qui incidemment est vice-présidente du parti communiste chinois) de mener une vie luxueuse comparée à celle des paysans et des ouvriers.

Attentat anti-américain à Rome

ROME, (AFP, PA, UPI, Reuters) — Une bombe a éclaté aux petites heures ce matin devant une librairie du service d'information des Etats-Unis, à Rome. Elle a très probablement été posée là par des gens qui veulent protester contre la politique américaine au Vietnam, a déclaré un porte-parole de la police romaine.

Le "centre culturel" est situé dans la périphérie de Rome, dans un quartier ouvrier. Il n'y avait qu'un gardien de nuit à l'intérieur quand l'engin, un pétard contenant 400 grammes d'explosif, a sauté. L'homme a été renversé par le choc, mais il n'a pas été blessé. Le pétard a explosé à l'extérieur de la bâtisse, brisant des vitres et endommageant légèrement l'entrée de l'établissement. On évalue les dégâts à $1,600.

Les Noirs construisent un super-marché à Grenada

GRENADA, Mississippi, (UPI) — Le pasteur noir Martin Luther King est arrivé hier soir, dans cette municipalité agricole où la tension raciale est toujours à l'ordre du jour, et a recommandé à ses congénères "d'aspirer à la puissance économique et politique qui saura leur conférer les droits égaux".

Le pasteur King, leader de la Conférence chrétienne du Sud, venant de Memphis, Tennessee s'est rendu directement sur l'emplacement d'un super-marché présentement en construction sous les auspices de la Conférence chrétienne du Sud et du mouvement de la Liberté du comte de Grenada. King a dit que la construction de cet immeuble est "une entreprise significative qui démontre que les Noirs jouiront éventuellement du pouvoir nécessaire à faire d'eux des citoyens à part égale."

Il a rappelé qu'il "n'accepte pas le 'Pouvoir noir' s'il signifie la ségrégation raciale ou des tendances racistes."

Les plans de ce super-marché prévoient l'expansion éventuelle de l'entreprise dans la partie nord de Grenada, pour en faire un Centre commercial au service des Noirs aussi bien que des Blancs.

Pendant ce temps, 169 écoliers noirs ont commencé calmement à fréquenter les écoles intégrées de Grenada, sous l'étroite surveillance des policiers de la route, et on ne signale aucun incident.

Défaite de l'administration Johnson au Sénat américain

WASHINGTON, (UPI, AFP, PA) — Le sénat des Etats-Unis a fait subir, hier, une cuisante défaite législative au président Johnson, en refusant par un vote de 52 contre 41 de poursuivre le débat sur le projet de loi des droits civiques, déjà adopté par le Congrès, et portant tout particulièrement sur la "liberté de logement" pour les Noirs.

C'était la deuxième fois que le Sénat refusait depuis deux semaines de poursuivre le débat, grâce aux manoeuvres obstructionnistes dirigées par le leader républicain au Sénat, Everett M. Dirksen.

Le leader démocrate au Sénat, Mike Mansfield, a alors abandonné la lutte, et mis de côté le projet de loi déjà approuvé par le Congrès. Il a ensuite repris l'ordre du jour dans l'espoir d'obtenir un ajournement avant la tenue des élections en novembre.

Le sénateur Mansfield a déclaré au Sénat que ce vote indique clairement qu'il serait inutile de prolonger le débat sur cette question, en précisant que les manoeuvres obstructionnistes avaient donné le coup de grâce à ce projet pour la présente session.

Malgré le sort qui vient d'être fait à ce projet de loi au 89e congrès, le gouvernement et plusieurs sénateurs, y compris le sénateur Jacob K. Javits, républicain de New York, ont donné avis qu'ils reprendront leur campagne en faveur de ce projet de loi l'an prochain.

U Thant retardera son départ mais refuse un deuxième mandat

NATIONS-UNIES, (AFP, PC) — Le secrétaire général U Thant a réaffirmé hier avec la plus grande vigueur sa détermination de refuser un deuxième mandat et sa conviction qu'il sera possible de lui trouver un successeur.

U Thant a toutefois annoncé publiquement, au cours d'une conférence de presse, qu'au cas où les membres de l'ONU, et en particulier les membres du Conseil de sécurité, n'auraient pas pu se mettre d'accord sur le choix d'un successeur d'ici au 3 novembre, date d'expiration de son mandat, il serait disposé à rester jusqu'à la fin de l'année. Le diplomate birman a néanmoins refusé de dire s'il accepterait de rester à son poste après le 31 décembre.

A la question de savoir s'il pourrait accepter de rester au cas où un successeur n'aurait pas été trouvé à la fin de l'année, U Thant a répondu : "Le cas ne se présentera pas. On me trouvera un successeur."

Thant explique son attitude

Le secrétaire général a tenu à dire que sa décision de refuser un deuxième mandat n'était pas due uniquement à des considérations politiques. Il a déclaré qu'il avait constaté de plus en plus qu'il ne pouvait pas agir comme il l'aurait souhaité, que des restrictions étaient mises au rôle politique et diplomatique qu'il estimait de son devoir d'assumer.

"Je ne souscris pas à la thèse selon laquelle le secrétaire général de l'ONU ne devrait être qu'un administrateur en chef et une sorte de bureaucrate prestigieux", a dit Thant, qui a poursuivi : "Le secrétaire général doit être à même de prendre les initiatives nécessaires dans le domaine de la politique et de la diplomatie. De telles initiatives sont des éléments essentiels de son rôle".

Parlant de la situation en Asie, U Thant a affirmé qu'il n'est pas réaliste pour des pays d'Asie qui ont déja souscrit à une idéologie quelconque d'offrir leur médiation ou leur conciliation dans un conflit qui est considéré comme "idéologique" par certaines puissances. U Thant a souligné que l'attitude de Pékin à l'heure actuelle constituait certainement "une énigme totale", "un vrai casse-tête chinois".

Enfin, au sujet du Sud-Vietnam, le secrétaire général a indiqué qu'il ne considérait pas les élections qui viennent d'avoir lieu comme étant "libres et honnêtes". Il a comparé ces élections à celles qui eurent lieu en Birmanie en 1947 dans un climat de guerre civile, dans une atmosphère semblable à celle du Sud-Vietnam."

Pression des Etats-Unis

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré hier à la presse qu'il avait exprimé à U Thant le désir des Etats-Unis de le voir demeurer à son poste pour la durée d'un nouveau mandat et qu'il lui avait reaffirmé que le gouvernement américain était disposé à discuter de la paix au Vietnam "à n'importe quel moment et en n'importe quel lieu".

Pas de république rhodésienne dans un avenir immédiat

SALISBURY, (AFP) — Le gouvernement rhodésien n'a pas l'intention pour l'instant de proclamer la république, a affirmé hier M. Ian Smith devant le parlement rhodésien, en réponse à une interpellation du leader de l'opposition, M. Josiah Gondo.

Mais, a poursuivi le premier ministre rhodésien, si la Rhodésie se trouvait obligée de quitter le Commonwealth, le gouvernement aurait à reconsidérer le problème.

M. Gondo avait déclaré qu'il espérait que les membres du parlement ne découvriraient pas que la Rhodésie avait été proclamée république, à l'issue des vacances parlementaires. Il avait aussi mis M. Smith en garde contre une telle décision qui placerait la Rhodésie dans "une situation pire que la situation actuelle". Le leader de l'opposition a également souhaité que le premier ministre rencontre M. Herbert Bowden, secrétaire au Commonwealth, pour s'entretenir avec lui au cours de sa visite à Salisbury.

L'ERE DE L'AUTOMATION
a son vocabulaire bien à elle

Ce sont les termes de l'avenir pour le monde de la science et des affaires. Les hommes et les femmes formés dans ce domaine se verront confier des postes fascinants et bien payés.

CODE DE LA CARTE PERFOREE : un des plus vieux langages de la mécanographie par l'emploi de lettres, de symboles et de numéros ; sous forme de trous perforés.

CODE BINAIRE : l'ABC interne de l'ordinateur, le langage de "oui et non" de "magnétisé ou non-magnétisé" qui traduit les données et les chiffres et les emmagasine en "h.f." (haute fréquence) et "b.f." (basse fréquence).

RUBAN MAGNETIQUE : Groupe de traits magnétiques et d'espaces en blanc. Chacun représente un différent symbole, nombre ou lettre.

RUBAN PERFORE : le langage des ordinateurs pour fournir leurs instructions à l'équipement industriel.

ENCRE MAGNETIQUE : Le langage de l'industrie bancaire qui peut être compris par les lecteurs optiques.

LANGAGE D'ASSEMBLAGE : Le code employé par les ordinateurs pour accomplir le travail clérical en fournissant les instructions aux ordinateurs.

FORTRAN : Le langage utilisé dans les travaux de science et de génie pour la traduction des formules.

COBOL : Le langage des affaires utilisé le plus fréquemment en automation.

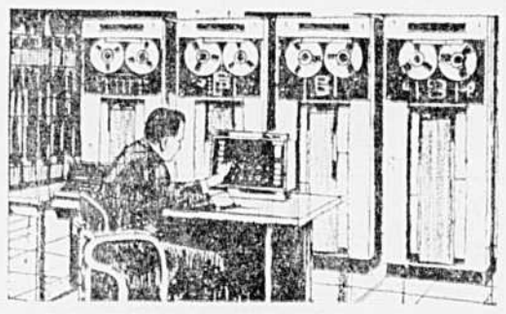

LA DEMANDE EST FORTE POUR LES PROGRAMMEURS

Plusieurs emplois bien rémunérés attendent hommes et femmes comme programmeurs dans le nouveau domaine de l'électronique. Pour les prochains 10 ou 15 ans, dit-on, la demande pour les programmeurs sera très forte. Comment pouvez-vous entrer dans ce nouveau champ d'activité ? Actuellement l'institut de programmation en électronique peut vous fournir l'entrainement approprié. Il n'existe aucune obligation spéciale. Si vous êtes en possession de votre diplôme secondaire et que vous possédez un esprit actif et ordonné, vous pouvez commencer dès maintenant l'entrainement, même dans vos temps libres.

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI

L'Ecole de Cybernetique et de Programmation Inc., Dépt. P. 23/7
1421 Atwater, Montreal

Sans obligation, veuillez me poster des renseignements complets et un test d'aptitude.

Nom ..... Années d'études .....
Adresse ..... Tel. .....
Ville ..... Prov. .....

J. A. St-Amour Ltée

Rabais de $159.

chez J. A. ST-AMOUR Ltée

LAVEUSE ET SÉCHEUSE

RCA Whirlpool RCA

LESSIVEUSE
modèle LNA-600

- 3 cycles de lavage y compris DETREMPAGE SUPER pour frottage supplémentaire des articles très sales.
- Agitateur SURGILATOR
- Choix de 5 températures d'eau de rinçage.
- Vidage à circulation libre.
- Grande contenance, jusqu'à 12 lb
- Arrêt de sûreté de la giration.
- 9 rinçages.
- Economiseur de savon si désiré.

(Modèle LNA-605)
Rég. $329

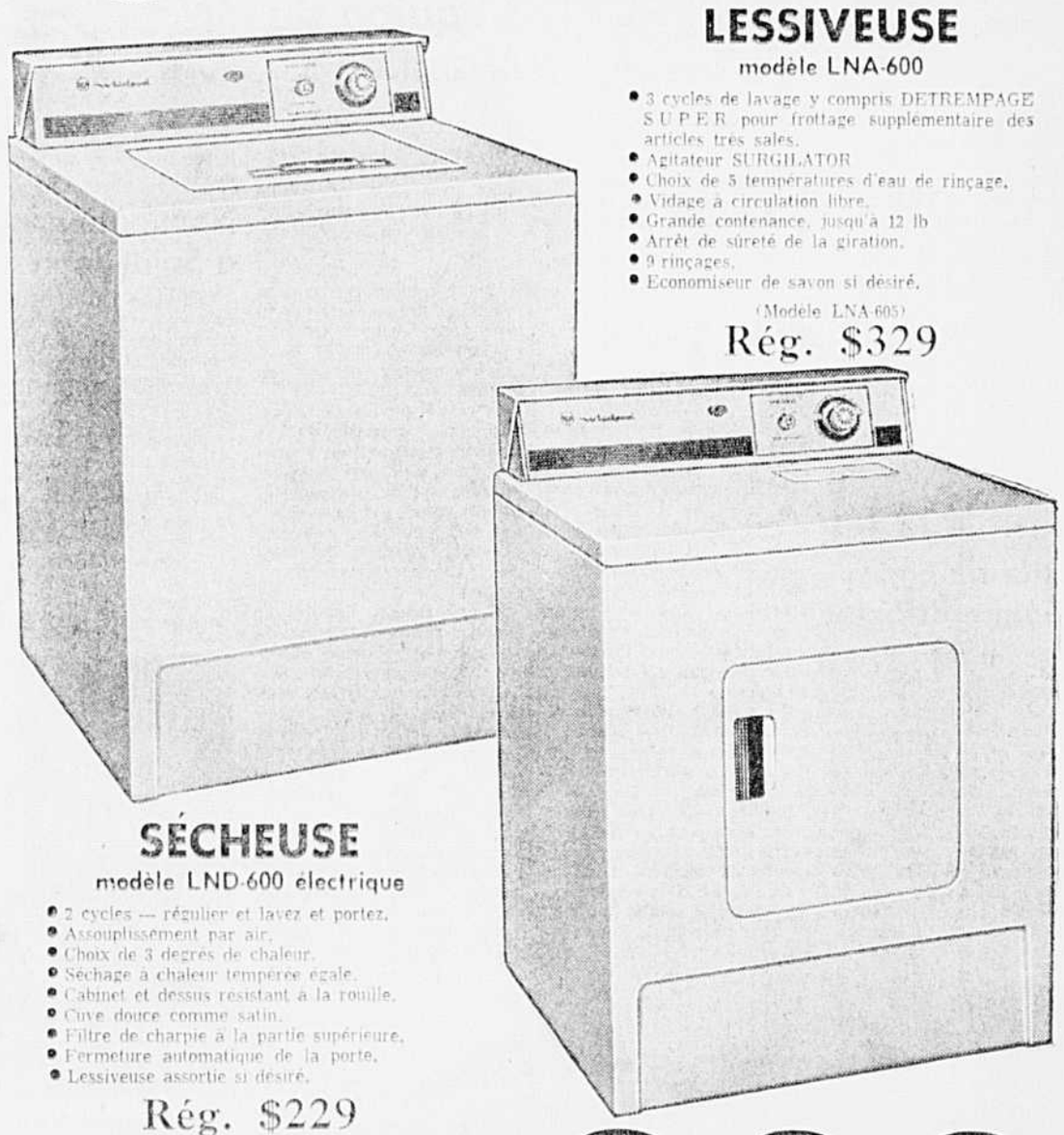

SÉCHEUSE
modèle LND-600 électrique

- 2 cycles — régulier et lavez et portez.
- Assouplissement par air.
- Choix de 3 degrés de chaleur.
- Séchage à chaleur tempérée égale.
- Cabinet et dessus résistant à la rouille.
- Cuve douce comme satin.
- Filtre de charpie à la partie supérieure.
- Fermeture automatique de la porte.
- Lessiveuse assortie si désiré.

Rég. $229

LES 2 MORCEAUX tels qu'illustrés pour **$399**

SERVICE A DOMICILE D'UN AN SANS AUCUNE CHARGE

A votre service depuis plus de 60 ans

Stationnement gratuit voisin de notre magasin

J. A. ST-AMOUR LTÉE

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

6575 ST-DENIS entre Beaubien et St-Zotique 274-8341

MISE DE COTE sans aucun frais

BATMAN et ROBIN

TARZAN

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Le "Club du Mardi" reprend ses activités

Pour la 3e année consécutive, le "Club du Mardi" reprend ses activités au Centre Immaculée-Conception. Ce populaire groupe social et sportif, plus vivant que jamais, s'adresse particulièrement aux jeunes gens et jeunes filles, ainsi qu'aux jeunes couples mariés, de 18 à 35 ans. A tous, il offre une merveilleuse occasion de se divertir dans une atmosphère de joie et de franche camaraderie.

Un personnel qualifié assure la bonne marche de ce groupement dans différentes disciplines : gymnastique aux appareils, athlétisme léger, volley-ball, badminton, tennis sur table, basketball, handball et natation.

En outre, il y aura des activités spéciales sous forme de cliniques en : plongée sous-marine, ski, voile, danse, gymnastique, etc. Toutes les activités sportives de ce club ont lieu le mardi soir, de 8 h. à 10 h., au Centre L.C., 4265, rue Papineau.

Après 10 h., les membres se réunissent au petit salon pour prendre le café, dialoguer, danser ou écouter un chansonnier. Les inscriptions au "Club du Mardi" sont actuellement acceptées ; la première soirée aura lieu le 27 septembre.

Nouvel adjoint

Le Centre de loisirs de l'Immaculée-Conception vient d'entreprendre sa 16e année d'activités, sous la dynamique direction du Père Marcel de la Sablonnière, s.j. Celui-ci compte maintenant de nouvelles figures dans l'équipe qui le seconde.

Le Père de la Sablonnière a, en effet, un nouvel adjoint en la personne de M. Robert Binette qui est particulièrement chargé de la programmation, de la promotion des activités et de la publicité. Précédemment, M. Binette avait été moniteur pendant quelques années à la Récréation municipale de Montréal.

D'autre part, Mlle Marie Gérin, de la Récréation municipale d'Outremont, s'occupera spécialement de la promotion des activités sociales au Centre L.-C. et des relations extérieures.

De son côté, M. André St-Arnaud assume la direction des deux grandes expositions que le Centre L.-C. tient au cours de l'année : le Salon des sports d'hiver, qui aura lieu du 4 au 13 novembre prochain au Centre Paul-Sauvé, et "Camping et Famille" qui se déroulera au début d'avril 1967 à la Place Bonaventure.

Il est à noter aussi que plusieurs des sections du Centre L.-C. verront leur personnel augmenter en nombre et en qualité. En outre, un magnifique dépliant de 36 pages vient d'être publié : il fait connaître en détails les nombreuses activités de ce populaire centre de loisirs, pour tous les âges et tous les goûts.

La plupart des activités recommencent cette semaine. Le secrétariat est ouvert pour les inscriptions du lundi au vendredi, de 9 h. du matin à 9 h. 30 du soir, et le samedi, de 9 h. à 4 h. (527-1257).

Des cours

Par ailleurs, depuis hier, des cours de danses modernes sont offerts chaque lundi soir, de 8 h. à 9 h. 15, sous la direction de Mlle Pearl Blanchard, professeur de grande réputation. Il y a encore place pour d'autres intéressés.

Demain soir, de 7 h. à 9 h., se feront les inscriptions aux cours d'arts domestiques que dirige Mme Hélène Bélec. Il y a les cours d'art culinaire, le lundi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30, et les cours de couture échelonnés sur une période de trois ans. Cette double série de cours débutera le 26 septembre. Pour renseignements : 523-8836.

les Coeurs vaillanTS

L'équipe des "Coeurs Vaillants" mène présentement sa campagne de recrutement. Elle a besoin du généreux concours des jeunes de 18 à 25 ans, étudiants ou travailleurs, qui désirent donner un peu de leurs loisirs pour des jeunes moins favorisés.

Les "Coeurs Vaillants" s'occupent en effet de visiter régulièrement les maisons de jeunes et les institutions de la région montréalaise, afin d'apporter un peu de joie et de réconfort aux orphelins et autres défavorisés, en même temps qu'un témoignage de fraternité. L'équipe compte actuellement une vingtaine de membres : il en faut davantage avec le nombre d'institutions qui s'accroît constamment.

Les jeunes gens et jeunes filles de bonne volonté qui désirent répondre à l'appel des "Coeurs Vaillants" pourront obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec Jean-Paul Leonard, à 381-8350, ou André Carpentier, à 254-6826, après 6 h. du soir.

Des cours de natation

La section des piscines de la Récréation municipale de Montréal offre présentement des cours spéciaux de natation pour l'obtention des certificats junior, juvénile, intermédiaire et senior, de la Croix-Rouge. Ces cours ont lieu le dimanche matin, de 10 h. à midi, jusqu'au 27 novembre. Dans le même temps, se donnent aussi des cours de la National Lifeguard, dauille de bronze et d'instructeur au bronze.

Il y a également une série de cours de la National Lifeguard, le dimanche après-midi, de 1 h. à 4 h. ; les examens auront lieu le 4 décembre.

En outre, des cours gratuits de natation pour les débutants ont lieu dans les piscines municipales de Montréal, tous les jours : de 5 h. 30 à 6 h. 30 pour les enfants, et de 8 h. 30 à 9 h. 30, pour les adultes. Pour renseignements : 872-4892.

Partie de cartes à Sainte-Brigide

La paroisse Ste-Brigide a entrepris les préparatifs de la célébration de son centenaire, qui aura lieu l'an prochain. Une telle organisation exige des fonds et c'est pourquoi une partie de cartes aura lieu demain soir, à 8 h., à la salle paroissiale, 1175, rue Maisonneuve, sous la direction de M. Jean-Claude Léconte, président des fêtes du centenaire. Le public y est cordialement invité : il y aura de magnifiques prix. Pour renseignements : 523-7216 ou 523-4584.

"Semaine des loisirs" à Saint-Charles-Garnier

Une grande "Semaine des loisirs" se déroule présentement dans la paroisse St-Charles-Garnier. Elle est menée par le service paroissial des Loisirs, dont M. Guy Messier est le président. Elle a été organisée dans le but de marquer avec éclat l'ouverture de la nouvelle saison d'activités récréatives et culturelles.

Le programme de cette "semaine" est présenté au sous-sol de l'église, 1195 est, rue Sauvé. Il comportera demain soir, à 8 h. 30, un grand spectacle avec le comédien Jacques Desrosiers.

Jeudi soir, à 8 h., il y aura joute de hockey intérieur mettant aux prises les "croulants" et les "vieux".

Vendredi soir, à 8 h., ce sera la danse à gogo avec deux fameux orchestres, les Broncos et les Kat-Fits.

Samedi, une séance de cinéh. 30 de l'après-midi ; le soir, à h. 30 de l'après-midi ! le soir, à 8 h. 30, les adultes sont invités à une dégustation de vins et fromages, avec danse.

Dimanche, un rallye cycliste se tiendra pour les enfants, à 1 h. 30 de l'après-midi, tandis que le soir, à 8 h. 30, il y aura bazar populaire avec le comédien Gilles Pelerin comme animateur.

Activités aux Loisirs

Le Cercle paroissial **St-Zotique** présentera ce soir, à 8 h., un grand défilé de modes automne-hiver, à son local habituel, 575, rue Thérien, à St-Henri. Mlle Pierrette Champoux y sera la commentatrice invitée. Il y aura un goûter et des prix de présence. Pour renseignements : 933-7733.

La direction des Loisirs **Notre-Dame-des-Victoires** convoque tous les jeunes de cette paroisse de l'est montréalais à une importante assemblée qui aura lieu demain soir, à 8 h., au 2700, rue Lacordaire. Le but de cette réunion est la formation d'un Comité des jeunes au sein du service des Loisirs.

A Montréal-Nord, le Centre **Ste-Gertrude** tient présentement sa campagne d'abonnements. Il offrira, cette année, une intéressante variété d'activités, sous la direction de moniteurs compétents. Il signale que des cours de charme et de personnalité débuteront demain soir, à 8 h., à l'école paroissiale, 11815, rue Ste-Gertrude. Pour renseignements : M. Roger De Grandmont (322-4547).

Un cours de cuisine chinoise sera offert jeudi soir, à 8 h., au sous-sol de l'église **St-Esprit**, rue Masson, à Rosemont, par les Dames patronesses de cette paroisse. Il y aura des prix de présence. Pour renseignements : 727-4522 ou 728-7410.

Dans la semaine du 26 septembre, les Etablissements ménagers commenceront leurs activités au sous-sol de l'église **Notre-Dame-de-Lourdes** de Verdun. Il y aura des cours d'art culinaire, de couture et de chapellerie. Pour renseignements : 769-0314.

Des cours de couture et de chapellerie auront lieu également, à compter du 28 septembre, dans la paroisse **St-Jean-Berchmans**. Les intéressées peuvent s'adresser à Mme H. Bélisle (721-7268) pour la couture, et à Mme H. Dupuis (273-5276) pour la chapellerie.

L'équipe du Maintien

Un défilé de modes est organisé par le service des Loisirs Bon-Pasteur de Laval-des-Rapides, en collaboration avec l'équipe du Maintien que dirige Mme Fleurette Todasco. Il aura lieu le dimanche 25 septembre, à 8 h., à l'école secondaire Bon-Pasteur, 150, rue Legrand. On pourra y admirer une superbe collection de nouvelles créations pour hommes, femmes, adolescentes et fillettes. Pour renseignements : 681-7096 ou 667-1927.

Le même service de Loisirs offrira aux adolescentes (15 à 18 ans), à compter du 7 octobre, une série de cours de maintien et de personnalité. Ceux-ci auront lieu le vendredi soir, de 7 h. 30 à 9 h., au Centre paroissial, 395, boul. des Prairies. Pour renseignements : 663-1693.

D'autre part, l'équipe du Maintien donnera une autre série de cours pour dames et jeunes filles (18 ans et plus), aux Loisirs St-Albert-le-Grand, sous la direction de Mme Denyse Fleury. Ces cours débuteront le 3 octobre, à 8 h., à l'école paroissiale, 5050, 18e avenue, à Rosemont. Pour renseignements : RA. 9-8627.

Le 4 octobre, l'équipe du Maintien ouvrira ses cours aux Loisirs St-Clément, sous la direction de Mme Thérèse Ménard, à l'intention des dames et jeunes filles. Pour renseignements : 259-9614.

"Jeunesse oblige"

L'émission de musique sérieuse qui sera présentée ce soir, à 6 h., à "Jeunesse oblige" (canal 2), mettra en vedette le trompettiste Jacques Lecompte. Demain soir, Daniel Giraud sera l'invité de la discothèque, dont les animateurs sont Chantal Renaud et Michel Trahan.

D'autre part, Pierre Létourneau accueillera Anne Sylvestre à la boîte à chansons, tandis que l'émission consacrée aux sports mettra en lumière l'enseignement de l'éducation physique.

Jeudi soir, à 9 h., ce sera l'émission "Age tendre" avec Nicole Perrier, Guy Godin, Philippe Arnaud et un défilé de modes.

Nomination à Saint-Jean

Le service de la Récréation de la cité de St-Jean possède un nouveau directeur, depuis le 1er septembre. Il s'agit de M. Raymond Marier, qui a enseigné l'éducation physique pendant deux ans à la Régionale Honoré-Mercier. Il a mérité son baccalauréat dans cette discipline, en 1964, à l'Université de Montréal ; la même année, il faisait un stage d'étude et d'information sur la récréation et l'éducation physique en France, grâce à une bourse du gouvernement français.

Age de 26 ans, marié et père

M. Raymond Marier

d'un enfant, M. Marier a fait ses études à l'école secondaire Beaulieu de St-Jean, ainsi que deux années en comptabilité et administration aux Hautes Etudes Commerciales. Il complète présentement un cours au collège Ste-Marie en vue d'obtenir un baccalauréat ès arts avec option en administration.

M. Marier succède à M. Maurice Bossé qui est maintenant directeur de la Récréation à la Cité de LaSalle.

Les Loisirs de Sainte-Dorothée

Un nouveau conseil d'administration a été récemment élu aux Loisirs de Sainte-Dorothée, dans Laval. Mme D. Bergeron en assume la présidence. Les autres responsables sont : Mme M. Peloquin, vice-présidente, M. L.-P. Gravel, vice-président, M. G. Bergeron, trésorier, Mme O. Guay, secrétaire, Mme A. L'Ecuyer, secrétaire adjointe.

Les directeurs sont : M. A. Vielfaure, Mme J. Contant et Mme F. Paul.

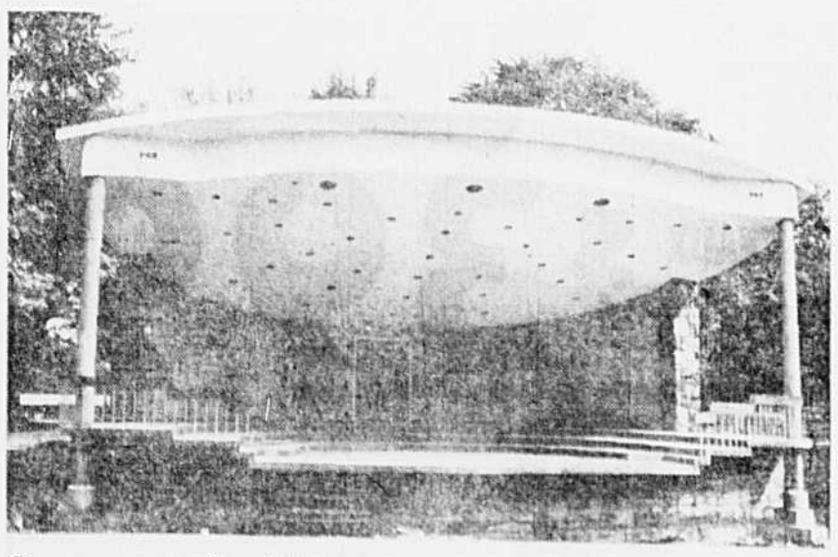

Du nouveau à Shawinigan

Un nouveau kiosque à musique a été récemment inauguré au parc Saint-Maurice de Shawinigan par M. le maire Gérard-F. Dufresne. Quelque soixante-quinze musiciens peuvent aisément prendre place sur les trois paliers du plateau central construit en demi-cercle sur une largeur de 50 pieds et une profondeur de 30. L'arrière du toit, relevé vers l'avant, s'appuie sur un chalet en pierre de 20 pieds sur 40, qui renferme des loges pour les musiciens et un entrepôt pour l'équipement. En face du kiosque, on a aménagé un étang de 80 pieds sur 60, décoré de dix bacs à fleurs. Plus de huit cents personnes peuvent s'asseoir sur les bancs également installés en demi-cercle, en quatre sections et sur trois niveaux différents. Cet auditorium de plein air est entouré d'un magnifique décor de grands arbres et d'arbustes. La récente ouverture de ce kiosque à musique a été marquée d'un magnifique gala offert par l'Union Musicale de Shawinigan.

PHILOMÈNE

MOCO

PILOTE TEMPÊTE

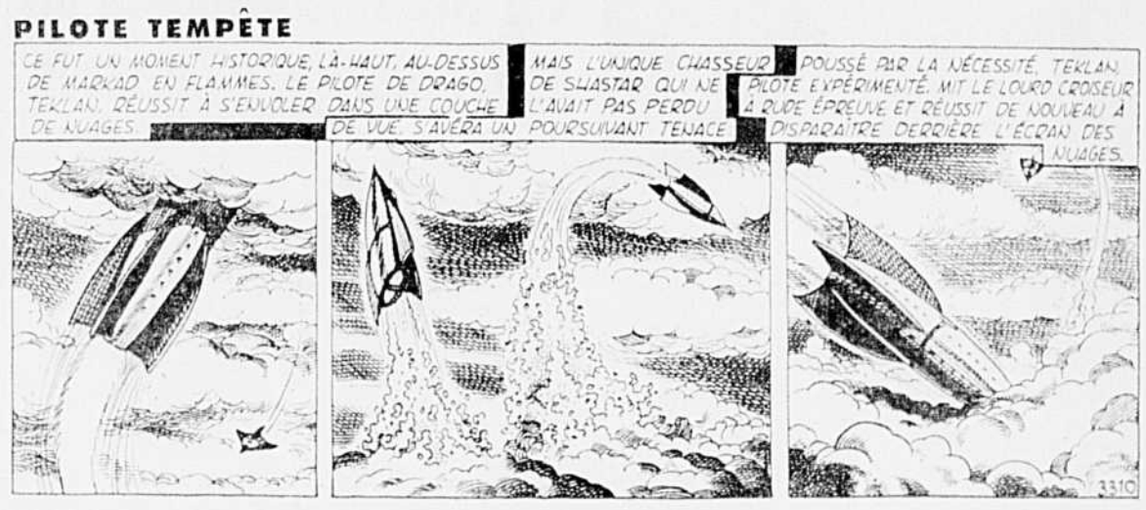

ROGER LA GUIGNE

LARRY BRANNON

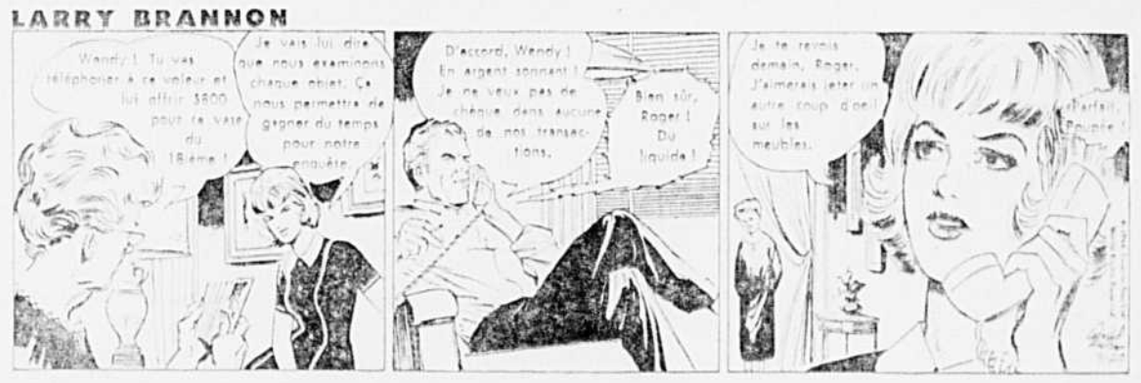

BOZO

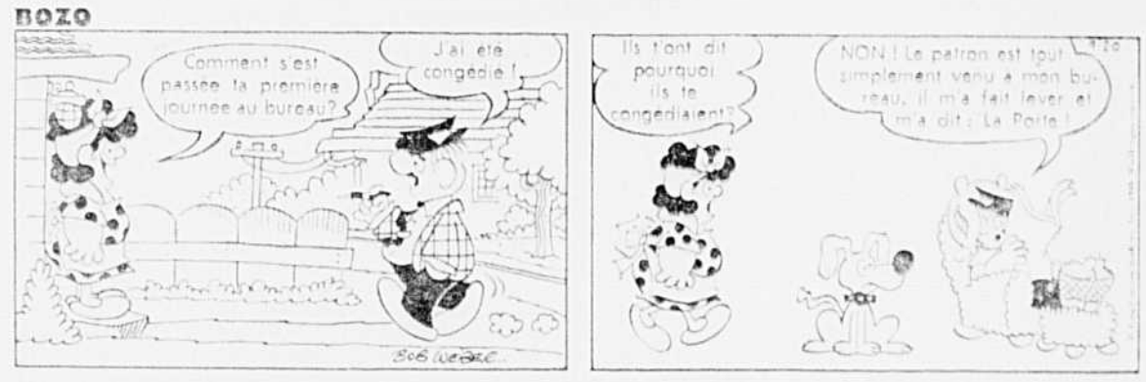

PEANUTS

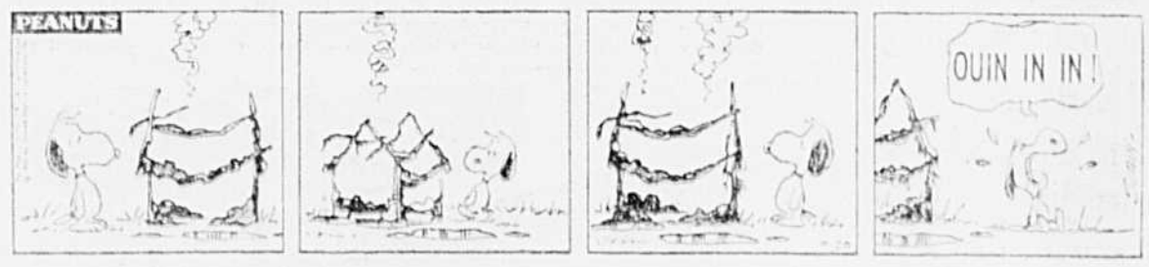

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BEAULIEU (Fernande) — A l'hôpital Ste-Rita de Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 48 ans et 9 mois, est décédée Mme Jean-Paul Beaulieu, née Fernande Tessier, demeurant 95, rue Duhamel, Pincourt, Ile Perrot. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant, à 11 hres 30, à la paroisse Notre-Dame-de-Lauzette, Pincourt.

BEDARD (Paul) — A Granby, le 18 septembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Paul Bédard, ancien trésorier municipal de la Cité de Granby, époux de feu Laurette Dery. Père d'Andrée (Mme Claude Marchandi, demeurant à 130, av. des Pins, Granby. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Girardot & Ménard Ltée, 170, rue Dufferin, pour se rendre à l'église St-Benoît, où le service sera célébré à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Rosalie) — A Lemoyne, le 19 septembre 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Rosalie Savard, épouse de feu Ernest Bergeron, demeurant 214, St-Louis. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darche et Fils Inc., 200, rue St-Louis, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEURE (Antonio) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 83 ans est décédé Antonio Beurhe, époux d'Anna Guilhault, demeurant à 10,833 Boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1925 rue Moniselet, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Albina) — A Verdun, le 18 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Emile Bourdon, née Albina Desparois, autrefois de Châteauguay, demeurant à 740, Desmarchais. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J. B. Reid & Fils, 38, boul. Normand, Châteauguay, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Inarbrim, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Henri) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Henri Brisebois, employé de Doucet et Doucet Ltée, époux de Rose Délima Courcelles, demeurant à 7262 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Theriault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Henri) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Henri Brodeur, époux de Blanche Lesperance. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 11,650, rue NotreDame est, Pointe aux Trembles, à 8 hrs, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jesus, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

CARIGNAN (Almaide) — A Gentilly, le 18 septembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Maurice Carignan, née Almaide Lauzer, demeurant à Gentilly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Gaston Gaudet, Gentilly, comté Nicolet, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 hrs 30 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARLE (Léopold) — A Montréal, le 17 septembre 1966, à l'âge de 61 ans est décédée Mme Léopold Carle, née Juliette Bernier, demeurant à 3459 rue Lafontaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc, 2590 rue Rouen, à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Reina) — A Chomedey, le 19 septembre 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Reina Charbonneau, célibataire, fille de feu Edmond Charbonneau et de feu Marie Clermont, demeurant à 4124, boul. St-Martin, Chomedey. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire F. Brisebois Inc, 2565, boul. Labelle, Chomedey, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Gertrude) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Gertrude Carriere, fille de feu Joseph Carriere, et de feu Maria Faubert, demeurant 2632 Reading, sœur de Mme Joseph Withford (Juliette), Mme Robert Leblanc (Germaine), Richard et Mme Gilbert Rowan (Therese). Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest, à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Anne, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAYER (Eva) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Eugène Cayer, née Eva Brouillette, demeurant 2622 Gonthier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 11,630 Notre-Dame est, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Anita) — A Boucherville, le 19 septembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Omer Charlebois, née Anita Dumontier, demeurant à 663, rue Abbé-Primeau, Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charron & Teirreault, angle St-Charles et de Lafferriere, Boucherville, à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Stella) — A Montréal, le 18 septembre 1966 à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Raoul Chartrand, née Stella Gagnon, demeurant à 909 rue St-Zotique est. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Theriault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Evarina) — A Montréal, le 17 septembre 1966, à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Romuald Comtois, née Evarina Roy, demeurant 8214 Briand. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest, à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Anne, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Pierre) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Pierre David (secrétaire-trésorier de Gomier Automobile), époux de Andrée Marchand, père de Michèle, Jean Helene et Francois. Laisse aussi dans le deuil son père dentiste, Honore David, sa belle-mère, Mme Claire Marchand, sa sœur, Mme Jean-Paul Lapierre (Madeleine), ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Paul Eugene Marchand, Mme Therese Beaudry, M. et Mme J. F. Picard, M. et Mme J. C. Marchand, M. et Mme John Hall, docteur et Mme Pierre Marchand, M. et Mme Jean Bastarche, M. et Mme Jacques Marchand, Trese Jean Marchand, et M. et Mme Rene Marchand. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons R. Desjardins Ltee, 3650, chemin Côte-des-Neiges, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitations.

DESJARDINS (Laurêat) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 65 ans, est décédée Laurea Pelland, épouse de feu Alcide Desjardins, demeurant à 8780 Boul. Pie IX. Elle laisse dans le deuil 3 filles, Mere Anne-C. Desjardins, n.s.h. (Juliette), de l'Abbaye Ste-Marie-des-Deux-Montagnes, Andrée et Jeannine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallee Ltee, 1111 ouest, rue Laurier, Outremont, à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Marie-Jeanne) — A St-Laurent, le 19 septembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Sœur Marie Chantal, congrégation des Sœurs de Ste-Croix, née Marie-Jeanne Desjardins, fille de feu Celestin Desjardins et de feu Marie-Joseph Cardinal. La dépouille mortelle est exposée au parloir du pavillon St-Joseph, 1000 Côte Vertu, St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant à 8.30 hrs, à la maison Mere des Sœurs Ste-Croix, 815 boul. Ste-Croix.

DESMARAIS (Rita) — A Pointe-aux-Trembles, le 17 septembre 1966, à l'âge de 62 ans, 10 mois, est décédée Mme veuve Rodolphe Desmarais, née Rita Bonelle, demeurant à 530, 16e Ave, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Fregeau, 11,315, rue Notre-Dame est, Pointe aux Trembles, à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jesus, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESURREAULT (Delphine) — A Montréal, le 16 septembre 1966, à l'âge de 55 ans est décédée Mme Alfred Desureault, née Delphine Lavoie, épouse de Claudette (Mme P. Sanka). Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guimont Inc, 4356, 11e Ave, Rosemont, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOMPIERRE (Léon) — A l'hôpital Reine-Marie, le 17 septembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Léon Dompierre, époux d'Anita Mercure. Père de Roland, Claude, Jean-Guy, Willie et Marcel. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc, 1415, rue Fleury Est, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer.

FOURNIER (Angeline) — A Outremont, le 18 septembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Angeline Blais, épouse de Edds Fournier, demeurant à 2505 Van Horne, appt 7. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Vallée Ltee, 1111 ouest, rue Laurier, à Outremont, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Raphael, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Jacqueline) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Odilon Gagnon, née Jacqueline Girard, demeurant 8400, Curé-Clermont. Mère de François et Louise. Elle laisse dans le deuil, sa mere Mme Rodolphe Giraid, 1 sœur, Anita, 2 frères, Roger et Edmond Girard, 3 belles-sœurs, Mmes Gus Proulx, Edmond Girard et Roger Girard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Germain de Grantham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer.

GENDRON (Albert) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 78 ans, 6 mois, est décédé M. Albert Gendron, époux de Beatrice Dumas, demeurant 365, Pierre-Tetreault, autrefois de Hochelaga. Père d'Aurore et Paul Gendron. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, 8625, rue Hochelaga, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Lionel) — A Montréal, le 17 septembre 1966, à l'âge de 60 ans est décédé M. Lionel Gingras, époux en 1eres noces de Lina Houle et en 2emes noces de Marguerite Peitcleric. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rene Theriault Ltee, 1120 Est, rue Jean-Talon, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Roger) — A Ville Mont-Royal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Roger Godin, président de "Berthiaume & Godin Inc.", époux de Fernande Girard ; père de Jean-Pierre, de Québec, Michel et Gerald. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. B. Deslauriers Ltee, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Irene) — Au Lac Brule, le 17 septembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédée Mlle Irene Guay, infirmière de l'Unité sanitaire du Comté de Terrebonne, fille de feu Eugene Guay et de feu Marie-Louise Bercier. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Vanier & Fils, 30, rue Prefontaine, Ste-Agathe-des-Monts, pour se rendre à l'église paroissiale de Fatima où le service sera célébrée à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Eveline) — A Montreal, le 17 septembre 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée Eveline Lapierre, épouse en 1eres noces de Antonio Pelletier, et en 2emes noces de feu Ferdinand Guilbault, demeurant 11,842 de Poutrincourt. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltee, 2093 rue de Salaberry, à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEYMAN (Louise) — A l'Hôpital Marie-France, le 18 septembre 1966, dans sa 84e année, est décédée Marie-Louise De Maesschalck, épouse bien-aimée de feu Frank Heyman, mère d'Emilia (Mme E. Willard), de Francine (Mme N. Chouny), Joseph Auguste et Eva Heyman. Exposée au salon mortuaire D. A. Collins, 222 boul. Metropolitain, Pointe-Claire. Service funèbre en l'église St. John Fisher, de Valois, Québec, mercredi à 9 h. 30 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des Neiges.

HOGUE (Maurice) — A Toronto, le 15 septembre 1966, à l'hôpital Wellesley, est décédé Maurice Hogue, fils d'Omer Hogue et de Diana Dinnerry. Les service funèbre sera chanté à la cathédrale St-Michel. Inhumation au cimetiere Mels Cross.

JEAN (Philias) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 66 ans est décédé Jean Baptiste, dit Philias Jean, époux de Nelida Patreau, demeurant à 653 2e Ave Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire, L. Thessault, 512 rue de l'Eglise, Verdun, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABROSSE (Benoit) — A Laval, le 18 septembre 1966, à l'âge de 16 ans est décédé M. Benoit Labrosse, employé à l'Imperial Tobacco, et ex-marguiller à la paroisse St-Maxime, époux de Jeanne Girard. Père de Jacqueline (Mme Gaetan Mallean), Etienne, Laurent et Gilbert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. P. Guimel & Fils, 3517, boul. Lavesque, Chomedey, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (Rose) — A Ottawa, le 17 septembre 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Rose D'Amour, épouse de feu Joseph E. Laframboise, la défunte laisse 1 fils, Rev. Pere Jean-Charles Laframboise, O.M.I. (Provincial des Peres Oblats de la Province St-Joseph de Montreal). 1 fils adoptif, Armand, 1 frere Adelard, 1 sœur, Mme Marguerite Hurtubise. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Racine, Robert, Gauthier, 260, rue Besserer, pour se rendre à l'église du Sacre-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Buckingham, Québec. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Lucien) — A Drummondville, le 18 septembre 1966, à l'âge de 40 ans, est décédé Lucien Lajeunesse, célibataire, fils de feu Camille Lajeunesse et de Laurette Boisvert, demeurant à St-Germain de Grantham. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire, L. Thessault, 512 rue de l'Eglise, Verdun, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Théodora) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Eugène Lajeunesse, née Théodora Cousineau, demeurant à 2088 Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltee, 3198 est, rue Ontario, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (René) — A Chomedey, le 17 septembre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé subitement M. René Lalande, époux de Florida Deschambault, de St-Jerome. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Herve Trudel et Fils, 400, rue Labelle, St-Jerome, pour se rendre à la cathédrale de St-Jerome, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGELIER (Yvon) — Accidentellement à Lanoraie, le 19 septembre 1966, à l'âge de 42 ans, est décédé Yvon Langevin, propriétaire de l'Hotel Chapon Fin de St-Sulpice, époux de Suzanne Bernier, demeurant au 723, Notre-Dame, St-Sulpice. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Champagne, 438, rue Notre-Dame, Repentigny pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Charlotte) — A Rosemere, le 17 septembre 1966, à l'âge de 64 ans est décédée Charlotte Robillard, épouse de feu Charlemagne Mathieu demeurant à 641 Grande Côte, Rosemère, mère de M. Guy, constable à la Police de Montreal et de Ghislaine, les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, 167, boul. Ste-Rose, Ste-Rose Ville de Laval, à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Francoise-Cabrini, Rosemere, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Therese, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Hector) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Hector Mathieu, époux de feu Aurore Cloutier, demeurant à 2022 St-Clement. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clement, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Lucie) — A Montréal, le 17 septembre 1966 à l'âge de 57 ans est décédée Lucie Gendron, épouse de Jules Morin, demeurant à 7873 St-Andre. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallee Ltee, 6821, rue St-Hubert, à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 10 hrs et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Liguori) — A St-Timothee, le 18 septembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Liguori Paiement, époux d'Albertine St-Michel, demeurant au Rang Ste-Marie. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funeraire partira des salons Bourgie & Freres Enrg, 127, rue Ellice, Beauharnois, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothee, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Antoine) — Subitement, à St-Zotique, le 18 septembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Antoine Poirier, courtier agree en assurance, époux d'Aline Bandurand. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. E. Menard et Fils, Coteau Landing, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Diane) — Accidentellement, à St-Gabriel-de-Brandon, le 18 septembre 1966, à l'âge de 20 ans, est décédée Diane Poitras, fille de feu Jean Poitras, et de Rose-Armande Pelland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yves Poitras, St-Gabriel-de-Brandon, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Gabriel-de-Brandon, où le service sera celebre à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Gaudias) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Gaudias Poitras, époux de Marie Desjardins, demeurant 1047 Leman, père de Mme Adolphe Montemiglio (Therese), Mme Georges Dufour (Jeannine) et Mme Andre Lavoie (Jacqueline). Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltee, 745, est, rue Ontario, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Therese-de-l'Enfant-Jesus, où le service sera célébré à 10 hres, et de la au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Jean) — Accidentellement, à St-Gabriel-de-Brandon, le 16 septembre 1966, à l'âge de 19 ans, est décédé Jean Poitras, époux de Rose Armande Pelland, père d'André, Jacques, Robert et Lise Poitras. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yves Poitras, St-Gabriel-de-Brandon, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Gabriel-de-Brandon, où le service sera celebre à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Eugene) — A Ormstown, le 17 septembre 1966 à l'âge de 23 ans, est décédé M. Eugene Provost, exhorciste de l'église paroissiale de Ormstown, époux de Louise Provost. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. L. McGerrigle, Ormstown, pour se rendre à l'église paroissiale de Ormstown où le service sera celebré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUESNEL (Jacques) — A Verdun, le 18 septembre 1966 à l'âge de 45 ans est décédé Jacques Quesnel, fils de feu Albert Quesnel et de feu Alice Bowen, frere de Philippe, Maurice, Laurent, Lionel, Lucien, Mme A. Perron (Pauline), Mme L. Lahoche (Therese) de Ste-Foy, Québec, demeurant à 5721 rue Drake, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funeraire L. Theriault, 512 rue de l'Eglise, Verdun, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera celebre à 9 hrs et de la au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Léon) — A St-Eustache, le 18 septembre 1966, à l'âge de 77 ans est décédé Leon Robert, Chevalier de Colomb, 4ieme degré, Assemblée du Curé-Labelle, époux en 1eres noces de feu Emma Prévost et en 2èmes noces de feu Laura Maillou, père de Cécile (Mme Gerry Proulx), Jeannine (Mme Marc Corbeil), M. et Mme Candide Robert, Roger, propriétaire du magasin Laurin et Robert Inc. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Donat Martin & Fils, 105, rue St-Eustache, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de la au cimetière du [illegible] ouest, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Juliette) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Ludger Roy, née Juliette Normandin. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, 1364, rue Laurier est, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVAGEAU (Achille) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Achille Sauvageau, époux de Lucienne Labadie. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc, 1922, boul. Rosemont, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Astéria) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 87 ans, 2 mois, est décédée Astéria Collin, épouse de feu Nazaire St-Jean. Elle laisse dans le deuil son fils Jean-Baptiste, sa belle-fille Marguerite Marchand, et ses petits-enfants : le docteur André St-Jean, Paul (professeur), Mme Simon Allie (Denise), Mme André Drouin (Monique) et Pierre, étudiant. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415 est, rue Fleury, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SPURDENS (Richard-James) — A l'Hôpital Maisonneuve, dimanche le 18 septembre 1966, dans sa 40e année, est décédé Richard-James Spurdens, époux bien-aimé d'Emily Roland, et père de Michael, Patricia (Mme J. L. Guenette), Diane (Mme Michel Laurier), Carolyn et Cheryl. Il laisse un fils adoptif, Christopher, 2 petits-enfants, Jeffries et Randy, fils de Samuel Spurdens et de feu Alice Cavell, frère d'Edward, William, Kenneth et Alice (Mme R. Dufault). Exposé au salon mortuaire Robert M. White & Son, 4484 est, rue Ste-Catherine. Service en l'église St-Aloysius, jeudi le 22 septembre à 9 a.m. Inhumation au cimetière de l'Est.

THOMAS (Henri) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Henri Thomas, époux de Jeanne Miller. Père de Gabrielle (Mme Paul-Emile L'Heureux), Jean-Pierre et Nicole (Mme Gerald Lalonde). Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc, 1922, boul. Rosemont, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA (Isabelle) — A Ville St-Laurent, le 19 septembre 1966, est décédée Isabelle Couvrey, épouse de feu Elzear Vezina, et sœur de Mme Stella Vezina. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. B. Deslauriers Ltee, 790 Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église Transfiguration of Our Lord, où le service sera celebré à 9 h. et de la au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances

RODIER — A l'hôpital Le Gardeur, le 18 août 1966, à M. et Madame Charles-Hughes Rodier, est né un fils Joseph, Patrice, Dion, baptisé par le Rév. Pere Albert Lapointe, P.S.S., directeur spirituel des Foyers Notre-Dame, à l'église St-Enfant-Jesus de Pointe-aux-Trembles. Parrain et marraine, M. Jacques Dion, et Mlle Celine Dion, Porteuse, Mlle Diane Dion.

MARCHAND — Treine et Alice, nee Shea, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, à l'hôpital St. Mary's, le 17 septembre 1966, qui sera baptisé des noms : Trevor Hugh-James. Parrain et marraine, M. et Mme Edward A. Shea (Diane Bernardin), oncle et tante de l'enfant.

PASCAL — A Richard et Colette, née Chaput, le lundi 19 septembre, à l'hopital Royal Victoria, un fils, frere à Robert-Anthony. La mere et le fils se portent bien.

Messe anniversaire

SIMARD (Hélène) — Le 22 septembre, à 8 heures p.m., à l'église Ste-Louise-de-Marillac, Longueuil, sera chantée une messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Léopold Simard, née Hélène Lamierre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

VALOIS (Berthe) — M. J.-J. Valois et la famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Berthe Valois, née Préfontaine, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

Nécrologie

Le comte Bernard de Roussy de Sales

Le comte Bernard de Roussy de Sales, qui fut pendant de nombreuses années attaché commercial de France à Montréa, est décédé dans cette ville dimanche, apres une longue maladie.

Ne en France, il habita l'ouest canadien durant plusieurs annees, avant de s'établir à Montréal.

Il laisse son épouse, née Alicia Morris; deux frères, MM. Michel et Gérard de Roussy de Sales, tous deux de Montréal; trois sœurs, Mmes Louis Bula, de Paris, Arthur Kitson, de Londres et Hubert Gindre de Laverdine, France; et un neveu, le marquis de Roussy de Sales, de Paris.

Sa dépouille est exposee au salon Joseph C. Wray, rue de la Montagne. La date des funérailles sera annoncée plus tard.

M. Ludger Cantin

A Québec le 16 septembre 1966, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédé M. Ludger Cantin, époux de feu dame Marie Brown en premiere noces et de dame Laurette Ouellet.

Il était anciennement président de Le Mesurier Tobacco et de Barry Cigar Factory. Egalement président des Manufacturiers canadiens et directeur de la Commission de la Distillerie de Beaupre.

Il laisse son épouse ; Mme Laurette Ouellet; sa fille, Mme Louis Philippe Truchon (Madeleine), son gendre, M. Louis Philippe Truchon; ses petites-filles, Christiane et Marie-Josee Truchon, ses belles-sœurs et beaux-frères, Mmes Charles Cantin et Léo Brunet; MM. et Mmes Adrien Perreault, Maurice McGee, Octave Jobin et Simon Ouellet. Il était aussi l'oncle de Me Jean-Charles

Des financiers canadiens-français ratent le contrat du motel de Place Radio-Canada

Le contrat, accordé vendredi à d'autres financiers, ferait l'objet d'une poursuite

Le projet de Conseil du patronat fait son chemin • En page 43

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, mardi 20 sept. 1966 / saint Eustache / 82e année, No 218 / 6 cahiers / 84 p. / La météo : Ensoleillé et frais / Min. : 45 / Max. : 65

par Florian Bernard

Deux groupes rivaux de financiers montréalais, l'un canadien-français et l'autre juif, se disputent l'autorisation de construire un motel sur l'emplacement de Radio-Canada, dans l'est. Le premier groupe est formé de cinq financiers de l'est de la métropole, notamment M. Jean Jobin, propriétaire de l'hôtel Lafayette, rue De Montigny, les frères Léo et Vincent Beaulieu (cimenteries) et deux industriels associés dans une entreprise du nord-est de la ville.

Le principal actionnaire de ce groupe, M. Jobin a déclaré hier soir à LA PRESSE que l'autorisation de construire le motel de 4000 lits (environ 1500 unités) a été accordée au groupe juif, mais qu'Ottawa n'ose pas l'annoncer officiellement. L'un des conseillers du groupe francophone, M. J.-A. Bisaillon a déclaré, tard hier soir, que le contrat du motel a été signé vendredi dernier à Ottawa. Il a ajouté avoir obtenu cette précision par l'entremise du secrétaire du ministre Guy Favreau, à Ottawa.

M. Jobin a affirmé, de son côté, que le projet présenté à Ottawa par le groupe juif de l'ouest de la ville est semblable au sien. Il a précisé qu'il a fait part du projet au président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet au mois d'avril dernier, mais qu'on ne lui a jamais répondu . . .

M. Jobin et ses associés ont dépensé plusieurs centaines de dollars dans la préparation des plans, des devis et de la maquette du fameux motel. La réalisation finale du projet devait être confiée à la Maison Beauvais-Lusignan, architectes. M. Jobin, pour sa part, s'est rendu jusqu'en Belgique étudier des projets analogues.

On m'a volé mon projet

M. Jobin a ensuite déclaré qu'il connait tous les détails du projet. "Je ne veux pas tout divulguer actuellement, a-t-il dit, mais je peux vous assurer que le projet, tel qu'il a été accepté par Ottawa, est à peu près identique à celui que nous avions présenté au gouvernement fédéral en avril dernier".

Le motel qui sera construit sur la partie est de l'emplacement de Radio-Canada aura 4000 lits (environ 1500 unités), comportera quatre ailes cruciformes et sera fabriqué principalement de matériaux légers, fibre de verre, plastique et autres.

M. Jobin a exprimé hier son intention de prendre toutes les mesures nécessaires" en vue de forcer Ottawa et la Société Radio-Canada à annuler l'autorisation déjà accordée au groupe rival.

Lucien Saulnier a été consulté

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Saulnier

Voir FINANCIERS en page 2

Radio-Canada ira sur la jetée MacKay

— P.-E. Sauvageau

(F.B.) — Le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau a déclaré à LA PRESSE, hier, que la Société Radio-Canada a probablement l'intention de grouper ses installations sur la jetée MacKay, dans l'ouest, et de construire un simple immeuble administratif "beaucoup plus symbolique qu'effectif" dans l'est de la métropole.

M. Sauvageau a expliqué que plusieurs raisons valables motivent sa déclaration.

Tout d'abord, a-t-il dit, le présent règlement de zonage interdit la construction d'un motel tel qu'il est projeté dans le quadrilataire en question. En effet, selon le conseiller Sauvageau, ce règlement de zonage précise, d'une part, que les immeubles en bordure de la rue Dorchester doivent avoir une hauteur d'au moins 60 pieds (l'équivalent de 6 à 8 étages) et que, d'autre part, il est interdit d'utiliser des matières plastiques dans la charpente extérieure de ces constructions.

V. RADIO-CANADA en p. 2

Le parti libéral garde ses 2 sièges et enlève Nicolet

Le gouvernement Pearson est à deux sièges de la majorité absolue

téléphoto UPI

Le président Léopold Senghor à Ottawa

Quelque 300 personnes, dont une cinquantaine de représentants du gouvernement canadien, ont pris part hier soir à un dîner d'Etat servi à l'occasion de la visite à Ottawa du président Léopold Senghor, du Sénégal. Accompagné ici du gouverneur général du Canada et de Mme Vanier, le président Senghor accueille les invités à ce dîner de gala. Le président du Sénégal, que M. Vanier devait présenter comme le "vivant symbole de la jeune Afrique", séjournera au Canada jusqu'au 28 septembre.

par Yves Leclerc

Le gouvernement libéral de M. Lester Pearson est maintenant à deux sièges seulement d'une insaisissable majorité absolue aux Communes, après avoir enlevé hier le comté de Nicolet-Yamaska aux conservateurs dans une élection complémentaire. Les libéraux ont par ailleurs conservé deux autres sièges, ceux de Burin-Burgeo et de Grand Falls-White Bay-Labrador, à Terre-Neuve.

C'est un agriculteur de 37 ans, M. Florian Côté, qui a enlevé le siège de Nicolet-Yamaska aux conservateurs, qui le détenaient depuis 1957.

Ce siège était représenté aux Communes par M. Clément Vincent, qui l'avait emporté aux élections générales de novembre dernier, mais qui avait abandonné ses fonctions à la suite de son élection comme député unioniste à l'Assemblée législative du Québec. Il a été nommé depuis ministre provincial de l'Agriculture.

M. Florian Côté, agriculteur de Sainte-Brigitte-des-Saults a cependant eu fort à faire pour avoir raison de son adversaire conservateur, M. Normand Beaudoin, directeur d'école. Les agriculteurs forment environ 72 pour cent du corps électoral de Nicolet-Yamaska.

Les autres candidats défaits, qui ont obtenu peu de succès étaient MM. Georges-Henri Forcier, néo-démocrate, Jean-Marc Denoncourt, indépendant et le vétéran pittoresque des luttes électorales, Georges Grenier, de Montréal, représentant du parti de sa création, le Droit vital personnel, défait pour la 14e fois consécutive.

Un "habitant" à Ottawa

Le nouveau député, qui s'était fait connaître dans le comté par son activité sur le plan régional, a promis à ses partisans qu'il défendrait la cause des agriculteurs à Ottawa. "Ce n'est pas un député que vous avez élu à Ottawa, s'est-il écrié, c'est un habitant !"

Il a précisé que même si l'actuel ministre québécois de l'Agriculture, M. Clément Vincent, avait fait campagne contre lui, il s'efforcerait de collaborer avec lui pour le bien du comté. "Clément Vincent peut faire un bon ministre, a-t-il remarqué en riant après l'élection, quand il aura quelques années d'expérience."

Le pourcentage de votants à se rendre aux urnes a été très faible, environ 53 p.c. Aux dernières nouvelles, la majorité de M. Côté était de quelque 1,067 voix.

Il est à remarquer que la présence du candidat indépendant, M. Jean-Marc Denoncourt, a brouillé les cartes jusqu'à un certain point. En effet, les quelque 1100 voix qu'il a obtenues auraient pu suffire à donner la victoire au candidat progressiste-conservateur, M. Normand Beaudoin. Quelqu'un au comité libéral de Nicolet nous a par ailleurs affirmé que M. Denoncourt avait eu à certains moments des sympathies marquées pour l'Union nationale.

A Terre-Neuve

A Terre-Neuve, dans le comté de Burin-Burgeo, le président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, M. Don Jamieson, a conservé avec facilité un siège qui était détenu depuis plusieurs années par le parti libéral.

Avec presque autant de facilité, apparemment, M. Andrew Chatwood, directeur du personnel d'une compagnie minière,

V. GOUVERNEMENT en p. 2

Voici, en nombre de sièges, la position des partis aux Communes à la suite des trois victoires libérales d'hier :

Libéraux :	131
Conservateurs :	96
NPD :	21
Rall. Créditistes :	8
Créditistes :	5
Indépendants :	3
Vacant :	1
Total :	265

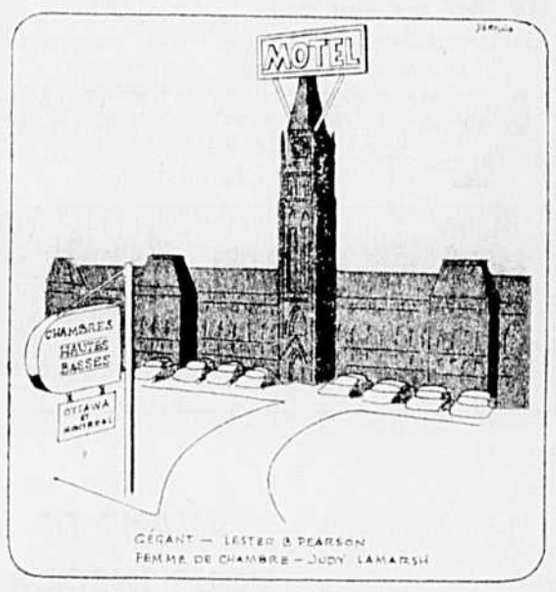

"Le livre blanc de l'ancien gouvernement n'est pas le mien"

— Jean-Noël Tremblay

CHICOUTIMI (PC) — "Le livre blanc de l'ancien gouvernement et de l'ancien titulaire du ministère des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte n'est pas le mien," a déclaré hier dans une entrevue exclusive au quotidien "Le Soleil" M. Jean-Noël Tremblay.

Commentant la publication du projet de livre blanc par LA PRESSE, le ministre Tremblay a dit que ce livre blanc n'a rien de neuf. "Il est à se demander comment il se fait qu'il n'ait pas été publié par les journaux auparavant puisqu'il était un secret de polichinelle".

"Il ne s'agit pas de la politique du nouveau gouvernement et du ministre titulaire" a-t-il souligné en ajoutant : "La politique de mon ministère sur les Affaires culturelles a commencé à être exprimée et la population du Québec est déjà au courant où nous allons."

M. Tremblay a précisé qu'il avait déjà énoncé les bases constitutionnelles et qu'il n'était pas pressé d'écrire un livre blanc.

Autres informations en page 43

Ford mettra à l'essai dès l'année prochaine une voiture électrique

DETROIT, (PA) — La société Ford mettra à l'essai l'an prochain, en Angleterre, une automobile à moteur électrique et l'introduira plus tard aux Etats-Unis. La compagnie a confirmé aujourd'hui la rumeur qui a circulé la semaine dernière, selon laquelle Ford avait mis au point une voiture mue par accumulateurs et pouvant s'adapter aux besoins de la circulation.

Ford procède actuellement à des expériences avec un accumulateur au sulfite de sodium, très léger, qui pourrait s'avérer plus économique qu'un moteur à essence.

Un porte-parole de la compagnie a toutefois refusé de préciser quand une telle voiture pourrait devenir rentable ou quelle serait la durée d'une charge de l'accumulateur.

On a appris, par ailleurs, d'autres sources qu'une charge pourrait durer l'équivalent d'un réservoir d'essence ordinaire et que la nouvelle voiture pourrait soutenir la concurrence des véhicules fonctionnant à l'essence d'ici cinq ans.

"C'est ce que nous espérons, mais nous ne le savons pas encore," a dit un porte-parole de Ford en commentant la supposition qu'une charge d'accumulateur pourrait faire marcher la voiture aussi longtemps qu'un plein réservoir d'essence. Dans cette éventualité, les stations d'accumulateurs remplaceraient les stations d'essence.

On sait d'autre part que General Motors et Chrysler, les principaux concurrents de Ford, poursuivent des expériences avec des accumulateurs et des piles à carburant comme nouvelles sources d'énergie. GM serait même assez avancée dans la mise au point d'un tel accumulateur et ferait une déclaration bientôt à ce sujet. Pour le moment, toutefois, cette compagnie se refuse à tout commentaire.

Des accumulateurs utilisant des plaques de plomb et de l'acide, comme ceux qu'on trouve sur les automobiles actuelles, ont été testés en série comme source motrice de certains véhicules, mais ces essais ont été limités surtout à la propulsion de voiturettes pour le golf et de petits camions, en raison du rapport puissance-poids.

Ce faible rapport puissance-poids et la nécessité de fréquentes recharges ont écarté dans le passé les moteurs électriques. A un certain moment, cinq compagnies de Détroit ont produit des automobiles électriques.

Les ingénieurs estiment qu'il faudrait un accumulateur acide-plomb pesant plus de 5,000 livres et coûtant plus de $5,000 pour actionner l'une des voitures compactes d'aujourd'hui et qu'il faudrait le recharger à tous les 50 ou 100 milles.

La plupart des recherches de ces dernières années dans le domaine de l'automobile ont porté sur les piles à carburant dans lesquelles des produits chimiques sont transformés directement en électricité. L'usage de telles piles dans les véhicules spatiaux a intensifié la recherche dans ce sens.

Deux bombes éclatent sur le passage de la reine à La Haye

LA HAYE, Pay-Bas (AFP) — Deux bombes fumigènes ont été lancées par de jeunes manifestants aujourd'hui, au passage du cortège royal néerlandais à La Haye, alors que la reine Juliana se rendait à la Salle des chevaliers afin d'ouvrir la session des Etats généraux (le Parlement des Pays-Bas).

Cet incident concrétise, estime-t-on, ce que la souveraine elle-même, dans le discours du Trône, a appelé "la volonté de renouvellement manifestée par la jeunesse, et exprimée fréquemment par une critique violente des institutions établies et des opinions reçues".

Par la suite, alors que la police venait de lever l'important service d'ordre mis en place ce matin à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année parlementaire par la reine Juliana, et que la souveraine avait déjà quitté La Haye pour le palais de Soestdijk, près d'Utrecht, un groupe important de "provos" et de blousons noirs s'est rassemblé sur la place du ministère des Affaires étrangères. On a remarqué dans ce groupe Bernhard de Vries, conseiller municipal "provo" d'Amsterdam.

La police, reprenant son dispositif d'alerte, est intervenue vigoureusement. Deux arrestations ont été opérées : ce sont des photographes de presse.

Comme à Amsterdam en juin dernier, la police a refoulé les manifestants vers le dédale de ruelles qui, proche du ministère des Affaires étrangères, forme un "quartier rose" (quartier de la prostitution). Là, les soute-

Voir BOMBES en p. 2

Les Etats-Unis lancent Surveyor 2

CAP KENNEDY, Floride, (AFP) — A la recherche d'un site d'alunissage [illegible] mois au début de 1968, l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a mis à feu aujourd'hui la fusée "Atlas-Centaure" porteuse de "Surveyor 2" destiné à se poser gentiment sur la lune. Cette caméra spatiale vise le centre de la face visible de cet astre. Si tout va bien, elle devrait se poser à 300 milles environ du point où "Surveyor 1" (le premier véhicule de ce programme) a atterri en douceur au le-

Voir SURVEYOR en p. 2

Le député de Nicolet veut collaborer avec Vincent

NICOLET (PC) — Le nouveau député de Nicolet-Yamaska aux Communes, M. Florian Côté, a déclaré hier soir qu'il était prêt à collaborer avec le ministre provincial de l'Agriculture, M. Clément Vincent, afin d'améliorer le sort de la classe agricole au Québec.

Le nouveau député, a affirmé que même si M. Vincent, ancien député progressiste-conservateur de ce comté, avait donné son appui à son adversaire au cours des dernières semaines, cela ne l'empêcherait pas de coopérer avec lui pour le plus grand bien des agriculteurs.

Il a expliqué sa victoire du fait "que les agriculteurs veulent prendre leurs problèmes bien en main".

Le gouvernement accorderait une hausse préliminaire aux postiers

OTTAWA. — Le ministre du Revenu, M. E. J. Benson, a laissé savoir hier que le gouvernement fédéral offrirait une hausse préliminaire de salaires aux employés des postes, dans le but d'éviter une grève qui paralyserait ce service à la période la plus achalandée de l'année, soit celle des Fêtes.

C'est demain à Ottawa que sera dépouillé le vote que l'Union des postiers du Canada a tenu auprès de ses membres afin d'obtenir un mandat pour négocier une hausse de salaires fixée à plus de 29 pour cent, avec la possibilité de déclencher la grève si nécessaire.

Le président de l'Union des facteurs du Canada, M. Roger Decarie a déclaré en fin de semaine, à Toronto, que ses membres étaient également disposés à se mettre en grève s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

Les employés des postes ont donné jusqu'au 15 novembre au gouvernement fédéral pour reviser leurs salaires. M. Benson soutient que ce délai est trop court, car la revision, qui normalement devrait avoir un effet rétroactif au 1er octobre, concerne les 22,000 employés du groupe "D".

M. Benson doute que la revision des salaires par des experts du gouvernement puisse être complétée avant cinq ou six mois, soit bien après la date limite fixée par les employés des postes.

Le président de la succursale de Montréal de l'Union des postiers du Canada, M. William Houle, a déclaré ce matin qu'il appartiendra au comité de négociation de prendre la décision qui s'impose.

Il a ajouté que, de toutes façons, les postiers ne sont pas disposés à négocier pendant six ou dix mois, comme cela s'est fait par le passé. On saura le 15 novembre quelle attitude les employés des postes entendent prendre. Si le premier rajustement de salaires est bon et si les employés conservent l'espoir que leurs négociations pourraient avoir des chances de succès, il est possible alors que la grève soit retardée.

Les employés des postes réclament des hausses de salaire de $1 et $1.16 l'heure, ce qui représente des hausses variant de 39 à 50 pour cent.

SOMMAIRE

Annonces classées / 50 à 56, 66 à 70
Bandes dessinées / 62
Buchwald / 43
Courrier "Que faire ?" / 41
Décès, naissances, etc. / 72
Editorial / 4
Finance / 14 à 16
Horoscope / 42
La bonne table / 35, 36
Loisirs et récréation / 62
Mode / 19 à 34
Mots croisés / 51
Navigation / 6
Nouvelles internationales / 61 et 73
Nouvelles nationales / 43
Radio et télévision / 12 et 13
Spectacles et concerts / 48 et 49
Sports / 44, 46, 47
Tribunaux / 7
Vie féminine / 38, 40, 41
Vie mondaine / 39
Votre médecin / 17

EKAC 73

Vingt-cinq ministres des Finances du Commonwealth à Montréal demain

Avant de se rendre à Washington la semaine prochaine, pour la réunion annuelle du Fonds monétaire internationale et de la Banque mondiale, les ministres des Finances des pays du Commonwealth font un arrêt à Montréal.

Il s'agit vraisemblablement pour eux de se mettre d'accord sur l'attitude qu'ils prendront à la réunion mondiale de la semaine prochaine.

Les ministres des Finances ont commencé aujourd'hui à arriver dans la métropole canadienne.

L'une des principales personnalités est le Chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan qui était hier à Toronto. M. Callaghan après une tournée des immenses chantiers de l'Expo 67 dans la matinée, rencontre le maire Jean Drapeau à 4 heures cet après-midi. Dans cette visite officielle, il est accompagné de lord Beswick, sous-secrétaire d'Etat parlementaire au ministère du Commonwealth.

Un porte-parole du gouvernement canadien a déclaré hier que la conférence des ministres des Finances du Commonwealth, qui doit avoir lieu à huis clos demain et jeudi, portera sur diverses questions qui seront soulevées la semaine prochaine à Washington, à la réunion du FMI.

Parmi ces questions on note particulièrement la conjoncture économique mondiale, l'aide financière aux pays en voie de développement, les liquidités dans le monde (c'est-à-dire la disponibilité des devises étrangères pour la balance des paiements des pays du Commonwealth), la situation monétaire particulièrement dans les pays de la zone sterling, et le rôle de la Grande-Bretagne comme banquier de cette zone.

La conférence qui sera ouverte par le ministre des Finances du Canada, M. Mitchel Sharp, réunira, demain, environ 25 pays, dont, évidemment, le Canada.

L'an dernier, la réunion des ministres des Finances du Commonwealth avait eu lieu à Kingston, Jamaïque.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 45

MAXIMUM DEMAIN : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et Mauricie :** ensoleillé, un peu moins frais. Minima et maxima à Montréal et Ottawa 40 et 65, Québec, Sherbrooke, Ste-Agathe 35 et 60, La Tuque 30 et 60.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et Sept-Iles, 30 et 55; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 35 et 55.

L'organe du Vatican suggère à Hanoï de se montrer plus souple

CITE DU VATICAN, (UPI, AFP, PA) — Commentant l'encyclique "Christi Matri Rosarii" par laquelle le pape Paul VI a lancé hier un appel à la paix en Asie orientale, l'"Osservatore Romano" écrit aujourd'hui que les pourparlers de paix devraient commencer immédiatement et sans conditions préalables.

Sans mentionner nommément le régime de Hanoï, l'organe du Vatican l'exhorte à renoncer à sa demande que les troupes américaines évacuent le Vietnam avant que des négociations soient entamées.

Dans son encyclique, le souverain pontife ne fait aucune suggestion quant à la manière de procéder pour mettre fin au conflit vietnamien. Il y a quelques mois, le pape avait suggéré une solution arbitrale par des pays "vraiment neutres", sous l'égide des Nations unies. Ce point de vue a été réitéré, en dépit d'une réponse évasive de la part de Pékin et de Moscou.

Au siège de l'ONU, à New York, le secrétaire général de l'organisation mondiale, U Thant, a déclaré qu'il considérait le souverain pontife "non seulement comme le chef prestigieux d'une grande religion, mais aussi comme un grand homme profondément conscient des problèmes de guerre et de paix, et entièrement dévoué à la cause du progrès humain."

Ailleurs dans le monde, l'encyclique a été également bien accueillie mais elle n'en est pas moins interprétée dans des sens bien différents, pour le besoin de causes opposées.

"C'est aux communistes plutôt qu'aux Américains que cet appel s'adresse", déclare-t-on dans les milieux informés de Washington. Il faut négocier, certes, ajoute-t-on, mais pour cela il faut être deux, et Hanoï ne paraît nullement en avoir le désir. M. Dean Rusk, chef de la diplomatie américaine, s'est borné à répondre aux journalistes qu'il n'avait pas encore eu le temps de prendre connaissance du texte de l'encyclique.

A Moscou, l'agence Tass a annoncé hier, sans commentaires, la publication de l'encyclique, mais cite le passage du document relatif au "danger d'un malheur universel menaçant l'humanité".

Aucun commentaire officiel n'est encore parvenu de l'une ou l'autre partie du Vietnam. Pékin n'a pas réagi non plus. Toutefois, les observateurs attirent l'attention sur un texte de "Drapeau Rouge", revue théorique du parti communiste chinois, dans lequel le pape est traité de "porte-parole des classes réactionnaires".

On vous sert "dans le vent" à Vancouver

VANCOUVER, B.C. (d'après UPI) — Vancouver est toujours dans l'actualité. La semaine dernière, un joueur de football a mordu une serveuse là où on pense. Hier, un restaurant affichait des serveuses aux seins littéralement dans le vent. Il s'en est suivi une telle bousculade que le propriétaire a reconnu que le service avait été lamentable. La police (sidérée ?) n'a rien dit.

Entretemps, le conseil municipal prend mal la chose, si on peut dire. Quant à l'entraîneur du club de football, il espère que ses joueurs ne mettront pas les pieds, ni les deux, dans ce restaurant. Un journaliste a pris la chose plus calmement : "Les seins ont du bon, mais quand vous en avez vu deux, vous les avez vus tous."

Petite chère et grand accueil peuvent faire un joyeux festin.

Proverbe anglais

Le nouveau député Florian Côté et sa femme Lorette : le baiser de la victoire

GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

a remporté la victoire, sous la bannière libérale, dans le comté de Grand Falls—White Bay—Labrador, à Terre-Neuve également.

Ce siège était occupé auparavant par M. Charles R. Granger, qui a été nommé ministre des Affaires du Labrador dans le cabinet provincial de Terre-Neuve le 1er août. Cette circonscription est représentée par un député libéral depuis l'adhésion de Terre-Neuve à la Confédération canadienne en 1949.

M. Chatwood a défait son rival conservateur, M. Thomas Pitcher, 44 ans, ainsi que le candidat du Nouveau parti démocratique, M. Lorne Snell. M. Pitcher, cadre dans une papeterie de Grand Falls, avait également subi la défaite aux élections générales fédérales de novembre dernier.

Ces élections complémentaires étaient les premières à avoir lieu depuis le scrutin général de novembre dernier qui avait conduit à l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire.

SURVEYOR

SUITE DE LA PAGE 1

but de juin, et d'où il a pris 11,237 clichés d'une haute précision du terrain environnant.

Le second "Surveyor" pèse un peu plus de 2,260 livres et il transporte un équipement analogue à celui de son prédécesseur.

La fusée "Atlas-Centaure" a placé directement "Surveyor 2" sur une trajectoire visant la lune où ce véhicule devra se poser 63 heures après la mise à feu du missile porteur.

Le lancement a eu lieu à 8 heures 32 (HAE).

Des radars, un ordinateur et appareillage de pilotage détermineront l'altitude où se trouve "Surveyor 2"

FINANCIERS

SUITE DE LA PAGE 1

a confirmé que M. Jobin et les financiers qui l'appuient se sont rendus à l'hôtel de ville, hier, en vue d'obtenir l'aide de la ville. "J'ai simplement conseillé à M. Jobin, d'expliquer M. Saulnier, de rencontrer le président de la Société Radio-Canada ou les autorités gouvernementales et de leur expliquer la situation". M. Saulnier a déclaré que la ville de Montréal n'a pas le droit de prendre parti pour l'un ou l'autre des deux groupes.

"Tout ce que je sais, d'expliquer M. Saulnier, c'est qu'actuellement deux groupes de financiers, l'un juif et l'autre canadien-français, se disputent l'autorisation de construire un motel sur l'emplacement de Radio-Canada. Cette question, cependant, relève exclusivement d'Ottawa et de Radio-Canada. Je voudrais qu'il soit cependant clairement établi que la ville n'accordera pas de permis de construction si les travaux de l'immeuble de Radio-Canada ne commencent pas le 15 octobre et si ce motel doit être permanent".

A bout de patience

M. Saulnier a ensuite déclaré qu'après le 15 octobre, "le terme de la patience sera terminé". Il a ajouté : **"Si Radio-Canada ne commence pas les travaux le 15 octobre, tel que promis, la ville n'hésitera pas à poursuivre la Société d'Etat et le gouvernement fédéral pour bris de contrat. Vous pouvez prendre ma parole là-dessus. Communiquez avec moi dès le 16 octobre au matin. Si les travaux ne sont pas commencés, vous verrez que je tiens parole".**

M. Saulnier a rappelé hier que le motel qui sera construit sur la partie est de l'emplacement de Radio-Canada ne de l'immeuble de la Société devra pas retarder le projet d'Etat. Il a également ajouté que ce motel devra être démoli aussitôt l'Exposition universelle terminée.

Il a enfin expliqué que si les conditions énumérées ci-dessus sont acceptées, la ville de Montréal ne s'opposera pas à accorder un permis de construire un motel.

BOMBES

SUITE DE LA PAGE 1

neurs prennent à partie des provos, se révèlant une fois encore, de même qu'en juin dernier à Amsterdam, comme de fermes remparts de l'ordre établi.

Depuis l'aube, un important dispositif policier avait été mis en place afin de faire face à d'éventuels incidents. Deux mille soldats étaient alignés le long des avenues suivies par le cortège. Mille policiers, dont 200 en civil, avaient été disséminés sur le parcours.

RADIO-CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

"Or, d'ajouter M. Sauvageau, ces deux restrictions contrecarrent le projet du motel de 1500 unités".

Un immeuble démontable de 8 étages . . .

Il est virtuellement impossible, selon M. Sauvageau, de construire un motel démontable de 8 étages en matières plastiques. Il y aurait, évidemment, une solution qui consisterait à modifier le règlement de zonage. Cependant, d'expliquer le conseiller, les modifications de règlements doivent être approuvées par Québec et, si l'on songe que la demande de permis relative à ce motel n'a pas encore été présentée à la ville, il restera bien peu de temps pour la construction elle-même.

"Que les députés fédéraux que la chose concerne et qui nous ont promis l'immeuble de Radio-Canada dans l'est fassent sortir la vérité" a ajouté M. Sauvageau. "Pour ma part, a-t-il renchéri, je suis convaincu que Place Radio-Canada ira dans l'ouest, que le motel sera permanent et qu'on nous construira, en guise de consolation, une sorte de garage, de hangar ou de remise sur l'emplacement de l'est de la ville".

Sur la jetée MacKay

Selon M. Sauvageau, Radio-Canada qui construit déjà un immeuble imposant sur la jetée MacKay en vue de l'Exposition universelle a l'intention de centraliser toutes ses opérations au même endroit. C'est précisément ce qui expliquerait, selon M. Sauvageau, "cette étonnante autorisation de construire un motel dans le quadrilataire de la rue Dorchester".

"Ottawa a toujours favorisé l'ouest de la ville, d'ajouter M. Sauvageau, et les principaux projets ont échappé à l'est. Je vous citerai, à titre d'exemple, les 400 millions dépensés pour la route Transcanadienne.

Puis, M. Sauvageau a lancé à son tour un ultimatum au gouvernement fédéral. Cet ultimatum consiste en quatre questions précises, à savoir :

1. Je demande à Mlle Judy LaMarsh de nous dire, une fois pour toutes, si Place Radio-Canada (le projet complet) sera construit dans l'est.
2. Je veux connaître le coût réel de cette construction en ce qui touche l'est. S'agit-il de 10 millions ou de 50 millions?
3. Où en sont rendus les pourparlers en ce qui concerne les installations de Radio-Canada sur la jetée MacKay?
4. Comment se fait-il que le gouvernement n'a pas encore demandé à Montréal le permis d'ériger Place Radio-Canada puisque les travaux doivent commencer le 15 octobre ?

"Les institutions devront être plus facilement adaptables"

— *Jean-Paul Cloutier*

M. Jean-Paul Cloutier, titulaire des portefeuilles de la Santé et du Bien-être social et de la Famille dans le cabinet Johnson, a déclaré hier après-midi que l'époque où l'on construisait à grands frais d'immenses maisons hospitalières ou de bien-être prévues pour durer des générations semble maintenant révolue.

Portant la parole à l'occasion de l'inauguration du Centre d'accueil Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Montréal, le ministre a expliqué qu'il convient plutôt, en 1966, d'ériger des bâtiments moins imposants que par le passé, plus économiques et surtout plus faciles à remplacer lorsqu'il y a lieu d'adapter des institutions à des conditions nouvelles ou à des fonctions différentes.

"Mais même si les bâtiments seront désormais moins imposants qu'autrefois, ils n'en seront pas moins fonctionnels", a-t-il ajouté tout en affirmant que ces nouvelles institutions devront permettre "des utilisations maxima" tant au point de vue des installations que de celui de l'équipement et du personnel.

Quelques heures plus tard, devant l'Association des diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, M. Cloutier a soutenu que même en période de lutte contre l'inflation, la sécurité sociale ne doit plus être perçue inconsidérément comme un luxe improductif.

"L'expérience montre de façon convaincante que la sécurité sociale a un caractère productif en ce qu'elle maintient le niveau des dépenses de consommation des familles pour lesquelles il est impensable de nier la satisfaction de besoins irrépressibles dans une société d'abondance comme la nôtre", a-t-il dit.

M. Cloutier a ajouté que "la sécurité sociale a une influence stabilisatrice pour l'ensemble de l'économie", et que ses effets ne doivent pas être sous-estimés pour la seule raison qu'ils ne peuvent pas toujours être exprimés "en termes chiffres et quantitatifs".

Soulignant que les périodes d'inflation "affectent singulièrement les rentiers, les personnes à bas revenus et plus directement encore les bénéficiaires de la sécurité sociale", le ministre a déploré que l'augmentation des bénéfices en argent en matière de sécurité sociale au Québec ne s'ajuste pas à l'augmentation du coût de la vie. C'est pourquoi, en attendant que la refonte des lois d'aide sociale soit terminée, le gouvernement a recours "à un système d'aide supplémentaire et spéciale pour obvier à la rigidité des taux catégorisés".

M. Cloutier a enfin émis l'espoir que la refonte de la législation sociale permettra au système d'acquérir assez de souplesse "pour s'ajuster à la réalité des besoins sociaux".

Le ministre d'Etat à l'Education, M. Masse, est attendu à Paris

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, est attendu aujourd'hui à Paris, où il doit s'entretenir cette semaine avec le ministre français de l'Education nationale, M. Christian Fouchet, et d'autres personnalités gouvernementales. M. Masse est accompagné de Me Mario Beaulieu, chef du cabinet du premier ministre du Québec.

Il s'agit de la première visite officielle d'un ministre du Québec depuis les élections de juin dernier. Les autorités françaises attachent par conséquent de l'importance aux conversations qu'elles auront avec M. Masse, le plus jeune membre de l'équipe de M. Daniel Johnson.

Outre M. Fouchet, le ministre québécois rencontrera M. Michel Habid-Deloncle, secrétaire d'Etat à l'Education nationale, M. Jean Badevant, chef du service des affaires culturelles et techniques au ministère des Affaires étrangères, ainsi que les autres haut fonctionnaires qui ont négocié l'accord franco-québécois sur l'éducation.

Le programme de M. Masse comporte la visite d'établissements d'enseignement, notamment l'Institut national de pédagogie et l'Institution de Sèvres. Le ministre aura également l'occasion de prendre contact avec les étudiants et stagiaires canadiens à Paris. La rencontre aura lieu dimanche, à la Maison canadienne de la Cité universitaire de Paris, et elle sera suivie d'une réception.

M. Masse, qui vient à Paris après avoir pris une semaine de vacances sur la Côte d'Azur, doit regagner Montréal mardi prochain.

Un membre du gouvernement du Québec, M. Paul Allard, ministre de la Voirie, est attendu à Paris en fin de semaine.

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 6-1808
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

couleurs vives
FENETRES • PORTES • REVETEMENTS
RUSCO TOUT ACIER
COULEURS DECORATIVES CUITES A MEME — VOYEZ LEUR BEAUTE
COMPAREZ LEURS NOMBREUX AVANTAGES
Aussi, marquises et auvents de la meilleure qualité en Fiberglas ou métal aux couleurs "Vivantes"
ESTIMATIONS GRATUITES
RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal
DUpont 1-2511
FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENT

Un banquet?
Démontrez vos qualités d'organisateur:
confiez le travail au
REINE ELIZABETH

Nous avons vingt-deux salles de banquets. M. Pierre Bougain, notre directeur des banquets, vous aidera à choisir celle qui vous convient, à élaborer le menu, à obtenir la musique, les divertissements et tout ce que vous voulez mettre au programme.

Il ne vous restera qu'à vous croiser les bras. Le jour dit, tout ira comme sur des roulettes; et vous aurez bonne grâce à accepter les louanges, puisqu'après tout c'est vous qui aurez su choisir le bon endroit.

Pour parler à M. Bougain, composez 861-3511. Un hôtel du Canadien National administré par Hilton of Canada. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver (un hôtel du CN), et le Montréal Aéroport Hilton.

AVANT DE VOUS INSCRIRE POUR UN COURS D'ANGLAIS

RENDEZ-VOUS JUSTICE

Visitez les autres écoles de langues avant de venir nous voir ; vous serez convaincus de l'efficacité de nos méthodes nouvelles.

Le Laboratoire audio-visuel de langues vous offre 40 professeurs diplômés d'universités, l'équipement électronique le plus moderne, une direction par conseils pédagogiques, la meilleure méthode au Canada . . .

Ainsi qu'un tout nouveau plan "CREDIT-ETUDES" vous permettant de différer les paiements.

Les cours commencent à votre convenance.
Aussi, pourquoi attendre : inscrivez-vous dès aujourd'hui.

527-8511

LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES

3 SUCCURSALES DANS LA REGION DE MONTREAL

3500, Parc-Lafontaine, édifice "Le Cherrier", Montréal	527-8511
3333, chemin Queen Mary, Montréal	342-1601
331, rue Principale, Granby	378-8495

Laing étudie le refus du Québec de reconnaître le permis fédéral de chasse aux oiseaux migrateurs

OTTAWA, (PC) — Le ministre des Affaires du nord, M. Arthur Laing, s'entretient aujourd'hui avec ses fonctionnaires des problèmes causés par la récente décision du Québec de ne pas reconnaître le nouveau permis fédéral de $2.00 pour la chasse aux oiseaux migrateurs.

Parlant au nom du ministre, un porte-parole a fait savoir que le geste du Québec pourrait susciter des commentaires au cours de la journée.

C'est le ministre québécois de la Pêche, de la Chasse et du Tourisme, M. Gabriel Loubier, qui avait annoncé vendredi dernier que le Québec ne reconnaîtrait pas le permis fédéral.

Le permis en question, qu'on peut se procurer dans les bureaux de poste, est émis pour la première fois cette année. Il s'ajoute à celui déjà émis par les différents gouvernements provinciaux pour la chasse aux oies et aux canards.

M. F. Gibson, adjoint principal au ministre, a dit que cette situation résulte "d'une série de malentendus" au sujet du nouveau permis fédéral, lequel est exigé en vue de permettre aux experts d'accumuler certaines statistiques concernant la faune au Canada.

Vendredi, M. Loubier avait dit aux chasseurs québécois d'ignorer le permis fédéral en ajoutant que la Sûreté du Québec et les garde-chasse ont été avisés de ne pas exiger des chasseurs ledit permis. Il a précisé que toutes les poursuites que pourrait intenter la Gendarmerie royale à cet effet seraient automatiquement rejetées par les tribunaux québécois.

QUELQUE CHOSE DE GIGANTESQUE chez Valiquette

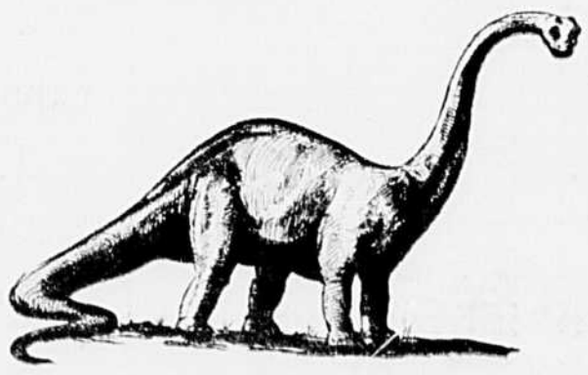

SURVEILLEZ LES JOURNAUX de DEMAIN
MERCREDI 21 SEPTEMBRE
N. G. VALIQUETTE LTEE 510 est, Ste-Catherine Tél. : 842-8811

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 20 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 218

Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Au congrès des gérants municipaux

M. Roger Lord, gérant de la ville de Trois-Rivières, donne quelques détails sur le congrès de l'Association des gérants municipaux du Québec qui se termine aujourd'hui à Longueuil, au président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier.

La police resserre son filet sur les présumés membres d'une cellule du FLQ

C'est maintenant à 12 qu'est porté le nombre de présumés terroristes détenus en rapport avec une série d'attentats à la bombe, de vols à main armée et de vols d'armes et de dynamite. On sait qu'un treizième individu, qui avait été appréhendé la semaine dernière, Guy Kozak, âgé de 23 ans, a été remis en liberté samedi dernier, la police ne possédant aucune preuve pour le mettre en accusation.

Rappelons qu'hier, deux nouveaux noms sont venus s'ajouter à la liste des détenus.

Dans le premier cas, une étudiante de 19 ans de l'Université de Montréal a été appréhendée par les détectives du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal à son appartement de la rue Ontario, près de Bleury. Cette dernière, Mlle Hélène Bourgault, est actuellement interrogée au sujet d'un vol à main armée perpétré au cinéma Elysée.

Un suspect se rend

Par ailleurs, un jeune homme de 20 ans, Yves Prud'homme, que la police voulait interroger en rapport avec l'attentat à la bombe du 3 juin dernier, au Centre Paul-Sauvé, durant une assemblée politique du parti libéral, s'est rendu de son propre chef, hier matin, au quartier général de la Sûreté.

Le sergent-détective Julien Giguère, qui s'occupe de cette affaire avec le sergent-détective Marcel Allard, nous a révélé hier soir que Prud'homme s'était rendu après avoir été convoqué par la police pour répondre à quelques questions.

Le limier a ajouté qu'il se pouvait également que d'autres accusations soient retenues contre le suspect. Il a signalé que Prud'homme devait comparaître ce matin pour répondre à une accusation relative à l'attentat à la bombe au Centre Paul-Sauvé.

Un autre prévenu, Maurice Montpetit, âgé de 19 ans, a comparu, samedi, pour répondre à une accusation se rapportant à cet attentat. Il est détenu sans cautionnement.

Toujours recherchés

Entre-temps, les policiers recherchent toujours trois individus que l'on soupçonne d'être les dirigeants de cette cellule terroriste. Des mandats d'arrestation ont été émis à leurs noms à la suite de l'enquête du coroner sur la mort de Mlle Thérèse Morin, âgée de 64 ans, tuée dans l'explosion d'une bombe à la fabrique de chaussures H.-B. LaGrenade Ltée, le 5 mai dernier.

Il s'agit de Charles Gagnon, 26 ans, professeur de sociologie à l'Université de Montréal, Pierre Vallières, 27 ans, écrivain, ex-journaliste de LA PRESSE et ex-directeur de la revue "Cité-Libre", de même qu'un autre individu que l'on connaît seulement sous le pseudonyme de "Gilbert".

Un policier a révélé que la jeune fille appréhendée hier matin était une élève du professeur Gagnon à ses cours de sociologie.

Des 12 détenus, quatre doivent être cités comme témoins lors de l'enquête du coroner qui doit avoir lieu demain sur la mort de Jean Corbo, 16 ans, tué dans l'explosion d'une bombe à la

Voir ARRESTATIONS en p. 5

L'affaire LaGrenade: un adolescent se reconnaît coupable de meurtre

par Léopold LIZOTTE

Le plus jeune des terroristes appréhendés à la suite de l'attentat à la bombe qui avait coûté la vie à une secrétaire de la fabrique de chaussures H.-B. Lagrenade Ltée, le 5 mai dernier, a reconnu sa culpabilité à une accusation de meurtre, hier, dès sa comparution devant le juge Emile Boucher, de la Cour de Bien-être social.

L'adolescent, dont on ne peut évidemment divulguer l'identité, devra revenir devant la cour le 30 septembre. Entre-temps, le juge Boucher a confié à un travailleur social le soin de procéder à une enquête approfondie sur les antécédents du jeune prévenu.

Quelques heures plus tard, par ailleurs, quatre de ses compagnons comparaissaient devant le juge Marcel Gaboury, en Correctionnelle, également sous une accusation de meurtre non qualifié.

Il s'agit de Serge Demers, Gérard Laquerre, Marcel Faulkner et Réal Mathieu, qui, selon la police, auraient tous participé à "l'opération" qui devait coûter la vie à Mlle Thérèse Morin.

Comme dans tous les cas semblables, les prévenus ont été automatiquement envoyés à leur enquête préliminaire, qui a immédiatement été fixée au 27 septembre, date à laquelle devrait également s'instruire celle de Richard Bouchoux, qui n'était apparemment pas "en état" de comparaître, hier, et qui devait comparaître à son tour aujourd'hui même.

L'instruction ajournée, le procureur de Demers, Laquerre et Mathieu, Me André Delongchamps, les autres prévenus étant représentés par Mes Gilles

Voir LAGRENADE en page 6

Personne ne touchera la récompense de $2,500

par Lucien CHAMPEAU

La récompense de $2,500 offerte en mai dernier par l'Association de la Chaussure de la province de Québec, n'ira à personne en particulier.

Ainsi en a décidé ce matin le directeur Jean-Paul Gilbert, de la police municipale :

"Personne du grand public, a expliqué M. Gilbert, n'a fourni de renseignements ou n'a permis à la police d'arrêter ou de faire condamner l'auteur ou les auteurs de l'attentat à la bombe perpétré en mai dernier dans le bureau de la manufacture de chaussures H.B. LaGrenade, 2496, rue Rachel est.

"Tout le travail de dépistage a été fourni par nos hommes exclusivement. Ils ne méritent donc pas cette récompense, puisqu'ils n'ont vraiment qu'accompli leur devoir".

M. Gilbert d'enchaîner toutefois, que ses hommes, dans l'éclaircissement de ce crime, ont fourni un travail au-delà de

Voir RECOMPENSE en p. 6

M. Marc Perron: les municipalités de l'avenir devraient être du type de Laval

Le gérant de la ville de Laval, M. Marc Perron, a prévenu ce matin ses confrères, gérants de municipalités du Québec, que si l'on entend remédier aux problèmes administratifs actuels, il faudra d'abord admettre que la ville de demain sera une ville du type de Laval, suffisamment importante pour assurer tous les services municipaux en même temps que la planification nécessaire à une saine administration.

Il a de plus insisté sur la nécessité, pour les administrations municipales du Québec, d'investir considérablement dans la recherche et de recourir sans tarder aux services d'experts compétents et des technocrates.

M. Perron prononçait alors une causerie intitulée "Problèmes administratifs de la ville de demain" devant les participants au congrès des gérants municipaux, à Montréal.

Tout en soulignant certains progrès en ce sens, M. Perron a déploré qu'un trop grand nombre de municipalités n'aient pas encore de personnel compétent, soit comme gérant, comme trésorier ou comme greffier.

Pour définir ce que sera la ville de demain et quels seront ses problèmes, M. Perron, qui était vérificateur à la Commission municipale de Québec avant d'occuper son présent poste, a suggéré qu'il fallait d'abord connaître les problèmes actuels d'une municipalité, décrire leur évolution et définir leurs causes et aussi apprécier les solutions apportées.

C'est, en somme, en confiant ces données à des experts qu'on parviendra à définir la ville de demain, à prévoir ses problèmes et à amorcer les mesures appropriées au moment opportun, dit en substance M. Perron.

Ce travail ne peut être fait que par des experts en divers domaines, finances, économie, sociologie, urbanisme, génie, etc. C'est à ces experts que les villes et leurs administrateurs publics doivent recourir. De telles études, qui ont un caractère exclusivement municipal, demandent des recherches, qui peuvent paraître coûteuses, mais demeurent indispensables.

Ici, M. Perron souligne qu'il est peut-être impossible de "mesurer mathématiquement" la rentabilité de l'investissement dans la recherche municipale. Mais, il ajoute aussitôt : "Cette rentabilité ne devrait faire aucun doute, puisque l'investissement dans la recherche est la garantie d'un maximum de rendement dans tous les autres investissements municipaux".

La ville de demain sera du type Laval

Sans définir ce que sera la ville de demain, M. Perron note cependant : "Si l'on se préoccupe du devenir urbain dans la province de Québec et si l'on entend remédier aux problèmes administratifs actuels, l'on doit admettre que la ville de demain sera une ville du type Laval, qui aura une taille suffisante pour assurer tous les services requis d'une municipalité, en même temps que les instruments de planification nécessaires à une saine administration".

Le conférencier poursuit : "Les problèmes administratifs seront alors d'un autre ordre. Ils seront, pour les premières années, fort complexes et onéreux, par suite d'une transition nécessaire; mais, dès que des cadres adéquats auront été créés que l'intégration des diverses activités aura été complétée, que l'uniformisation des instruments administratifs et de la législation aura été réalisée, le seul problème administratif qui persistera sera la problème de toute entreprise normale, celui de la coordination des activités par une répartition adéquate des diverses assignations et d'une adaptation à la situation de l'époque, compte tenu des besoins à satisfaire et des moyens technologiques alors disponibles."

Si les problèmes actuels des villes sont multiples et de différents ordres, M. Perron les souligne de façon générale en donnant à ses auditeurs quelques pourcentages d'ordre financier, puisque les villes ne peuvent fournir leurs services que dans la mesure où elles sont financièrement capables de le faire.

Ainsi, M. Perron note que de 1961 à 1964 la dette obligataire nette des municipalités du Que-

Voir M. PERRON en page 6

M. Saulnier souligne l'importance de la fonction publique dans son évolution

par Claude Masson

La fonction publique, y compris à l'échelon municipal, a cessé d'être depuis longtemps un simple et obscur instrument d'exécution des politiques définies d'en haut. Elle participe de plus en plus à l'élaboration des politiques, donc à l'orientation de la municipalité, et elle est de plus en plus en mesure d'en infléchir l'application, dans le bon ou le mauvais sens.

Se fondant sur cette évolution du fonctionnarisme, le président du comité exécutif de la ville de Montréal a présenté hier une véritable thèse sur "La fonction publique, facteur décisif du bien commun, aujourd'hui", aux membres de l'Association des gérants municipaux réunis en congrès à Longueuil.

Conférencier au dejeuner, M. Lucien Saulnier a déclaré que "le moment est venu d'avoir une doctrine et de promulguer un statut de la fonction publique dont la vocation et les responsabilités ne sauraient être assimilées à celles du secteur privé, même si l'on peut trouver de nombreux points de comparaison".

"Une entreprise privée, a-t-il dit, si puissante soit-elle, n'aura jamais les responsabilités morales, sociales et politiques de cette dernière."

Entrer dans la fonction publique, selon M. Saulnier, c'est entrer dans une carrière qui doit, dès lors, être nettement définie et organisée, avec une claire distinction entre ce qui est du domaine de la négociation et ce qui est du domaine d'autorité.

Cette doctrine de la fonction publique, elle devrait exister depuis longtemps, a expliqué le conférencier mais, heureusement, "les syndicats nous rendent le service de nous obliger à la définir et à la mettre en oeuvre".

L'exposé du président du comité exécutif montréalais a surpris agréablement ses auditeurs. M. Saulnier a clairement indiqué les conditions nécessaires à la constitution et au maintien d'une fonction publique de haute qualité : d'abord une bonne formation des fonctionnaires; ensuite l'organisation de la fonction publique; enfin une question de climat moral et de rapports avec le pouvoir politique.

Partant de la certitude que l'administration est devenue une science, cela a conduit M. Saulnier à reconnaître "la nécessité d'institutions spécialisées analogues à ce que l'on appelle en Europe les "Ecoles nationales d'administration".

"Certes, a-t-il souligné, la plupart de nos universités offrent depuis quelques années, dans le cadre de leurs Facultés de droit ou de sciences sociales,

Voir M. SAULNIER en page 6

"La mentalité des contribuables devra être complètement régénérée"

— M. Henry Mhun, économiste

par Gilles PRATTE

Même si l'entreprise est extrêmement ardue, les administrations municipales devraient prendre des mesures pour éliminer la spéculation foncière, fille honteuse de l'urbanisation des sociétés.

Cette réforme ne serait toutefois qu'une facette de la révolution psychologique qui devra s'opérer aussi bien chez les administrateurs municipaux que chez les citoyens.

Partant de ces données, M. Henry Mhun, économiste-conseil, a souligné hier soir, au congrès de l'Association des gérants municipaux, que, **pour maîtriser le passage de la société rurale à la société urbaine la mentalité des contribuables devra être complètement régénérée.**

M. Mhun a noté que les deux tendances présentes dans chaque personne, celle du citoyen conscient de ses devoirs et du bien commun et celle de l'individu plus égoïste et préoccupé de ses jouissances personnelles, devront se fondre harmonieusement.

Plus pour les services communs et moins pour la consommation privée

Le conférencier a aussi soutenu qu'à l'avenir les gouvernements investiront davantage dans les services communs, cependant que la consommation privée sera quelque peu modérée.

Selon lui, cette tendance déjà amorcée ne pourra que se prolonger pour que les pauvres

Voir MENTALITE en page 6

De Gaulle n'a pas encore décidé s'il viendra à l'Expo

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — Le général de Gaulle n'a pas encore accepté l'invitation d'Ottawa de faire une visite au Canada et à l'Expo 1967, apprend-on de bonne source.

L'invitation a été transmise oralement aux autorités françaises par l'ambassade du Canada à Paris, au nom de la direction de l'Expo, peu avant le retour du président de la République de son voyage autour du monde. Les représentants du gouvernement français l'ont accueillie avec satisfaction, mais il faudra attendre quelque temps avant de connaître la réponse du général. Les observateurs estiment cependant que le chef de l'Etat se rendra volontiers aux désirs des autorités canadiennes.

Les conversations engagées entre les représentants des deux pays porteront sur la date éventuelle de la visite du général, le programme de ce voyage et toutes les questions protocolaires liées à un tel déplacement.

Il semble, selon des sources bien renseignées, que la date du 25 juillet, c'est-à-dire de la "Journée française", conviendrait le mieux au président de la République. On ignore toutefois si le voyage du général coïnciderait avec celui de la reine Elisabeth et du prince Philippe et dans quelle mesure le chef de l'Etat serait appelé à participer aux manifestations qui commémoreront le centenaire de la Confédération.

Le fait que des élections législatives doivent normalement avoir lieu en France en mars prochain porte certains milieux à se demander si le général ne préférera pas attendre que la situation politique soit claire avant de faire connaître officiellement sa réponse.

Expo 67 est un mot sacré !

par Oswald MAMO

EXPO 67 est un mot sacré. Qu'on se le tienne pour dit ! Gare à celui qui, sans le consentement de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, utilise, pour mieux écouler ses produits, le mot EXPO 67. Il se méritera, sans aucun doute, les foudres de la justice canadienne.

En effet, à la veille de l'ajournement de la première session de la 27e législature de la Chambre des communes, à Ottawa, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement des deux Chambres, a décrété une série d'abrogations, d'exceptions et d'additions à la loi S-42 sur la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 qui aident cette dernière à mieux protéger ses intérêts.

Ainsi, contrairement à la justice britannique qui oblige la poursuite à assumer tout le fardeau de la preuve, la loi modifiant le bill S-42 fait assumer le fardeau de la preuve à l'accusé.

Ainsi, tel fabricant de lunettes qui baptise ses produits "Expo 67" sans permission, aura à démontrer en Cour supérieure que le nom qu'il utilise ne peut pas être raisonnablement interprété comme indiquant ou impliquant un rapport quelconque avec l'exposition.

Photos et diapositives

D'autre part, les modifications apportées à cette même loi S-42, ferment la porte aux artistes ou photographes qui se

Voir EXPO en page 6

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un mort et cinq blessés sur la route no 2

Un homme d'affaires bien connu dans la métropole, M. Yvon Langelier, âgé de 41 ans, du 735 rue Notre-Dame, à St-Sulpice, a perdu la vie dans un accident de la circulation survenu, vers 8 h. hier matin, sur la route no 2, entre Lanoraie et Lavaltrie. L'autre voiture impliquée dans cette violente collision s'est écrasée sur un arbre. Cinq personnes ont été plus ou moins grièvement blessées. La victime était propriétaire du restaurant-motel "Le Chapon fin", à St-Sulpice, et du restaurant "Tic-Tac", situé rue Sherbrooke est.

FAITS divers

La police croit avoir éclairci un meurtre

La Sûreté municipale croit avoir éclairci le meurtre de Henri Dessurault, 47 ans, 4219 Esplanade, appartement 7.

L'inspecteur-détective Adrien Cardinal annonce qu'il détient deux suspects pour l'enquête du coroner qui aura lieu demain ou après-demain.

On se souvient que M. Dessureault a été trouvé poignardé à mort dans son appartement le 31 juillet dernier.

Enlèvement et viol d'une jeune fille

Les policiers provinciaux exercent une surveillance étroite sur les routes reliant Québec à Montréal en vue d'intercepter la voiture de trois individus qui ont enlevé une jeune fille près de l'hôpital Notre-Dame, hier soir, dans la métropole, pour la violer et l'abandonner ensuite, sommairement vêtue, aux abords de Ste-Foy.

Selon la victime, qui a été secourue vers 3 h. 30 la nuit dernière, les agresseurs sont âgés de 25 à 40 ans et l'un d'eux se fait appeler "Jean". Le trio serait en possession d'une auto Pontiac de modèle 1966 ou 1965.

Un adolescent se noie

QUEBEC (PC) — Un adolescent de 16 ans, Alain Lavoie, de Québec, s'est noyé, hier soir, dans le fleuve St-Laurent, en tombant d'un quai sur lequel il jouait avec deux compagnons.

6741
ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

PAUL-E Talbot
Bachelier en optométrie

Autrefois
Optométriste consultant
à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

avec les auvents GRATIS

WEATHER-VANE UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL .....

☐ Auvents
☐ Portes
☐ Fenêtres
☐ Clapboard d'aluminium

L'ENDROIT IDEAL POUR UN CADEAU SANS EGAL

Avez-vous un cadeau à offrir ?
Si oui, confiez-vous à Lemieux
"LE PARADIS DU CADEAU"
Petit, moyen ou gros, vous obtiendrez toujours satisfaction

• Ribolets
• Cristal
• Bois
• Verreries
• Vaisselle
• Coutelleries
• Services à boisson, etc.

Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.

765, rue BEAUBIEN — Tél. 274-6529
(Près Saint-Hubert)
La plus importante maison de cadeaux au Québec

DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CORONET
SIMCA
CAMIONS

AUTOS USAGÉES
Dependable

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

Longueuil AUTOMOBILE LTEE
268 B. St-Charles, Longueuil 674-1571
Location à court et long termes 674-4921

arrivées et départs des navires

Nomenclature des navires amarrés dans le port de Montréal telle qu'établie à midi le 19 septembre par le Conseil des ports nationaux :

Hangar	Nom du navire	Catégorie	Jauge	AGENTS
3	Andria	Oc	1,919	Cunard
3	Imperial Lachine	Fl.	634	Imperial
5	Kasimov	Oc	3,163	March Shipping
6	Halifax City	Oc	3,599	Furness Withy
4	Hein Hoser	Oc	2,055	Furness Withy
7	Beaveroak	Oc	3,078	Canadian Pacific
9	Snealand I	Oc	6,365	Federal Commerce
10	Transmichigan	Oc	4,100	B & K Shipping
12	Manchester Regiment	Oc	4,672	Furness Withy
15	Baharistan	Oc	4,750	McLean Kennedy
13	Batory	Oc	7,923	McLean Kennedy
18	Konsomolets Uzbekist.	Oc	5,153	March Shipping
19	City of Birkenhead	Oc	4,282	McLean Kennedy
23	Mont Ste. Marie	Côt.	302	Rail & Water
26-27	Edwin Reith	Oc	1,449	Eastern Canada
29	Fort Prevel	Côt.	262	Agence Maritime
32	White Ocean	Oc	4,900	March Shipping
33	Cadiz	Oc	2,900	Shipping Limited
34	Monique Schroder	Oc	2,432	Shipping Ltd.
40	Nordpol	Oc	2,665	Robert Reford
41	Sundove	Oc	2,097	Saguenay Shipping
42	Sommaro	Oc	1,321	Canadian Overseas
49	Marie Skou	Oc	2,311	Montreal Shipping
50	Jalavihar	Oc	2,548	Montreal Shipping
51	Lealott	Oc	1,647	Kerr Steamships
59	London Banker	Oc	3,952	Federal Shipping
63	English River	Fl.	3,661	CSL
66	Drague "Canadien"	Fl.	1,072	McNamara Marines
67	North Voyageur	Côt.	489	Clarke Steamships
67	Maridan C	Côt.	552	Clarke Steamships
QUAIS				
Drouin	Angeliki P.	Oc	5,884	March Shipping
B-7	Naftilos	Oc	1,464	Shipping Limited
B-8	Thorold	Oc	5,631	Que. & Ont. Transp.
6-O	Cheshire	Oc	3,577	Furness Withy
10-O	Black Bay	Fl.	13,500	CSL
Ecl. No 1	P.S. Barge No 1	Fl.	——	McAllister Towing
Jetée 1	Saguenay	Fl.	13,099	CSL
Jetée 2	C. A. Bennett	Fl.	5,023	Scott Misener
22E	C.C.G.S. Ville Marie	——	——	Min. des Transports
22E	Cyrius	Fl.	69	C. Gauthier
21E	La Madelon II	Fl.	1,173	Navigation Voy.
43	Klimovsk	Oc	5,500	March Shipping
52	Sir John Crosbie	Côt.	1,066	Munro Jorgensson
54SE	Klin	Oc	5,500	March Shipping
55SE	Golden-Eagle	Oc	12,635	March Shipping
52NO	A. S. Glossbrenner	Fl.	13,324	R. H. Read
56SE	Mari Perla	Oc	9,341	Colley Motorships
Vickers	S.M.L. No 1 (chaland)	Fl.	——	McAllister Towing
57	Shiercliffe Hall	Fl.	1,334	Hall Corporation
58	Fontenoy	Oc	4,560	Federal Shipping
60	Caribou Reefer	Oc	231	Transworld Shipping
60	Ghislain Marie	Fl.	530	Sutcliffe Shipping
61	Cynthia	Oc	5,822	Kerr Steamships
68	Mariaura	Oc	7,483	Scandia Shipping
70	Thorsriver	Oc	3,155	Kerr Steamships
71	E.G.M. Cape (chaland)	Fl.	——	Inspiration Co.
94	Transbay	Fl.	743	Transit Tank. & Term.
102SO	Imperial Verdun	Fl.	694	Imperial Oil
103N	Bayshell	Fl.	590	Shell
103	Exilona	Oc	3,953	Moora McCormack
110-O	Transtream	Fl.	1,119	Transit Tank. & Term.
111	Stone Lifter No 4	Fl.	185	Marine Industries
MOUILLAGE				
CONTRECOEUR				
	Kitsa	Oc	4,460	Sutcliffe Shipping
LANORAIE				
	Algocen	Fl.	5,031	R. H. Read & Co.
	Don de Dieu	Fl.	12,529	Papachristidis Co.
	Saskadoc	Fl.	2,876	N. M. Paterson

Niveau de l'eau : 36'3"

Résumé : Océaniques, 33; Côtiers, 5; Fluviaux, 22.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le Service de signalisation maritime du ministère des Transports (division du pilotage) a émis le bulletin suivant à 2 h. p.m. le 19 septembre :

NIVEAU DE L'EAU

Trois-Rivières

Marée haute : 2 h. 30 p.m. — 37' 5"
Marée basse : 11 h. 20 a.m. — 36'11"

MONTREAL A QUEBEC

Montréal — Ensoleillé, nord-est.

Montant : 12.25 p.m. "Snealand I".
Descendant : 10.20 a.m. "Exilona", 12.07 p.m. "Klin".

Cap St-Michel 14 — Ensoleillé, nord est.

Montant : 9.35 a.m. remorqueur "Capitaine Simard" et barge S.L.3, 11.54 a.m. "Georges Hebert", 1.05 p.m. "New York City", 7.37 a.m. "Maridan C".
Descendant : 9 a.m. CCGS "Ville Marie", 10.26 a.m. "Saskadoc", 10.30 a.m. remorqueur "Rosanne Simard", 11.35 a.m. "Thorold".

Sorel 39 — Ensoleillé, nord-est.

Montant, arrivé : 12.06 p.m. CCGS "Montmagny".
Parti : 12.50 p.m. "Maplebranch".
Descendant, parti : 8.40 a.m. "G T D".

Trois-Rivières 71 — Ensoleillé, nord-est.

Batiscan 88 — Ensoleillé, vent fort de l'est.

Montant : 12.25 p.m. "St-Ulric", 12.30 p.m. "Sterneeliffe Hall".
Descendant : 8.40 a.m. "Sprucedale", midi "Lachinedoc", 12.05 p.m. "Jalapankhi".

Grondines 98 — Ensoleillé, vent fort de l'est.

Montant : 12.25 p.m. "Eastcliffe Hall", 12.30 p.m. "Malbaie Transport".

Québec 139 — Ensoleillé, est.

Montant : midi "Cape Breton Miner".

GOLFE

Québec —

Montant, attendu : 6.45 p.m. "Joannis", 10 p.m. "Fort Ramsay".

Les Escoumins 133 —

Montant : 8.25 a.m. "Pointe Noire", 9.50 a.m. "Ternefjell", 10.10 a.m. "Flensburg", 11.35 a.m. "Jean L D".
Attendu : 2 p.m. "Tindefjell", 7 p.m. "Hilda Marianne".
Demain : 6 a.m. "Riouw" dest. Trois-Rivières.
Mercredi : "Vaxholm", 11 a.m. "Carinthia".
Descendant : 11.40 a.m. "Ascania", 12.59 p.m. "Norse Variant".

EN AMONT DE MONTREAL

St-Lambert 3 —

Montant : 9.23 a.m. "Ruth Hindman", 10.41 a.m. HMCS "Gatineau", 11.39 a.m. "Constance Bowater", 12.55 p.m. "Lawrencecliffe Hall".

Côte Ste-Catherine 10 —

Descendant : 12.30 p.m. "Ariston".

Snell Lock 72 —

Descendant : 7.53 a.m. "Coastel Creek", 10.56 a.m. "Black River".

Eisenhower 75 —

Montant : 9.31 a.m. "South American", 10.34 a.m. "James Norris".

Iroquois 98 —

Descendant : 8.25 a.m. "Bannervale", 9 a.m. "French River", 11.53 a.m. "Elmbranch".
Montant : 7.48 a.m. remorqueurs "Soulanges" et "Grand Banck", 10.09 a.m. "Fort William", 11.33 a.m. "Hutcheliffe Hall", 11.33 a.m. "Conisciiffe Hall", 9.37 a.m. "Geo M. Carl", 12.16 p.m. "Shelter Bay".

Cape Vincent —

Descendant : 9.07 a.m. "Mica", 9.50 a.m. "Manchester Trader".

Toronto 294 —

Descendant, arrivé : 12.45 p.m. "Polaris".

Hamilton —

Descendant, parti : midi "Mellum".

Port Weller 298 —

Descendant : 6.39 a.m. "Quedoc", 7.52 a.m. "Mapleciiffe Hall".
Montant : 7.10 a.m. "Captain C D Secord", 8.47 a.m. "Imperial Collingwood".

Port Colborne 321 —

Descendant : 7.21 a.m. "Pinedale", 9.40 a.m. "Tarantau", 10.10 a.m. "Cathrina".
Montant : 5.24 a.m. "Outarde", 8.11 a.m. "Leadale", 8.48 a.m. "Transontario".

Le CCI fournira des recommandations précises sur la régionalisation du transport en commun

Des recommandations précises visant à la régionalisation des services de transport en commun dans la région de Montréal seront soumises à la ville de Montréal par le Conseil de coordination intermunicipale, qui représente 26 villes de banlieue de l'île de Montréal, lors d'une rencontre qui doit avoir lieu à la fin du mois d'octobre.

Les mêmes suggestions seront formulées aux autorités provinciales.

Les études entreprises il y a plusieurs mois déjà par le CCI portent sur les aspects financiers, administratifs et politiques du transport en commun dans la région de Montréal.

Le président du CCI, M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent, a déclaré que ces recommandations précises concernent :

- **la régionalisation de tous les moyens de transport en commun dans la région de Montréal ;**
- **la refonte de la Commission de transport de Montréal ;**
- **une revision de la formule du partage des frais relativement au service de la dette du métro et des coûts d'exploitation de la CTM.**

Le maire Laurin a révélé qu'il a écrit à M. Saulnier, ces jours derniers, à l'issue d'une réunion du comité exécutif du CCI, l'informant que les études techniques du CCI sur le sujet se poursuivent en vue de la discussion des propositions des banlieues, le mois prochain.

Avant cette réunion avec Montréal, les recommandations des conseillers techniques et juridiques, chargés des présentes études, seront soumises, pour fins d'approbation, à une assemblée générale des municipalités membres du CCI.

Dans sa lettre du 16 septembre à M. Saulnier, M. Laurin a réitéré le désir des municipalités de la banlieue "de collaborer avec la ville de Montréal et les autorités du gouvernement du Québec en vue de mettre au point un système équitable et efficace pour la régionalisation du transport en commun".

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

proposaient de faire imprimer des cartes postales, pour fins de vente, d'une oeuvre artistique ou d'un bâtiment quelconque se trouvant sur l'emplacement de l'Expo.

En effet, conformément à la modification apportée à l'article 18 A de la loi S-42, la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 se voit attribuer les droits d'auteur de tout modèle, photo, dessin etc., d'une oeuvre artistique, alors que cette dernière se trouve sur l'emplacement de l'Expo ou de toute reproduction d'une section de l'emplacement ou de l'emplacement tout entier.

En d'autres termes, ceci veut dire que toute carte postale ou diapositive mises sur le marché par d'autres firmes que les deux avec lesquelles la Compagnie de l'Expo fait affaires, ne sont pas reconnues par cette dernière et les éditeurs de telle carte postale ou diapositive sont passibles de poursuites judiciaires.

Cependant, cette loi ne s'applique pas, selon M. Jean-Claude Delorme, secrétaire et avocat-conseil de la compagnie, aux modèles, peintures, dessins, gravures, photographies ou autres reproductions de l'intérieur des pavillons.

Au cours de la conférence de presse d'hier, M. Delorme a expliqué qu'en 1963-1964, une centaine de plaintes environ ont été intentées contre différents fabricants pour l'usage non autorisé de l'emblème ou du mot "Expo 67". La grande majorité de ces cas, a précisé M. Delorme, ont été réglés hors cours.

Une cause importante

Il reste cependant une cause importante devant les tribunaux : celle opposant la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 à MM. Wilfrid Dubé et Tony Roman, éditeurs de la chanson "The Montreal World's Fair Song".

On aura certainement deviné que cette chanson n'est pas reconnue par les autorités de l'Expo.

La poursuite de la compagnie de l'Expo porte sur trois points:

a) le titre de la chanson,
b) l'usage du symbole de l'Expo sur l'étiquette du disque et
a) l'annonce portant sur la vente de colifichets de l'Expo moyennant l'envoi d'un certain montant d'argent.

La compagnie a tout d'abord sommé les éditeurs du disque de retirer ce dernier du marché en 48 heures. Elle a ensuite demandé une injonction contre les éditeurs. Le 12 septembre, elle a obtenu une injonction intermédiaire et doit plaider l'injonction interlocutoire le 22 septembre.

L'Expo réclame, en outre, le montant de $5,000 en dédommagement.

Selon les déclarations de Me Jean-Claude Delorme, aucune poursuite judiciaire n'a été intentée contre le chanteur Georges Laflèche qui interprète la chanson.

Pour comble d'ironie, il semble que le disque "The Montreal World's Fair Song" ait été distribué gratuitement par un journaliste sur l'emplacement même de l'Expo le jour de la visite du premier ministre Daniel Johnson au pavillon du Québec.

M. PERRON

SUITE DE LA PAGE 3

bec a augmenté de 44.7 pour cent, alors que leurs revenus n'avaient augmenté que de 35.4 pour cent. "31 pour cent des villes ont une dette obligataire nette excédant $300 per capita, le maximum acceptable", dit-il.

Le gérant de Laval a souligné, par ailleurs, que les revenus des municipalités provenant des impôts fonciers avaient augmenté de 82.9 pour cent, dans la même période de temps, alors que les autres revenus avaient augmenté de 35.4 pour cent.

MENTALITE

SUITE DE LA PAGE 3

soient moins pauvres et que les riches soient moins riches.

Tout en précisant qu'il n'est pas pour autant question de niveler les ressources des individus, M. Mhun a noté qu'il faudra beaucoup de maturité aux administrateurs municipaux pour travailler dans le sens du plus grand bien commun.

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité des problèmes que les nouvelles sociétés soulèvent, les villes devront de plus en plus, a remarqué le conférencier, avoir recours aux services de spécialistes.

Spécialiste lui-même, M. Mhun a profité de la circonstance pour souligner les difficultés que rencontrent les économistes par exemple à jouer pleinement leur rôle.

Il a notamment déploré l'indigence des services de recherches de la plupart des ville, des plus petites jusqu'aux plus grandes, pour affirmer carrément que l'absence de recherches est contraire au progrès. A ce sujet, il a cité au passage l'exemple des grandes compagnies qui ne progressent qu'en investissant des sommes colossales dans la recherche.

M. Mhun a invité les administrations municipales à faire les études nécessaires, et les recensements indispensables au travail des experts qu'elles seront inévitablement appelées à consulter.

L'économiste a noté que trop souvent, cependant, des villes pleines de bonne foi, font des recensements sans trop se soucier de leur exactitude scientifique, ce qui se traduit en résultats assez peu utiles.

Il faudrait aussi, selon M. Mhun, que les villes se rendent à une certaine uniformisation des méthodes comptables, de même qu'à une présentation comparable de leurs états financiers. Actuellement, a-t-il dit, nous sommes vraiment dans une situation gênante lorsque nous voulons analyser la situation de certaines villes.

M. SAULNIER

SUITE DE LA PAGE 3

des cours de sciences administratives, mais il ne me paraît pas que cela soit suffisant, du moins pour la catégorie de futurs hauts fonctionnaires à laquelle je pense en ce moment. A diverses reprises, a-t-il enchaîné aussitôt, il a été question chez nous, notamment au sein du ministère de l'Education, de la création d'une Ecole nationale d'administration. Il est urgent de donner suite à ce projet."

Pour tout dire, selon les termes de M. Saulnier, "il est essentiel que le fonctionnaire ait la fierté d'appartenir à la fonction publique, qu'il ait conscience de collaborer quotidiennement à un grand oeuvre : le service public".

ARRESTATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

filature de St-Henri de Dominion Textile Co. Ltd., le 14 juillet dernier.

Les noms de ces témoins n'ont pas été révélés, mais il s'agirait, selon certains policiers, de Serge Demers, de Gérard Laquerre, de Richard Bouchoux, de même que d'un adolescent dont le nom ne peut être divulgué parce qu'il comparaît devant la Cour de Bien-Etre.

"Avaleuse" d'héroïne

Le juge Marcel Gaboury a reporté sa sentence à vendredi matin, dans le cas d'une femme d'une trentaine d'années, Suzanne Letang, de la rue St-Denis, trouvée coupable de possession de six capsules d'héroïne.

Au moment de son arrestation, la prévenue avait tenté d'avaler d'un seul trait les capsules, mais les policiers avaient réussi à les lui faire rendre en la prenant à la gorge.

Elle avait déjà été condamnée antérieurement à Toronto sous les accusations semblables.

D'autre part, un individu de 22 ans, qui comparaissait devant le même juge, s'est reconnu coupable de vols d'outils d'une valeur de $300 et de voies de fait simples.

Il s'agit de Albert Gratton, du 3523, rue Jeanne-Mance, qui connaîtra sa sentence vendredi également.

Ce que laisse à sa ville M. Paul Pratt après 32 ans à la mairie de Longueuil

par Claude MASSON

Le maire de Longueuil, M. Paul Pratt, confirmant son retrait de la vie publique à l'occasion de la prochaine élection municipale, le 6 novembre, en a profité hier pour faire lecture de son "testament politique".

Après 32 ans à la mairie de Longueuil — 14 mandats consécutifs, dont sept par acclamation — M. Pratt laisse aux citoyens de cette municipalité :

- **une ville passablement avantagée même s'il a été élu pour la première fois durant la dépression, qui a été suivie de six années de guerre, soit un total de 11 années difficiles à traverser pour les administrateurs municipaux;**
- **une usine de filtration moderne, dans des conditions financières très avantageuses pour la ville, et cela après 14 mois de négociations avec le gouvernement d'Ottawa;**
- **une amélioration des finances par l'exercice d'un judicieux contrôle des dépenses et l'accroissement du crédit de la ville;**
- **une municipalité qui n'a jamais été en tutelle;**
- **l'édification d'une ville où il fait bon vivre;**
- **l'entretien d'excellentes relations avec les autorités municipales de Montréal, ce qui a valu à Longueuil une réciprocité avantageuse;**
- **l'effort particulier accompli pour aider à résourdre les problèmes des pauvres, des misereux, des nécessiteux et de tous ceux qui étaient les moins favorisés de la vie.**

Et comme dernier voeu avant de quitter l'hôtel de ville, et en conséquence la vie politique tout court, le maire Pratt a déclaré solennellement : "Advenant, dans un avenir plus ou moins rapproché, que Longueuil devienne l'objet d'une fusion ou d'un regroupement, j'exprime le désir que la nouvelle ville formée de plusieurs municipalités porte le nom de Longueuil, qui fut celui de la seigneurie de Charles Lemoyne, sieur de Longueuil, seigneurie qui incluait la plus grande partie du territoire des comtés actuels de Chambly et de Taillon.

Le maintien du nom de Longueuil serait un souvenir permanent à la mémoire de l'illustre famille des Lemoyne".

Est-ce à dire que M. Pratt souhaite la fusion de "sa" ville? Non. Il verrait d'un bon oeil le regroupement de certaines petites municipalités de la rive sud mais ne croit pas qu'il serait utile, pour le moment du moins, de fusionner Longueuil ou d'autres municipalités d'importance de la région.

Aucune participation à la campagne

Agé de 71 ans, seul survivant des fondateurs de la Fédération des maires du Canada, M. Pratt se retire parce qu'il veut jouir un peu de la vie et s'occuper des deux entreprises dont il est le président.

Prendra-t-il part à la prochaine campagne électorale, en novembre? "Afin de n'influencer personne, dit le maire Pratt, j'entends me tenir complètement à l'écart de la prochaine campagne électorale en n'appuyant aucun candidat. Cependant, une fois les élections terminées, j'apporterai volontiers mon concours au conseil municipal, s'il le juge à propos".

RECOMPENSE

SUITE DE LA PAGE 3

la routine ordinaire. Ils ont consacré jusqu'à 48 heures d'affilée durant les derniers jours de leur filature".

Il les a félicités chaudement de leur brillant résultat soulignant particulièrement leur ténacité et leur attachement au devoir.

A qui pourraient aller quand même les $2,500 ?

— C'est à l'Industrie de la Chaussure de le décider. Je ne puis leur faire d'autres recommandations."

M. Gilbert refuse de préciser quand on lui demande s'il se peut que l'Industrie verse alors cette somme dans la Caisse générale de retraite des policiers, coutume suivie par les organismes bancaires dans des circonstances semblables.

La requête ne sera présentée que jeudi dans le cas du juge Marcel Gaboury

(M.M.) — C'est jeudi de cette semaine qu'une requête sera présentée par Me Jean-Guy Boilard, procureur permanent de la Couronne, agissant pour le ministère public, au juge François Caron, de la Cour Supérieure, siégeant aux Assises (Cour du banc de la reine), pour obtenir un bref de prohibition contre le juge Marcel Gaboury, de la Cour des sessions de la paix.

Cette requête est dirigée contre le juge Gaboury "pour l'empêcher de prononcer sa sentence dans le cas de Claude Majeau et Roger Leclerc qui, on se le rappellera, s'étaient reconnus coupables dans la cause d'un vol à main armée de $400,000, commis le 18 décembre 1965 dans une succursale de la banque Provinciale du Canada, à Ville de Laval".

Après s'être reconnus coupables, les deux jeunes gens avaient été laissés en liberté sous cautionnement et le juge Gaboury avait reporté le prononcé de la sentence, après plusieurs remises, au 15 novembre prochain.

Si la présentation de la requête a été reportée à jeudi prochain, le 22, à 10 h. 30 de la matinée, c'est que le juge Caron préside présentement un procès . . . qui s'avère très long pour tentative de meurtre.

Et que, aussi, Me Boilard plaide devant la Cour d'Appel. La présentation devait se faire aujourd'hui.

Me Guy Guérin, criminaliste de grande réputation, représente le juge Gaboury dans cette affaire qui a donné lieu, jusqu'ici, à certaines sensations fortes et qui n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre.

Me Guérin s'est présenté devant le président des Assises qui lui a appris qu'il ne pouvait prendre connaissance de la requête aujourd'hui, vu un surcroit de travail.

Me Yves Mayrand occupe pour les prévenus Majeau et Leclerc.

LaGrenade

SUITE DE LA PAGE 3

Duguay et Gérard Beaudry) demanda au tribunal s'il pouvait lui donner quelques éclaircissements sur l'endroit où les accusés allaient être incarcérés.

"Présentement, dit-il, ils sont au quartier général de la police de Montréal, mais il y est fort difficile de les voir."

Et l'avocat des prévenus de demander :

— Ne serait-il pas plus normal qu'ils soient détenus à la prison commune, comme tout le monde ?

Me Michel Côté, qui occupait pour la Couronne, fit alors remarquer qu'il était absolument normal que les prévenus aient été confinés jusqu'ici aux cellules de la police municipale, car c'est là qu'ils doivent être normalement gardés jusqu'à leur comparution.

— Mais est-ce que l'on pourra les voir maintenant ? de demander à nouveau Me Delongchamps.

"Il n'y aura pas de cachette", rétorqua le représentant du ministère public. Et je puis vous assurer que le mandat de dépôt signé par le tribunal sera respecté."

Puis il ajouta :

"Il se peut cependant que d'autres autorités interviennent pour obtenir la présence des accusés et, dans ce cas, il faudra bien obéir à ces ordres nouveaux. Mais les avocats pourront régulièrement communiquer avec leurs clients."

Session diocésaine de pastorale dans l'optique du concile

Aujourd'hui débute à Hauterive une session diocésaine de pastorale qui se poursuivra jusqu'à jeudi, sous la présidence personnelle de l'évêque du lieu, Mgr Gérard Couturier, qui a invité à ces assises prêtres, laics, religieux et religieuses qui s'intéressent au progrès de la vie religieuse dans le diocèse.

Dans sa lettre d'invitation à une session d'après-concile qui n'a peut-être pas de précédent chez-nous, Mgr Couturier, après avoir dit que ces rencontres sont d'une extrême importance, ajoute que "le concile ne s'appliquera pas tout seul" et que "rien ne se fera si chacun reste isolé dans son coin."

COURS GRATUITS SUR PRINCIPES ECONOMIQUES

Offerts par l'Ecole Henry George de Science Sociale
4278 rue Dorchester ouest
(Charte de la Province de Québec)
Pour renseignements et demande d'admission appeler
M. H. Payne, 645-5435, lundi à vendredi entre 6 et 9 h. le soir

NE SOYEZ PLUS SEUL...

A tous les hommes et femmes du Québec, de tout âge... A tous les "trop occupés", les "solitaires", les "timides", les "déçus", les "exigeants"...

A tous ceux qui recherchent la compagnie, la camaraderie, l'amitié, l'amour, le mariage ou simplement la sincérité, cette réclame s'adresse à **vous.**

Le Centre Scientifique National reçoit, d'un océan à l'autre, des milliers de demandes pour ses services.

Tous nos membres masculins et féminins ont eu leur personnalité et leurs caractéristiques physiques analysées et déterminées par un ordinateur IBM.

Ces méthodes scientifiques et ultra-modernes de juger la compatibilité des gens sont employées avec grand succès à travers le monde occidental et sont utilisées au CSN avec une **discrétion totale.**

Chassez la solitude à tout jamais !

Joignez-vous aux **milliers** de personnes du Québec et du Canada tout entier qui ont recours à ce service et qui en sont heureuses. (Cours psychologique)

Remplissez le coupon ci-dessous et postez. Dans quelques jours vous recevrez une documentation fascinante, **gratuite,** expédiée **discrètement** (sans aucun signe à l'extérieur).

Le Centre Scientifique National Inc.
50 ouest, Place Crémazie, Suite 404, Montréal 11
Veuillez m'envoyer (envoi discret et caché) votre documentation sans aucun engagement de ma part.
NOM (M., Mme, Mlle) .....
(lettres moulées)
RUE .....
VILLE .....
COMTE ..... PROV. .....
PR. 20-9-66

Les
SERVICES CULTURELS
du
COLLEGE SAINTE-MARIE

offrent aux personnes intéressées aux **Beaux-Arts** et à la **Littérature,** onze séries de cours :

- Le rôle de l'art dans la vie actuelle
- Connaissance de la musique
- Oeuvre d'art dramatique
- L'expérience artistique
- Littérature canadienne-française
- Evolution du théâtre comique français de "Maître Pathelin" à Marcel Aymé
- Les trésors de la poésie lyrique en France
- Le roman contemporain
- La poésie dernière vague : les chansonniers
- La conscience humaine dans la littérature européenne
- Civilisations grecque et latine

LES COURS SE DONNENT LE SOIR, A PARTIR DU 3 OCTOBRE

Demander le prospectus

COLLEGE SAINTE-MARIE
SERVICES CULTURELS
1180, rue Bleury, Montréal 2 — 866-3611

C'est le train interurbain le plus rapide d'Amérique du Nord.

rapide

Montréal-Toronto en 4h. 59 min.

Départ quotidien de la gare Centrale (sauf le samedi) à 4h. 45 p.m. (heure avancée)

Exemple du tarif Blanc:
billet simple de voiture coach: $9.60
Toutes les places doivent être retenues.
Les horaires sont à l'heure avancée.

CN

les tribunaux

Un accusé se plaint de deux yeux bleuis et de deux doigts fracturés

Un récidiviste de 31 ans, Peter McSween, qui était accusé d'un vol de $2,000 dans un wagon du Canadien National, a prétendu par l'intermédiaire de son procureur, hier après-midi, qu'il avait deux "yeux au beurre noir" et une fracture à deux doigts.

Avec une virulence inaccoutumée, Me Léo-Rene Maranda a réclamé du juge Marcel Gaboury qu'il remette le prévenu en liberté provisoire, en disant craindre qu'il ne subisse d'autres sévices, d'ici son enquête.

Il a également réclamé, mais sans obtenir de réponse immédiate, qu'un médecin constate les blessures de l'inculpé, séance tenante.

Le procureur de la Couronne, Me Michel Côté, en s'élevant contre les déclarations de l'avocat de la défense, s'est opposé à ce que tout cautionnement soit accordé à McSween, et ce en soulignant notamment trois incidents de sa carrière criminelle, comprenant 14 condamnations différentes, jusqu'à ce jour.

Me Côté souligna en effet qu'à une occasion, il avait fallu trente-trois mois à la police pour retracer l'inculpé, à la suite de son défaut de comparaître en cour.

A une seconde occasion, il avait fallu trois semaines aux limiers pour le retrouver, dans des circonstances exactement semblables.

"Son dossier, ajouta-t-il, comporte également une condamnation pour évasion. Quant à son dernier séjour en prison, il l'a "obtenu" pour avoir eu des relations sexuelles avec une adolescente de 15 ans".

Le juge Gaboury décidant qu'il n'y aurait pas de liberté provisoire, Me Maranda revint à la charge en demandant que l'enquête se tienne d'ici deux jours.

Mais, cette fois, ce sont les policiers du C.N. qui intervinrent pour expliquer qu'il leur fallait interviouer une vingtaine de personnes intéressées dans la propriété des marchandises volées, et que cela ne pouvait évidemment pas se faire dans les quarante-huit heures.

Me Maranda s'étant par ailleurs plaint que son client avait été appréhendé vendredi soir, et qu'on avait imdument retardé sa comparution, le même policier fit remarquer que c'était à 4 h. a.m. samedi, que l'arrestation s'était effectuée. Et non dans la soirée précedente.

Et McSween, qui a fortement grisonné, entre ses diverses apparitions en cour, ces dernières années, de reprendre le chemin des cellules, illico.

L'ouverture de la campagne des pommes du Kiwanis vendredi

C'est vendredi prochain que s'ouvrira la campagne publique de ventes de pommes des clubs Kiwanis au profit des enfants déshérités. A l'occasion de cette campagne publique, qui s'étendra jusque dans la soirée de samedi, des kiosques seront installés aux différents coins de la ville tels que le carré Phillip, le carré Victoria, la Place d'Armes, les gares et terminus, etc. Les troupes scoutes de Montréal participeront également à la campagne en faisant du "porte à porte" dans la partie nord de Montréal.

Quant à la campagne par les membres, elle s'est ouverte mercredi dernier et prendra fin vers le début de decembre. A l'occasion du 40e anniversaire des Clubs Kiwanis, l'objectif de cette année a été fixé à 40,000 caisses, soit 8,000 caisses de plus que l'an passé.

Les responsables des Clubs Kiwanis espèrent recueillir cette année quelque $50,000. Cette somme sera distribuée à différentes oeuvres de charité dont l'association de l'aide aux infirmes, les colonies de vacances pour enfants pauvres, les crèches maternelles, le foyer de la charité, etc.

Au dire du président de la campagne, M. Paul Renaud, quelque 975,000 dollars ont été recueillis au cours des 34 dernières années grâce aux campagnes de vente de pommes. On espère que les sommes obtenues cette année permettent de porter ce chiffre à plus d'un million de dollars.

Outre M. Paul Renaud, les responsables de la campagne 1966 sont M. Hébert Lafontaine, président de la campagne par les membres, et M. Ubald Barette, président de la campagne auprès du public.

Libéré pour aller assister à l'inhumation de son fils

Après avoir énergiquement refusé à un jeune papa de 22 ans la liberté d'aller assister à l'inhumation de son fils de 8 mois, décédé vendredi, le juge John O'Meara est revenu sur sa décision, hier après-midi, et a accordé à Gilles Gravel deux cautionnements personnels de $950 qui lui ont finalement permis d'assister à . . . la cérémonie des anges retardée.

Alors que Gravel et son compagnon, Denis Paré, venaient d'être cités à leur examen volontaire pour "délivrance illegale" d'un prisonnier du centre Saint-Vallier, l'avocat de Gravel, Me Jacques Chassé, souligna qu'il avait eu la pénible tâche, en fin de semaine, d'annoncer au prévenu que son enfant était mort.

Et il demanda qu'il soit remis en liberté temporairement pour assister à la courte cérémonie précédant son inhumation.

Mais devant la gravité de l'accusation, le tribunal se montra hostile à cette requête, cependant que le procureur de la police municipale, Me Maurice Laverdure, soutenait qu'il n'était pas de sa juridiction de faciliter autrement cette remise en liberté, ne fut-elle que de courte durée.

Me Laverdure fut par ailleurs remarquer que Gravel ne semblait pas tellement attaché à sa famille, puisque, au moment de son arrestation, la police avait appris qu'il n'était pas rentré chez lui depuis trois jours.

Me Chassé, manifestement contrarié, lança alors :

"Voilà comment la couronne peut être "brutale", devant nos tribunaux".

Plus tard, toutefois, il réussissait à fléchir le juge O'Meara, et, en toute hâte, les parents du prévenu obtenaient que la cérémonie soit ajournée en soirée, pour que l'inculpé puisse y assister.

La "délivrance" illégale

Quant aux circonstances de la "délivrance" illégale du jeune détenu du centre Saint-Vallier, ce sont deux gardiens de cette institution qui les avaient précédemment racontées en provoquant par moment une nette hilarité dans l'auditoire.

C'est le 26 août dernier que l'incident s'était produit, alors que trois gardiens . . . gardaient le bureau de réception de la geôle de la rue Saint-Denis.

Quatre jeunes gens étaient entrés en trombe dans la place, en criant :

"Pas un mot".

Deux des intrus avaient alors réclamé les clefs des cellules, fait coucher tout le monde sur le parquet, délivré le détenu Jean L., puis enfermé les gardiens dans sa cellule, à sa place.

L'un des gardiens identifia Gravel, cependant que l'autre dit se souvenir de Paré, parce qu'il avait monté et redescendu à cinq reprises un escalier qui ne consuisait plus nulle part.

"J'ai même du lui dire qu'il lui fallait sortir par une autre porte, avec ses compagnons, s'il voulait réellement se sauver", de relater le plus naturellement du monde le sexagénaire gardien.

Si les détenus à la barre n'étaient pas armés, au cours de leur visite, un de leurs compagnons, non encore appréhendés, l'était toutefois.

Et c'est l'une des raisons qui devaient inciter le juge a refuser toute liberté provisoire aux prévenus, en dépit des circonstances malheureuses invoquées pour l'un d'eux.

Trois ans pour des fraudes au montant de $315,944

Une peine de trois années de pénitencier a été imposée, hier après-midi, à un jeune homme d'affaires de 28 ans, Barry Allan Marks, qui s'était reconnu coupable de fraudes s'élevant à quelque $315,944 dans le cadre de six faillites pour le moins suspectes.

Sitôt la sentence prononcée par le juge en chef Edouard Archambault, le procureur de la Couronne, Me Jay Rumanek, annonçait son intention d'en appeler de la décision du tribunal.

Il avait précédemment fait remarquer que le prévenu, en plus d'avoir multiplié les faillites frauduleuses, avait fui en Israel et au Mexique, au moment où la police le recherchait le plus activement, et qu'il avait fallu des mois avant de le retracer.

Les procureurs de la défense, Mes Claude Danis et Raymond Daoust, avaient pour leur part réclamé la clémence de la cour en insistant particulièrement sur le précaire état de santé du jeune homme.

Le procès d'un de ses comparses, Julius Erbstein, qui devait débuter hier, a été ajourné au 22 janvier prochain.

Erbstein, qui aurait participé à une dizaine des mêmes faillites frauduleuses, est accusé pour un montant total de $368,000.

Il est toutefois en liberté provisoire depuis le début de l'été dernier, alors qu'on avait dû ajourner l'instruction à cause principalement du nombre de journées d'audience qu'il faudra vraisemblablement consacrer à sa seule enquête préliminaire.

A Montréal, on parle 64 langues... chez Berlitz!

64 fois, **Berlitz** a créé pour vous les cours les plus efficaces dans chacune de ces langues! Chez **Berlitz,** vous apprendrez **l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien** ou **le Russe...** ou encore, grâce à un enseignement incomparable, vous pourrez **parler Anglais** à la perfection!

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite.
Composez: 288-3111

ÉCOLES **Berlitz** — LANGUAGES VIVANTES
2055 rue Peel – 50 Place Crémazie, Montréal

l'Europe...des Européens

La distance n'existe pas...et le prix ne compte plus—cet hiver, tout le monde peut s'offrir des vacances en Europe...*vous aussi!*

le Paris...des Parisiens

A vous les "premières" théâtrales, les galas à l'opéra, les cabarets en vogue et les bistros gastronomiques! *A vous* les quais de la Seine...les boutiques, les couturiers, les antiquaires! Le "gay Paris by night" est redevenu "Paname."

le ski alpin...pour les vrais skieurs

A vous le plein soleil en plein hiver! *A vous* la neige étincelante des pistes interminables... la joyeuse ambiance des plus fameuses stations d'hiver! *A vous aussi* le sable doré des plages paresseuses au bord de la "grande bleue"!

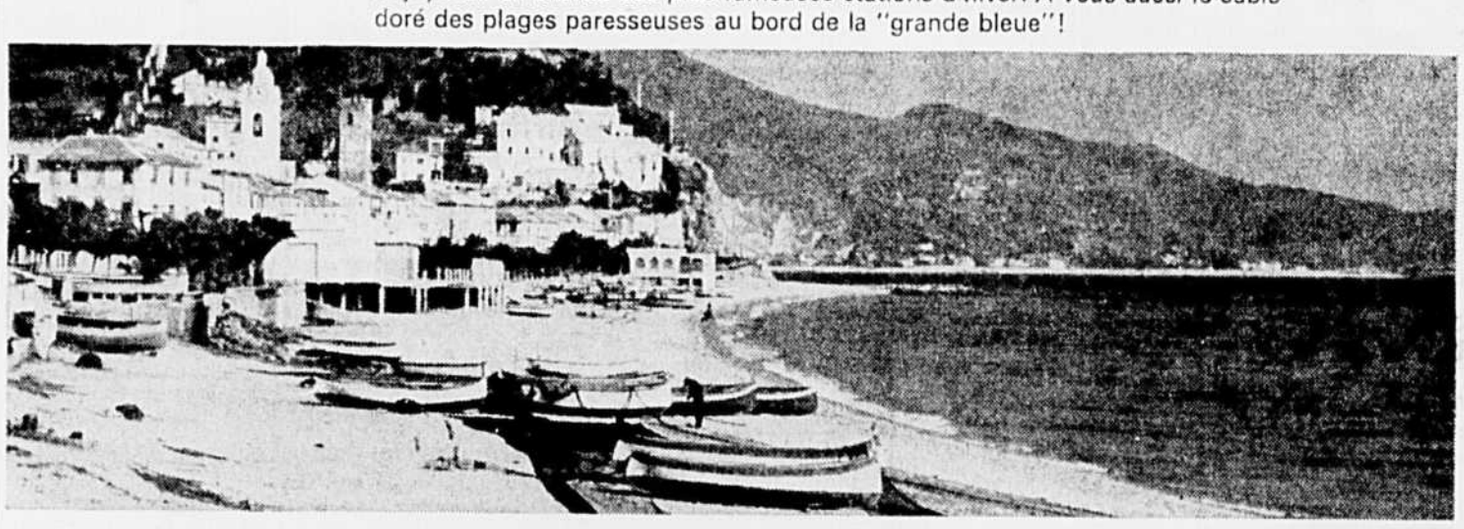

le tourisme...sans les touristes

A vous les plus belles chambres d'hôtel...les meilleures tables des restaurants... les places de choix à tous les spectacles! L'automne a chassé les derniers estivants... et chaque pays a retrouvé son vrai visage pour mieux vous accueillir!

Votre agent de voyages est un expert...consultez-le sans tarder! Une croisière en Méditerranée? Une fugue en Afrique du Nord?...les aéroports desservis par Air Canada vous assurent d'excellentes correspondances pour toutes destinations.

Solution idéale: un tour organisé en France, en Espagne et au Maroc. Air Canada vous emmène jusqu'à Paris et vous revenez via Lisbonne à bord des Lignes Aériennes Canadien Pacifique. Renseignez-vous sur le tour IT-ACP-7. Prix du billet et du logement: $814.50.

Air Canada maintient ses tarifs réduits d'été...à vous d'en profiter!
Mêmes tarifs réduits d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique, à certaines dates.
Mêmes conditions "Voyagez maintenant...payez plus tard."
Chaque jour AIR CANADA vous offre le vol "Europe 870" Montréal-Paris sans escale, puis Paris-Francfort. Sans oublier les vols pour Shannon, Zurich, Vienne et, conjointement avec BOAC, Londres et Glasgow: autant de plaques tournantes, qui mettent toute l'Europe à votre portée.

Tarifs réduits d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique.

MONTREAL-PARIS: $335 MONTREAL-FRANCFORT: $366 MONTREAL-VIENNE: $404 MONTREAL-LONDRES: $299

AIR CANADA

AGENCE DE VOYAGES VM Ville-Marie
5135, rue ST-DENIS TEL. 276-2694

AGENT AUTORISE
RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS
Alfred GAGLIARDI
6900, ST-DENIS
CR. 1-6900

VOYAGES TRAVELAIDE
Mezzanine
Edifice Carré
Dominion
861-7272
1010 ouest, Ste-Catherine, chambre 19, Montréal 2
Semaine, ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. et le samedi jusqu'à 4 heures

Réparations générales DE COMPRESSEURS
AUX ATELIERS
LEFEBVRE Frères Ltée
10,301, RUE PELLETIER
Tél. 321-2220

ARBUSTES de Toutes Sortes pour HAIES
Le plus GRAND CHOIX d'ARBUSTES appropriés et VIVACES pour HAIES basses, médiums, hautes. Prix très raisonnables. VENEZ les voir à notre PALAIS DU JARDIN ou ÉCRIVEZ pour notre GUIDE DU JARDINIER, 96 pages abondamment illustrées, prix .50c, remboursable avec achat de $3.00 ou plus.
(61) W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TÉL. 681-1615

ménagez vos plats

UN METS QUI CUIT
A BESOIN DE SOINS.
NE LE PERDEZ PAS DE VUE,
AVEC UN TÉLÉPHONE
DE PLUS.

Deux téléphones coûtent à peine plus cher qu'un seul!

Bell Canada

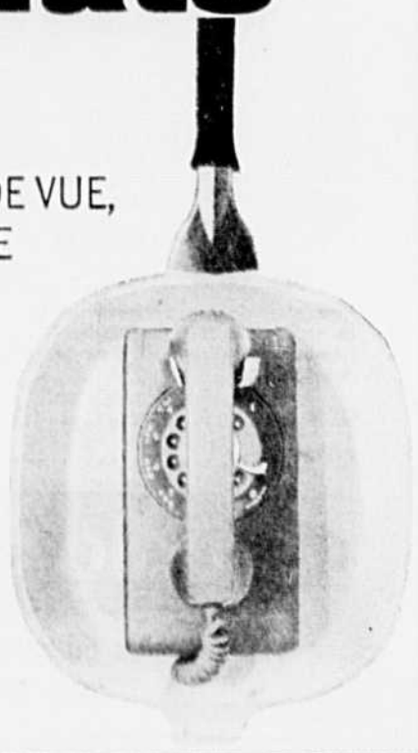

Ottawa fera un meilleur accueil aux immigrants japonais et philippins

TOKYO, (Reuter, PA) — Inaugurant une agence de voyage du gouvernement canadien à Tokyo, M. Jean Marchand, ministre de l'Immigration, a révélé que "d'ici quelques semaines" il soumettrait à la législature un livre blanc en vue d'abolir toute discrimination dans la politique canadienne d'immigration.

Le Canada entend favoriser l'entrée d'ouvriers qualifiés venus de tous les pays du monde, et le livre blanc fera des recommandations pour que les immigrants japonais au Canada reçoivent le même traitement que les immigrants d'Europe. M. Marchand a souligné que l'idée d'"un Canada blanc" était contraire à l'esprit des lois de son pays. "Je ne vous dis pas qu'il n'y a jamais eu de discrimination au Canada, a précisé le ministre, mais le livre blanc sera explicite pour dire qu'il n'y en aura plus, non seulement dans les lois, mais dans la réglementation."

Le Canada ouvrait récemment un bureau à Tokyo en vue de promouvoir l'immigration japonaise. D'ici un an, il y aura également à Manille un bureau chargé d'attirer au Canada des ouvriers spécialisés des Philippines.

Les demandes du Japon à la réunion d'Ottawa

Par ailleurs, le Japon demandera au Canada de suspendre toute discrimination à l'égard des immigrants japonais au cours de la quatrième conférence interministérielle canado-japonaise qui se tiendra les 5 et 6 octobre à Ottawa, a décidé aujourd'hui le gouvernement de Tokyo.

Pour cette conférence d'Ottawa, le gouvernement japonais a également décidé : 1) d'adopter une attitude souple vis-à-vis de la question de la baisse des droits d'importation sur l'aluminium et le papier qui intéresse le Canada dans le cadre du "Kennedy round" sur les tarifs douaniers; 2) d'adresser une requête au Canada lui demandant de participer au projet concernant la construction d'un barrage sur le Mekong au Cambodge; 3) de demander au Canada l'abolition de certaines restrictions sur les importations; 4) de suggérer au Canada de participer à la suppression d'un article du traité sur la pêche entre le Canada, le Japon et les Etats-Unis.

On compte accueillir bientôt au Canada 1,000 immigrants japonais par année, et M. Marchand espère que ce chiffre s'élèvera éventuellement à quelques milliers. Parlant à l'ambassade canadienne à Tokyo, le ministre a révélé que, chaque année, on enregistrait entre 6,000 et 7,000 demandes de renseignements de la part d'aspirants immigrants du Japon. On s'attend à ce que ce nombre augmente.

Jusqu'ici, la plupart des immigrants au Canada viennent ou des Etats-Unis ou d'un pays d'Europe, notamment de Grande-Bretagne et d'Italie. M. Marchand a dit qu'il était entré 145,000 immigrants au Canada l'an dernier. Là-dessus, on ne dénombrait que 209 ouvriers japonais qualifiés. Le Canada, selon le ministre, entend accueillir 200,000 immigrants l'an prochain, conformément aux besoins de l'économie en pleine expansion. M. Marchand a dit que son ministère avait émis jusqu'ici 400 visas à des Japonais. Il s'agissait de savants, de techniciens et d'ingénieurs.

On compte actuellement 30,000 Canadiens d'origine japonaise. Il n'est entré que 1,250 immigrants de ce pays entre 1946 et 1965. La politique canadienne va désormais consister à encourager la venue d'ouvriers qualifiés, lesquels, une fois établis au pays, auront le privilège de faire venir des parents qui, eux, n'auront pas nécessairement besoin d'être qualifiés ou spécialisés. On note que jusqu'ici, 40 pour cent des immigrants japonais sont diplômés d'université. "Nous sommes plus que satisfaits du calibre de ces gens", a dit M. Marchand.

Le ministre effectue une visite de cinq jours au Japon. Il a eu, hier, des entretiens avec le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Etsusaburo Shiina. Il rentre à Ottawa demain.

Les Américains ne veulent pas hausser le taux du péage de la Voie maritime

WASHINGTON (PA) — Les auteurs d'un plan pour refinancer la Voie maritime du St-Laurent, au congrès américain, ont soutenu, aujourd'hui qu'une hausse de 10 pour cent du péage éloignerait les navires.

Ils ont émis cette opinion devant un sous-comité sénatorial des travaux publics dès le début d'audiences sur un projet de loi destiné à soulager la voie navigable d'une partie de son fardeau financier.

Le sénateur Walter Mondale, du Minnesota, a déclaré que le but de ce projet est d'épargner à la Voie maritime les effets paralysant d'une hausse du péage et de la placer dans une situation susceptible de mettre fin pour toujours à la tendance du péage vers la hausse.

Le bill préviendrait toute augmentation en imposant un plafond général sur les taux du péage basé sur ceux en vigueur le 1er janvier dernier.

Le sénateur Mondale a précisé que le projet de loi contient également des mesures qui éliminerait toute nécessité, pour la Corporation de la Voie maritime d'augmenter ses taux et rendraient même possible une diminution au cours des prochaines années.

De son côté, M. Henry Reuss, représentant démocrate pour le Wisconsin, a déclaré que la Voie maritime a connu un lent départ et est demeurée en arrière de ses exigences financières parce que la plupart des ports n'étaient pas dragués à la profondeur de 27 pieds, comme la voie navigable.

M. Reuss prévoit que cette année, le tonnage atteindra le chiffre attendu, mais que ceci est contrebalancé par les sent saisons précédentes durant lesquelles les dettes se sont accumulées, faute de tonnage suffisant.

Le bill vise à convertir les bons de revenus de la corporation ainsi que les intérêts accrus, en capital payant des dividendes accumulés de 3.45 pour cent.

Le sénateur Mondale a expliqué que cette réorganisation financière ne veut pas dire l'abandon du concept selon lequel la Voie maritime doit se payer d'elle-même.

Il a signalé que la loi de 1954 concernant la Voie maritime créait en même temps la corporation et l'autorisation à emprunter $140,000,000 pour en financer la construction. L'emprunt devait être remboursé en 50 ans, intérêt et principal.

En 1965, a-t-il ajouté, les revenus bruts ont été de $6,372,000, ce qui est plus que suffisant pour payer l'administration, l'opération et l'entretien de la Voie maritime, qui s'élèvent en tout à $1,766,000.

Toutefois, a dit le sénateur, l'intérêt s'est élevé à $4,500,000 et l'intérêt sur l'intérêt, à $390,000, tandis que la dépréciation a été fixée à $1,686,000, formant ainsi un total de $8,342,000 et un déficit de $1,970,000 sans repaiement de capital.

M. Reuss, pour sa part, a appuyé l'article du projet de loi prévoyant le paiement des frais d'entretien à même les retenues fiscales plutôt qu'à même le péage.

Un syndicat demande une police d'assurance-grève

TORONTO, (PC) — Un dirigeant syndical a demandé aux Lloyds, une entreprise d'assurance de Londres, d'émettre une police d'assurance garantissant le paiement de leurs salaires aux syndiqués en grève.

M. Donald Roach, président local du Syndicat canadien de la fonction publique, a déclaré que sa succursale investirait son fonds de grève dans des compagnies canadiennes si les Lloyds acceptent sa demande.

Les membres de M. Roach sont consentants à verser la prime requise pour leur assurer la somme de $70 par semaine, y inclus les bénéfices de l'assurance-chômage.

M. Roach a ajouté que si les Lloyds refusent cette police d'assurance, il suggérera aux syndicats internationaux de mettre sur pied leur propre compagnie d'assurance pour le paiement de bénéfices de grèves.

Le syndicaliste est d'avis que ce geste des syndicats internationaux pourrait constituer un précédent pour les syndicats nationaux. La mise en commun des fonds de grève pourrait assurer des revenus de placement intéressants.

L'ex-agent Vachon toujours candidat à la présidence des agents de la PP

(J. L.) — Le président sortant de charge de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Arthur Vachon, est toujours candidat au même poste malgré les protestations d'ordre "constitutionnel" soulevées par la section de Chicoutimi de la même association.

M. Vachon a déclaré qu'il sera nécessaire d'apporter un amendement à la constitution du syndicat en ajoutant que sont éligibles les agents et les sous-officiers de la Sûreté provinciale de même qu'une "personne congédiée".

M. Vachon a été rayé des rangs de la SPQ le 6 avril dernier. Son cas est encore en suspens. L'APPQ soutient que le congédiement de M. Vachon est attribuable à son activité syndicale, bien que le gouvernement ait soutenu que tel n'était pas le cas.

On se souvient sans doute des propos de l'ex-premier ministre Jean Lesage, qui, quelques jours avant les élections générales du 5 juin, avait déclaré que M. Vachon constituait un "risque pour l'Etat".

Accusation non prouvée

Cette accusation n'a pas été prouvée. M. Vachon avait même un moment songé à intenter des poursuites contre M. Lesage pour diffamation. Mais, les pourparlers allant bon train vers la reconnaissance de facto de l'association, M. Vachon avait laissé tomber ses procédures.

C'est dimanche après-midi que les 2,200 agents et sous-officiers de la SPQ se choisiront un nouveau conseil de direction. Il y a 11 postes à remplir. M. Vachon fait face à trois adversaires à la présidence : le sergent Raymond Bellemare, de Ste-Agathe, le capitaine J. Desnoyers, de Montréal, et M. Gilbert Rochon, également de Montréal, qui est présentement le secrétaire de l'association.

Les négociations avec le gouvernement ont quelque peu ralenti depuis les dernières élections. "Nous cherchons à refaire l'unité chez nos membres pour prendre une attitude plus ferme", a souligné hier M. Vachon.

Il faut établir d'abord l'unité de négociation. Le gouvernement voudrait que les agents et les sous-officiers fassent partie d'unités de négociations distinctes, ce à quoi s'oppose le syndicat. Une fois cet obstacle franchi, les pourparlers seront entrepris sur la convention collective.

Avion américain de 1,000 places et de 3 étages

WASHINGTON, (AFP) — L'Agence fédérale d'aviation (FAA) travaille aux plans d'un immense avion de trois étages pouvant transporter 1,000 passagers, a révélé lundi au congrès annuel des pathologistes américains, le Dr Stanley Mohler, chef du service de médecine aéronautique de la FAA.

Cet avion, dont les plans devraient être terminés d'ici 1975, serait, non seulement le plus grand, mais aussi le plus sûr des avions jamais construits, a ajouté le Dr Mohler. Une équipe de médecins travaille en collaboration avec les dessinateurs afin de mettre au point divers systèmes de sécurité dont le plus spectaculaire serait un escalier escamotable qui pourrait se transformer en toboggan de neuf mètres de haut permettant d'évacuer rapidement les passagers des second et troisième étages. Autres projets : des scaphandres anti-fumée permettant de circuler, sans danger d'asphyxie, en cas de début d'incendie et des sièges de mousse d'aluminium absorbant les chocs.

L'avenir du Québec repose sur son industrie forestière — M. Léo Beaudry

QUEBEC (PC) — "L'avenir et la stabilité économique de la province de Québec reposent sur l'industrie forestière", a déclaré hier M. Léo Beaudry, président de la Semaine de la forêt pour le district de Québec.

Soulignant que l'empire forestier du Canada est l'un des plus importants réservoirs de matière première, M. Beaudry a précisé que l'industrie forestière constitue l'élément de base de notre prospérité.

Il a rappelé que l'an dernier plus de 900 millions de pieds cubes de bois avaient été coupés dans les forêts du Québec.

M. Beaudry a aussi spécifié que la forêt québécoise occupe une place extrêmement importante avec son étendue de plus de 350,000 milles carrés, "aussi vaste que la superficie totale de l'Italie, l'Espagne, la Belgique et le Danemark réunis", a-t-il fait remarquer.

ANNONCE

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tournez et retournez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des malaises de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

EXCELLENTE OCCASION

PLACE STE-THÉRÈSE

Espace pour restaurant, nettoyeur, salon de beauté, barbier, autres

Coin très important. Près General Motors
Population : 22,000. Ville en pleine expansion

Tél. : 484-8477

Offres d'emplois Ville de Montréal

SERVICE DU PERSONNEL

Commis grade 1 — hommes — Traitement initial : $2700. (Hommes mariés: $3800). Augmentations annuelles jusqu'à $4000.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience requise.

Dactylo — Traitement initial: $2700. Augmentations annuelles jusqu'à $4000.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience requise.

Dentiste — ($8300-$12440) — Traitement initial selon l'expérience. Examens dentaires, traitements préventifs: prophylaxies, extractions, obturations pour enfants jusqu'à l'âge de 14 ans dans les cliniques du service de santé.
Etre membre en règle du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec.

Duplicateur grade 1 — Traitement initial: $4000. Augmentations annuelles jusqu'à $5085.
Faire fonctionner et entretenir des appareils servant à reproduire des textes frappés à la machine, des formules ou autres documents de même nature.
Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 9e année d'études. Quelque expérience pratique dans l'opération et l'entretien de machines à reproduire. **Date limite d'inscription: 7 octobre 1966.**

Inspecteur grade 1 (Voie Publique) — Traitement initial : $4000. Augmentations annuelles jusqu'à $5035.
Visiter un district déterminé afin d'assurer l'observance des règlements municipaux concernant la disposition et la collecte des déchets.
Au moins 21 ans. Résidence à Montréal. L'équivalent d'une 11e année d'études. De préférence, avoir quelque experience dans un travail comportant des contacts avec le public. **Date limite d'inscription : 27 septembre 1966.**

Moniteur de spécialité grade 1 (peinture ou danse) — Traitement initial : $4545. Augmentations annuelles jusqu'à $5625. **Les heures de travail ne sont pas délimitées.**
Enseigner une des spécialités précitées aux personnes fréquentant les centres récréatifs; organiser et présenter spectacles, expositions, etc.
Au moins 21 ans. L'équivalent d'une 11e année d'études. Quelque expérience dans l'enseignement ou la pratique de la peinture, ou dans l'enseignement de la danse en général. **Date limite d'inscription : 4 octobre 1966.**

Opératrice de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial : $3200, avec augmentations jusqu'à $4545.
Au moins 17 ans. L'équivalent d'une 9e année d'études. Avoir une expérience suffisante pour permettre à la candidate de subir un test à un rythme minimum de 8,000 frappes à l'heure.

Opératrice stagiaire de perforatrice-vérificatrice — Traitement initial : $2700, avec possibilité d'augmentations jusqu'à $4545., selon aptitudes.
Au moins 17 ans. L'équivalent d'une 9e année d'études. Aucune expérience requise.

Policier — Traitement initial : $4955. Augmentations annuelles jusqu'à $6350. après 3 ans de service.
Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8", poids minimum: 140 livres sans vêtement.

Préposé aux renseignements horticoles — Traitement initial : $4545. Augmentations annuelles jusqu'à $5625.
Assister un employé de rang supérieur dans la préparation de causeries ou de cours sur l'horticulture; répondre aux demandes de renseignements horticoles ou botaniques formulées par les visiteurs ou reçues par téléphone, courrier, etc.
Au moins 21 ans. L'équivalent d'une 11e année d'études et avoir suivi des cours en horticulture d'une institution reconnue. Quelques années d'expérience dans l'exécution de travaux se rapportant à l'horticulture ou à la diffusion de renseignements horticoles. Des cours avancés d'horticulture pourront compenser pour l'expérience requise. **Date limite d'inscription : 7 octobre 1966.**

Préposé aux traverses d'écoles — hommes ou femmes — Salaire : $1.40 l'heure. Semaine de 25 heures réparties en 5 journées consécutives de 5 heures.
Diriger la circulation des enfants et des véhicules aux intersections situées près des écoles.
Ne pas avoir atteint l'âge de 70 ans et de préférence, avoir moins de 65 ans. Résidence à Montréal. Condition physique : n'être affligé d'aucune infirmité pouvant nuire à l'exercice de la fonction.

Technicien du personnel grade 2 — (Commission du Service Civil — examens) — hommes ou femmes — ($7030-$8330.) Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience du candidat.
Sur directives, exécuter divers travaux relatifs à la sélection du personnel tels que: analyses de fonctions, préparation d'examens, analyses statistiques, validation d'examens, etc.
Posséder le Brevet "A" d'une école normale ou un diplôme universitaire en relations industrielles, en orientation professionnelle, en psychologie ou autres domaines connexes, ou être détenteur d'un baccalauréat ès arts et connaître les éléments de la préparation, de l'administration ou de la validation de tests psychométriques. De préférence quelque expérience dans la sélection de personnel, l'orientation, ou l'enseignement. **Date limite d'inscription : 7 octobre 1966.**

Technicien de laboratoire (Aquarium municipal) — Traitement initial : $5410. Augmentations annuelles jusqu'à $6705.
Assurer le contrôle chimique, physique et biologique des eaux de l'Aquarium municipal; effectuer des analyses et des recherches en rapport avec les soins à apporter aux animaux aquatiques.
Posséder un diplôme de technologie médicale d'une université reconnue, ou être membre en règle de la Corporation des Technologistes médicaux du Québec. Quelque expérience dans des travaux de laboratoire, de préférence, en biologie ou en histologie. **Date limite d'inscription : 10 octobre 1966.**

FORMULES DE DEMANDE D'EMPLOI : Tout candidat doit s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" qui s'obtient par la poste ou au service du personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, et qui doit être retournée au service du personnel, dûment complétée et accompagnée des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport). Dans tous les cas, les candidats doivent posséder une certaine connaissance du français et de l'anglais.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machine **IBM** comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TÉLÉPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

Plan d'amaigrissement

Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

N'acceptez pas de succédanés—Exigez le PLAN NARAN

Disponible dans toutes les pharmacies

économie & finance — LA PRESSE

Le monde capitaliste étudie sa vraie image

par Laurent Lauzier
envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK. — Le régime capitaliste poursuit présentement l'examen le plus complet et le plus lucide qu'il n'ait jamais accepté de faire de lui-même au cours de ce congrès mondial qui réunit présentement à New York les plus brillantes personnalités du monde économique nord-américain, tant ceux représentant le capital que ceux du travail. Ce congrès est tenu sous les auspices de National Industrial Conference Board, un organisme de recherches de l'entreprise privée qui fête cette année son cinquième anniversaire de fondation.

Le congrès cherche à établir quelle sera l'évolution du régime capitaliste au cours des prochaines années et quel actif irremplaçable il peut représenter pour l'humanité toute entière s'il réussit à solutionner les problèmes fort nombreux qui menacent actuellement son existence.

Il ressort des premiers travaux présentés hier devant les 1,200 délégués plusieurs idées maîtresses qu'il semble bien difficile de résumer dans cette chronique plutôt succinte. Le président de la conférence, M. Roger M. Blough, chef de la direction de l'une des plus importantes entreprises industrielles américaines, United States Steel Corporation, a dressé un tableau de l'évolution économique qui se produit actuellement dans les pays socialistes comme dans ceux du bloc de l'ouest.

Il a exprimé l'avis que l'évolution rapide qui se produit en Russie et ailleurs dans d'autres pays communistes indique que le régime socialiste reconnait ses erreurs et qu'il retourne rapidement à l'économie de marchés comme seul moyen d'assurer le maximum de productivité de l'économie. Il estime que cette évolution se traduira finalement par une vive concurrence sur les marchés internationaux et qu'il est devenu urgent aujourd'hui pour le monde capitaliste de se préparer à affronter cette concurrence.

La causerie la plus remarquable de la journée a été prononcée par le Lord Franks, un professeur et économiste de réputation mondiale. Ce dernier a décrit, dans un langage fort direct et d'un réalisme surprenant, l'évolution du régime capitaliste au cours des derniers siecles et plus particulièrement de nos jours.

Il ne fait pas de doute que la thèse de M. Franks sera considérée comme la projection la plus adéquate des possibilités du régime sous lequel nous vivons. L'éminent professeur a expliqué que le régime capitaliste avait traverse trois phases principales, celle du "laisser-faire", celle de ses luttes avec le travail, pour finalement en venir directement aux prises avec les pouvoirs publics qui tentent aujourd'hui d'imposer leur gérance à l'économie.

M. Franks a rappelé que l'état avait commencé d'intervenir dans l'économie pour assurer le plein emploi et que pour atteindre un tel objectif, il avait multiplié ses interventions de toute nature. Il a expliqué que la présence de l'état se manifeste à tous les niveaux de l'économie et qu'elle aura tendance à s'accroitre précisément parce que les budgets des pouvoirs publics sont de plus en plus considérables.

Malheureusement, M. Franks soutient que la plupart des hommes d'état, habituellement liés à des objectifs politiques et aux exigences de l'électorat, ne sont pas suffisamment préparés pour assumer cette fonction de direction dans l'économie. Bien plus, il n'existe aucune école au monde qui puisse donner une telle formation. Il estime donc que pour gagner la confiance du monde économique, nos dirigeants devront établir la valeur des données économiques et statistiques sur lesquelles ils appuient aujourd'hui leur politique d'intervention.

Représentant le travail à cette importante réunion, M. George Meany, l'un des principaux artisans du mouvement syndicaliste américain, a soutenu que les réclamations du mouvement ouvrier avaient permis au régime capitaliste d'atteindre ses dimensions en plaçant au premier rang des préoccupations de ceux qui nous dirigent, la nécessité du plein emploi et du salaire vital.

Mentionnons en terminant cette première chronique sur l'avenir du capitalisme, que plusieurs délégués au congrès de la NICB semblent déçus du fait que le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, ne participera pas à cette réunion comme il avait d'abord été prévu. On estimait que son message pouvait être d'une grande importance dans le contexte des relations si étroites qui unissent l'économie canadienne à celle des Etats-Unis.

photo LA PRESSE

Nouveau siège social du Trust Général du Canada

Le président du Trust Général du Canada, Me Marcel Faribeault, explique en détail les divers éléments du nouveau siège social de la plus importante société de fiducie du Canada français, Place Ville-Marie. Derrière lui, au-dessus du service des valeurs, on aperçoit le relief doré d'une des quatre faces de la chambre forte suspendue. Ce relief "rappelle les ciselures des coffrets anciens" et la couleur or symbolise la précieuse richesse que renferme la chambre forte, comme le disait lui-même Me Faribeault.

Jean Mehling câble de Paris

Situation grave dans l'aciérie allemande

Voilà quelques mois, j'ai parlé dans LA PRESSE, du regroupement en quatre comptoirs de vente auquel avaient procédé, par accord — imposé du reste par les nécessités — 31 aciéries allemandes.

Il ressort d'un récent rapport de la CECA, ainsi que de commentaires de spécialistes, que la situation s'est encore détériorée, dans l'aciérie, en Allemagne Fédérale.

Il est donc désormais acquis que les producteurs vont renoncer, au moins pour les prochains mois, à tout nouvel investissement.

En effet, depuis cinq ans, plus de 18 milliards de marks ont été consacrés à des investissements pour accroitre la capacité de production. La productivité — disent les spécialistes — n'a pas suivi le rythme d'accroissement souhaité. En outre, les charges en intérêts qui pèsent sur les industriels menacent, dans ces conditions, les chances d'amortissement des dettes contractées.

●

Les "comptoirs de vente" n'écouleront la production de nouvelles lamineries que dans la mesure où auront été fermées, en compensation, d'anciennes usines jugées insuffisamment productives.

Recherche d'une plus grande productivité, donc de plus grands profits par tonne d'acier ou de produits semi-finis, pour que soient dégagées les sommes nécessaires au remboursement des dettes contractées : tel est, un peu simplifié, le schéma devant lequel, avec une franchise méritoire, les producteurs allemands d'acier n'ont pas hésité à se placer, avec la volonté "d'en sortir".

S'il n'est pas douteux que la consommation d'acier ne cesse de s'accroitre, soit dans le Marché Commun, soit plus particulièrement en Allemagne, encore faut-il que la production correspondante soit assurée dans des conditions de productivité conformes aux impératifs de notre siècle.

●

Ne dramatisons pas. D'une façon générale, les aciéries d'Allemagne Fédérale tiennent une place plus qu'honorable dans la production du Marché Commun !

Ce n'est pas sans raison que l'aciérie française s'est émue de la concurrence qui lui était faite et a poursuivi avec acharnement, depuis quelques mois, ses efforts de modernisation et de regroupement, largement soutenue par le gouvernement.

Dans le cas de l'aciérie allemande, les insuffisances de productivité ne constituent que le problème propre à toutes les grandes industries modernes : savoir, en temps voulu, procéder aux modernisations qu'impose une époque où nul progrès ne saurait jamais être tenu pour définitif; produire toujours plus, sans doute, mais à des coûts supportables et dans des conditions de qualité de plus en plus parfaites.

●

Quant à la charge croissante en intérêts dont les industriels allemands s'inquiètent à juste titre, elle correspond, en partie au moins, à un phénomène général, propre à l'ensemble de notre monde occidental.

Il semble de plus en plus vé-

Voir MEHLING en page 15

Le président de U.S. Steel accuse Washington d'être responsable des difficultés économiques actuelles

NEW YORK (PA) — M. Roger Blough, président du conseil d'administration de U.S. Steel Corp., a accusé hier le gouvernement d'être responsable de la surchauffe de l'économie américaine. Il a également critiqué le président Johnson de tenter de réduire les pressions inflationnistes en abolissant les stimulants fiscaux auparavant concédés aux entreprises.

M. Blough a dit que la proposition du président Johnson de suspendre pour 16 mois l'abattement d'impôt de 7 p. cent sur les investissements des entreprises "n'a aucun sens".

Un des premiers dirigeants industriels à condamner la politique économique énoncée par le président au début du mois de septembre, M. Blough a fait ces déclarations devant les délégués au congrès du cinquantenaire de la National Industrial Conference Board, qui se tient jusqu'à mercredi à New York.

"Décourager les investissements, retarder la croissance et le développement de la production et affaiblir la position compétitrice de l'industrie américaine d'un côté et, de l'autre, promulguer des lois sur le salaire minimum . . . qui tendent à accroitre les coûts de production et les prix, n'a aucun bon sens", a ajouté M. Blough.

"Et s'attaquer uniquement à l'investissement privé, qui représente seulement une faible partie du produit national brut, comme premier moyen pour éteindre le feu qui alimente la surchauffe économique actuelle, n'a aucun sens non plus."

M. Blough a exprimé l'avis que le programme contre la pauvreté est un secteur dans lequel le gouvernement dépense trop et trop vite.

Déclarant qu'il déplore le fait que plusieurs millions d'Américains gagnent moins de $3,000 par année, M. Blough a cependant ajouté que "pour plus de la moitié des familles du monde entier, un revenu équivalant à $3,000 par année représenterait un bien-être inespéré".

"Aussi, a-t-il continué, même si elles sont classées comme "pauvres", selon la définition gouvernementiae, cela ne signifie pas que ces familles américaines sont affamées, sans abri et en guenilles. En fait, les statistiques démontrent que trois sur quatre de ces soi-disant pauvres possèdent un appareil de télévision et une machine à laver . . ."

"En dépit de la force de notre système et de ses grandes réalisations passées, il n'est pas indestructible. Il peut être miné, même par ceux qui ont les meilleures intentions; parce que, souvent, ceux qui ont le plus besoin de la très grande productivité que donne le système du marché libre sont également ceux qui le comprennent le moins."

Quant à savoir si le capitalisme survivra à l'intervention gouvernementale, c'est une autre question, a dit M. Blough.

La Corporation Canadienne Channing Limitée

Allan A. Martin, C.A.

M. Robert E. Davies, Président de la Corporation Canadienne Channing Limitée, annonce l'élection de M. ALLAN A. MARTIN, C.A., au poste de Vice-Président (Finances) et de Trésorier.

M. Martin qui était auparavant Secrétaire et Assistant-trésorier de la Compagnie s'est joint à la Canadienne Channing en novembre 1961. Il est membre de l'Institue des Comptables Agréés du Québec.

M. Martin a son bureau au 637 ouest rue Craig, Montréal 3, site du Bureau-chef de la Compagnie.

La Corporation Canadienne Channing agit comme distributeur exclusif, administrateur et conseiller financier des Fonds Mutuels Commonwealth International Corporation Limited et Commonwealth International Leverage Fund Ltd. ●

Volkswagen hausse ses prix aux USA

ENGLEWOOD CLIFFS, (PA) — Volkswagen, la première compagnie à faire connaître le prix de ses automobiles sur le marché américain, annonce une augmentation de 3.4 p. cent du prix de ses modèles 1967 sur la côte est des Etats-Unis. Il s'agit, en valeur absolue, d'une augmentation de $54.

La société allemande a précisé que le coût des nouvelles pièces de sécurité nécessaires sur le marché américain de même que la hausse des salaires et des matériaux en Allemagne de l'Ouest ont entraîné la décision de Volkswagen.

Aucun des producteurs américains n'a encore fait connaître le prix de ses voitures pour 1967 mais on s'attend à ce que cela se fasse cette semaine ou au début de la semaine prochaine. On s'attend à ce que tous augmentent leurs prix.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES

M. W. A. MAJOR

Le Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies annonce la nomination de Monsieur W. A. Major en qualité de président de la Compagnie. Il succède à Monsieur A. J. Major qui a été élu président du Conseil d'Administration. ●

Le loyer de l'argent a atteint un sommet; il ne peut que redescendre

— Marcel Faribault

par Jean Rivest

Le loyer de l'argent a touché un sommet, et maintenant, comme la mini-jupe, il ne peut que redescendre. C'est ainsi que Me Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada, s'exprimait hier, au cours d'une conversation sans cérémonie, à l'occasion de l'inauguration officielle du nouveau siège de la plus importante société de ficudie du Canada français, Place Ville-Marie.

M. Faribault, qui a fait les honneurs aux journalistes invités à visiter les bureaux qu'occupe le TGC, n'est pas un alarmiste. Il a même eu une attitude franchement optimiste. On n'a jamais vu, dit-il, le loyer de l'argent demeurer plus de six mois à un sommet. Il doit maintenant redescendre. Même quand il parle strictement finance, M. Faribault est à la hauteur de sa réputation d'un homme qui a de la couleur. Sa comparaison avec le phénomène de la mini-jupe, tout étonnante qu'elle fut, a certes convaincu ses interlocuteurs.

Le Trust Général du Canada est la première maison financière canadienne-française à avoir pignon sur . . . Place Ville-Marie, "centre montréalais de la finance internationale", a dit M. Faribault, plaque tournante, à maints points de vue, de la métropole du Canada.

Une chambre forte décorative

Suivi de ses invités, M. Faribault a fait faire le tour du propriétaire à ces derniers, leur montrant les diverses installations y compris la chambre forte "suspendue", commentant la décoration, entrecoupant ses remarques de considérations sur l'économie, et répondant avec simplicité aux questions parfois simplistes en disant par exemple "non, cette vitre n'est pas à l'épreuve des balles', ou "non il ne suffit pas d'enjamber cette cloison pour piller la chambre forte, car il y a des dispositifs de sécurité suffisants", etc, le tout en conservant un sourire chaleureux.

Cette chambre forte peut-être l'élément le plus extraordinaire des installations du Trust Général du Canada qui a un service d'épargne au sous-sol de l'édifice IBM, galerie des boutiques, son service des valeurs et sa chambre forte au rez-de-chaussée, et ses services administratifs au 9e étage du plus récent édifice de la Place Ville-Marie, côte ouest. Ces bureaux occupent la totalité du 9e étage.

La chambre forte est suspendue, ses quatre faces étant exposées, son plancher formant le plafond au-dessus des guichets où les clients viennent déposer leurs valeurs.

Un coffret géant

On accède à la porte de la chambre forte (la porte seule pèse 7½ tonnes) par un escalier qui tourne au moins deux fois, après être passé par une sorte de labyrinthe de plaques de verre blindé. L'un des deux tournants de l'escalier forme un angle de 180 degrés. Cela fait partie d'une implantation qui rend impossible un coup de main rapide de la part de malfaiteurs.

M. Faribault dit de la chambre forte qu'elle est un peu comme un coffret à bijoux des temps anciens. Ses quatre faces extérieures sont recouvertes d'un relief sobre et moderne peint doré, rappelant les ciselures des coffrets anciens et symbolisant la précieuse valeur du contenu de la chambre forte.

Elle s'accroche à quatre colonnes noires surmontées de chapiteaux très simples qui s'inspirent comme le soulignait M. Faribault, du style égyptien ou assyrien.

La nouvelle loi des banques

Au cours de la conversation rapportée plus haut, M. Faribault, répondant à une question d'un journaliste, a déclaré que pour sa part, il ne s'oppose pas à ce que les banques entrent

Voir SOMMET en page 15

Nomination à la LEASEWAY FLEET INC.

M. MAURICE TURCHYN

M. J.B. Kantor, président de Leaseway Fleet Inc., annonce la nomination de M. Maurice Turchyn au poste de vice-président. M. Turchyn est dans le commerce de l'automobile depuis 1955 et entra à la Leaseway Fleet Inc., en 1964 en qualité de gérant des ventes.

Nomination à la Quebec and Ontario Transportation

M. Robert W. Savage a été nommé directeur de Quebec and Ontario Transportation Company et succède ainsi à M. W. E. Collison, décédé, annonce M. Robert M. Schmon, président de la compagnie. M. Savage, dont les bureaux sont à Montréal, oeuvre dans le domaine du transport et trafic depuis environ 20 ans, y compris le transport de marchandises et de passagers, comme maitre de port, et comme directeur du trafic, ainsi que dans les domaines des achats, de l'expédition et de la distribution. Il s'est joint à la compagnie en avril 1965. La Quebec and Ontario Transportation exploite neuf navires dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent où elle achemine céréales, charbon, cargaisons variées et diverses marchandises pour le compte de ses compagnies affiliées — The Ontario Paper Company, de Thorold, et Quebec North Shore Paper Company, de Baie-Comeau. ●

$2,000.00 POUR VOTRE ENFANT

• Déposez $6.00 par mois, c'est-à-dire l'équivalent de l'allocation familiale pendant 130 mois.
• Somme accumulée : $780.00 durant 130 mois.
• Douze ans plus tard, touchez $2,000.00 pour votre enfant.
• Protégez la vie de votre enfant par une assurance de $2,000.00 au coût de $0.40 par mois.

DEPOT TOTAL : $ 780.
COMPTANT TOTAL : $2,000.

Régie par la Loi des Syndicats Coopératifs de Québec
L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE
1344 est, rue Sherbrooke
Montréal 24
Renseignements :
Tél. : 527-3624 poste 2

À LOUER
5,000 PI. CAR. D'ESPACE CHOISI POUR BUREAUX
subdiviserons
Ascenseurs rapides.
Emplacement central entre le nouveau Château Champlain et la Place Bonaventure, près d'une bouche de métro.
LOYER $3.25 le pi. car.
Autres espaces choisis disponibles pour bureaux
Pour entrevue, signalez
VI. 9-3064 ou HU. 8-4151

À LOUER à La SALLE
Immeuble commercial ou industriel, 40,000 pi. carrés au rez-de-chaussée. Climatisé, muni de gicleurs, vaste stationnement. Facile d'accès par pont Mercier, pont Champlain, rue Atwater ou route Transcanadienne.
7799, boul. LAVERENDRYE, LaSalle
(face à Miracle Mart)
Renseignements : 365-0303, de 9 à 5 h.

CHARLES J. DUPUIS — PAUL E. TREMBLAY
JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C. — B. D. LEPROHON, ING. P.
GUY DESMARAIS
DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC.
Courtiers d'assurances agréés
Conseillers en plans de bénéfices
Place Victoria
Montréal 3, Québec
TEL. 878-2751

Washington

Le seul Whisperjet vers Washington*, c'est le nôtre à 8:50 a.m.
Appelez votre agent de voyages ou 849-2201
*Aéroport Friendship
EASTERN
Whisperjet est une marque de service d'Eastern Airlines, Inc.

NOMINATIONS CHEZ PITNEY-BOWES A MONTREAL

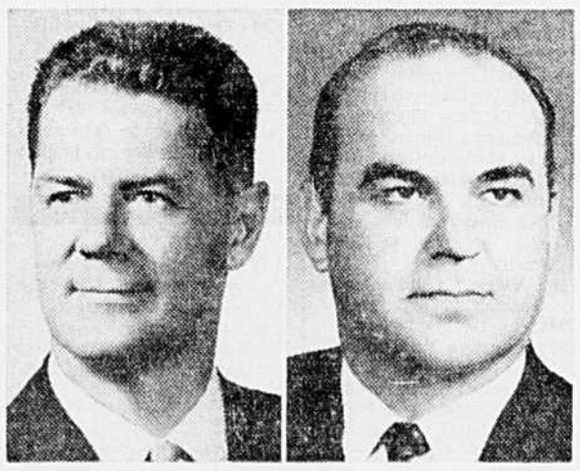

M. Robert Vanier — M. Guy Morency

Pitney-Bowes of Canada Limited, annonce deux nominations à la direction de ses succursales de Montréal. M. Robert Vanier a été nommé directeur de la succursale située 7 Ronald Drive et M. Guy Morency, directeur du bureau situé 9750, rue Clark. M. Vanier fait partie de la compagnie depuis 1948 et M. Morency depuis 1961 ; tous deux ont occupé des fonctions qui leur donnent une excellente connaissance de la région montréalaise et de la province de Québec. ●

LES COTES DE LA BOURSE
du lundi au vendredi à midi 45 et à 6 h. 12 p.m.
Les principales fluctuations des bourses de Montréal, de Toronto, de New York et de la bourse Canadienne
à
CKAC/73
AU EABRAN
Soyez les premiers renseignés !

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1000	Abitibi	10½	14½	10½
—	Algoma	26¼	26¼	—
400	Alliance	100	100	100
700	Alcan	30	30	30
50	Alcan 4¼	37	37	37
—	An T 4¼ P	21¾	21¾	—
—	Atl. Sug.	9½	9¼	—
—	Bque C N	53¾	52½	—
25	Bque Imp C	57	57	57
25	Bque Mont	54¼	54¼	54¼
—	Bque N E	65¼	65¼	—
—	Bque P C	43	43	—
100	Bque Roy.	67½	67½	67½
—	Bathurst P	27½	27½	—
—	Bath P 5¼	54½	54½	—
800	Bell Phone	49	49	49
—	Brazil	9¾	9¾	—
100	BA Oil	29¼	29¼	29¼
100	Brinco	5¾	5¾	5¾
—	Can. Cem.	35½	33½	—
—	Can. Iron	18¾	18¾	—
600	C. Brew.	6½	6½	6½
—	CBAL A w	6	6	—
—	C Chem w	510	510	—
800	C I L	16¾	16¾	16¾
—	C. Marconi	6¾	6¾	—
200	CPR	57¼	57¼	57¼
—	CPR 4% Pr	7¼	7¼	—
—	C Pfina	11½	11½	—
—	Central Del	10¾	10¾	—
200	Chemcell	13	13	13
—	Cominco	37	38¾	—
30	Cons. Paper	33½	33½	33½
—	Consu Glass	11½	11½	—
—	Couv "A"	450	450	—
—	Cr. Zell (A)	21½	21½	—
—	Denison	55	55	—
—	Dist. Seag	29¼	29¼	—
300	D. Bridge	18	18	18
—	De Fasco	21	20¾	—
—	D. Stores	19¾	19½	—
—	Domtar	18¾	18½	—
125	Du Pont	39¾	39¾	39¾
—	Fam. Play.	28¼	28	—
—	Glengair	160	160	—
—	Hdy Andy	7	7	—
100	Hawk Sidd	420	420	420
—	Home A	20½	20¾	—
—	Hud Bay M	71½	71½	—
—	Husky Oil	12¼	12¼	—
—	Husky B Pr	50	50	—
—	Husky C Pr	54	54	—
—	Imp Oil	51¾	51½	—
—	Ind Accep	21	21	—
100	Int Nickel	88	88	88
—	Int Util	26¾	26¾	—
—	id pr	29	29	—
—	Inter Pl.	76	76	—
400	Loblaw B	9½	9¼	9¼
—	MacMillan	23½	23½	—
—	Marit Tel	24¼	24	—
200	Massey F	26½	26½	26½
400	McAllister	6¾	6¾	6¾
—	MitchR (A)	13	13	—
—	Molson (A)	16¼	13¾	—
200	Monte Corp	77¼	77	77
—	Morse B A	18¼	18¼	—
—	Mussens	7	7	—
—	NFLD Light	9½	9½	—
50	Noranda	49½	49½	49½
—	North CGas	12	12	—
—	NS LP	10¾	10¾	—
—	Ogilvie	14	14	—
200	Pac. Pete	10½	10½	10½
—	Phillips C	32½	32½	—
—	Placer	24	24	—
—	Pow. Cop	10¼	10	—
300	Price	14	14	14
—	Que. Phone	19¼	19	—
—	Rio Alg.	24	24	—
—	Rothmans	28½	28½	—
—	St-L Cem A	30¾	30¾	—
—	Saladà F	10	10	—
100	Shell Can	20½	20½	20½
100	Shell I Pr	23¾	23¾	23¾
100	Shop Save	12¼	12¼	12¼
1100	Steel Can	22¾	22¼	22¼
1400	T Grp A	10¼	10¼	10¼
300	Tr C PL	27	27	27
200	Tr Mt PL	16¾	16¾	16¾
—	Un Carbide	22½	22½	—
200	Walk GW	27¾	27¾	27¾
200	WCoast Tr	24¾	24¾	24¾
—	Weston A	17¾	17¼	—
—	Weston B	19	19	—
—	Zeller's	24	23¾	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Agassiz	37	35	—
—	Ajax	14½	14½	—
—	Alacope	185	170	—
—	Anthonian	21	20	—
—	Atlanta	21½	21½	—
—	Augustus	50	50	—
—	Baker Tale	13	11½	—
—	Band-Ore	12	12	—
—	Atlanta	21½	21½	—
—	Black River	16	16	—
—	Bornite	5	5	—
—	Burnt Hill	30½	30	—
—	Camflo	395	395	—
—	C Magnesite	60	60	—
—	C Secur A	225	225	—
—	Canuon	40	38	—
2000	Cartier	36	34	34
—	Cartier-Que	10	10	—
400	Cessland	320	320	320
—	Chemalloy	109	101	—
500	Chib Copper	5½	5½	5½
—	Chipman	42	38	—
—	Coastal M	14	14	—
—	Commodore	90	85	—
—	Cominga	9	9	—
—	C Canorama	21	20	—
—	C Manitoba	10½	10½	—
—	C New Pac	25	25	—
—	C Persh	15	15	—
—	CQ Smelt	62	62	—
—	C Virginia	40	40	—
—	Copstream	7	7	—
500	Crowbridg	27	27	27
—	Devil's Elb	27	26	—
—	Dolsan	28	25	—
—	Dom Exp	13½	13½	—
—	Dom Lease	25½	25	—
—	D Oilcloth	17½	17	—
—	Dumont	23	22	—
—	East Sull	690	660	—
—	East Vent	20	19	—
—	Empire M	11½	11	—
—	Equity Ex	69	68	—
—	Fidelity	42	42	—
—	Fabi	430	430	—
—	Fano	7	6	—
—	Flint Rock	19	19	—
500	Fox Lake	13	13	13
—	Frijstors	40	40	—
—	Futurity	62	58	—
—	Furlong	400	400	—
—	Garnex	37	35	—
—	Ghislau	13	13	—
2550	Glen Lake	207	205	205
300	Gr W M	84	84	84
—	Grissol	193	193	—
—	Guardian	16	16	—
—	Gui-Por U	28	28	—
—	Inspiratn	170	165	—
—	In Norvalie	33	31½	—
—	Inte Dredg	12	12	—
1300	James Bay	27½	27	27
—	Jubilee	155	152	—
—	Keltic Mng	22	21	—
2000	K Desmond	42	42	42
—	Kiena	60	60	—
—	Kodiac Pet	170	170	—
50	Lab Acc A	3¼	3¼	3¼
—	Ladulorn	69	67	—
—	Lingside	4½	4	—
—	Lithium	7	7	—
—	Louanna G	23	21½	—
—	Matachewn	40	40	—
—	McKinney	10	10	—
—	Mere Chip	8	8	—
—	Mid Chib	13	13	—
—	Midepsa	330	325	—
6000	Miro Mines	23	23	25
—	Mistango	16	15	—
—	Moly Hill	13	13	—
1000	Mt Coaligan	20	20	20
—	Mt Pleast	39	39½	—
—	NAut Ven	155	155	—
21300	Native Min	18	17	18
—	N Forman	4½	4½	—
1000	N Imperia	143	142	142
1000	NW Amulet	5½	5½	5½
500	NA Rare M	39	39	39
—	NorthEx	53	49	—
—	NW Canalas	9	9	—
500	Opex Ex	11	11	11
—	Pat Silver	25	23½	—
—	Peace Riv	803	803	—
—	Pennbec	26	22	—
—	Peso S	110	110	—
100	Phoenix O	360	360	360
5000	Potash	16	16	16
—	Provo G	440	440	—
—	id dris	10	10	—
2000	Q Indust M	11	11	11
—	Rancheria	22	20	—
500	Red Crest	3½	3½	3½
—	Rexspar	9	8½	—
—	RA Pet B	165	131	—
—	Rusty L	18	18	—
—	St-L Colu	200	190	—
—	St Lucie Ex	18	17	—
500	Sapawe	30	30	30
—	Silver Sum	13	14	—
—	Silver T	41	40½	—
2000	S Dufault	8	8	8
212	Spartan Air	43	43	43
—	Stairs Ex	17	17	—
—	Std Gold	30	25	—
—	Sturgeon	73	73	—
—	Sullivan	420	400	—
—	Tache	9½	9½	—
—	Tazin	5	5	—
—	Terrex	43	41	—
—	Tnh Expl	4½	4½	—
—	Traterie	29	27½	—
—	Upton Copp	37	30	—
—	V Der H	265	265	—
—	Westburne	110	110	—
—	Westaira	12	12	—
1200	West Hill	76	76	76
1200	West Tin	66	66	66

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S.pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 19 sept.	146.40	131.75	109.35	140.12	110.22
Clôture — 16 sept.	146.54	132.54	109.39	140.35	111.68
Sem. dernière	144.18	132.69	109.35	138.57	111.03
Mois dernier	147.97	132.19	110.49	141.45	106.18
Haut — 1966	171.39	156.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	142.28	130.36	107.47	136.85	107.55
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Canada Bread Co. ($2.75 priv.)	$0.68¾	tr.	3-10-66	26- 9-66
Cdn. Power & Paper Securities "A"	$0.02½	tr.	31-10-66	14-10-66
Commonwealth Intern. Corp.	$0.09	—	21-10-66	30- 9-66
Commonwealth Intern. Leverage Fd	$0.04	—	21-10-66	30- 9-66
Grt. Britain & Can. Invest. (5% ...)	$0.62½	tr.	1-10-66	26- 9-66
Walker-Gooderham & Worts	$0.30	tr.	15-10-66	27- 9-66
id.	$0.10	bonl	15-10-66	27- 9-66
Newfy. Light & Power (ord)	$0.10	tr.	1-12-66	10-11-66
Steel Co. of Canada (ord)	$0.20	tr.	1-11-66	3-10-66

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilieres.

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	vente
3 Perpetuels	1964	62	67
4½ 15 dec.	1964	99½	100
4¼ 1er juin	1976	80¼	81¼
4 1er avril	1963	99	99½
4¼ 1er sept.	1972	91½	92½
5 1er juil.	1970	96½	97½
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¼
5½ 1er aoout	1980	96¼	97
5½ 1er sept.	1953	85	85½
5½ 1er oct.	1975	94	96¼
5¼ 1er mai	1990	91½	92¼
CNR 4½ 1er avril	1967	99	99½
CNR 5¾ 1er janv.	1985	97¼	98¼
CN7 4 1er fev.	1981	80½	81½
CN7 5 1er oct.	1987	87¼	88½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMEC 5¼ 4 juin	1987	88¼	89¼
Alta Tel 6% 15 aout	1991	97	98
BC El 3¼ 2 jan.	1967	99	99¼
BC El 5½ 1er mars	1989	89	90
BC El 5¾ 1er avril	1977	94¼	95¼
Man Hy 5¼ 1 mars	1988	86	87
Nfld 5½ 15 juil.	1989	87½	88½
Nfld 5¼ 1er mai	1985	85½	86½
NFLD 5¼ 1er juin	1985	84½	85½
Ont 3 15 dec.	1970	90	91
Ont. 5½ 15 aout	1985	92	93
Ont. Hy 2¾ 1er oct.	1968	94½	95½
Ont. Hy 5¼ 1 fev.	1985	89¼	90¼
Que 5½ 1er avril	1990	86¼	87½
Que 3 1er juil.	1969	91	92
Que. 5¼ 15 dec.	1987	84	85
Que. Hy 3¼ 1er mai	1974	75½	80½
Que. Hy 5 fev.	1995	78½	80½
Que. Hy 5½ 1er juin	1988	86¼	87½
Sask. 5½ 15 dec.	1985	90	91

MUNICIPALITES

Montreal 5¼ 1 juin	1989	87	88
Vanc. 5½ 15 dec.	1980	90	91
Hamilton 5¼ 15 juin	1977	89	90
Tor. Mt 5½ 15 juin	1985	89½	90½

CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½	1966	99⅝	100
Rég. Traction 4½	1971	91	94
Cdn. Utilities 5¼	1972	113	—
Cdn. Petrofina 5½	1972	86	88
Inland NG 5½	1977	89	91
Inland Cement 4½	1974	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¼	1976	158	—
Roc Pete 5s	1972	90	93
Simpson's	1976	200	—
Simpson's 5s	1976	200	—
Trind 4¾	1971	88	90
TC Pipe Line 5	1989	97	97
W Coast x-Cpon 5½	1988	99	102

côte des grains

MARCHE A TERME

CLOTURE DU 19 SEPTEMBRE 1966

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN :				
Oct.	2.50¼	2.50½	2.48½	2.50¼
Déc.	2.61¼	2.62¼	2.60¼	2.62¼
Mai	2.69½	2.70	2.68½	2.70
Juil.	2.68	2.68¼	2.67½	2.68¼
GRAINE DE COLZA				
Nov.	2.71½	2.73	2.69½	2.71¾
Jan.	2.69½	2.69¼	2.68	2.72¼
Mars	2.68½	2.69	2.67½	2.71½
Mai	2.69	2.69	2.68½	2.72
AVOINE :				
Oct.	94	94	93¼	94
Dec.	——	——	——	93¼
Mai	93	——	——	93¼
Juil.	——	——	——	92½
ORGE :				
Oct.	1.35¼	1.35¼	1.34¼	1.35¼
Déc.	1.34	1.34	1.32¼	1.34½

denrées agricoles

(PC) — Coux de denrees transmis à Montreal par le ministere federal de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en cation une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra gros 60.7, A gros 55.3, A moyens 52.9, A petit 44.4.

Beurre : arrivages courants 82 pr 90, prix 50.

Fromage : livre a Montreal, cire, arrivages courants, quebecois blanc en gros 42½, colore 42¾.

Pommes de terre : prix de gros Quebec 3.5 a 4.0 les 50 livres, 2.5 a 2.7 les 10 livres, N. Brunswick, [illegible]

Poudre de lait écrémé : procede par atomisation en 1 en sacs de 10 a 15, procede par rouleau, en 2 [illegible] lait de beurre pour nourrissage 12 a 12½. Poudre de lait de 5 a 5½ cents.

Mai	1.34¾	1.34½	1.33¾	1.33¾
Juil.	——	——	——	1.36

SEIGLE :

Oct.	1.32½	1.32¾	1.31½	1.33¼
Déc.	1.34¼	1.34½	1.33¾	1.34¼
Mai	1.41¾	1.41¾	1.40¾	1.41¾
Juil.	——	——	——	1.43½

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE — 2 cw 93¾ ; 1 cs 3 cw, 3 cw et 1 cs 1 fourragere 90¾ ; 1 fourragere 89¾ ; 2 fourragere 88¾ ; 3 fourragere 83¾ ; fourragere melangee 37.

ORGE — 1 et 2 cw 8-rang et 1 cw 2-rang 1.34½ ; 2 cw 2-rang 1.32¼ ; 3 cw 6-rang 1.32¾ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragere 1.30¾ ; 2 fourragere 1.30¼ ; 3 fourragere 1.29¾.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.31 ; 3 cw 1.36 ; 4 cw 1.12¾ ; ergote 1.00¾ ; sur voie 1.31¾.

LIN — 1 cw 2.97¾ ; 2 cw 2.92¾ ; 3 cw 2.65¾ ; sur voie 2.97¾.

GRAINE DE COLZA — No. 1 Cdn 2.69½ ; No. 2 Cdn 2.54¾.

MARCHE DU LIN

Prix comptant : $2.84½.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE :				
Sept.	1.88¾	1.90¾	1.86½	1.86¾
Déc.	1.97	1.97¾	1.92¾	1.93
Mars	2.04	2.04¾	1.98½	1.99
Mai	2.03¼	2.03¾	2.00	2.00½
Juil.	1.91¾	1.92	1.87¼	1.88
MAIS :				
Sept.	1.43	1.45	1.41	1.42
Déc.	1.42¼	1.42¾	1.40¼	1.40¼
Mars	1.43¾	1.47½	1.43	1.43¼
Mai	1.39	1.39¾	1.47¼	1.47¾
Juil.	1.31½	1.32¼	1.49¼	1.49½
AVOINE :				
Sept.	74¼	74¾	73½	73½
Déc.	77¼	77¼	76¼	76¾
Mars	81¼	81¾	80¾	81
Mai	83¼	83¾	80¾	81
Juil.	——	——	——	——
SEIGLE :				
Sept.	1.25¾	1.26	1.23¾	1.26
Déc.	1.32½	1.32¾	1.31¼	1.31½
Mars	1.23¾	1.33¼	1.37	1.37
Mai	1.41	1.41½	1.33½	1.29½
Juil.	1.42	1.42	1.40	1.40

FEVES SOYA :

Sept.	3.15	3.18	3.09¼	3.09¼
Nov.	3.02¼	3.03¾	3.02¼	3.02½
Jan.	3.01¼	3.03¼	3.01¼	3.02½
Mars	3.04¼	3.06¼	3.03¾	3.04½
Mai	3.08¼	3.10¼	3.07¼	3.08½
Juil.	3.20¾	3.21	3.16¾	3.16¾
Aout	3.17¼	3.17¼	3.13¼	3.13¾

Cours du dollar

NEW YORK — ouverture — Un dollar canadien [illegible] $1.07 15-16 en [illegible] $1.07 13-16.

Sterling [illegible] $2.80 3-16.

CHEQUE [illegible]

Argent canadien [illegible] La livre sterling argent 3.16 a $3.00 3-16.

du parquet de la bourse

Tendance légèrement irrégulière

(PC) — Les prix baissaient un peu ce matin à la BOURSE DE MONTREAL.

Moore Corp. a reculé de ¾ à 77 et Banque de Montreal, de ¾ à 54¼. Cominco, CIL, et Steel of Canada ont tous trois subi un recul de ¼ à 33¾, 16¾ et à 22.

International Nickel et Massey-Ferguson ont progressé de ¾ à 88 et à 26½.

Pacific Pete et Shell ont augmenté de ¼ chacun à 10½ et à 20½.

A la Bourse Canadienne, Miro Mines et West Hill Copper sont inchangées à 24 cents et à 76 cents. Native Minerals .01½ à 18 cents et Wisconsin perd 1 cent à 53 cents.

* * *

TORONTO (PC) — Les cours sont légèrement irréguliers à l'ouverture de la Bourse de Toronto, où le rythme des échanges se poursuit lentement.

Union Gas a acquis ¼ à 10¼, tandis que CIL et Trans-Canada Pipe Lines ont chacun reculé de ¼ à 16¾ et 27¼ respectivement. Shell Investments, actions privilégiées, a progressé de ¼ à 25¾.

Les pétroles de l'Ouest ont continué leur avance. Dome gagnant 1 point à 24 et Central-Del Rio ¼ à 10¾.

Dans le secteur des valeurs spéculatives, Frobex et Area ont chacune fléchi de cinq cents à $2.60 et $2.85 respectivement.

* * *

Le repli des cours se poursuit irrégulièrement ce matin à WALL STREET.

Du Pont continue de faiblir et perd plus de 1 point; Phelps Dodge perd également 1 point et General Motors près de 1. Ford et US restent inchangés tandis que Chrysler et Standard Oil (New Jersey) enregistrent de légers déclins.

Par contre, IBM, Air Reduction et Merck progressent d'environ 1 point respectivement. General Electric, Reynolds, Royal Dutch, NY Central et Inco marquent des gains minimes.

General Motors débute en baisse de ¾ à 78 sur une transaction-bloc de 8,600 actions. Chrysler en baisse de ¾ à 37⅜ sur une transaction de 4,500 actions et Santa Fe, perd ½ à 28¾ sur une transaction de 3,000 actions.

* * *

LONDRES (AFP) (Clôture) — Malgré la bonne tenue de la livre au marché des chances, les affaires restent très calmes aujourd'hui au Stock Exchange. Le comportement de Wall Street hier n'a pas été très encourageant et par ailleurs, de nombreux opérateurs gardent leurs fonds en prévision de l'émission de l'emprunt obligataire d'Imperial Chemical Industries. Les fonds d'Etat poursuivent leur mouvement de hausse mais les gains dépassent rarement un huitième de point. Les industrielles sont irrégulières, les gains et les pertes étant à peu près en équilibre.

* * *

(AFP) — Leger mieux aujourd'hui à la Bourse de PARIS : un redressement s'est en effet amorcé en cours de séance, alors que la cotation des premiers cours s'était traduite le plus souvent par de nouvelles baisses.

newyork

par la PRESSE ASSOCIEE

CLOTURE DU 19 SEPTEMBRE 1966

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Can Net
ACF Ind	9200	44¼	43¼	43¼	— ½
Address	6800	57⅝	56¾	57¼	— ¼
Admiral	13400	45⅝	44⅛	44⅞	— ⅛
Alco Std	18600	28⅛	27⅜	27⅞	
Allegany	200	9¼	9⅛	9⅛	
Allis Ch	8200	27⅜	22¼	22¾	
Amerada	2700	74⅜	74	74	
Am Can	5600	50⅜	49¼	49½	— ¼
Am Cyan	6100	33⅜	32⅞	33¼	— ½
Am Home	5400	69⅛	68¼	69⅛	+ ⅛
Am Mot	18500	10¼	9⅞	10	— ⅛
Am Smelt	6100	55¾	55¼	55½	
Am Std	4500	14	13⅞	14	
Am Tel Tl	48600	52⅜	51¼	51¾	— ⅛
Am Tob	1800	37¼	36⅞	37⅛	+ ⅛
Amstead	1800	42½	41	41¼	— 1
Ancondo	9500	72½	71¾	71¾	— ¼
Armco Stl	5300	50⅛	49¾	49⅞	
Armst CK	2700	45	44¼	45	+ ⅛
Avco Corp	8300	23½	22¾	22¾	— ⅛
Avnet Co	1800	33¼	33⅛	33¼	+ ⅛
Balt Ohio	500	31¾	30¾	31¾	+ 11½
Bell How	4500	45½	43	43	— 1
Beth Steel	24400	29⅞	29½	29¾	— ⅛
Boeing	25500	60¾	59	59¾	— ⅛
Borden	3500	34	33	34	+ 11⅛
Borg Warn	1700	49¼	48¾	49	+ ⅛
Bos Edison	800	38	37½	37⅞	+ ⅛
Bruns	800	25	24¾	24¾	— ⅛
Bucy Erie	7500	25¼	25	25	— ⅛
Burl Ind	5200	35½	34½	34½	— ⅛
Burrghs	13200	79⅜	78⅛	79	+ ⅛
Calumet	2200	35¼	34¾	34¾	— ⅛
Camp RL	700	25	22½	22¾	
Camp Soup	4600	28⅛	27¾	27¾	+ ⅛
Can Dry	800	23¼	23⅛	23⅜	+ ⅛
CPR	600	53¾	52½	52¾	— 1
Case JI	1200	22¼	22⅛	22⅜	— ⅛
Cater Tr	1000	38¾	37¾	38¼	+ ⅛
Celanese	8400	54⅛	53⅜	54⅛	+ 11⅜
Ches Ohio	1900	45⅞	45⅛	45⅜	— ⅛
Chrysler	55200	39¼	37¾	38	— ⅛
Cities Ser	43200	51⅛	50⅝	50⅝	
Clark Eq	1100	24	23½	23⅝	— ⅛
Clevite	1600	43¼	43	43	— ⅛
Coca Cola	5100	77¼	76	76⅜	+ ⅛
CBS	6400	52⅜	51¾	51¾	— 1⅛
Col S Oh	300	32⅛	32⅛	32⅜	— ⅛
Com Edis	4100	39⅜	37⅞	38¼	— ⅛
Com Snt	6200	46¼	45¼	45⅝	+ 11⅛
Con Edis	1300	35¼	34⅝	35¼	+ ⅛
Contnlnr	1400	29	28½	28¾	— ⅛
Cont Can	2000	40	39¾	39¾	— ⅛
Cont Mot	400	15⅝	15½	15½	+ ⅛
Cont Oil	9200	56⅞	56¼	56⅜	— ⅛
Cont Data	113900	36½	35	36⅛	+ 11½
Copw Stl	1000	21	20¾	21	
Corn Prd	23900	41¾	40⅝	41	
Crane Co	3100	36¾	35¾	36	+ ⅛
Cr-ell	2350	43⅛	41¾	41⅝	— ⅛
Curtiss Wr	900	18¼	18⅛	18⅛	— ⅛
Deere	4800	64¼	63⅜	64¼	+ 1
Dist Stl Cp	1100	14½	13⅞	14⅜	— ⅛
Dome M	1200	43½	42¾	43½	+ 1
Douglas	6600	53½	51⅞	52¼	— ⅛
Dow Chm	7600	61¼	61½	61⅝	— ⅛
du Pont	3400	179	175¼	177	— 4
East Kod	13900	123	118¼	119¾	— 1¼
Eaton Yt	4100	25¼	25¼	25½	— ⅛
El Str Bt	1000	41½	41	41½	+ ⅛
El Pas NG	5100	32⅛	31⅞	32	+ ⅛
Essex Wire	700	42¾	41¾	42	+ ⅛
Evershp	2500	17¼	17¼	17¼	
Firestn	3500	47¾	47	47¾	
Ford Mot	24700	44⅜	43¾	43⅞	— ⅛
Frueh Tr	3200	28½	28¼	28¼	— ⅛
Gen Dyn	4700	45¼	44⅝	44¾	— 11⅛
Gen Elec	19000	90	88½	90	+ 11¼
Gen Fds	5100	33¾	33¼	33¾	+ 2
Gen Mills	1100	51¾	51¼	51¼	— 2¼
Gen Instru	13700	57⅜	56	56¾	— ⅛
GMC	41500	79¼	78¼	78¾	— ⅛
Gen P Cm	2900	10⅞	10½	10½	— ⅛
G Tel El	47200	42⅜	41¾	41¾	— ⅛
Gen Tire	14300	33½	32⅝	33½	+ ⅛
Gn Pac Cp	7100	37¼	36¼	36¼	— ½
Glidden	3500	25¼	25¼	25¼	
Goodrich	7900	59¾	58⅞	58¾	— ⅛
Goodyear	4700	55¼	55	55	— ⅜
Granby	400	24⅞	24⅞	24⅞	
Grand Un	2200	17¼	16⅝	17	— ⅛
Gt A P	5100	28¾	28¼	28¼	
Gt Nor Ry	1100	55¾	55¼	55¼	— ⅜
Gulf Oil	19400	54	53¼	53¼	
Hallt	2100	30	29¾	29¾	— ⅛
Homstk	3700	47¼	46⅝	47¼	+ ⅛
Honywll	4100	62¼	62¼	62½	+ ⅛
Hud B M	300	66¼	66¼	66¼	+ ½
Ill Cnt In	400	44¼	44¼	44¼	— ½
Ing Rand	2200	34¾	34¼	34¼	+ ⅛
Ing N Am	5700	30	29¾	30	
Interlake	400	30¾	30	30	— ⅛
IT&T	5200	37¾	37¼	37¼	— ⅛
Int Harv	6200	42	41¼	41¾	
I Nick	9200	81½	80¼	81⅛	+ 11⅛
Int Pap	15300	76¼	74	76	— ⅛
I Tel T xd	2000	42	41¼	41¾	— ⅛
Johns M	7000	49½	48	49¼	+ ⅛
Kays Roth	600	31	30½	30¾	— ⅛
Kellogg	2200	37½	36¾	36¾	
Kennecot	21700	33¾	32½	32⅝	— ⅛
Korvette	17700	16	15⅛	15⅜	+ ⅛
Kroehler	2000	18½	18½	18½	

De nombreux professeurs de chiropraxie au Canada et aux USA ne disposent pas de diplômes reconnus

CHICAGO — Plus de la moitié du corps professoral de 13 écoles de chiropraxie "approuvées" des Etats-Unis et du Canada n'ont pas la formation des quatre années académiques exigées pour le diplôme.

23 des 126 titres dont se réclament certains professeurs des dites écoles n'ont pas été confirmés par les institutions qui étaient censées les avoir décernés. 228 des 267 professeurs se réclament du "faux titre" de docteur en chiropraxie, constate une récente enquête. D'après l'Office fédéral de l'Education, le "faux titre" est celui qui est présenté comme légitime et équivalant aux titres décernés par les institutions légitimes. En réalité, il émane d'un "moulin à diplômes" ou encore c'est un titre décerné par une maison non reconnue qui n'existe pas dans l'enseignement légitime.

Plusieurs professeurs détiennent des titres qui ne sont que vaguement reliés aux sujets qu'ils enseignent.

"Il n'est donc pas étonnant qu'aucune école de chiropraxie ne soit reconnue par les agences d'éducation aux Etats-Unis", déclare le rapport paru aujourd'hui (19 septembre) dans le "Journal de l'Association médicale des Etats-Unis".

Les services d'investigation de l'"AMA" — American Medical Association — ont surveillé les bottins de ces 13 écoles de chiropraxie et découvert :

— que 3 des 13 écoles n'avaient pas inscrit le nom de leurs professeurs, que trois autres donnaient les noms de leurs professeurs et leurs titres, mais non celui des institutions qui avaient décerné leurs diplômes. De telles pratiques empêchent les étudiants de vérifier les qualifications des professeurs.

Certaines écoles les inscrivent comme personnel du Bureau d'administration, mais non comme professeurs. Les six membres d'un de ces Bureaux d'administration portent le titre de docteur, avant cinq autres noms dans ce bottin, mais rien n'indique leur compétence.

Le président d'une de ces écoles réclame même le titre de bachelier d'une institution qui n'existe plus. Cette maison, qui avait perdu son agrément en 1936, continua toutefois de fonctionner jusqu'en 1960. Ce même président se dit docteur en sciences (D.Sc.) sans préciser l'université où il a obtenu ce doctorat. Un autre professeur de cette même école se dit docteur en médecine vétérinaire d'une institution qui cessa d'exister en 1947 et qui n'a jamais été officiellement reconnue.

Un autre président ayant passé par une école de génie, enseigne la pathologie. Le directeur de la clinique de cette même école possède un titre de bachelier en arts industriels. Dans une autre institution, trois professeurs, sans préparation académique, enseignent la neurologie clinique, la cardiologie et la chiropraxie orthopédique. Un autre, qui détient un baccalauréat en biologie, s'affiche dans le bulletin de l'école comme professeur de neuro-anatomie.

Parmi les titres listés comme "faux" par quelques membres de certaines écoles, notons les "Ph.C" qu'on croit être "docteur en philosophie de la chiropraxie" ; "F.I.C.C." — "Fellow du Collège international des chiropraticiens; "D.P.T." — doctorat en physiothérapie; "OCR" — Ordre du Christ Roi; "DABCR" — diplomate de la Commission américaine de radiologie chiropratique; "DMT" — docteur en mécano-thérapie; pathologiste diplômé, interniste diplômé et un "DPM", certificat d'un "moulin à diplômes" des physiciens sans medicament du Collège de Los Angeles (aujourd'hui disparu).

"Alléguant que cette enquête prouve l'inefficacité du corps professoral de certaines écoles de chiropraxie, selon le propre catalogue de ces écoles", le rapport de l'AMA déclare :

"Cet état de choses confirme l'exposé de l'ancien directeur du service d'éducation de l'Association américaine de chiropraxie qui avait dit : "trop d'instructeurs des écoles de chiropraxie enseignent des sciences de base sans avoir été formés dans ces disciplines. Trop d'instructeurs ne sont pas compétents ou maîtres dans leur domaine, ce qui se traduit par un esclavage à la lettre du manuel et une formation considérablement inférieure au niveau de l'éducation professionnelle post-collégiale".

MAL DE TÊTE *au milieu de l'après-midi?*

1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous

Grâce à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!

ASPIRIN — Bayer — Véritable — SOULAGEMENT RAPIDE — MAUX DE TETE RHUMES

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

votre médecin vous parle

Rédigé sous les auspices du Collège des médecins de la province de Québec

Orgie de grattage (1)

par le Dr L. Gendron, M.D.

Il y a vraiment des cas de démangeaison incontrôlable dans les maladies de peau. C'est un symptôme dermatologique qui conduit le malade chez le médecin. Quelle en est la cause précise ? Est-ce un cas d'allergie ? Est-ce une maladie héréditaire ? Est-ce une intoxication ? Est-ce une infection interne ? Est-ce un trouble du métabolisme ? Est-ce un prurit psychogène ? Autant de questions à se poser en examinant le malade. Ce n'est pas facile.

Qu'est que la démangeaison ? C'est un malaise au niveau de la peau qui incite au grattage. C'est une forme de douleur plus ou moins violente qui irrite le système nerveux. Une patiente me disait : "Cette démangeaison me rend folle. Je pourrais tout casser dans la maison." C'est vraiment un malaise dans bien des cas aussi insupportable qu'une brûlure vive. Quel que soit le facteur causal, les terminaisons nerveuses sensitives de la peau sont irritées plus ou moins violemment. Aussi longtemps qu'elles ne sont pas libérées de la présence de ce stimulus nocif et toxique, la démangeaison est persistante et elle cause des troubles nerveux. C'est un cercle vicieux. Le signe clinique spécifique n'est pas toujours évident.

Il y a souvent du prurit de la peau à un endroit bien précis ou d'une façon généralisée en l'absence de modification cutanée. Le diagnostic est encore plus difficile dans ces cas. L'histoire physique et psychique complète du malade permet de mieux s'orienter. La localisation de la démangeaison nous achemine parfois rapidement vers l'étiologie de la maladie.

S'agit-il d'une démangeaison persistante ? Il faut aussi penser aux divers facteurs psychogènes. Un problème, une insatisfaction ou une irritation psychique quotidienne, etc., maintient sous tension nerveuse. Celle-ci irrite l'appareil neurocutané chez ceux qui sont particulièrement prédisposés. Beaucoup d'individus ont tendance au frottement inconscient de leur peau, s'ils subissent un stress nerveux. Ainsi, ils déclenchent le cycle grattage-démangeaison-grattage. Les malades l'expriment eux-mêmes : "La démangeaison devient tellement forte que je ne peux cesser de gratter ma peau." Par exemple, dans l'exzéma, le grattage cause des lésions secondaires qui s'infectent inévitablement. Celles-ci se surajoutent à la maladie déjà installée et la guérison est retardée d'autant.

Quels sont les moments de la journée où la démangeaison fait son apparition ? Dans certains cas plus sévères, ce malaise est persistant. Par ailleurs, pour beaucoup de patients, la crise se déclenche avant le coucher ou pendant la veillée. Durant leur occupation quotidienne, ils ne ressentent aucune démangeaison, du moins elle est atténuée. Durant le sommeil, beaucoup de malades ont des crises de ce genre, ils se grattent inconsciemment. Ils sont surpris de constater à leur réveil autant de lésions de grattage. L'hyper-excitabilité du système nerveux entre en jeu plus souvent qu'on ne le croit dans les démangeaisons persistantes. L'investigation du subconscient est toujours impliqué dans ce genre de maladies.

La controverse sur la prière dans les écoles rebondit aux Etats-Unis

WASHINGTON, (UPI) — Deux sénateurs ont proposé hier, sous forme d'amendement à la Constitution, de permettre aux écoliers américains qui le voudraient de réciter une prière avant le début des classes.

Selon le projet déposé par le sénateur démocrate Birch Bayh, les autorités scolaires seraient appelées à autoriser, selon leur bon vouloir, un moment de silence avant le début des classes dans les écoles publiques. Les élèves qui le veulent pourraient en profiter pour méditer ou faire une prière en silence.

"Trop de temps a été gaspillé jusqu'à maintenant. Trop de confusion a été répandue. Il y a eu jusqu'à maintenant trop d'injustice accomplie", a déclaré au Sénat le leader républicain M. Dirksen.

Selon Dirksen, la Cour suprême a définitivement rejeté la récitation volontaire de prières dans les écoles publiques, en refusant de reviser un jugement de la Cour d'Appel renvoyant une requête de parents qui réclamaient la tenue de telle marque de dévotion.

Figure comme enjeu du débat la règle émise par la Cour suprême, suivant laquelle les services de culte organisé sont exclus de la portée du premier amendement à la Constitution, garant de la liberté religieuse. Selon l'amendement proposé par le sénateur Dirksen, la Constitution n'interdit d'aucune manière à une école de "recourir à ou de permettre la participation volontaire à la prière des écoliers ou d'autres personnes."

"J'AI COMMIS LE PLUS GRAND PECHE !"
L'histoire révoltante d'une jeune fille dépravée
"GIRL IN TROUBLE"

EATON

Bottillons en daim signés Bally de Suisse

Etes-vous à l'avant-garde de la mode ? Alors vous ne sauriez porter n'importe quelle chaussure avec le tailleur-pantalon ou la jupe courte. Voici créés par BALLY, des bottillons bien étudiés pour accompagner la nouvelle mode: sur talon bas trapu, ils sont en cuir suédé, avec semelle en caoutchouc côtelé. Pointures 7 à 10 (étroit), 6 à 9 (moyen) dans la collection.

A) Bottillon lacé au cou-de-pied. Ton vert mousse, noir ou brun.

B) Bottillon sans laçage orné d'une boucle au cou-de-pied. Ton vif de bleu ou rouge baie.

23.00

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 338) Le Salon au deuxième étage et à Pointe-Claire

Votre vieux manteau de fourrure est-il usé ou démodé? En êtes-vous fatiguée? Confiez-le à EATON

129.00 à 169.00

Les plus nouveaux modèles vous attendent et un choix fabuleux de tissus en vogue et de coloris-mode. Les experts d'EATON vous conseilleront sur le choix de votre tissu pour mettre votre fourrure en valeur. Les prix varient, dépendant de ce que vous choisirez et de la fourrure que vous apportez. C'est le moment d'agir, l'hiver sera bientôt là ! Rendez-vous au rayon de l'entreposage et des réparations de fourrure au troisième étage chez Eaton. EATON peut aussi remodeler tout genre de fourrure.

COMPOSEZ 842-9331, poste 820

EATON en ville seulement (rayon 1048) au troisième étage

Dessous féminins pour souligner votre nouvelle tenue mode

Passez l'une de ces ravissantes combinaisons avant de revêtir votre nouveau petit tailleur d'automne et voyez comme sa jeunesse de ligne vous rend aussitôt plus féminine !

A. HARVEY WOODS a conçu ce modèle en taffetas "Antron" opaque avec corsage galbant en dentelle extensible. Ligne près du corps ; découpes aux côtés bordées de dentelle. Blanc seulement; tailles 32 à 38 (court), 32 à 36 (moyen). 8.95

B. De la collection VANITY FAIR EATON, combinaison de ligne princesse semi-ajustée en tricot nylon. Le corsage en dentelle "Ban Lon" est entièrement doublé nylon ; même dentelle à l'ourlet. En blanc ou noir; tailles 32 à 38 (court), 34 à 40 (moyen). 9.00

C. Confectionné par KAYSER, modèle en satinaire de nylon soyeux avec dentelle à motif floral posée sur mousseline au corsage et retrouvée à l'ourlet. Blanc, rose ou bleu dans les tailles 34 à 36 (court), 36 à 40 (moyen). 7.95

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 209) au quatrième étage et à Pointe-Claire

Nouveau chez EATON! Soignez votre beauté sous la douche avec SATIN MIST

Nécessaire "Satin Mist"

7.95

Recharges additionnelles 3 pour 6.00 — 2.25 ch.

SATIN MIST de J. Briskin Inc. amène de l'huile de bain dans l'eau de votre douche. Ayez une peau d'une douceur raffinée avec un soupçon de SATIN MIST. Une pression sur le bouton après votre douche ordinaire et l'huile de bain riche en lanoline se mélange au jet de la douche. Elle revitalise et adoucit la peau sèche. Vous quittez la douche stimulée et bien disposée de corps et d'esprit. Le nécessaire avec sa recharge aérosol se fixe facilement à la douche. SATIN MIST est délicatement parfumé. Essayez-le maintenant pour un bain de beauté à la seule pression d'un bouton !

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H 30 A 6 H — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS EN VILLE JUSQU'A 9 H — A POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 H
MAGASIN-ENTREPOT JUSQU'A 9 H. — COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES DES 8 H. — 842-9211

MONTREAL, MARDI 20 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 218

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Johnson et les intellectuels

WASHINGTON — La démission du professeur Eric Goldman du poste d'"Intellectuel résident" de la Maison Blanche a forcément provoqué une explosion d'accusations contradictoires à propos de l'attitude du président Johnson à l'égard de la classe des intellectuels.

Le gouvernement ressent si vivement toute critique de son attitude envers les intellectuels qu'il s'est hâté d'ordonner de rechercher dans tout le pays un personnage capable de remplacer le professeur Goldman.

Un des candidats pressentis a été le professeur Heinrich Applebaum, du Water Shortage Teachers College (Ecole normale de la Sécheresse). Voici à peu près le dialogue échangé entre ce professeur et le secrétariat de la Maison Blanche.

— "M. le professeur Applebaum", expose l'attaché de la présidence, "la fonction que l'on vous propose est la plus importante du gouvernement. Le président Johnson tient à rester en dialogue ininterrompu avec les intellectuels du pays ; vous assurerez la liaison entre la "grande société" et la foule instruite."

— "C'est très intéressant. Qu'ai-je à faire?

— "Je vais vous montrer votre bureau. Il est situé dans l'aile est de la Maison Blanche, de sorte que vous soyez plus près de Yale, Harvard et Princeton que si vous logiez dans l'aile ouest.

— "Vous pensez à tout", s'écrie le professeur Applebaum d'un ton admiratif.

Les deux hommes entrent dans un vaste bureau. Mais le mobilier se réduit à un pupitre, une chaise, un dactylographe et deux téléphones, un noir et un rouge.

— "Pourquoi deux téléphones ?" demande M. Applebaum.

— "Le noir communique avec l'extérieur. C'est à vous de répondre aux appels des intellectuels.

— "Que dois-je répondre?", s'enquiert M. Applebaum.

— "Répondez simplement que vous êtes l'intellectuel résident du président Johnson."

— "De quoi faut-il parler ?"

— "Je ne sais pas, moi. Des sujets que traitent les intellectuels, la philosophie de Spinoza ou de Ralph Waldo Emerson, les romans de Norman Mailer. Tout ce qui retient votre attention.

— "Cela ne semble pas trop fatigant", remarque M. Applebaum.

— "Mais ce n'est qu'une de vos fonctions, nombreuses et importantes. Par exemple, si une secrétaire de la Maison Blanche ignore une orthographe, c'est vous qu'elle consulte.

— "C'est plus dans mes cordes", avoue M. Applebaum.

— "Vous participerez aussi au plan d'embellissement de Mme Johnson.

— "Comment ?"

— "Comme vous savez, lorsqu'on plante un arbre, le sol est très dur à creuser, en hiver surtout. Vous avez donc pour tâche d'ameublir le sol, pour que la présidente le travaille ensuite sans peine.

— "Il vous faut un intellectuel pour cela?"

— "Tous les gens de la Maison Blanche sont astreints à une double fonction.

— "Ça va. A propos, à quoi sert le téléphone rouge?"

— "Il communique directement avec le président.

— "Mais ce téléphone est débranché.

— "Vous serez le seul à le savoir."

— "Avez-vous autre chose à me dire ?"

— "Vous serez parfois appelé à aider Pat Nugent (le gendre du président) dans ses devoirs scolaires, mais ce ne sera pas souvent.

— "L'emploi paraît confortable", reconnaît M. Applebaum. "Je me demande pourquoi M. Goldman s'en est débarrassé." Le professeur s'asseoit et se met à dactylographier.

— "Que faites-vous?", demande l'attaché de la présidence.

— "Je commence mon livre sur ma carrière dans le gouvernement Johnson."

L'attaché arrache la feuille du dactylo

— "Personne ne vous assure de cet emploi. Plusieurs candidats sont en lice."

M. Applebaum remet une feuille dans le dactylographe.

— "Peu m'importent les autres. J'ai déjà de quoi écrire un livre."

(Tous droits réservés 1966, Washington Post Company. Diffusion Los Angeles Times Syndicate).

La Chambre de commerce est sympathique à l'idée d'un Conseil du patronat

par Claude Turcotte

QUEBEC — L'idée d'un organisme, qui pourrait jouer le rôle de porte-parole pour l'ensemble des employeurs, semble avoir reçu un accueil sympathique à la Chambre de commerce de la province de Québec, même si certains hommes d'affaires doutent de l'efficacité de cette formule.

Il faut dire que la Chambre de commerce, qui a terminé son congrès annuel samedi à Québec, a reçu à ce sujet des invitations non équivoques, au cours des derniers jours, notamment de la part du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, et aussi de M. Paul Dozois, ministre des Finances.

C'est d'abord M. Louis Laberge, président de la FTQ, qui a suggéré la tenue d'une conférence au sommet (patronat, syndicat et gouvernement), pour discuter de leurs problèmes communs, dans l'optique du bien général.

Le premier obstacle à franchir dépend des employeurs, qui doivent constituer un organisme représentatif de tout le patronat. Un tel objectif n'a jamais été atteint au Québec, ni au Canada.

"Des platitudes"

Cependant, tous les patrons ne sont pas d'accord, sinon sur les principes, du moins sur les modalités d'un tel corps unique.

Ainsi, au cours d'une discussion en table ronde, samedi matin, M. Robert M. Fowler, président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, a soutenu que "le danger d'une voix unique pour les hommes d'affaires est que cette voix ne dira que des platitudes et des généralités".

Cette opinion a valu à M. Fowler, de la part d'un congressiste de Hull, une intervention mordante : "Certaines personnes croient que des organismes en place depuis longtemps, ayant eu des privilèges intéressants par le lobbying, ont peur de perdre du terrain avec la création d'un organisme représentatif de tous." En terminant, le congressiste a demandé aux panelistes de préciser leurs opinions, qui étaient divergentes. Il a mentionné le cas de la Suède.

D'abord, M. Fowler a expliqué que le groupement du patronat en Suède était plus facile à faire qu'ici. "La Suède, a-t-il dit, est un état unifié, compact et relativement vieux." Il a mentionné la difficulté qu'on a ici de mettre en commun les idées de plusieurs industries très diverses, à différents points de vue.

Selon M. Fowler, il faudrait peut-être songer à une forme de regroupement par secteur d'industries, qui présentent un certain nombre de caractéristiques communes.

Mais tous ne sont pas de l'avis de M. Fowler. Ainsi, M. Paul Dozois n'a aucunement hésité à proclamer qu'il différait d'opinion avec le président de l'association canadienne des pâtes et papiers.

Le ministre des Finances du Québec considère qu'un conseil du patronat serait utile au gouvernement et aux entreprises.

"Il faut considérer, a-t-il dit, que le gouvernement doit légiférer pour le bien général. Le conseil du patronat aurait au moins l'avantage de présenter les grands principes qui doivent guider dans la préparation de la législation."

M. Dozois a déploré que jusqu'à maintenant les législateurs n'avaient eu que des représentations de groupes spécialisés et rien de la part de l'ensemble du patronat.

Par ailleurs, le ministre a cité en exemple les centrales syndicales, qui en dépit de divergences sur certains aspects finissent toujours par s'entendre sur les principes, lorsqu'il s'agit de faire front commun, notamment lors de la préparation du code du travail.

En vue de la planification

M. Jean Massicotte, spécialiste en relations patronales-ouvrières, qui participait au débat, s'est également prononcé en faveur d'un organisme représentatif de tous les employeurs.

"Le fait saillant, qui caractérise l'administration économique dans les pays occidentaux depuis la dernière guerre, tant dans le secteur gouvernemental que dans le secteur privé, est l'acheminement vers une cohérence intellectuelle dont la manifestation la plus frappante est la planification à long terme.

"Il faut beaucoup plus d'analyses systématiques et il faudra inventer et développer des techniques et des institutions qui puissent donner suite à une demande accrue pour plus de précision et de cohérence dans les décisions économiques.

"Il va falloir un système plus rationel et mieux organisé d'associations professionnelles de commerçants et d'industriels. C'est pourquoi il est essentiel que le commerce et l'industrie repensent leurs structures dans un but de cohésion. Il me semble possible que les associations patronales se comprennent sous une forme quelconque de façon qu'il y ait une sorte de centralisation semblable à celle que les unions ouvrières possèdent."

La discussion s'est terminée par un appel pressant pour la création d'un conseil du patronat, de la part du président de la table ronde, M. Gérard Letendre, professeur à l'université Laval.

Le professeur a invité très fortement les membres de la Chambre à oeuvrer sans delai en faveur de cette unification des energies, pour dialoguer avec l'Etat et les autres corps intermédiaires.

Ottawa, l'Ontario et le Québec s'entendent pour fixer le prix du lait

OTTAWA, (PC) — Les ministres de l'Agriculture du Québec, de l'Ontario et du Canada, MM. Clément Vincent, William Stewart et Joe Greene, en réunion hier après-midi, en sont venus à une entente sur un projet qui assurerait aux fermiers "un prix de base moyen" de $4.50 les cent livres de lait destiné à un usage industriel.

La proposition, qui pourrait signifier une augmentation, au printemps prochain, du prix de détail du fromage et du lait en poudre, est avant tout destinée à assurer une augmentation de revenu aux fermiers. C'est pourquoi le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, pour l'un, faisait part, lors d'une entrevue, de son inquiétude face à la possibilité que les détaillants profitent de l'occasion pour augmenter leur marge de profit.

Si la population comprend que le fruit d'une augmentation minime, mais nécessaire, du prix de détail va aux fermiers et non aux distributeurs, a commenté le ministre ontarien, elle ne se fera pas tirer l'oreille pour débourser quelques cents de plus.

Subvention temporaire

Les ministres provinciaux ont révélé que l'essentiel de la proposition qu'ils ont faite au ministre fédéral consistait à accepter, au nom de leurs gouvernements respectifs, à payer aux producteurs de lait, entre le premier octobre 1966 et le 31 mars 1967, 25 cents les cent livres de lait livrées aux usines de transformation, aux conditions suivantes :

— Que le gouvernement fédéral, à partir du premier octobre prochain, promette d'acheter les surplus de production et ce, à un prix tel qu'il garantirait un revenu brut minimum de $3.50 les cent livres, aux fermiers producteurs de lait.

— Que le gouvernement fédéral assume lui-même la responsabilité de l'augmentation du prix du gros de 50 cents les cent livres, après le 31 mars prochain, soit en manipulant les stocks de façon à accroître le prix de détail des produits dérivés du lait, soit en augmentant le subside fédéral actuel, qui s'établit à 75 cents les cent livres de lait.

— Qu'Ottawa considère, à toute fins pratiques, le nouveau prix de base moyen de $4.50 les cent livres comme un strict minimum, étant donné que les besoins des fermiers s'accroissent sans cesse.

Une quatrième condition qui a été mentionnée lors de la rencontre était que les gouvernements de Québec et d'Ottawa accordent une attention spéciale aux conditions attachées à la production de caséine et de lait en poudre, et au fait que les usines de traitement des produits laitiers de la province de Québec ont un urgent besoin d'être modernisés.

Conflits de juridiction

M. Vincent a expliqué que cette proposition mettrait un terme à la controverse soulevée par la politique du gouvernement québécois, qui avait pris l'initiative, faute de pouvoir s'entendre avec Ottawa, d'aider directement les producteurs de la province au moyen de subventions.

Cette aide du gouvernement du Québec, égale à 17 cents et demi les cent livres en été et à 35 cents pendant les mois d'hiver, avait soulevé de vives protestations de la part des producteurs de l'Ontario, ces derniers soulignant le fait qu'une telle pratique les plaçait en position d'infériorité sur le plan de la compétition.

Le ministre de l'Agriculture du Québec a dit que si la proposition était acceptée par le gouvernement fédéral — M. Greene a promis de faire connaître sa réponse dès aujourd'hui — les $8,500,000 que le Québec pourrait ainsi épargner chaque année seraient réinvestis dans l'industrie laitière, soit sous forme d'aide aux usines de traitement du lait, qui utiliseraient cet argent pour se mettre au pas de l'ère moderne, soit sous la forme d'un système d'égalisation qui assurerait aux fermiers un revenu constant de $4.50 les cent livres de lait produit.

Le gouvernement fédéral avait annoncé la semaine dernière une augmentation de deux cents la livre sur le prix du beurre, mesure qui était destinée à assurer une augmentation de huit cents sur le prix payé aux fermiers pour chaque cent livres de lait destiné à la transformation.

A la même occasion, le ministre Greene avait offert une augmentation additionnelle de 9 cents et demi, à la condition que le Québec discontinue complètement sa politique actuelle.

Le ministre ontarien, M. Stewart, a expliqué que la contre-proposition de l'Ontario et du Québec signifierait une augmentation de 25 cents, plutôt que de 17 cents et demie.

Il a rappelé que les fermiers du Québec ne devaient pas s'alarmer du fait que la subvention provinciale de 35 cents, qui devait normalement être accordée à partir du premier octobre prochain, serait remplacée par une subvention du fédéral de 25 cents seulement. Ils pourront se rattraper facilement, a-t-il dit, puisque la limite de 150,000 livres qui faisait loi au Québec sera levée si le projet est adopté.

Le "Livre blanc" de Laporte sourit-il plus à l'UN qu'aux libéraux ?

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Que feront les bleus d'un "Livre Blanc" préparé par les rouges ?

LA PRESSE, révélait en grande primeur, hier, le contenu du "Livre Blanc" du ministère des Affaires culturelles, que l'ex-ministre, M. Pierre Laporte, se proposait de présenter à l'Assemblée législative après les élections. Mais il n'y eut pas d'après.

Tout était à recommencer avec M. Jean-Noël Tremblay, qui n'a même jamais voulu admettre l'existence d'un tel document. L'Union nationale allait-elle accepter les recommandations paraphées par le chef libéral, M. Jean Lesage ? Allait-on recommencer à zéro ou tout simplement tout oublier ?

Aujourd'hui, le public connaît le secret des dieux. A priori, cette révélation pourrait mettre le nouveau gouvernement dans une situation embarrassante, car un "Livre Blanc" englobe la pensée d'un gouvernement sur une question donnée. Or, celui qui a conçu la politique n'est pas celui, qui aujourd'hui aurait à l'appliquer.

Le sous-ministre, M. Guy Frégault, était à ses bureaux de Québec, mais il a refusé de répondre à nos questions.

On connaît toutefois le programme de l'Union nationale, de même que celui du parti libéral, que l'on peut confronter avec les recommandations du "Livre Blanc".

On affirme la responsabilité culturelle du gouvernement du Québec en matière culturelle au Canada français. On plaide pour la priorité du français au Québec. On énonce les principes d'une politique québécoise d'immigration et l'on propose diverses autres mesures comme des compagnies permanentes de ballet et d'opéra, des lois favorisant l'épanouissement du cinéma et un accord de principe sur une radio du Québec.

En fait, les programmes des deux partis sont conçus dans un esprit qui se rapproche singulièrement de celui qui transpire dans le "Livre Blanc".

Par exemple, au sujet de la langue, le programme libéral dit que "la langue française deviendra au Québec la principale langue de travail et de communication".

Celui de l'Union nationale proclame qu'"il faut conférer au français, langue de la majorité de la population, le rang et le prestige d'une véritable langue nationale".

D'autres articles des programmes se retrouvent à peu près intégralement dans le projet de "Livre Blanc". Peut-être même, y a-t-il davantage de concordance avec celui de l'Union nationale.

Au niveau des actes, posés par les membres des deux grands partis, certaines indications font penser qu'il serait peut-être plus facile à l'Union nationale qu'au parti Libéral de pousser jusqu'au bout l'exécution du livre blanc, pourtant préparé sous le gouvernement Lesage.

Qu'on se rappelle la déclaration très remarquée de M. Pierre Laporte sur la priorité du français, déclaration qu'il avait dû plus ou moins ravaler par la suite.

De son côté, le premier ministre Lesage n'a jamais explicitement admis le principe des deux nations. On peut dire sans crainte que sur ce plan, il n'a jamais été aussi loin que M. Daniel Johnson, qui même comme premier ministre a fait une entrée fracassante sur la scène fédérale-provinciale, en affichant le principe des deux nations.

Or, le projet de "Livre Blanc" explique, que si le rôle du gouvernement du Québec dans le domaine de la culture est fondamentalement identique à celui que tout Etat moderne est appelé à jouer, ce rôle demande toutefois à être précisé en raison des conditions sociologiques particulières.

Si l'on reconnait que des conditions sociologiques particulières existent, ne reconnait-on pas également comme le fait l'Union nationale l'existence de deux nations ?

Après un examen sommaire du contenu de ce projet de "Livre Blanc" et des programmes et comportements de chacun des deux partis, une question surprenante et paradoxale se présente à l'esprit. Le gouvernement unioniste ne serait-il pas en meilleure posture, pour faire sien ce "Livre Blanc", que ne l'aurait été M. Pierre Laporte, au sein du gouvernement précédent ?

V.-F. Chagnon, nouveau maire de Lévis

LEVIS, (PC) — M. Vincent F. Chagnon a été élu hier maire de la ville de Lévis par une majorité de 286 voix sur son adversaire, M. Jean-Louis Lemieux.

M. Chagnon succède au docteur Clément Thivierge, qui fut maire de cette municipalité durant neuf ans avant de se retirer de la scène politique.

La liste électorale comprenait 4,307 noms et environ 71 pour cent des citoyens se sont prévalus de leur droit de vote.

DERNIERE SEMAINE D'INSCRIPTION

"IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR SE PERFECTIONNER EN ANGLAIS"

COURS PRATIQUE ET DIFFERENT

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

ENTREVUES SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

Centres d'inscription : 279-0678

Pour les fournaises à huile
Tolhurst Oil vous offre ce qu'il y a de mieux

...et nous ne parlons pas seulement de prix!

Un nouveau système de chauffage, s'il est mal conçu ou mal installé, peut vous causer *des ennuis sans fin*. C'est ce que nous voulons vous éviter.

Tout notre personnel est composé de spécialistes. Grâce à sa compétence et son expérience, vous avez la certitude que votre système de chauffage sera bien installé et que votre fournaise neuve vous donnera un maximum de rendement au coût le plus économique. En confiant le travail à nos experts, vous vous évitez bien des ennuis tout en épargnant de l'argent.

Qu'il s'agisse de l'équipement, de l'installation ou de l'entretien, nous pouvons vous assurer un maximum d'efficacité et de confort. Notre plan de paiement s'adaptera facilement à votre budget.

Pas besoin de versement initial. Pour environ $4.25 par mois, nous remplacerons votre fournaise à huile pour chauffage à air chaud, si le réservoir et les conduites d'air n'ont pas besoin de transformations. Nous pouvons aussi vous installer un système complètement neuf de chauffage à air chaud, à l'huile, pour environ $9.00 par mois dans le cas d'un logement ordinaire de six pièces. Bien entendu, vous bénéficiez toujours de toutes nos garanties.

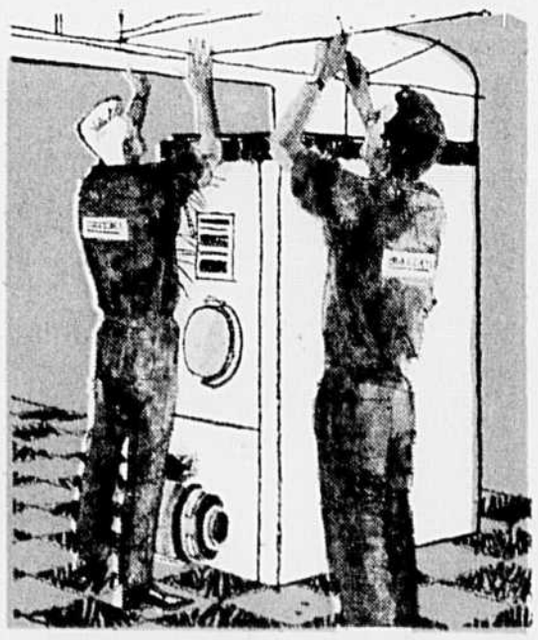

279-7211

Quand on parle de chauffage, la qualité et le service ont un nom:

TEXACO FUEL CHIEF HUILE À CHAUFFAGE

TOLHURST OIL LIMITED

845 QUERBES AVE. MONTREAL 8, QUEBEC

Ouverture de chasse sensationnelle !

Ce fut grand, ce fut beau, ce fut glorieux ! ! ! Il y a bien 5 ou 6 ans que je n'ai rien vu de tel. Je viens justement de consulter mes chroniques d'automne, depuis que je signe dans LA PRESSE — je fêterai d'ailleurs mon cinquième anniversaire lundi le 26 septembre prochain — et je ne trouve nulle part un texte qui évoque l'enthousiasme et le bonheur dont je suis gratifié en ce moment ! Cette ouverture de samedi matin comptera toujours, j'en suis sûr, parmi les plus belles heures de ma vie de chasseur !

J'en suis encore tout ému et je n'arrive pas à trouver les mots pour vous transmettre ma joie et mon ébahissement !

Vendredi après-midi, je quittai Montréal plein d'inquiétudes . . . Il faisait trop beau et trop chaud. Un vent timide annonçait le pire et les bulletins de la météo malgré leurs promesses de température "à la normale" avec des vents légers, un ciel "nuageux avec périodes ensoleillées" n'auguraient rien de bon.

Pointe d'espoir en approchant le pont de Québec ! Au-dessus de la masse bleue des Laurentides, de gros nuages sombres faisaient le dos rond . . . Quatre heures quinze : j'arrive près de St-Michel de Bellechasse. Le fleuve est gris plomb, mais les rides sont minces et les moutons d'écumes, éparpillés. La Grosse Île ne se découpe pas nettement : ça va mieux.

En entrant dans **Montmagny**, le soleil semble manger les nuages et il va se coucher dans une apothéose orangée qui convient tellement mieux aux cartes postales qu'aux ouvertures de chasse . . . La marée sera haute à 5 h. 42 : ça va mal. Ce n'est pas la "bonne" marée pour la chasse du lendemain, car nous serons à mer haute vers l'aube.

Nous prenons le large vers **l'Île aux Grues** alors que le vent faiblit et que le fleuve se met à ressembler à un lac tranquille des Laurentides. Cette fois, je suis désespéré. On se regarde en haussant les épaules. Il n'y a que le capitaine qui soit confiant.

Les récompenses de la protection !

Oui, le capitaine était confiant et le doux ronronnement des moteurs du **"Vaillant des Mers"** réussit à adoucir nos craintes. Pour la première fois depuis que je fais l'ouverture à Montmagny, je ne serai pas à bord du bateau de **Joseph Lachance**, le "chef" et l'aîné de cette admirable famille de chaloupiers, pêcheurs, guides de chasse aux canards et aux oies, tous grands champions de courses de canots sur les glaces, bref ceux qu'on appelle "les meilleurs" de la rive sud.

Le bâtiment de Jos avait été réservé (comme il l'est depuis 20 ans) par les gens de la C.I.L. et cette année, il n'y avait pas de place pour des chasseurs supplémentaires. Qu'à cela ne tienne, Jos avait tout arrangé pour que je puisse embarquer à bord du yacht de son frère **Anselme** (le Vaillant des Mers), l'un des trois Lachance à voguer sur des bâtiments de 40 pieds — véritables chalets flottants pour la chasse, la pêche ou les excursions estivales.

Anselme avait confiance parce cette année, au contraire de ce qui s'est passé depuis quatre ou cinq ans, il n'y eut presque pas de braconnage sur la rive sud, et plus précisément dans le complexe des îles, îlots et hattures de l'archipel de l'Île aux Grues. Oui, on a bien tiré quelques coups "traditionnels" au printemps, histoire de mettre en boîtes quelques oies, canard ou bernaches, mais rien de sérieux ou de "commercial".

D'autre part, un printemps splendide suivi d'un été incroyablement clément fit que toutes les couvées observées furent nombreuses. Et Anselme Lachance de conclure : il y a deux gardes-chasse en résidence sur l'île depuis quinze jours, par conséquent la protection a été suffisante et nous allons être bien récompensés, prenez ma parole !

Nous ne savions si Anselme et son frère Euchère (qui corroborait ses dires) nous disaient la vérité, ou si seulement ils cherchaient à nous donner confiance, mais en ce qui concerne l'été clément, les nombreuses couvées et le reste, nous le savions car c'est à peu près le tableau général de ce qui s'est passé dans la partie méridionale du Québec en 66.

Mais, est-ce que cela s'appliquait vraiment pour la région de Montmagny ? Y eut-il vraiment si peu de braconnage ? Les gardes-chasse en résidence sur l'Île aux Grues purent-ils patrouiller avec succès ? Car, il faut bien le dire, un territoire bien surveillé n'est pas un territoire sur lequel on fait beaucoup d'arrestations mais bien un territoire où la présence continuelle de gardes-chasse empêche que des infractions soient commises, nuancé.

Le travail **préventif** du corps des gardes-chasse est infiniment plus rentable (du point de vue abondance de gibier) que le travail "correctif" i.e., l'arrestation ou la détention (temporaire) de braconniers qui recommenceront probablement à la première occasion . . .

Nous nous levâmes à 4 h. du matin. Il ventait. Il y avait plus de nuages que d'étoiles et aucune chasse nocturne n'était en cours. Ça s'annonçait bien.

Des milliers de canards pour une poignée de chasseurs !

A l'aube, ce matin-là, dans l'immense prairie de joncs qui borde les îles aux Grues et aux Oies, face à l'île au Canot, il devait y avoir, au bas mot, 30,000 canards ! Le vent était bon et la mer montait quand nous pénétrâmes dans le ruisseau Ouest. Déjà, ça volait (on entendait le bruit des ailes au-dessus de nos têtes) mais, chose étrange, aucun coup de feu ! D'habitude, ça tire même quand il fait noir . . . Je me suis dit : ou bien il n'y a personne d'installé, ou alors, les gens sont drôlement conscients des lois de la chasse ! La première grande lueur à l'est fut saluée (très loin de nous, vers le sud) par une petite salve étouffée au lieu du barrage habituel . . . Décidément, c'est comme l'an dernier !

Il ne faisait pas encore assez clair pour tirer, mais on commençait à deviner des ombres au vol. Je n'ai jamais assisté à un tel trafic aérien ! Je me tournai vers mon épouse pour lui demander ce qu'elle en pensait, mais je ne reçus aucune réponse. Qu'est-ce qu'il y a, ça va pas ? "Oui, fit-elle à mi-voix, mais je suis tellement excitée que j'en pleure . . . c'est idiot . . ."

Je n'eus pas le temps de la consoler car, dans un carré de ciel soudainement éclairé parut la première Sarcelle de la saison 1966 — un beau "coup du Roi" ! Elle tomba dans le ruisseau derrière notre chaloupe. Je humais longuement cette première cartouche d'ouverture, puis la lançais haut et loin vers le ruisseau, quelque part près de son gibier.

Cinq minutes plus tard, le ciel de l'est était d'un jaune violent et le moindre éclat entre les nuages était constellé de voiliers en maraude.

DEMAIN : nous continuons ce récit de l'ouverture, version 66.

Classement aux 6-jours

SPORT . . . .

	Tours en arrière	Points dans les sprints
1—SUISSE (Pfenninger-Post)	0	159
2—BELGIQUE (Severeyns-Lykke)	0	127
3—ALLEMAGNE (Bugdahl-Renz)	0	103
4—BELGIQUE (Lelangue-Seews)	1	187
5—CANADA (Kemper-Oldenberg)	1	150
6—CHAMPIONS (Faggin-Eugen)	1	127
7—ITALIE (Bianchetto-Pinarello)	3	171
8—AUSTRALIE (Baench-Scrayen)	3	96
9—FRANCE (Raynal-Godelle)	4	97
10—QUEBEC (Reinhold-Charruau)	5	99

Sprints : Pfenninger, 11; Lelangue 10; Bianchetto 7; Severeyns 6; Pinarello et Lykke 5 chacun.

téléphoto PC

Les Bruins se délient les muscles

La première phase de l'entraînement demande aux joueurs de se délier les muscles des jambes. Les joueurs des Bruins de Boston s'entraînent quotidiennement à London, Ont., en vue de la prochaine saison de hockey. Les Bruins présenteront le premier match hors-concours de la saison, vendredi, contre les Maple Leafs de Toronto.

En grande forme, Bower en sera à sa 22e saison chez les "pros"

Exception faite du Canadien, titulaire de la coupe Stanley, les autres équipes de la ligue Nationale de hockey sont à l'entraînement.

Hier, les clubs New York, Chicago et Détroit ont inauguré leur période d'entraînement présaisonnier tandis que Toronto a commencé jeudi dernier et Boston, samedi dernier.

A Toronto, l'entraînement va rondement et les joutes interéquipes sont déjà au programme. Hier, le vétéran Johnny Bower, qui semble aussi vigoureux qu'une jeune recrue, a mérité le premier blachissage à l'entraînement.

Il semble que Bower conservera son poste de gardien régulier des Maple Leafs, tandis que Bruce Gamble et Terry Sawchuk batailleront pour le poste de substitut. Gamble aura cependant fort à faire puisqu'il pèse 20 livres de trop.

L'instructeur Punch Imlach a formé un trio réunissant Red Kelly, Ron Ellis et son fils Brent Imlach. Cette formation s'est distinguée sur la défensive.

Par ailleurs, Bower a signé son contrat et il entreprendra sa 22e saison dans le hockey professionnel. Trois autres gardiens ont signé leur contrat, soit Sawchuk, Gamble et Al Smith.

Hier, Gamble a subi une blessure au front lorsqu'il a été atteint par un lancer de Terry Clancy. Un total de 23 points de suture ont été nécessaires pour refermer la plaie.

Bobby Orr en évidence

Chez les Bruins, à l'entraînement à London, Ont., le directeur-gérant Hap Emms a laissé entendre que Bobby Orr, une recrue de 18 ans qui a signé son contrat professionnel à grands coups de publicité, serait peut-être converti en joueur d'attaque.

L'an dernier, Orr qui évoluait à la ligne bleue avec les Généraux d'Oshawa, a été utilisé à la défense au cours des exercices, mais au fur et à mesure que le nouvel instructeur Harry Sinden se familiarisera avec ses effectifs certains changements seront sûrement apportés.

Sinden, qui dirigeait les Blazers d'Oklahoma en 1965-66, étudie attentivement les 39 joueurs qui sont au camp d'entraînement.

Les Rangers à Kingston, Ont.

A Kingston, Ont., les Rangers ont accueilli les joueurs à l'ouverture du camp.

Derniers au classement la saison dernière, les Rangers auront vraisemblablement Cesare Maniago devant le filet cette saison.

"Il est le candidat numéro 1 à ce poste puisque l'an dernier lorsqu'il a été utilisé régulièrement, Maniago a fourni un excellent rendement. Toutefois, Ed Giacomin sera sur place et il aura la chance de se faire valoir", a déclaré l'instructeur et directeur-gérant Emile Francis.

L'an dernier, Giacomin avait commencé la saison avec les Rangers.

Enfin, les Rangers comptent trois excellents joueurs en Bernard Geoffrion, Orland Kurtenback et Red Berenson qui tenteront de mériter un poste au sein de l'équipe de New York.

Trop glissante, la piste des Six-Jours provoque des chutes

par Gilles Terreux

Les pistards qui participent aux Six-Jours au Centre Paul-Sauvé ont perdu le sourire.

D'une cabine à l'autre, hier soir, ce n'était qu'une série de critiques.

L'état de la piste avait provoqué ce mécontentement général.

"Nous sommes habitués à courir sur des pistes de bois, non sur une patinoire", disait le Hollandais Péter Post en marge de la surface de la piste rendue excessivement glissante par la couche de peinture appliquée l'an dernier.

Plus loin, l'Italien Sergio Bianchetto tentait d'expliquer ce qui venait de provoquer sa chute et celle de Fritz Pfenninger.

"J'ai glissé en prenant la courbe", disait-il.

En tombant, Bianchetto avait entraîné Pfenninger dans sa chute et c'est le rapide sprinter qui se trouvait le plus mal en point.

Pfenninger a dû quitter la piste pour quelques heures à cause d'une douloureuse blessure au mollet de la jambe droite.

L'accident avait interrompu la chasse la plus endiablée depuis le début de l'épreuve.

Après avoir lutté pendant dix minutes avant de gagner un tour, le duo Post-Pfenninger venait à peine de déclencher une seconde offensive lorsque Pfenninger et Bianchetto ont chuté.

Au début de cette chasse, le Français Antege Godelle et l'Italien Cesare Pinarello avaient tous deux glissé au bas de la piste, ne s'infligeant heureusement aucune blessure grave.

"On ne peut absolument pas y donner à fond", expliquait Leandro Faggin. "Il est même difficile de contrôler le vélo dans le droit".

Les promoteurs n'ont pas fait la sourde oreille à toutes ces plaintes.

"Nous allons nettoyer la piste et la sabler au complet", a dit René Cyr.

Chasse endiablée

La chasse de 10 h. 30 était l'affaire de trois équipes qui en ont profité pour s'installer au premier rang du classement.

Seuls les points accumulés dans les sprints séparent les meneurs Post et Pfenninger des formations de Severeyns-Lykke et de Bugdahl-Renz.

Les Belges Robert Lelangue et Norbert Seews accusent un retard d'un tour mais dominent dans les sprints avec un total de 187 points, une priorité de 28 points sur le duo Post-Pfenninger.

CARNET DU PISTARD

par Gilles TERROUX

Le jeune pistard belge Patrick Sercu se remet d'une fracture d'une main et participera à la plupart des Six-Jours européens.

C'est l'Allemand Klaus Bugdahl qui a fait cette confidence en ajoutant qu'il sera le partenaire de Sercu.

Horst Oldenberg et Deiter Kemper formeront aussi une redoutable équipe sur les pistes européennes.

* * *

Bugdahl et Norbert Seews sont incommodés par la grippe mais ils ne le laissent pas voir sur la piste.

* * *

Maurice Richard était un spectateur attentif, hier après-midi. En soirée, il était de retour au Centre Paul Sauvé, accompagné de trois de ses enfants.

On sait que le Rocket se fait un point d'honneur d'assister à chacune des épreuves depuis la renaissance des Six-Jours à Montréal, en 1963.

* * *

L'Allemand Deiter Kemper a fait une chute spectaculaire durant la première course à élimination de la journée mais il s'en est tiré indemne. "C'est là que l'on reconnait les coureurs qui savent tomber", a dit Emile Severeyns. "Pour moi, une chute semblable aurait probablement résulté en une fracture de la clavicule".

* * *

Il y a quelques semaines, Oldenberg a remporté le championnat d'Allemagne du 100 kilomètres à l'américaine.

* * *

La compagnie de publicité Alpha a décerné un trophée au commentateur sportif Roger Turcotte, de C.K.A.C.

Ce nouveau trophée sera accordé au commentateur sportif le plus dévoué au cours d'une compétition sportive professionnelle d'envergure.

* * *

Dave Matthews, de Vancouver, un ancien président de l'association cycliste canadienne, était parmi les spectateurs, hier.

* * *

Le consul d'Allemagne, le Dr Franz Bertele a présenté un souvenir aux pistards allemands Oldenberg, Kemper, Bugdahl, Renz et Reinhold.

Lou Matassa, champion national de la P.B.A.

Lou Matassa, le fabuleux quilleur droitier de Leamington, Ontario, s'est mis en évidence en fin de semaine en couronnant une excellente saison par le championnat national du P.B.A. du Canada, disputé à Buffalo, New York. Les Canadiens Andy Toth et Pat Mitchell ont capté les deux positions suivantes, donnant ainsi au Canada le haut du palier d'une compétition où la majorité des concurrents étaient Américains.

Le champion Matassa, qui succède à son compère de voyage **Pat Mitchell** à titre de joueur étoile de l'association, est aussi efficace sur une allée de quilles qu'il est timide lorsqu'il arrête de jouer. Dans les dix joutes de la finale, il gagna six matches et conserva 213.2 de moyenne.

Matassa démontra particulièrement beaucoup de classe dans le simple décisif. La victoire ou la défaite signifiait une démarcation de $500 dans la bourse, soit $50 pour chaque carreau. La tension était le principal ennemie pour les deux finalistes Toth et Matassa. Ce dernier écrasa son adversaire avec un simple de 232 contre 172.

L'champion de l'an dernier, **Pat Mitchell**, décrocha le plus grand nombre de victoires avec huit gains en dix essais. Mais sa moyenne de 197, inférieure d'environ 16 points à celle du vainqueur fit la différence. L'Américain Al Phelps, qui remporta les honneurs de la ronde de qualification avec une moyenne de 207.5 en 15 parties, termina au quatrième rang, suivi de Dick Fern et Bob Herrmann. Le premier tournoi de la saison sera disputé les 15 et 16 octobre au salon Aurore, New Hartford, Comm., et non au salon Laurentien comme on l'avait annoncé préalablement.

FOOTBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

LIGUE JUNIOR DU QUEBEC

Verdun vs NDG (8 h.)
(seule joute à l'affiche)

LIGUE SENIOR DU QUEBEC

Aucune joute à l'affiche

LIGUE SENIOR DU QUEBEC

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Mtl-Nord	7	7	0	0	169	40	14
St-Lambert	7	3	4	0	122	56	6
Chateaug.	7	3	5	0	33	79	4
Hawkesbur.	7	3	4	0	38	187	4

LIGUE JUNIOR DU QUEBEC

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
NDG	6	5	0	1	145	17	11
W. Island	7	5	2	0	146	78	10
Eastview	4	4	0	0	134	8	8
Easton	6	2	4	0	47	133	4
Sponers	5	1	1	1	36	47	3
V. Mt-Royal	6	1	5	0	47	122	2
Verdun	5	1	4	0	29	63	2
Cornwall	3	0	3	0	38	109	0

Joutes de SOCCER

CE SOIR

LIGUE Jr "B" DE MONTREAL

East End Boys Club vs Verdun
(Début série finale 2 de 3 pour championnat de Mtl)

RESULTATS

LIGUE SENIOR DU QUEBEC

Longueuil bat Laval, 10-0
(Passe en semi-finale contre Québec)

Atomes

Beaconsfield 3, St-Urbain 1
Verdun 1, Rosemount Boys Club 0

Moustiques

Pincourt 4, Otterburn 0
Verdun 1, Ste-Rose 0
Deux-Mont. 4, Châteauguay 1
Rosemount B.C. 2, Patro R.A. 0

Pee-wee

Amabale 3, Patro R.A. (Que.) 1
Rosemère 2, Verdun 1
Otterburn P. 3, Châteauguay 0
Tornade 4, Montreuil 0

Bantam

Verdun 3, Patro R.A. (Que.) 2
Châteauguay 3, YMHA 0 (défaut)
Rosemount B.C. 3, BOR Clovers 1
Diables Rouges 9, Otterburn 1

Junior "A" (a Québec)

Patro R.A. 3, Club Sportif 2

LIGUE Jr "B" DE MONTREAL

Verdun bat St-Luc (N.-D.-G.) 2-1
(remporte le championnat de la ligue)

Semaine du football amateur au Canada

Cette semaine, c'est la semaine du football amateur au Canada.

Et à Montréal, afin de souligner cette semaine de façon spéciale, les Alouettes de Montréal ont remis 1,500 billets au club Kinsmen de Notre-Dame-de-Grâce.

Les gens qui se procurent ces billets, au coût de $2 l'unité, auront droit, du même coup, à assister au match entre les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce et les Royaux de West Island le 30 septembre et à la joute entre les Alouettes et les Argonauts de Toronto, le 10 octobre.

Cette joute du 30 septembre, entre les deux candidats au championnat de la Conférence de football junior Métropolitaine, sera présentée sous les auspices du club Kinsmen et se déroulera au parc Jarry à 8 h. p.m. L'admission sera de $1, pour les adultes et de $0.50 pour les enfants et adolescents. Tous les profits seront versés aux oeuvres de charité.

Tous les Canadiens, depuis le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, jettent le regard vers les jeunes footballeurs du pays durant cette semaine.

Dans un message, le premier ministre canadien a invité la population à encourager les clubs de football amateur de leur ville et région.

Au Canada, on compte environ 125,000 joueurs de football amateur et ils méritent certes votre encouragement.

Ceux qui sont intéressés à se procurer des billets remis au club Kinsmen, peuvent le faire auprès de ces différents magasins d'articles de sport : Lucien Laverdure, Lord's, Joe Richman's, McNieces' et Bob Lunny's.

Inscrits à Québec

CE SOIR

PREMIERE COURSE
A réclamer — Cond. No 1
Trot — Bourse : $500

1—Gold Axworthy, L. Beurson 3-1
2—Scotch Bomb, P. Blouin 7-2
3—Scot's Jamet, A. Blouin 4-2
4—Rapid Express C, P. Massé 6-1
5—King's Cadet, J. Cyrenne 5-2
6—Crystal Choice, E. Bradette 10-1
7—Ennis Hanover, I. Aubin 2-1
8—Foggie River, P. Noel 7-1
Eligibles : Armbro Nibble, J.-P. Courchesne ; Rus Crane, B. Gervais.

DEUXIEME COURSE
A réclamer — Cond. No 10
Amble — Bourse : $500

1—Adios Amios C, B. Gervais 3-1
2—Loulou, Pas choisi 5-2
3—Rhodes, J. M. Marceux 10-1
4—Just Barry, N. Tremblay 4-1
5—Naral Mac, O. Morrissey 6-1
6—Poplar Tanny, F. Blouin 7-2
7—Mary Janice, L. Pettigrew 3-1
8—Princeline, C. H. Fortier 9-2
Eligibles : Indian Creed, H. Brousseau ; Fry Boy, R. Barrieau.

TROISIEME COURSE
Condition No 8
Amble — Bourse : $500

1—Flying Choice, Alex Pagé 9-2
2—R. C. Cadet, E. L. Bouchard 6-1
3—Dot's Happy, L. Hamelin 7-1
4—Erny Goose, H. Brousseau 9-1
5—Brown Joe, J.-L. Gingras 7-2
6—Little Hawk, M. Aubin 3-1
7—Tomoris, S. Seguin 5-2
8—Feu Follet C, J.-G. Lareau 5-1
Eligibles : Charles Gallon, Ed. Bradette ; Sneedy L, Express, B. Gervais.

QUATRIEME COURSE
Cond. No 9 — A réclamer
Amble — Bourse : $550

1—Lucky Shot, M. Gingras 2-1
2—Beau Cheval, H. Brousseau 6-1
3—Lady Camden, J.-G. Lareau 5-2
4—Jet Byrd, Y. Catellier 3-1
5—Jenover, J.-P. Courchesne 8-1
6—Layer Hal, P. Noel 7-1
7—Farry Clay, O. Morrissey 4-1
8—Commander Pick, C. Richer 5-1

CINQUIEME COURSE
Condition No 7
Amble — Bourse : $550

1—Southern Belle, Y. Gamache 9-5
2—Rover Boy, P. Noël 6-1
3—Connie Lori, M. Giguère 5-1
4—Style Guide, M. Aubin 7-1
5—Favonian Maier, Morrissey 8-1
6—Caster, Y. Catellier 5-2
7—Indian Prince, J. Cyrenne 3-1
8—Northwest Dexter, Gervais 7-2

SIXIEME COURSE
Condition No 4
Amble — Bourse : $700

1—Eleanor Atom, W. Plourde 9-2
2—Gait Way Express, Tremblay 3-1
3—Camm, Henry, Courchesne 6-1
4—Widower Patch, M. Giguère 5-2
5—Mifflin Hanover, St-Jacques 4-1
6—Dee's Lady, R. Barrieu 5-1
7—Dickey Dares, Y. Gamache 7-2

SEPTIEME COURSE
Condition No 2
Trot — Bourse : $550

1—Two Mountain Mir, Gosuen 10-1
2—Langan Hanover, Lareau 4-1
3—Crystal Fifi, L. Hamelin 9-2
4—Scame Victor, R. Moreau 3-1
5—Little Jim, M. Gingras 2-1
6—Van Dean, Pas choisi 5-1
7—Newport Britton, M. Aubin 6-1
8—Egan C, M. Giguère 7-1
Eligibles : Paris Lad, E. Bradette ; Cashew, C. Durant.

HUITIEME COURSE
Condition No 5
Amble — Bourse : $600

1—Deep Run Blaze, O. Morrissey 7-2
2—Mr. Sand, W. Hébert 7-1
3—Granby Girl, E. Belduc 5-2
4—Shadydale Ballad, M. Giguère 4-1
5—Lady Champ, Y. Gamache 9-2
6—Lovely Sue, J.-G. Lareau 9-5
7—Valdoree, J.-P. Courchesne 4-1
8—Big Chief M, R. Bruyère 5-1

NEUVIEME COURSE
Condition No 3
Trot — Bourse : $1,000

1—Scotch Vanity, M. Breton 4-1
2—Dutch Dillard, O. Morrissey 4-1
3—Tanglele, P.-E. Alain 3-1
4—Success Bamb, M. Gingras 2-1
5—Scotch Irish, Y. Gamache 7-2
6—Foundation, J. Cyrenne 5-2

DIXIEME COURSE
Condition No 6
Amble — Bourse : $550

1—Carel Mar Mic, J. Guenette 3-2
2—W. F. Thunderbird, P. Noel 8-1
3—H. Harry, A. Veilleux 9-5
4—Wonderful Mir, M. Giguère 3-1
5—Ton Diamond, A. Poulin 9-2
6—Hal Baldwin, O. Morrissey 6-1
7—Royal Jersey, B. Gervais 7-2
8—Adios Forland, Courchesne 4-1
Eligible : Dale Will, E. White.

BASEBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

LIGUE MONTREAL Jr
LIGUE NATIONALE Jr
(Finale 4 de 7)

St-Barnabé vs Laval
(8 h. à Ahuntsic)
(St-Barnabé mène 3 à 0 dans la série)

(Finale 4 de 7)

St-Laurent vs St-Jean
(8 h. 30)
(Série égale 1 à 1)

Nouveau poste

L'instructeur de tennis, H.H.J. (BERT) OUELLETTE, ci-haut, qui vient d'être embauché par la ville de Montréal pour donner des cours de tennis tous les deux lundis soirs, au Centre Maisonneuve, de 7 h. à 9 h., pour les débutants et élèves plus avancés.

la prochaine fois demandez
WHITE HORSE
le scotch léger et agréable

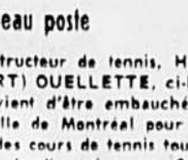

Distillé, mélangé et embouteillé par White Horse Distillers, Ltd., Ecosse

Une ligue senior de hockey de 10 clubs en Ontario

TORONTO (PC) — L'Association de hockey de l'Ontario a annoncé hier que 10 équipes feraient parties de sa ligue senior pour la saison 1966-67.

Le circuit groupera cinq équipes de la section ouest de l'an dernier et trois clubs de la section centre. Deux nouveaux centres, Belleville et Toronto, seront également représentés.

Les autres membres du circuit sont Guelph, Galt, Woodstock, Kingston et Oakville, de la section ouest, et Barrie, Orillia et Collingwood, de la section est.

Chaque équipe disputera une série de 40 joutes, mais les dates n'ont pas été déterminées encore.

AVIS AUX CHASSEURS ET PECHEURS

JEUDI ET VENDREDI, les 22 et 23 septembre, Monsieur Serge Deyglun vous invite à venir visiter le rayon des sports et plus spécialement la "Boutique du Chasseur".

M. Serge Deyglun, dans la mesure de ses connaissances, répondra à toutes vos questions et tentera de résoudre vos problèmes relatifs au sport de la chasse et de la pêche. Ne manquez pas ce rendez-vous, jeudi et vendredi soir, entre 7 h. 30 p.m. et 9 h. p.m.

BIENVENUE A TOUS CHEZ
DUPUIS

AUJOURD'HUI ET MERCREDI VENEZ ACHETER D'AVANCE

VENTE 94ÈME ANNIVERSAIRE SIMPSON

AUX 2 MAGASINS... EN VILLE ET A FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

JOURS D'ACHATS AVANT LA VENTE

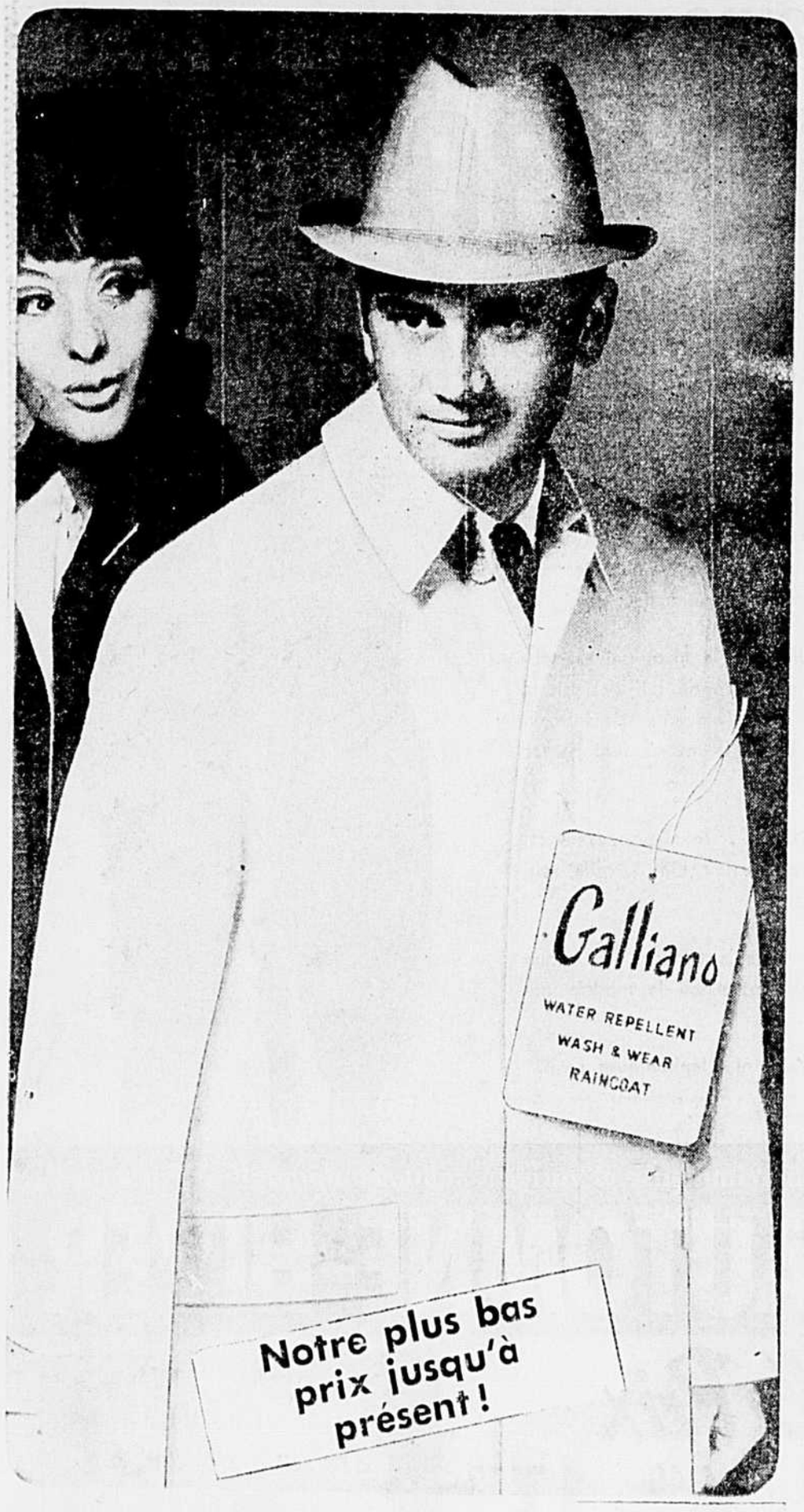

Rabais $12!

PALETOTS EN POPELINE de Galliano

Le plus bas prix jamais offert par Simpson! Une aubaine que tout homme élégant ne pourra ignorer!

Rég. 29.98

17.98

Fameux paletots "Pluie et Soleil" portant la marque "Galliano" que Simpson vous offre à prix exceptionnellement bas à l'occasion de sa Vente Anniversaire.

TISSU: fine popeline de coton peigné rebelle à l'eau et au refroidissement.

MODELE: Manches semi-raglan. Paletot semi-doublure de même tissu. Patte de boutonnage et poches à rabat. Fente milieu dos.

TAILLES: 38 à 46, statures hautes; 36 à 46; moyennes, ou 36 à 42, courtes.

COLORIS: Beige ou noir.

Les augmentations annoncées dans les prix des vêtements n'ont eu aucun effet sur les prix des vêtements pour hommes chez Simpson.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Vêtements pour hommes (717), au troisième
AUSSI à FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

Pour dames et pour hommes! Profitez de cette grande vente!

RABAIS 25%! BIJOUX OR 10 kt.

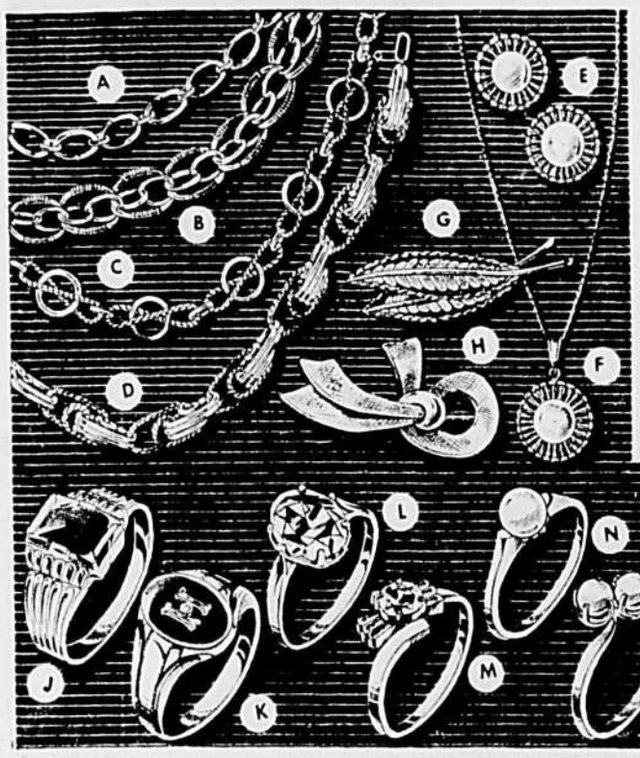

A. Gourmette Rég. 27.50 ... Ch. **20.63**
B. Gourmette Rég. $100 ... Ch. **$75**
C. Gourmette Rég. 37.50 ... Ch. **28.13**
D. Gourmette Rég. $70 ... Ch. **52.50**
E. Boucles d'oreilles à vis ou pour oreilles percées. Rég. 27.50 ... Pai. **20.63**
F. Pendentif. Rég. $17 ... Ch. **12.75**
G. Broche feuille double. Rég. $30 ... Ch. **22.50**
H. Broche forme de noeud. Rég. $45 ... Ch. **33.75**
J. Chevalière avec onyx pour hommes. Rég. $20 ... Ch. **$15**
K. Chevalière avec onyx et initiales pour hommes. Rég. $26 ... Ch. **19.50**
L. Bague avec pierre de naissance pour dames. Rég. 16.50 ... Ch. **12.38**
M. Bague avec pierre de naissance pour fillettes. Rég. 12.50 ... Ch. **$9.38**
N. Bague 1 perle de culture pour dames. Rég. $20 ... Ch. **$15**
P. Bague 2 perles de culture pour dames. Rég. 23.50 ... Ch. **$17.63**
Q. Bague 3 perles de culture pour dame. Rég. $25 ... Ch. **$18.75**
R. Bague avec hematite pour dame. Rég. $26 ... Ch. **$19.50**
S. Chevalière pour garçons. Rég. $12 ... Ch. **$9.**
T. Chevalière pour jeunes filles. Rég. 16.50 ... Ch. **$12.38**
U. Chevalière pour hommes. Rég. $30 ... Ch. **$22.50**

Pour garçons, tailles jusqu'à 8½; pour hommes jusqu'à 11; pour dames jusqu'à 7½; pour fillettes jusqu'à 6. Légers frais additionnels pour grandes tailles.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Bijoux et montres (703), au rez-de-chaussée
AUSSI à FAIRVIEW — POINTE CLAIRE

RABAIS 20% sur toutes nos breloques en or durant notre vente anniversaire

Coffrets en simili-cuir maroquin! Doublure en velours!

COFFRETS À BIJOUX

Rég. 8.98 **5.99**

Recevoir en cadeau un coffret à bijoux quelle pensée délicate! Toutes les femmes concernées vous le diront! Celui, ci-illustré, en est un qui plaira tout particulièrement pour les raisons suivantes: il est en simili cuir maroquin muni d'un plateau intérieur mobile et de 2 compartiments pour ranger vos bijoux.

- Entièrement double de velours
- Choix de tons ivoire ou bleu.
- Dimensions: 11 x 8¼ x 3¾ po. — Rég. 8.98 — Ch. 5.99

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Articles de cuir (702), au rez-de-chaussée
AUSSI à FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

TISSUS POUR COSTUMES, ROBES, VÊTEMENTS SPORT

Rabais de 20% à 33%!

Mesdames, c'est le moment ou jamais de penser à votre garde-robe pour la saison qui vient. Regardez attentivement la liste de tissus que Simpson a dressée pour vous et réalisez toutes vos tenues d'automne à des prix qui dépassent vos espérances.

RABAIS 22%!

CREPE "MURELLAFLIX"

Rég. 5.5 Ver. **3.33**

Largeur 36 pouces. Crêpe texturé parfait pour robes, blouses ou ensembles. Importé de France. Choix de tons: • Blanc • Bleu poudre • Champagne • Rose • Turquoise • Abricot • Bleu Copenhague • Rose Paris • Vison • Sarcelle • Vin • Violet • Vert chasse • Marine • Noir.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

RABAIS 20%!

SUEDINE COTON LAVABLE

Rég. 1.98 Ver. **1.57**

Largeur 36 pouces. Suédine de coton texturé rebelle à l'eau. Choix de coloris • Menthe • Brun foncé • Bleu marine foncé • Noir • Vert d'Irlande • Saphir • Tan • Bleu Copenhague • Rouge lumineux.

Commandes postales et téléphoniques exécutées sur menthe, rouge lumineux, brun, vert d'Irlande, bleu Copen seulement. **842-7221**

RABAIS 24%!

PURE LAINE TEXTUREE

Rég. 3.98 Ver. **2.99**

Largeur 54 pouces. Laine 100%, importée d'Angleterre. Tissu parfait pour costumes et jupes. Choix de • Beige • Brun • Bleu roi • Vert d'Irlande • Bleu Copen • Turquoise • Oxford • Rouge • Rose • Aqua.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

RABAIS 25%!

FLANELLE DE RAYONNE

Rég. 1.98 Ver. **1.48**

Largeur 45 pouces. Tissu rayonne acetate au fini indéformable, lavable à la main. Choix de • Blanc • Bleu paon • Brun foncé • Ton or • Gris foncé chiné • Rouge • Marine • Gris clair chiné • Bleu roi • Noir.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

RABAIS 20%!

VELOURS COTELE COTON

Rég. 2.98 Ver. **2.38**

Largeur 36 pouces. Parfait pour vêtements sport et accessoires pour la maison. Tissu lavable aux coloris grand teint. Choix de • Beige • Ton or • Avocat • Bleu "Banff" • Vert bouteille • Brun • Vert olive foncé • Vin clair • Bleu paon • Rouge "Beauty" • Emeraude.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

RABAIS 33⅓%!

LONGUEURS DE JUPES

Rég. 2.98 à 6.98 ch. **1.99 à 4.99**

Largeur 54 à 56 pouces. Choix de tissus tout laine, laine mixte ou rayonne de laine. Coloris variés en tons unis ou tweeds clair à foncé.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

RABAIS 20%!

FIN CREPE DE LAINE WORSTED

Rég. 6.98 Ver. **5.58**

Largeur 56 pouces. Fameux crêpe de laine "Saltaire" • Aqua • Turquoise • Rouge • Vison • Vert clair • Vert sapin • Bleu soldat • Jade • Bleu roi worsted "Saltaire" importé d'Angleterre. Choix • Marine • Noir • Chameau • Vin • Ton or • Gris.

Pas de commandes postales et téléphoniques

Commandes exécutées tel qu'indiqué

SIMPSON — Tissus (727) au quatrième
AUSSI à FAIRVIEW—POINTE CLAIRE

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE **LINCOLN CONTINENTAL 1967** (Valant $7,700)

ou l'une de deux **FORD CUSTOM 4-portes 1967**

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE: 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M. **842-7221**

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

EN VILLE jusqu'à 9 h.
FAIRVIEW-POINTE CLAIRE jusqu'à 10 h.

VENTE DE FOURRURES! ½ MILLION DOLLARS
PLUS DE 1,000 MANTEAUX, JAQUETTES, ÉTOLES
BAS PRIX EXCEPTIONNELS

Voici enfin l'événement que vous attendiez avec impatience . . . la Vente Anniversaire de Fourrures Simpson! Vous ne serez pas déçues . . . Simpson vous offre des fourrures à profusion provenant de soldes de manufacturiers canadiens très en vue, des échantillons 1966, des centaines de superbes modèles de notre stock régulier . . . et cela à des prix extrêmement bas. Chaque fourrure porte la garantie Simpson!

Manteaux pleine longueur — Très bas prix

Ici vous trouverez "la perle" que vous cherchez!

Ce groupe de fourrures vous offre un choix important! Un achat spécial effectué il y a des mois, vous fait bénéficier de ces bas prix!

- Castor rasé, nuancé
- Manteaux chat sauvage poils longs pointes argentées.
- Rat musqué (centre dos) teint vison
- Castor rasé nuancé.
- Astrakan teint noir, avec ou sans garniture vison.

$344 Mens. $18

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Salon de la fourrure (740) Etage des modes, au troisième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

Aubaine remarquable! Manteaux de fourrure

Choix de fourrures, un seul bas prix!

Qualité à bas prix . . . voici ce que représente ce groupe imposant. Voyez les nouveaux modèles, admirez les peaux souples et douces. Comparez la main-d'oeuvre, la finition impeccable.

- Chat sauvage naturel rasé
- Castor rasé, nuancé
- Manteaux chat sauvage argenté, poils longs, pointes argentées
- Astrakan gris naturel ou teint noir richement garni de vison

$400 Mens. $20

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Salon de la fourrure (740) Etage des modes, au troisième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

Fourrures fabuleuses — Manteaux, jaquettes, étoles

Jamais offertes à un aussi bas prix!

- Manteaux rat musqué rasé teint huître.
- Manteaux Seal Hudson - rat musqué rasé teint noir.
- Manteaux chat sauvage rasé, nuancé — col deux grandes peaux vison.
- Etoles vison pastel — 8 ou 10 peaux entièrement allongées.
- Jaquettes vison pastel horizontal, longueur 28 pcs.
- Manteaux Astrakan gris naturel ou teint noir richement garnis vison.

$500 Mens. $18

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Salon de la fourrure (740) Etage des modes, au troisième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

Manteaux couturier de qualité supérieure

Plusieurs de genre unique dans le groupe.

Collection de luxe se composant de fourrures de choix. Manteaux somptueux . . . bas prix incroyables.

- Manteaux en bloqué Cape teint Fouke garnis vison
- Manteaux castor canadien rasé teint huître garnis vison
- Manteaux en castor naturel préservé du Québec
- Manteaux en astrakan genre Broadtail teint noir
- Manteaux en Astrakan gris naturel ¾ ou pleine longueur richement garnis vison.

$566 à $866 Mens. $20 à 30.50

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Salon de la fourrure (740) Etage des modes, au troisième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

Manteaux, jaquettes, étoles à prix spéciaux

EN VENTE DEMAIN - MERCREDI — EN VILLE SEULEMENT DES 9 H. A.M.

	Spécial	Mens.
Manteaux haute mode		
• Pelisses (échantillons)	$105	$8
• Manteaux pattes d'Astrakan teint noir quelques-uns garnis de vison chinois teint	$166	$9
• Manteaux d'Astrakan teint brun	$620	21.50
• Manteaux mouton (agneau rasé teint)	$149	$9
• Manteaux leopard (agneau rasé teint au pochoir)	$177	$10
• Manteaux en gorges de vison naturel	$229	$12
• Manteaux chèvre de Mongolie, blanc	$269	$14
Manteaux de vison		
• Vison Pastel Naturel	$1197	41.50
• Vison foncé d'élevage	$1497	50.50
• Vison Pastel naturel	$1277	44.00
• Manteaux ¾ en vison pastel ou d'élevage foncé	$895	31.50
Jaquettes		
• Jaquettes en Astrakan gris naturel	$199	$10
• Jaquettes Vison sauvage canadien	$599	$21
• Jaquettes Vison Pastel naturel	$585	$21
Etoles et capes		
• Etoles en vison chinois teint	$129	$7
• Capes en martres de roche naturelles	$395	$20
• Petites capes en vison pastel naturel	$188	$10
• Petites capes en vison décoloré, blanc	$200	$10
• Etoles Vison naturel, peaux descendues	$288	$15

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Salon de la fourrure (740) Etage des modes, au troisième EN VILLE SEULEMENT

Aubaine exceptionnelle!

MANTEAUX EN LOUTRE CANADIENNE RASEE

Mens. $31 **$888**

La vente anniversaire Simpson vous permet d'acheter un manteau de luxe à un prix qui vous convient. Peaux canadiennes de qualité première, rasées, nuancées et travaillées par des experts pour en faire un manteau de grand prix. Poil soyeux aux riches reflets crémeux. Si la loutre est votre fourrure préférée, rendez-vous immédiatement chez Simpson et profitez de ce bas prix!

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Salon de la fourrure (740) Etage des modes, au troisième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

LA VENTE COMMENCE AUJOURD'HUI
EN VILLE DES 9 H. A.M.
A FAIRVIEW-POINTE CLAIRE
DES 9 H. 30 A.M.

Modèles '67 . . . luxueux, élégants, pratiques!

Chics jaquettes de fourrure à bas prix

Faites d'un rêve une réalité sans qu'il vous en coûte trop cher! Jaquettes dernier cri de confection experte, finition soignée; choix de tissu pour doublure. Peaux de belle qualité.

- Vison chinois teint brun. Ch. $277 Mens. $14
- Astrakan teint noir. Ch. $277
- Mouton* (rasé et apprêté). Ch. $69
- Rat musqué (centre dos) teint vison. Ch. $229
- Castor rasé nuancé. Ch. $199
- Astrakan gris naturel. Ch. $277

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Salon de la fourrure (740) Etage des modes, au troisième. Aussi à Fairview - Pointe Claire

Achat spécial pour cette grande vente

Groupe de fourrures les plus en vogue

Simpson, de concert avec l'un des manufacturiers canadiens les plus connus, vous présente un groupe de manteaux conçus par des experts pour longue durée et belle apparence.

- Astrakan gris naturel
- Astrakan teint noir
- Rat musqué teint (centre dos)

$310 Mens. $16

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

SIMPSON — Salon de la fourrure (740) Etage des modes, au troisième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW — PONTE-CLAIRE: 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M.
842-7221

23

CAHIER No 5 / PAGES 61-76 LA PRESSE BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 20 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 218

Président de la 21e session de l'Assemblée générale de l'ONU

NATIONS-UNIS, New York, (PA) — M. Abdul Rahman Pazhwak, délégué permanent de l'Afghanistan aux Nations, est l'unique candidat au poste de président de la 21e session de l'Assemblée générale de l'organisation, qui inaugure ses travaux aujourd'hui.

Le nouveau président de l'Assemblée, qui sera élu sans opposition, est surtout connu comme l'auteur de la formule de compromis qui porte son nom et qui a contribué fortement à mettre fin à l'impasse de l'an dernier à l'Assemblée.

En sa qualité de président d'un comité afro-asiatique, M. Pazhwak empêcha un affrontement entre les grandes puissances sur la question du refus de la France et de l'Union soviétique de contribuer au financement des opérations de paix de l'ONU.

Ancien journaliste, M. Pazhwak a servi pendant plusieurs années dans les services d'information gouvernementaux de son pays avant d'embrasser la carrière diplomatique. Attaché culturel à l'ambassade de l'Afghanistan à Londres en 1946, le nouveau président de l'Assemblée devenait secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de son pays en 1957.

Quelques mois plus tard, son gouvernement le déléguait pour le représenter aux Nations unies, avec rang d'ambassadeur.

En 1963, M. Pazhwak dirigea une mission de l'ONU qui enquêta sur le traitement des bouddhistes par le régime Ngo Dinh Diem au Sud-Vietnam.

Le nom du nouveau président de l'Assemblée générale a souvent été invoqué comme un successeur possible à M. Thant, le secrétaire général de l'organisation mondiale qui se retirera le 31 décembre.

La Chine s'efforcerait d'empêcher le Nord-Vietnam de négocier avec les USA

PARIS, (UPI, AFP, PA) — La Chine s'efforcerait d'empêcher le gouvernement nord-vietnamien d'accepter des pourparlers de paix avec les Etats-Unis, si l'on en croit des informations parvenues à Paris indiquant que Hanoi et Pékin diffèrent d'avis sur la question de pourparlers de paix pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

Dans l'entourage du président de Gaulle, on signale que le gouvernement de Hanoi a informé les Etats-Unis il y a déjà 15 mois qu'il n'insisterait pas sur le retrait des forces américaines du Vietnam avant l'ouverture de négociations de paix, mais que Washington devait s'engager au préalable sur un délai de dégagement.

D'après ces sources d'information, les N.-Vietnamiens consentiraient à négocier si les Etats-Unis prenaient l'engagement ferme de se retirer à une date fixée d'avance.

Mais le gouvernement chinois s'opposerait à tous pourparlers de paix, estimant que la poursuite du conflit dans le Sud-Est asiatique fera "perdre la face" aux Etats-Unis dans cette région, à l'avantage de Pékin.

De Gaulle aurait obtenu cette information du représentant diplomatique nord-vietnamien à Phnom Penh durant sa visite au Cambodge, au début du mois. Cela expliquerait pourquoi le président français, dans son discours du 1er septembre à Phnom Penh, a demandé aux Etats-Unis de se retirer du Vietnam "dans un délai déterminé et raisonnable".

Cependant, les troupes américaines semblent avoir encerclé la division 324B du Nord-Vietnam, forte de 7,000 hommes, dans un secteur de 10 milles de la zone démilitarisée, près de la côte. Des chasseurs-bombardiers, l'artillerie terrestre et navale et des fusiliers marins se sont portés à l'assaut de la force nord-vietnamienne.

Les "marines" se sont emparés du village fortifié d'An Dinh, hier, tuant 53 soldats nord-vietnamiens, avec l'aide de l'aviation et de l'artillerie. Plus à l'ouest, les "marines" ont tué 15 autres soldats ennemis en attaquant une forteresse surnommée "le tas de roches". Ces attaques ont été appuyées par 116 missions aériennes contre le Nord-Vietnam. Une formation d'avions a fait sauter un train de marchandises sur la voie ferrée reliant Hanoi à la Chine.

Un chasseur-bombardier a été abattu par la D.C.A. et le pilote est porté disparu.

Les chasseurs - bombardiers ont effectué 11 sorties contre les troupes nord-vietnamiennes dans cette zone au cours de la journée et les B-52 ont suivi avec un dur bombardement au cours de la nuit.

Par ailleurs, une campagne de vaccination contre la poliomyélite se poursuit au Sud-Vietnam grâce à 500,000 vaccins offerts par le gouvernement canadien à Saigon. Le programme comprend l'immunisation de 150,000 écoliers de six à dix ans. Aujourd'hui, 5,000 jeunes Saigonnais ont été vaccinés et, dans tout le pays, 50,000 enfants âgés de six mois à cinq ans ont déjà été vaccinés.

Le sérum a été offert au Sud-Vietnam par l'Institut de microbiologie de l'Université de Montréal.

Radio-Pékin fait état d'un complot ourdi par des dirigeants et des intellectuels

HONG KONG (UPI, PA) — Les autorités militaires de Pékin accusent aujourd'hui un groupe de hauts dirigeants communistes et d'intellectuels chinois d'avoir comploté en vue de renverser le régime du président Mao Tsé-toung.

Au cours d'une émission radiophonique captée à Hong Kong, Radio-Pékin a dit que de "puissantes factions" à l'intérieur du parti communiste tentent de rétablir le capitalisme en Chine, et que "des intellectuels bourgeois et réactionnaires propagent les miasmes empoisonnés de leurs idéologie".

Radio-Pékin qui citait un article paru dans le quotidien officiel de l'armée de libération, dit que le complot des dirigeants et des intellectuels a pour but de préparer le lit à "un mouvement anti-révolutionnaire". C'est la deuxième fois qu'on porte de pareilles accusations en quatre jours.

Cette révélation de Radio-Pékin permet de croire que la purge des gardes rouges, prescrite par Mao Tsé-toung, a rencontré une forte opposition aux échelons supérieurs du parti et de l'armée.

Des fugitifs racontent, à Hong-Kong, aujourd'hui, que des membres de la garde ont saccagé la maison de Mme Sun Yat-sen à Changhai, exigeant que la veuve de celui qu'on considère comme le fondateur de la Chine moderne remette tous ses biens et propriétés à l'Etat.

Des pancartes accusent Mme Sun Yat-sen (qui incidemment est vice-présidente du parti communiste chinois) de mener une vie luxueuse comparée à celle des paysans et des ouvriers.

22 savants américains demandent à Johnson d'interdire l'usage d'armes chimiques au Vietnam

NEW YORK, (AFP) — Vingt-deux savants américains, dont sept Prix Nobel, ont lancé un appel au président Johnson lui demandant instamment d'interdire l'usage d'armes chimiques et biologiques dans la guerre au Vietnam.

Dans un projet de lettre destinée au président, les savants déclarent que "l'utilisation massive d'armes chimiques anti-récoltes et antipersonnel non meurtrières au Vietnam... établit un précédent dangereux dont les risques à long terme dépassent de beaucoup les avantages militaires probables immédiats".

"Les armes chimiques et biologiques, poursuit la lettre, pourraient être beaucoup plus dangereuses comme moyen d'extermination en masse que toute autre arme à l'exception des armes nucléaires".

Exprimant la crainte que l'utilisation de telles armes, même de celles qui semblent les moins nocives, ne provoque une course aux armements chimiques et biologiques et à une escalade dans leur usage, les savant demandent au président Johnson qu'il les interdise et qu'il déclare catégoriquement l'intention des Etats-Unis de ne pas prendre l'initiative de leur utilisation. Ils prient également le président d'ordonner une étude sur l'ensemble de la politique du gouvernement américain concernant ces armes dans le but de prendre des mesures pour le maintien et le renforcement des accords mondiaux contre la guerre chimique et biologique.

Attentat anti-américain à Rome

ROME, (AFP, PA, UPI, Reuters) — Une bombe a éclaté aux petites heures ce matin devant une librairie du service d'information des Etats-Unis, à Rome. Elle a très probablement été posée là par des gens qui veulent protester contre la politique américaine au Vietnam, a déclaré un porte-parole de la police romaine.

Le "centre culturel" est situé dans la périphérie de Rome, dans un quartier ouvrier. Il n'y avait qu'un gardien de nuit à l'intérieur quand l'engin, un pétard contenant 400 grammes d'explosif, a sauté. L'homme a été renversé par le choc, mais il n'a pas été blessé. Le pétard a explosé à l'extérieur de la bâtisse, brisant des vitres et endommageant légèrement l'entrée de l'établissement. On évalue les dégâts à $1,600.

Défaite de l'administration Johnson au Sénat américain

WASHINGTON, (UPI, AFP, PA) — Le sénat des Etats-Unis a fait subir, hier, une cuisante défaite législative au président Johnson, en refusant par un vote de 52 contre 41 de poursuivre le débat sur le projet de loi des droits civiques, déjà adopté par la Chambre, et portant tout particulièrement sur la "liberté de logement" pour les Noirs.

C'était la deuxième fois que le Sénat refusait depuis deux semaines de poursuivre le débat, grâce aux manoeuvres obstructionnistes dirigées par le leader républicain au Sénat, Everett M. Dirksen.

Le leader démocrate au Sénat, Mike Mansfield, a alors abandonné la lutte, et mis de côté le projet de loi déjà approuvé par la Chambre. Il a ensuite repris l'ordre du jour dans l'espoir d'obtenir un ajournement avant la tenue des élections en novembre.

Le sénateur Mansfield a déclaré au Sénat que ce vote indique clairement qu'il serait inutile de prolonger le débat sur cette question, en précisant que les manoeuvres obstructionnistes avaient donné le coup de grâce à ce projet pour la présente session.

Malgré le sort qui vient d'être fait à ce projet de loi au 89e congrès, le gouvernement et plusieurs sénateurs, y compris le sénateur Jacob K. Javits, républicain de New York, ont donné avis qu'ils reprendront leur campagne en faveur de ce projet de loi l'an prochain.

Saigon dément U Thant: les élections ont été "libres et honnêtes"

(d'après AFP, Reuter, PA) — Le ministre sud-vietnamien des Affaires étrangères, dément aujourd'hui le secrétaire des Nations unies qui a affirmé que les récentes élections au Sud-Vietnam n'ont été "ni libres, ni honnêtes".

"Les propos et jugements sur les élections du 11 septembre au Vietnam, prêtés par la presse au secrétaire des Nations unies, nous ont peinés", a déclaré M. Tran Van Do à Saigon aujourd'hui. "Nous nous attendions à autre chose d'un homme qui, par sa position, aurait dû s'informer et chercher à recueillir les preuves concrètes pour lui permettre de se faire une opinion."

Dans une conférence de presse donnée à New York, U Thant avait déclaré, hier, qu'il considérait les élections qui viennent d'avoir lieu au Sud-Vietnam comme "ni libres ni honnêtes". Pour illustrer sa pensée, le secrétaire général avait dressé un parallèle entre le climat qui existait aux élections de l'assemblée constituante de Birmanie, en 1947, et l'atmosphère qui prévalait au Sud-Vietnam le 11 septembre, pour affirmer à quel point il est impossible de tenir des élections libres et honnêtes durant une guerre civile.

Outré, le ministre des Affaires étrangères du Sud-Vietnam a dit ce matin : "U Thant n'a pas cherché à se renseigner. Pourtant, plusieurs semaines avant les élections, notre représentant à l'ONU l'avait invité à envoyer des observateurs au Sud-Vietnam pour s'assurer que ces élections seraient, comme le voulait le gouvernement vietnamien, libres et honnêtes. Il ne l'a pas fait. Comment peut-il juger ? Que fait-il du témoignage des quelque cinq cents journalistes étrangers qui ont pu s'assurer, sur place, de l'honnêteté de cette consultation électorale".

U Thant retarde son départ

A sa conférence de presse d'hier, U Thant a reaffirmé, avec la plus grande vigueur, sa détermination de refuser un deuxième mandat, et sa conviction qu'il sera possible de lui trouver un successeur.

A la question de savoir s'il pourrait accepter de rester, au cas où un successeur n'aurait pas été trouvé à la fin de l'année, U Thant a répondu : "Le cas ne se présentera pas. On me trouvera un successeur".

Pression des Etats-Unis

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré hier à la presse qu'il avait exprimé à U Thant le désir des Etats-Unis de le voir demeurer à son poste pour la durée d'un nouveau mandat et qu'il lui avait reaffirmé que le gouvernement américain était disposé à discuter de la paix au Vietnam "à n'importe quel moment et en n'importe quel lieu".

Malgré les refus successifs de U Thant, les Etats-Unis continuent à espérer qu'il acceptera le renouvellement de son mandat. Le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. Arthur Goldberg, a également fait une déclaration en ce sens à la presse.

L'Indonésie revient à l'ONU

NATIONS UNIES, (AFP) — L'Indonésie, qui avait quitté l'ONU le 20 janvier 1965, reprend sa place aujourd'hui à l'Assemblée générale.

L'ambassadeur indonésien à Washington, M. Lambertus Palar, en a informé hier le secrétaire général de l'ONU dans un télégramme "très urgent". M. Palar y déclare : "J'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement a décidé de reprendre une pleine coopération avec l'ONU et de participer de nouveau à ses activités à partir de la 21e session de l'Assemblée générale" (qui commence aujourd'hui). Le télégramme ajoute que le ministre des Affaires étrangères, M. Adnan Malik, dirigera lui-même la délégation indonésienne.

Le retour de l'Indonésie au sein des Nations unies, qui portera de nouveau à 118 le nombre des pays membres de l'organisation, ne présente aucune complication de procédure. En effet, le retrait volontaire ne fait l'objet d'aucune disposition spéciale, ni par conséquent la rentrée du même Etat.

L'ERE DE L'AUTOMATION

a son vocabulaire bien à elle

Ce sont les termes de l'avenir pour le monde de la science et des affaires. Les hommes et les femmes formés dans ce domaine se verront confier des postes fascinants et bien payés.

CODE DE LA CARTE PERFOREE : un des plus vieux langages de la mécanographie par l'emploi de lettres, de symboles et de numéros ; sous forme de trous perforés.

CODE BINAIRE : l'ABC interne de l'ordinateur, le langage de "oui et non" de "magnétisé ou non-magnétisé" qui traduit les données et les chiffres et les emmagasine en "h.f." (haute fréquence) et "b.f." (basse fréquence).

RUBAN MAGNETIQUE : Groupe de traits magnétiques et d'espaces en blanc. Chacun représente un différent symbole, nombre ou lettre.

RUBAN PERFORE : Le langage des ordinateurs pour fournir leurs instructions à l'équipement industriel.

ENCRE MAGNETIQUE : Le langage de l'industrie bancaire qui peut être compris par les lecteurs optiques.

LANGAGE D'ASSEMBLAGE : Le code employé par les ordinateurs pour accomplir le travail clérical en fournissant les instructions aux ordinateurs.

FORTRAN : Le langage utilisé dans les travaux de science et de génie pour la traduction des formules.

COBOL : Le langage des affaires utilisé le plus fréquemment en automation.

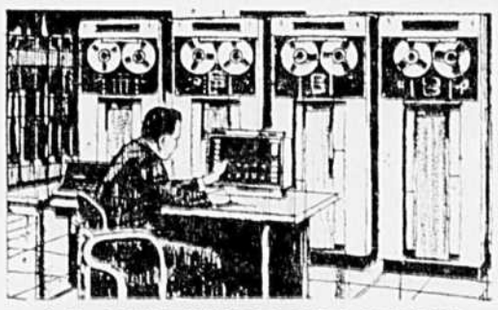

LA DEMANDE EST FORTE POUR LES PROGRAMMEURS

Plusieurs emplois bien rémunérés attendent hommes et femmes comme programmeurs dans le nouveau domaine de l'électronique. Pour les prochains 10 ou 15 ans, dit-on, la demande pour les programmeurs sera très forte. Comment pouvez-vous entrer dans ce nouveau champ d'activité ? Actuellement l'institut de programmation en électronique peut vous fournir l'entraînement approprié. Il n'existe aucune obligation spéciale. Si vous êtes en possession de votre diplôme secondaire et que vous possédez un esprit actif et ordonné, vous pouvez commencer dès maintenant l'entraînement, même dans vos temps libres.

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI

L'Ecole de Cybernétique et de Programmation Inc., Dept. P. 23/7
1421 Atwater, Montréal

Sans obligation, veuillez me poster des renseignements complets et un test d'aptitude.

Nom ..... Années d'études .....
Adresse ..... Tél. .....
Ville ..... Prov. .....

J. A. St-Amour Ltée

Rabais de $159.

chez J. A. ST-AMOUR Ltée

LAVEUSE ET SÉCHEUSE

RCA Whirlpool RCA

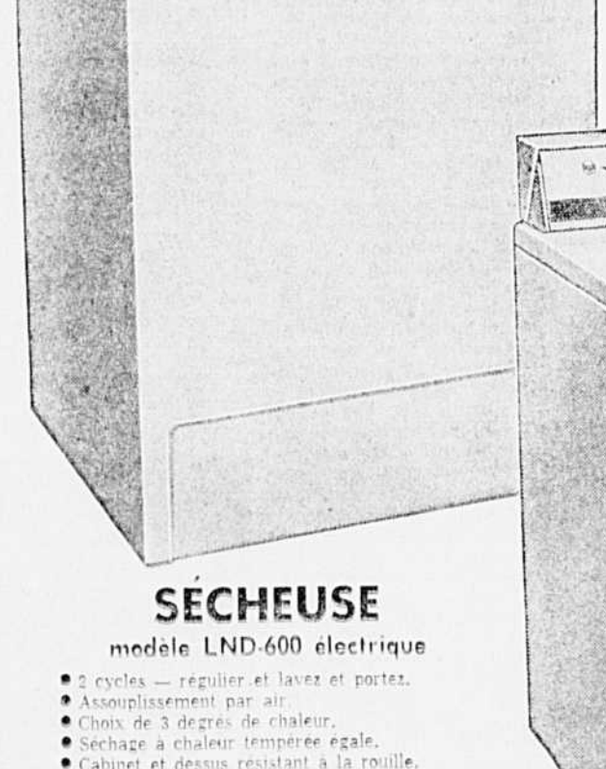

LESSIVEUSE

modèle LNA-600

- 3 cycles de lavage y compris DETREMPAGE SUPER pour frottage supplémentaire des articles très sales.
- Agitateur SURGILATOR
- Choix de 5 températures d'eau de rinçage.
- Vidage à circulation libre.
- Grande contenance, jusqu'à 12 lb
- Arrêt de sûreté de la giration.
- 9 rinçages.
- Economiseur de savon si désiré.

(Modèle LNA-605)

Rég. $329

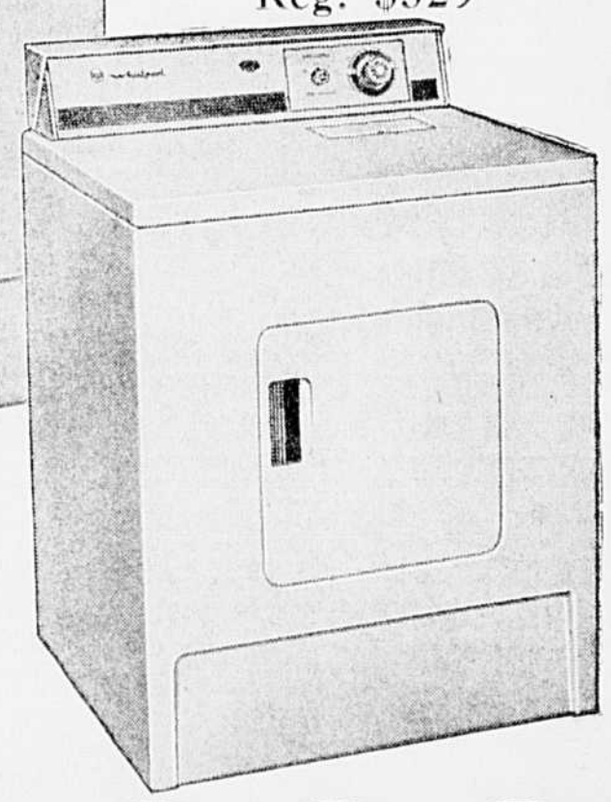

SÉCHEUSE

modèle LND-600 électrique

- 2 cycles — régulier et lavez et portez.
- Assouplissement par air.
- Choix de 3 degrés de chaleur.
- Séchage à chaleur tempérée égale.
- Cabinet et dessus resistant à la rouille.
- Cuve douce comme satin.
- Filtre de charpie à la partie supérieure.
- Fermeture automatique de la porte.
- Lessiveuse assortie si désire.

Rég. $229

LES 2 MORCEAUX tels qu'illustrés pour $399

SERVICE A DOMICILE D'UN AN SANS AUCUNE CHARGE

A votre service depuis plus de 60 ans

Stationnement gratuit voisin de notre magasin

J. A. ST-AMOUR LTÉE

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

6575 ST-DENIS entre Beaubien et St-Zotique 274-8341

MISE DE COTE sans aucun frais

L'UGEQ appuie les grévistes de la Dominion Ayers et un comité vient en aide à ceux-ci

L'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) a demandé au gouvernement provincial d'intervenir dans la grève des employés de Dominion Ayers, de Lachute, "étant donné la légitimité des revendications des grévistes".

L'UGEQ demande particulièrement au ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, de prendre position dans ce conflit et "de démontrer ainsi qu'il n'accepte pas que se perpétuent dans notre société des injustices et des abus aussi flagrants. Face à l'évidence de l'exploitation éhontée dont sont victimes les employés de Gilbert Ayers, le silence du gouvernement ne saurait être interprété autrement que comme une approbation de la politique de M. Ayers".

Dans son communiqué, l'UGEQ ajoute : "Enfin, l'exécutif espère voir se dresser le plus tôt possible un front commun de tous les représentants des travailleurs du Québec afin de hâter la fin de l'existence de ce genre de rois nègres dans notre société et hâter la mise en oeuvre des moyens qui permettent à tous les travailleurs de jouir des droits auxquels ils ont raison de prétendre".

Un autre appui

Par ailleurs, un groupe de citoyens de Montréal vient de former un comité d'aide aux grévistes de la Dominion Ayers. "Le comité a pour but d'apporter une aide matérielle en organisant une collecte de nourriture et d'argent auprès du public sympathique à cette cause", dit un communiqué signé par le secrétaire, M. Robert Aubin.

"Les travailleurs poussés par des conditions de travail moyenâgeuses et des salaires de famine, ont été acculés à la grève. Le comité veut donc permettre à l'opinion publique, révoltée de cette situation causée par l'entêtement des représentants de la compagnie, de manifester concrètement son appui."

C'est l'artiste Pauline Julien qui est présidente du comité. Le curé de la paroisse où est située l'usine, à Lachute, l'abbé Yvon Mailloux et son vicaire, l'abbé Hubert Beaudry, ont donné leur appui au comité. Ils avaient précédemment appuyé sans équivoque les grévistes.

Les dons pourront être envoyés au nom du "Comité d'aide aux grévistes de la Dominion Ayers", 553, rue Bourbonnière, Montréal, tél. 256-7096.

L'inflation et le coût de la vie causent la défaite des socialistes à Stockholm

STOCKHOLM, Suède, (Reuter) — Le parti social démocrate au pouvoir en Suède vient de subir la plus cuisante défaite aux urnes depuis plus de 30 ans, alors que les électeurs ont signifié catégoriquement qu'ils s'opposent aux prix et aux impôts élevés, à l'inflation et tout particulièrement à une grave crise du logement.

A l'occasion des élections municipales tenues dimanche, le parti n'a recueilli que 42.8 pour-cent du vote, soit plus de huit pour-cent de moins que lors des élections de 1962.

Le premier ministre Tage Erlander, âgé de 65 ans, dit qu'il s'agit d'un "balayage" et a laissé entendre qu'il déclencherait peut-être des élections générales. Il attribue cette défaite de son parti à la politique économique rigoureuse qu'il a adoptée dans le but de combattre l'inflation.

Grâce à cette politique la taxe de vente est passée de 6.4 pour-cent à 9.9 pour-cent annuellement, le taux d'intérêt des banques a été porté à six pour-cent, la construction a été réduite à sa plus simple expression, et rien n'a été fait pour freiner la hausse du coût de la vie, qui a grimpé de 12 pour-cent depuis un an.

Les experts politiques sont d'avis qu'un grand nombre des 400,000 électeurs ont répudié le gouvernement à la suite d'une remarque du premier ministre Erlander, qui a dit pendant la campagne électorale, que les jeunes gens qui n'ont pas de domicile à Stockholm devraient quitter la capitale.

Les couples mariés doivent attendre de 10 à 12 ans pour obtenir un appartement à Stockholm, tandis que les familles ayant deux enfants attendent une moyenne de cinq ans.

Atelier de services combinés pour les forces canadiennes

Des membres des trois services militaires ont assisté, hier, à la première session éducative officielle d'atelier de services combinés dans l'histoire du Canada.

La session d'atelier de cinq jours des forces canadiennes a été proposée et organisée par la Marine Canadienne. Environ 25 officiers instructeurs, recrutés dans tout le pays, assistent aux cours.

Les participants à cette série de cours se familiarisent avec les appareils audiovisuels de communication grâce auxquels ils faciliteront sensiblement l'entraînement des jeunes militaires.

Selon le lieutenant-commandant L. W. Maundcote-Carter, MRC, coordinateur du travail d'atelier, les membres des forces canadiennes qui assistent au cours sont recrutés dans les bases de Cornwallis, Halifax, Shearwater, Montréal, Saint-Jean, Kingston, Clinton, Borden, Shilo, Chilliwack et Esquimault.

D'autres membres sont recrutés dans la section photo de Rockliffe et à l'école d'entraînement de Winnipeg.

Enfin, la plupart des conférenciers sont des éducateurs locaux et des instructeurs industriels.

Quelques nouveaux modèles

Chrysler Canada Ltd. présente, en 1967, une gamme complète de "nouveaux" modèles. A l'exemple des deux autres Grands de l'automobile, les dessinateurs de Chrysler ont donné une ligne à peu près identique à tous les modèles, depuis l'Impériale jusqu'à la petite Valiant, que l'on voit ici dans sa nouvelle tenue. La carrosserie Valiant 1967 tire profit, pour la première fois, de glaces courbes sur le côté. Techniquement, la Valiant a peu changé, sauf évidemment par l'addition des dispositifs de sécurité : colonne de direction télescopique, système hydraulique de freinage jumelé, boutons de contrôle en retrait, etc. La Valiant est présentée ici dans sa version Signet.

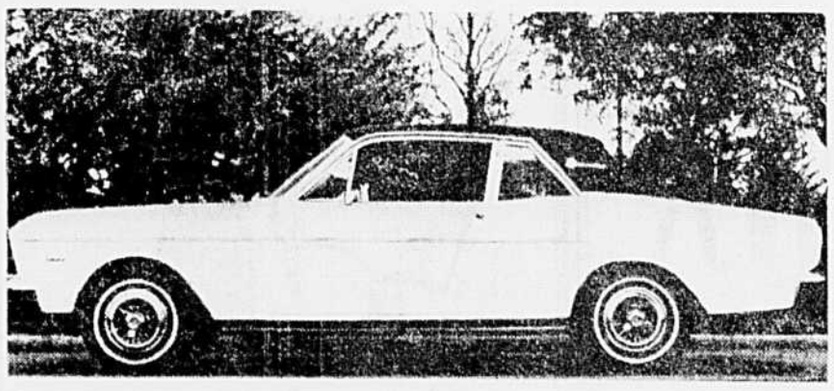

La compagnie Ford-Canada a légèrement modifié le profil de la Falcon, en 1967, pour lui donner une "allure Mustang" caractérisée particulièrement par le long capot avant. La Falcon a aussi été dotée d'un choix plus vaste de moteurs, de transmissions automatiques ou manuelles et de divers équipements dits "facultatifs". On note l'addition pour la classe Falcon de la transmission "Cruise-O-Matic Select Shift" qui permet des changements de vitesse manuels ou automatiques. Représenté ici : le coupé sport Futura.

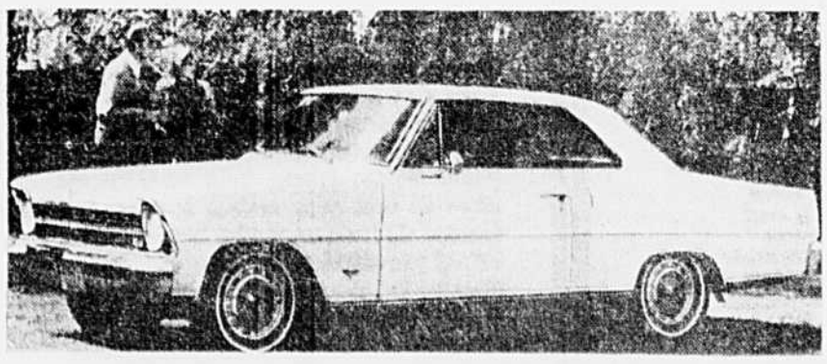

Les ailes avant, une calandre et une ornementation extérieure remodelées ont sensiblement modifié l'allure générale de la Chevy II de Chevrolet, présentée ici dans la version coupé Nova super-sport. General Motors a adapté une ornementation extérieure qui est propre à chacun des 17 modèles répartis en cinq séries de la Chevy II 1967. La compagnie précise par ailleurs que des perfectionnements ont été apportés au châssis et au groupe moteur afin d'améliorer la tenue de route de la Chevy.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Département de la Voirie

Projet 3279-66

Revêtement en béton bitumineux sur les routes nos 1, 23 et divers chemins, dans la paroisse de Sainte-Marie, village de Tring Jonction et paroisse de Saint-Séverin, comté de Beauce. Longueur de 3.33 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,-800.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 28 septembre 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Propriété Michel Mastroguiseppe

Maison (2 étages), située aux 2840 et 2844, boulevard Marie-Victorin, cité Jacques-Cartier, comté de Chambly.

L'acheteur devra payer en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances, pour le plein montant de son achat.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 19 octobre 1966.

L'enchère publique aura lieu mercredi le 28 septembre 1966, à 10 heures du matin (h.a.e.) sur les lieux mêmes.

Pour informations s'adresser :
Bureau de la Voirie,
574, rue Notre-Dame,
St-Lambert,
CHAMBLY.

Le Ministre de la Voirie,
Fernand J. Lafontaine, Ing.

Ministère de Travaux Publics

Projet No. 49-66

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (une travée de 65'), sur le ruisseau Wallbridge, à St-Ignace de Stanbridge, comté de Missisquoi, Site : Rang IV, lot 1540.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Brôme, Missisquoi, ou Shefford.

Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est) au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec.

MARDI LE 11 OCTOBRE 1966. GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $6,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50 p.c. du prix du contrat.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet No. 50-66

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (deux travées de 30') sur la rivière Quévillon, au Canton Quévillon, comté d'Abitibi-est. Site : Route du Moulin à Papier.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, ou Témiscamingue.

Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. HEURE AVANCEE DE L'EST au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LUNDI LE 17 OCTOBRE 1966. GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $8,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50 p.c. du prix du contrat.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
HERVE-A GAUVIN.

Service Général des Achats

Projet No. 1479

1200 caisses, serviettes de papier, en rouleaux.

Conseil Exécutif,
Montréal

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1480

Fraiseuse verticale
Ministère de l'Education,
Victoriaville.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1481

Tour d'ajustage 16", 17", ou 18".

Ministère de l'Education,
Victoriaville.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1482

Tour revolver 13".
Ministère de l'Education,
Rivière-du-Loup.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1483

Tour d'ajustage de 18".
Ministère de l'Education,
Montréal.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1484

Câble pour contrôle de circulation.
Ministère de la Voirie,
Montréal.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1485

Mobilier pour Ecole des Infirmières.
Ministère de la Santé,
Greenfield Park,
Comté Chambly.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1486

Outils diamantés pour forage.
Ministère Agriculture-Colonisation,
Québec.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 30 septembre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1487

Pneus et chambres à air.
Ministère de la Voirie,
Rivière-du-Loup.

Sont admis à soumissionner les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et chambres à air et ayant leur place d'affaires dans les comtés de Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 4 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1488

Pneus.
Ministère de la Voirie,
Métabetchouan.

Sont admis à soumissionner les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et chambres à air et ayant leur place d'affaires dans le comté Lac-St-Jean.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 4 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1489

1 banc d'essai pour générateurs, alternateurs, démarreurs et régulateurs.

Ministère de l'Education,
Lauzon.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 30 septembre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1490

Equipement de garage.
Ministère de l'Education,
Tracy.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 4 octobre 66. Temps réglementaire.

Projet No. 1491

Equipement de garage.
Ministère de l'Education,
Victoriaville.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 4 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1492

Produits de beauté.
Ministère de l'Education,
Montréal.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 6 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1493

100 machines à dessiner.
Ministère de l'Education,
Différents endroits.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 6 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1494

Equipements à neige (charrues).
Ministère de la Voirie,
Amos.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 30 septembre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1495

Appareils de laboratoire minier.
Ministère de l'Education,
Asbestos.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 29 septembre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1496

Equipement pour étude de l'électronique.
Ministère de l'Education,
Montréal.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest est, Québec.

Le directeur,
Georges Bussières.

DU PERSONNEL

1) Agents de la gestion du personnel

Traitement jusqu'à $14,000, suivant l'expérience. Diplôme universitaire requis — dix-sept années de scolarité au moins — dans l'une ou l'autre des sciences de l'homme. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Des postes sont disponibles dans plusieurs ministères, à la direction générale des relations de travail et à la Commission de la fonction publique. La carrière d'agent de la gestion du personnel offre de grandes possibilités d'acquérir une expérience administrative variée pouvant faciliter l'accès à des postes élevés de direction. Concours permanent 1-01.90.

2) Un chargé de recherches en psychométrie

Traitement jusqu'à $13,600, suivant le degré de formation et l'expérience. Le poste est disponible à la direction du recrutement et de la Sélection du personnel à la Commission de la fonction publique.

— Etudes et recherches postgraduées en psychométrie de préférence sanctionnées par un doctorat plus de l'expérience pratique dans le domaine.

— Prière de faire parvenir un curriculum vitae complet à : Directeur du recrutement et de la sélection, Commission de la fonction publique du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec. Concours 66-1153. S'inscrire avant le 30 septembre.

3) Travailleurs sociaux

Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Traitement jusqu'à $8,600 suivant l'expérience. Maîtrise en service social.

— Clinique d'aide à l'enfance. Poste à Montréal et à Québec.

— Service de la programmation et de la recherche. Poste à Québec.

— Bureau Régional de Rouyn. 2 postes.

Concours permanent 0-Y2.10.

4) Psychologues

Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Traitement jusqu'à $8,600 suivant l'expérience. Licence en psychologie.

— Clinique d'aide à l'enfance à Montréal. Concours permanent 0-Y9.38.

5) Conservateur adjoint

Bibliothèques St-Sulpice, Montréal. Ministère des Affaires Culturelles. Traitement jusqu'à $11,000 suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'organisation et de l'administration d'une bibliothèque. Concours 66-1157. S'inscrire avant le 30 septembre.

6) Bibliothécaires

Traitement jusqu'à $6,500 suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie.

— Ministère de l'Education. 3 postes à la Direction générale de l'Organisation scolaire : 2 postes à Montréal et 1 à Québec.

— Caisse de Dépôt et Placement du Québec : 1 poste à Montréal. Concours permanent 0-Y3.10.

7) Economistes ou statisticiens

Traitement suivant l'expérience. Diplôme universitaire. Ministère de l'Education. Des postes disponibles à la Direction de la Planification, à la Direction du Financement et à la direction de l'Enseignement supérieur.

— Ministère des Finances. Poste disponible au Bureau des Recherches fiscales. Concours permanent 0-Y4.

8) Responsable des programmes de l'enseignement professionnel féminin

Ministère de l'Education, Direction des programmes et examens. Traitement jusqu'à $11,000 suivant l'expérience. Diplôme universitaire ou l'équivalent plus expérience de l'enseignement de formation professionnelle. Concours 66-1158. S'inscrire avant le 30 septembre.

— N.B. — Ce concours s'adresse aux personnes de sexe féminin seulement.

INGENIEURS CIVILS

Avec ou sans expérience. Traitement suivant l'expérience. Ministère des Travaux Publics. Préparation des projets de ponts. Québec et Montréal.

— Ministère des Affaires Municipales. Assistance technique aux municipalités — Québec. Concours permanent 0-02.02.

INGENIEURS METALLUSGISTES, MINIERS OU CHIMISTES

Ministère des Richesses Naturelles. Traitement suivant l'expérience.

— Recherches en préparation et concentration de minerais. Expérience de quelques années en métallurgie extractive. Concours permanent 0-02.66.

PROFESSEURS

Conservatoires de Musique et d'Art dramatique du Québec. Traitement jusqu'à $12,220 d'après les titres et l'expérience professionnelle, artistique et pédagogique.

— Il y a des postes disponibles dans plusieurs disciplines à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

— Le candidat doit remettre des photocopies de toutes ses attestations d'études et d'expérience qu'il veut faire valoir lorsqu'il se présente sur invitation devant le jury chargé de ce concours. Concours permanent 0-03.

ASSISTANT-DELEGUE REGIONAL

Traitement jusqu'à $8,400. Ministère de l'Industrie et du Commerce.

— Promotion industrielle et économique.

— Postes à Ville St-Georges, St-Jérôme et autres localités.

— De préférence diplôme en génie, commerce ou économique.

— Concours 66-1161. S'inscrire avant le 30 septembre.

DIRECTEURS

— Du Service de l'Orientation des placements des enfants.

— Du Service des Ressources à l'enfance et à la jeunesse.

Traitement jusqu'à $13,600. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social.

— Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et vaste expérience du secteur de l'enfance et de la jeunesse exceptionnelle.

— Concours 66-1162. S'inscrire avant le 30 septembre.

CHEFS DE DIVISION

Traitement jusqu'à $11,000. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Postes à Québec.

— Jeunes délinquants et protection de la jeunesse.

— Institutions pour handicapés non éducables.

— Foyers nourriciers et foyers de groupes.

— Centres d'observation et de dépannage.

— Crèches et foyers d'adoption.

— Centres de rééducation.

— Cliniques et probation.

— Assistance publique.

Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et bon nombre d'années d'expérience dans un domaine connexe. Concours 66-1163. S'inscrire avant le 30 septembre.

CHEF DE SERVICE DE PROBATION

Auprès d'une Cour du Bien-Etre Social. Traitement : $6,200 -$7,200. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social.

— Postes à New Carlisle, St-Joseph-de-Beauce, Valleyfield.

— Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme avec une expérience du travail auprès des jeunes.

— Ou diplôme de socio-pédagogie, d'auxiliaire social, d'aide social avec plusieurs années d'expérience pertinente et administrative. Age 25 à 50 ans.

— Concours 66-1164. S'inscrire avant le 30 septembre.

MONITEURS

Centre Berthelet, Montréal. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Traitement jusqu'à $5,100 suivant l'expérience. Diplôme de onzième année. Limite d'âge : 22 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent 9-09.50.

STENOGRAPHES, DACTYLOS ET COMMIS DE BUREAU

Traitement de $2,500 à $3,600 suivant la scolarité et l'expérience. Pour les postes de sténographe à Montréal un supplément de $600 est ajouté au traitement.

— Plusieurs ministères ont des postes disponibles dans différences régions de la province.

— Seules les candidatures accompagnées d'un diplôme de dixième année (pour les dactylos et commis de bureau) ou de onzième année (pour les sténographes) seront acceptées. Concours permanents.

— Une liste d'admissibilité distincte est établie pour chacune des fonctions. L'admissibilité des personnes inscrites sur ces listes est valide pour une période de douze mois à compter de la date à laquelle l'avis de la Commission leur est expédié. Des examens périodiques sont tenus aussi souvent que l'exigent les besoins de l'administration. Concours numéros : Sténographes (2-11.10); Dactylos (2-11.50); et Commis de bureau (2-99.10).

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "Demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place D'Youville, suite 700, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal, et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études ou, lorsque requis, d'appartenance à une association professionnelle, seront considérées.

Pour le traitement électronique des données Postes à Québec et Montréal

Surveillant:
Section perforation:

jusqu'à $7,700. Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.

Assistant-surveillant:
Opérateur d'ordinateurs (Hommes seulement)

jusqu'à $7,700. Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.

Opérateurs d'ordinateurs

jusqu'à $6,700. Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Concours permanent.

Opérateurs de machines conventionnelles:

jusqu'à $4,150. Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Chefs d'équipe:
Opératrices de perforatrices (Femmes seulement)

jusqu'à $4,800. Dixième année, deux années d'expérience pertinente et pouvoir maintenir un rythme de production élevée. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opératrices de perforatrices Junior, Intermédiaire et Sénior (Femmes seulement)

jusqu'à $4,150. Dixième année et pouvoir maintenir un rythme de 6,000 à 10,000 frappes à l'heure. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opératrices de perforatrices stagiaires (Femmes seulement)

jusqu'à $2,600. Dixième année et connaissance de la dactylographie. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "Demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal, et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études seront considérées. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

Commis de bureau

$2,500 à $4,250
pour divers ministères
à Montréal

Scolarité minimum 10e année. Des examens écrits seront tenus dans l'édifice du Ministère du Revenu au 107 Craig ouest, les lundis soir à 7:00 heures p.m. à partir du 26 septembre 1966. Les candidats intéressés sont invités à s'y présenter sans autre formalité. Pour être admis à l'examen, ils devront présenter une attestation officielle d'études.

Un Canadien est impliqué dans un trafic d'avions

WASHINGTON, (PC) — Une accusation d'exportation illégale au Portugal de bombardiers B-26 a été logée hier en Cour de Buffalo contre quatre hommes dont un citoyen canadien, Woodrow Wilson Roderick. Inscrit comme résident à Winnipeg au moment du crime.

Tous les quatre accusés ont plaidé non coupables à l'accusation, et ont prétendu qu'il s'agissait d'un coup monté de la part de la "Central Intelligence Agency" (CIA).

Expédiés via le Canada, les bombardiers auraient été destinés aux colonies africaines du Portugal, l'Angola et le Mozambique. Pour cette raison, les Etats-Unis ont énergiquement nié, aux Nations unies, toute implication du CIA dans l'affaire, redoutant une réaction d'hostilité de la part des membres africains des Nations unies.

L'aéroport Torbay, à St-Jean de Terre-Neuve, aurait servi d'escale pour l'expédition des bimoteurs. Les exportations au Canada échappent au contrôle de la loi américaine interdisant l'exportation de matériel de guerre sans permis.

Les autres accusés sont un ancien pilote de l'aviation britannique maintenant fixé aux Etats-Unis, John Hawke, un mécanicien américain, Keat K. Griggers et un comte français, Henri-Marie François de Marin de Montmarin.

Roderick a été accusé d'avoir assuré le transfert au Canada des avions illégalement exportés. Hawke a affirmé n'avoir jamais rencontré Roderick, mais il aurait été à son emploi durant un séjour au Canada.

Pas de république rhodésienne dans un avenir immédiat

SALISBURY, (AFP) — Le gouvernement rhodésien n'a pas l'intention pour l'instant de proclamer la république, a affirmé hier M. Ian Smith devant le parlement rhodésien, en réponse à une interpellation du leader de l'opposition, M. Josiah Gondo.

Mais, a poursuivi le premier ministre rhodésien, si la Rhodésie se trouvait obligée de quitter le Commonwealth, le gouvernement aurait à reconsidérer le problème.

M. Gondo avait déclaré qu'il espérait que les membres du parlement ne découvriraient pas que la Rhodésie avait été proclamée république, à l'issue des vacances parlementaires. Il avait aussi mis M. Smith en garde contre une telle décision qui placerait la Rhodésie dans "une situation pire que la situation actuelle". Le leader de l'opposition a également souhaité que le premier ministre rencontre M. Herbert Bowden, secrétaire au Commonwealth, pour s'entretenir avec lui au cours de sa visite à Salisbury.

La route fait 23 morts en Colombie

BOGOTA, Colombie, (Reuter) — La chute d'un autobus dans un précipice a fait 23 morts et 17 blessés, signale la police colombienne. Le véhicule serait tombé d'une hauteur de 1,000 pieds après avoir soudainement quitté la route.

On ne connaît pas la cause de l'accident qui s'est produit près de Bucaramangua, village voisin de la frontière vénézuélienne.

Le Barreau étudiera la plainte portée contre Me Claude Wagner

(M.M.) — Le Conseil local du Barreau continue son enquête au sujet d'une plainte que le juge Jean-Paul Berthé, de Rivière-du-Loup, avait déposée touchant certaines déclarations que Me Claude Wagner, ancien ministre de la Justice, aurait faites à son endroit, au cours d'une réunion publique tenue, il y a déjà plusieurs mois, à Drummondville.

Toutefois après entente entre les deux parties concernées l'affaire a été remise au vendredi 21 octobre.

Le juge Berthé et Me Wagner n'ont pas eu à se présenter hier devant le Barreau.

Nous avons pu comprendre que s'il y avait... remise, c'est que le syndic du barreau, Me Maurice Fauteux, vient d'être nommé juge de la Cour des sessions de la paix. Or un nouveau syndic doit être nommé incessamment, lors de la prochaine réunion du Conseil régissant l'ordre des avocats.

Le conseil municipal à la rescousse d'un projet d'hospice à Rigaud

RIGAUD, (L.D.G.) — En faveur de l'érection d'un hospice, destiné à héberger des couples âgés, le conseil municipal de Rigaud versera en contributions un montant jusqu'à concurrence de $5,000, si la campagne de sollicitation auprès du public ne donne pas bientôt les résultats attendus.

Jusqu'à présent, les citoyens ont souscrit une somme de $2,000 à ce projet.

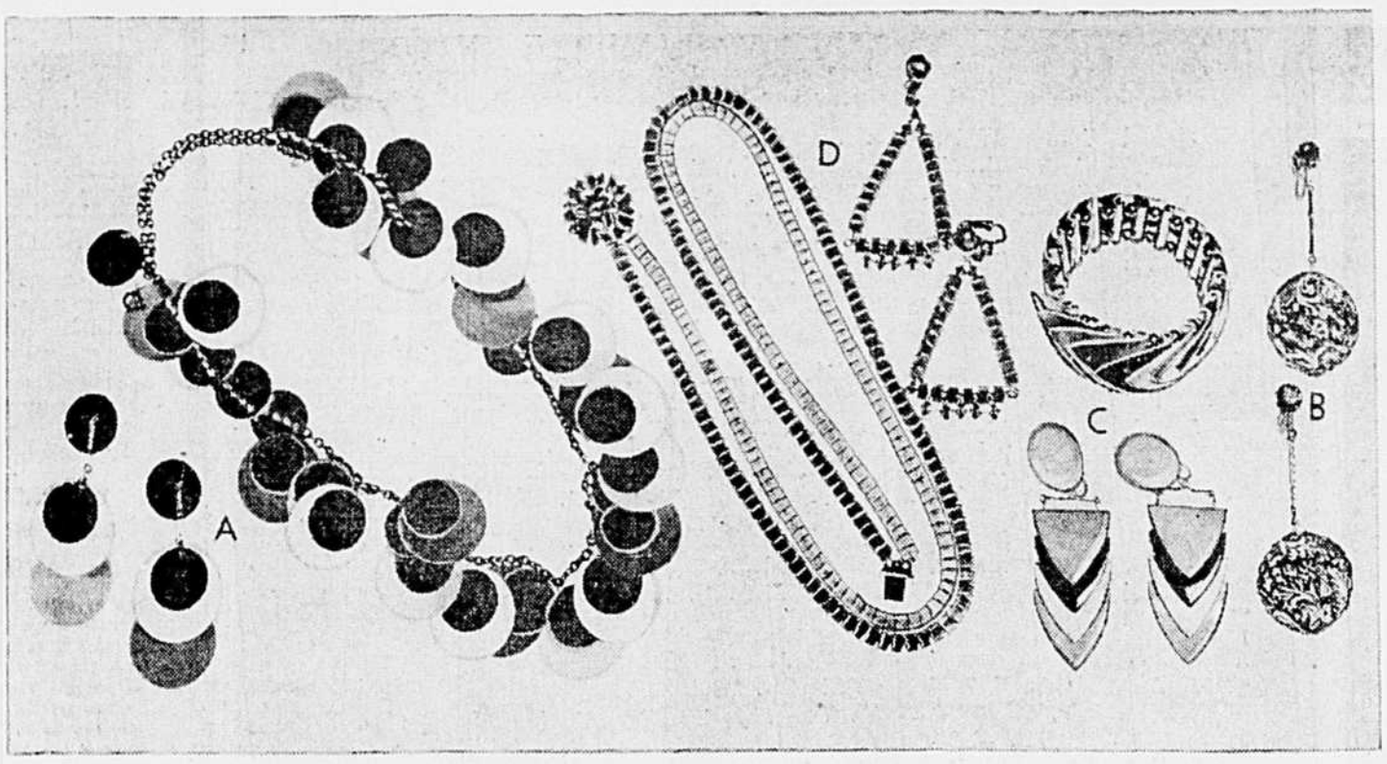

"Essex"... des bijoux qui vous plairont... qui lui plairont aussi!

A. Colliers et boucles d'oreilles en paillettes de toutes sortes montées sur chaînes noires, rondes; multicolores, bleu paon, sur fond rouge ou noir. PRIX DUPUIS 5.00 ens.

B. Boucles d'oreilles nouvelle vogue genre tiges et boules avec pierre de couleur sur métal émaillé; Paris-multicolores, bleu paon, jaune blé. PRIX DUPUIS 10.00 paire

C. Prestigieuse et sobre, voici la création "feuilles superposées" sur bracelet extensible et boucles d'oreilles assorties! Rouge et vert, vert et bleu, jaune et rouge. PRIX DUPUIS 11.50 ens.

D. Toujours dans la note avec ce collier à deux rangs, longueur "matinée", pierres enfilées sur métal et boucles d'oreilles assorties; topaze et noir, bleu paon, bleu et rose. PRIX DUPUIS 13.00 ens.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

DUPUIS POUR elle

Coquette, raffinée, souple, votre personnalité s'affirmera cet automne, au foyer et au bureau!

Venez tôt faire un meilleur choix ou composez 842-6171

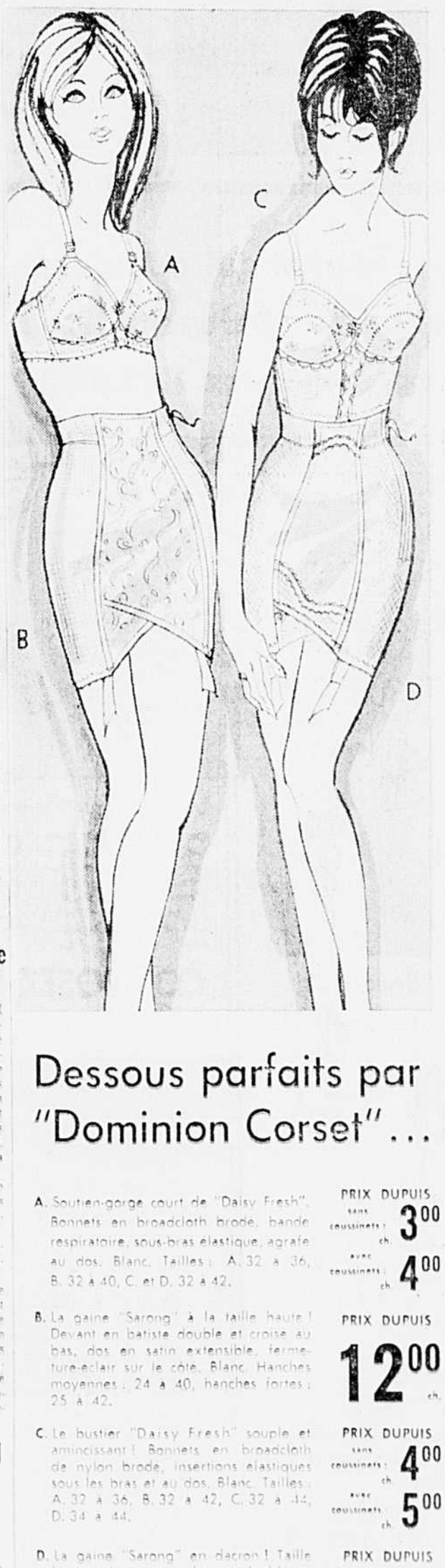

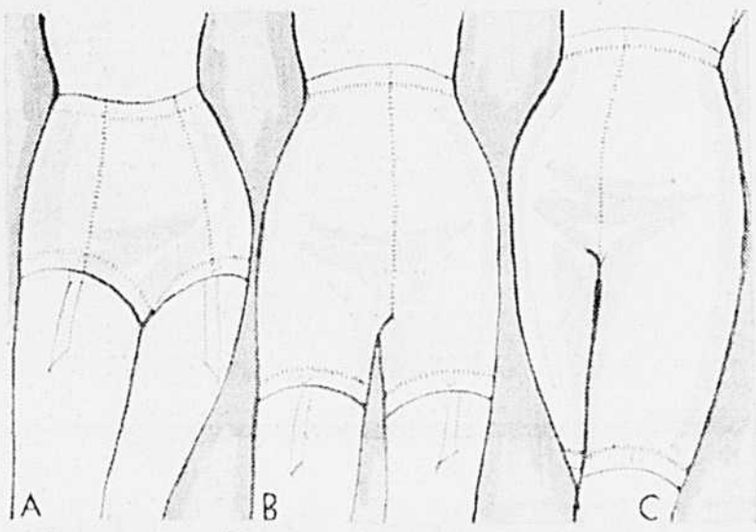

Soyez à l'aise cet automne . . . avec la gaine "Exquisite Form"

PRIX DUPUIS

A. — B. Courte ou moyenne 4.95 ch.

C. Longue 5.95 ch.

Pour amincir la ligne et paraître élégante dans toutes vos toilettes d'automne, achetez la gaine "Magic Lady", gaine-culotte à jambes très courtes, moyennes, ou longues. C'est un tricot de nylon extensible, modèle à la taille, quatre jarretelles amovibles. Dans le blanc seulement. Pointures: P.M.G.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380

Dessous parfaits par "Dominion Corset"...

A. Soutien-gorge court de "Daisy Fresh". Bonnets en broadcloth brodé, bande respiratoire, sous-bras élastique, agrafe au dos. Blanc. Tailles: A, 32 à 36, B, 32 à 40, C et D, 32 à 42. PRIX DUPUIS sans coussinets: ch. 3.00; avec coussinets: ch. 4.00

B. La gaine "Sarong" à la taille haute! Devant en batiste double et croisé au bas, dos en satin extensible, fermeture-éclair sur le côté. Blanc. Hanches moyennes: 24 à 40, hanches fortes: 25 à 42. PRIX DUPUIS 12.00 ch.

C. Le bustier "Daisy Fresh" souple et amincissant! Bonnets en broadcloth de nylon brodé, insertions élastiques sous les bras et au dos. Blanc. Tailles: A, 32 à 36, B, 32 à 42, C, 32 à 44, D, 34 à 44. PRIX DUPUIS sans coussinets: ch. 4.00; avec coussinets: ch. 5.00

D. La gaine "Sarong" en dacron! Taille haute, devant en dacron double et croisé au bas sur élastique de nylon; dos en satin extensible. Fermeture-éclair sur le côté. Hanches moyennes: 24 à 36, hanches fortes: 25 à 40. PRIX DUPUIS 14.00 ch.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

Uniformes "White Cross" en Terylene au fin coton...

A. Modèle à manches courtes, avec revers, deux poches de biais et ceinture à la taille. Doubles manches donnant plus de liberté aux mouvements, col à pointes. C'est l'uniforme classique! Blanc. Tailles: 12½ à 24½. Même modèle en coton. Prix Dupuis: 8.88 ch.

B. Modèle chemisier, soulignant moins la taille mais d'allure plus élancée. Col à pointes, fermeture-éclair sur le devant jusqu'à la ceinture, manches courtes avec revers, poches à la ceinture. Blanc. Tailles: 10 à 18. Même modèle en coton. Prix Dupuis: 8.88 ch.

PRIX DUPUIS Terylene 10.88 ch.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 420

Créations 'Louis Jean' par "Model Lingerie"

Soyez féminine en tout temps.... Profitez de ces bas prix DUPUIS pour vous procurer cette lingerie de qualité, et d'entretien facile!

A) Merveilleuse robe de nuit tout nylon et corsage en dentelle. Jupe doublée et garnie d'un noeud de ruban. Larges bretelles. P.M.G.; java, melon, cognac. PRIX DUPUIS 10.99 ch.

B) Ensemble peignoir et robe de nuit, taille "Empire"! Ample, manches ¾, petit volant en dentelle, cordonnet de nylon sous le buste. Robe de nuit avec élastique au dos. P.M.G. bleu, melon, cognac. PRIX DUPUIS 30.00 ens.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES: 842-6171 — HEURES: 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

Des financiers canadiens-français ratent le contrat du motel de Place Radio-Canada

Le contrat, accordé vendredi à d'autres financiers, ferait l'objet d'une poursuite

Le projet de Conseil du patronat fait son chemin • En page 43

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 20 sept. 1966 / saint Eustache / 82e année, No 218 / 6 cahiers / 84 p. / La météo : Ensoleillé et frais / Min. : 45 / Max. : 65

par Florian Bernard

Deux groupes rivaux de financiers montréalais, l'un canadien-français et l'autre juif, se disputent l'autorisation de construire un motel sur l'emplacement de Radio-Canada, dans l'est. Le premier groupe est formé de cinq financiers de l'est de la métropole, notamment M. Jean Jobin, propriétaire de l'hôtel Lafayette, rue De Montigny, les frères Léo et Vincent Beaulieu (cimenteries) et deux industriels associés dans une entreprise du nord-est de la ville.

Le principal actionnaire de ce groupe, M. Jobin a déclaré hier soir à LA PRESSE que l'autorisation de construire le motel de 4000 lits (environ 1500 unités) a été accordée au groupe juif, mais qu'Ottawa n'ose pas l'annoncer officiellement. L'un des conseillers du groupe francophone, M. J.-A. Bisaillon a déclaré, tard hier soir, que le contrat du motel a été signé vendredi dernier à Ottawa. Il a ajouté avoir obtenu cette précision par l'entremise du secrétaire du ministre Guy Favreau, à Ottawa.

M. Jobin a affirmé, de son côté, que le projet présenté à Ottawa par le groupe juif de l'ouest de la ville est semblable au sien. Il a précisé qu'il a fait part du projet au président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet au mois d'avril dernier, mais qu'on ne lui a jamais répondu . . .

M. Jobin et ses associés ont dépensé plusieurs centaines de dollars dans la préparation des plans, des devis et de la maquette du fameux motel. La réalisation finale du projet devait être confiée à la Maison Beauvais-Lusignan, architectes. M. Jobin, pour sa part, s'est rendu jusqu'en Belgique étudier des projets analogues.

On m'a volé mon projet

M. Jobin a ensuite déclaré qu'il connait tous les détails du projet. "Je ne veux pas tout divulguer actuellement, a-t-il dit, mais je peux vous assurer que le projet, tel qu'il a été accepté par Ottawa, est à peu près identique à celui que nous avions présenté au gouvernement fédéral en avril dernier".

Le motel qui sera construit sur la partie est de l'emplacement de Radio-Canada aura 4000 lits (environ 1500 unités), comportera quatre ailes cruciformes et sera fabriqué principalement de matériaux légers, fibre de verre, plastique et autres.

M. Jobin a exprimé hier son intention de prendre toutes les mesures nécessaires" en vue de forcer Ottawa et la Société Radio-Canada à annuler l'autorisation déjà accordée au groupe rival.

Lucien Saulnier a été consulté

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Saulnier

Voir FINANCIERS en page 2

Radio-Canada ira sur la jetée MacKay

— P.-E. Sauvageau

(F.B.) — Le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau a déclaré à LA PRESSE, hier, que la Société Radio-Canada a probablement l'intention de grouper ses installations sur la jetée MacKay, dans l'ouest, et de construire un simple immeuble administratif "beaucoup plus symbolique qu'effectif" dans l'est de la métropole.

M. Sauvageau a expliqué que plusieurs raisons valables motivent sa déclaration.

Tout d'abord, a-t-il dit, le présent règlement de zonage interdit la construction d'un motel tel qu'il est projeté dans le quadrilataire en question. En effet, selon le conseiller Sauvageau, ce règlement de zonage précise, d'une part, que les immeubles en bordure de la rue Dorchester doivent avoir une hauteur d'au moins 60 pieds (l'équivalent de 6 à 8 étages) et que, d'autre part, il est interdit d'utiliser des matières plastiques dans la charpente extérieure de ces constructions.

V. RADIO-CANADA en p. 2

Le parti libéral garde ses 2 sièges et enlève Nicolet

Le gouvernement Pearson est à deux sièges de la majorité absolue

par Yves Leclerc

Le gouvernement libéral de M. Lester Pearson est maintenant à deux sièges seulement d'une insaisissable majorité absolue aux Communes, après avoir enlevé hier le comté de Nicolet-Yamaska aux conservateurs dans une élection complémentaire. Les libéraux ont par ailleurs conservé deux autres sièges, ceux de Burin-Burgeo et de Grand Falls-White Bay-Labrador, à Terre-Neuve.

C'est un agriculteur de 37 ans, M. Florian Côté, qui a enlevé le siège de Nicolet-Yamaska aux conservateurs, qui le détenaient depuis 1957.

Ce siège était représenté aux Communes par M. Clément Vincent, qui l'avait emporté aux élections générales de novembre dernier, mais qui avait abandonné ses fonctions à la suite de son élection comme député unioniste à l'Assemblée législative du Québec. Il a été nommé depuis ministre provincial de l'Agriculture.

M. Florian Côté, agriculteur de Sainte-Brigitte-des-Saults a cependant eu fort à faire pour avoir raison de son adversaire conservateur, M. Normand Beaudoin, directeur d'école. Les agriculteurs forment environ 72 pour cent du corps électoral de Nicolet-Yamaska.

Les autres candidats défaits, qui ont obtenu peu de succès étaient MM. Georges-Henri Forcier, néo-démocrate, Jean-Marc Denoncourt, indépendant et le vétéran pittoresque des luttes électorales, Georges Grenier, de Montréal, représentant du parti de sa création, le Droit vital personnel, défait pour la 14e fois consécutive.

Un "habitant" à Ottawa

Le nouveau député, qui s'était fait connaître dans le comté par son activité sur le plan régional, a promis à ses partisans qu'il défendrait la cause des agriculteurs à Ottawa. "Ce n'est pas un député que vous avez élu à Ottawa, s'est-il écrié, c'est un habitant !"

Il a précisé que même si l'actuel ministre québécois de l'Agriculture, M. Clément Vincent, avait fait campagne contre lui, il s'efforcerait de collaborer avec lui pour le bien du comté. "Clément Vincent peut faire un bon ministre, a-t-il remarqué en riant après l'élection, quand il aura quelques années d'expérience."

Le pourcentage de votants à se rendre aux urnes a été très faible, environ 53 p.c. Aux dernières nouvelles, la majorité de M. Côté était de quelque 1,067 voix.

Il est à remarquer que la présence du candidat indépendant, M. Jean-Marc Denoncourt, a brouillé les cartes jusqu'à un certain point. En effet, les quelque 1100 voix qu'il a obtenues auraient pu suffire à donner la victoire au candidat progressiste-conservateur, M. Normand Beaudoin. Quelqu'un au comité libéral de Nicolet nous a par ailleurs affirmé que M. Denoncourt avait eu à certains moments des sympathies marquées pour l'Union nationale.

A Terre-Neuve

A Terre-Neuve, dans le comté de Burin-Burgeo, le président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, M. Don Jamieson, a conservé avec facilité un siège qui était détenu depuis plusieurs années par le parti libéral.

Avec presque autant de facilité, apparemment, M. Andrew

V. GOUVERNEMENT en p. 2

Voici, en nombre de sièges, la position des partis aux Communes à la suite des trois victoires libérales d'hier :

Libéraux :	131
Conservateurs :	96
NPD :	21
Rall. Créditistes :	8
Créditistes :	5
Indépendants :	3
Vacant :	1
Total :	265

téléphoto UPI

Le président Léopold Senghor à Ottawa

Quelque 300 personnes, dont une cinquantaine de représentants du gouvernement canadien, ont pris part hier soir à un dîner d'Etat servi à l'occasion de la visite à Ottawa du président Léopold Senghor, du Sénégal. Accompagné ici du gouverneur général du Canada et de Mme Vanier, le président Senghor accueille les invités à ce dîner de gala. Le président du Sénégal, que M. Vanier devait présenter comme le "vivant symbole de la jeune Afrique", séjournera au Canada jusqu'au 28 septembre.

"Les demandes fiscales du Québec ne constituent pas un ultimatum"

— Daniel Johnson

par Albert Tremblay

A la population anglophone du Québec, le premier ministre, M. Daniel Johnson, affirme dans une entrevue qui sera télédiffusée demain soir, que le Québec et le gouvernement d'Ottawa parviendront à élaborer, ensemble, un nouveau régime fiscal sans que la Belle Province ait le besoin de recourir au moyen ultime de pression que constitue l'indépendance.

D'une même foulée, le premier ministre du Québec dit avoir mal été interprété lors de la dernière conférence fédérale-provinciale; il nie l'intention du gouvernement québécois d'organiser un référendum sur la question de l'indépendance; rejette la possibilité d'une élection hâtive pour obtenir un mandat plus clair de la population québécoise en matière de fiscalité et refuse d'admettre que son gouvernement ait tenté de profiter de la dernière conférence fédérale-provinciale pour lancer un ultimatum au gouvernement d'Ottawa et à ceux des autres provinces.

"Egalité absolue de tous les citoyens"

M. Johnson n'en a pas moins profité pour réaffirmer "l'égalité absolue de tous les citoyens du Canada" et défendre avec conviction cette "deuxième nation" que devra nécessairement être un jour le Québec pour plus de cinq millions de Canadiens français. Une "nation" que M. Johnson définit comme un "groupe de personnes visant aux mêmes aspirations et vivant sur un même territoire". Problème qui est, selon lui, beaucoup plus une affaire de culture et de pensée collective que de limitations géographiques.

"Il n'est pas question de "sortir" le Québec de la Confédération" assure M. Johnson. "Mais si l'indépendance est une chose, l'égalité en est une autre", poursuit-il.

Pour lui, il ne fait aucun doute que l'intention de son gouvernement, lors de la conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité, était de grouper dans un seul document toutes les aspirations du Québec et "de pousser un peu plus loin des revendications faites à la miette par les Lévesque, Kierans et Lesage".

Il ne doute également pas que les autres provinces du Canada veuillent aussi obtenir plus d'argent et plus d'autonomie d'Ottawa. "Ce que le Québec se contente de faire, devait préciser M. Johnson, c'est de pousser un peu plus loin les revendications des autres provinces. Et c'est normal puisque le Québec n'est pas une province comme les autres et que nous avons des problèmes sociaux-économiques qui nous sont propres".

M. Johnson a cependant acquiescé lorsqu'un représentant du poste de télévision montréalais CFCF lui a demandé s'il n'avait pas fort à faire pour vendre ce concept des deux nations à la population canadienne. "Je ne pense pas avoir à vendre ce 'programme d'action' aux gens du Québec. Mais il a en effet fort à faire pour convaincre le reste du pays de la justesse de nos revendications".

Devait suivre une réflexion lancée presque à voix éteinte : "Le reste du Canada est convaincu qu'il n'existe plus de problèmes au Québec lorsque cesse le bruit des bombes . . ."

Une nouvelle constitution

Le premier ministre ne cache pas, par ailleurs, que le Québec doit modifier des institutions qui ne répondent plus aux besoins de l'heure pour en arriver à cette "nation" québécoise socialement indépendante de ses voisines.

Voir ULTIMATUM en page 2

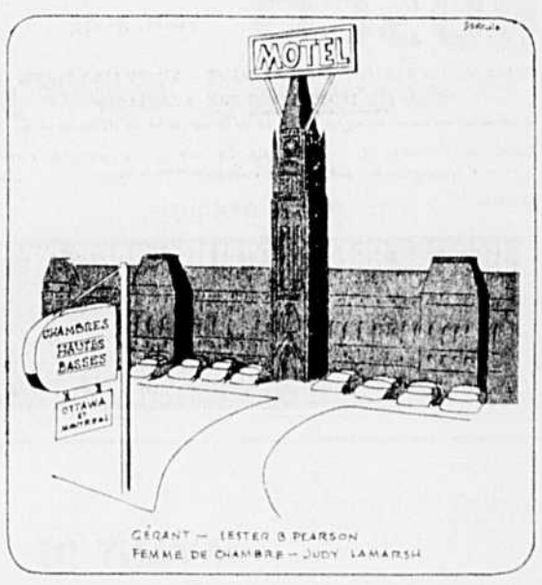

"Le livre blanc de l'ancien gouvernement n'est pas le mien"

— Jean-Noël Tremblay

CHICOUTIMI (PC) — "Le livre blanc de l'ancien gouvernement et de l'ancien titulaire du ministère des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte n'est pas le mien," a déclaré hier dans une entrevue exclusive au quotidien "Le Soleil" M. Jean-Noël Tremblay.

Commentant la publication du projet de livre blanc par LA PRESSE, le ministre Tremblay a dit que ce livre blanc n'a rien de neuf. "Il est à se demander comment il se fait qu'il n'ait pas été publié par les journaux auparavant puisqu'il était un secret de polichinelle".

"Il ne s'agit pas de la politique du nouveau gouvernement et du ministre titulaire" a-t-il souligné en ajoutant : "La politique de mon ministère sur les Affaires culturelles a commencé à être exprimée et la population du Québec est déjà au courant où nous allons."

M. Tremblay a précisé qu'il avait déjà énoncé les bases constitutionnelles et qu'il n'était pas pressé d'écrire un livre blanc.

Autres informations en page 43

Les Etats-Unis lancent Surveyor 2

CAP KENNEDY, Floride, (PA, AFP) — A la recherche d'un site d'alunissage pour ses astronautes au début de 1968, l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a mis à feu aujourd'hui la fusée "Atlas-Centaure" porteuse de "Surveyor 2" destiné à se poser gentiment lentement sur la lune. Cette caméra spatiale vise le centre de la face visible de cet astre. Si tout va bien, elle devrait se poser à 800 milles environ du point où "Surveyor 1" (le premier véhicule de ce programme) a atterri en douceur au lé-

Voir SURVEYOR en p. 2

Oswald Parent n'a pas l'intention de quitter la politique provinciale

par François Trépanier

QUEBEC. — Le député libéral de Hull à l'Assemblée législative du Québec, M. Oswald Parent, n'abandonnera pas la politique provinciale pour se lancer dans l'arène fédérale.

A la suite d'un entretien de plus d'une heure avec le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, M. Parent a confirmé, à midi, à un représentant de LA PRESSE son intention de conserver son poste à l'Assemblée législative.

On se souvient que peu après le décès du député fédéral de Hull, M. Alexis Caron, des rumeurs avaient soulevé la possibilité que M. Parent succède à M. Caron.

Lors d'une émission radiophonique au mois de septembre, M. Parent avait en outre fait une déclaration donnant à croire que ces rumeurs pouvaient être fondées.

Celles concernant la candidature de M. Parent, lors de la convention en vue de trouver un remplaçant à M. Caron, avaient pris d'autant plus d'ampleur que plusieurs personnes étaient au courant de ses griefs à l'égard de M. Lesage.

On sait que lors du départ de M. Lionel Bertrand comme ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Parent, adjoint parlementaire du ministre, avait espéré ce ministère.

M. Lesage avait cependant nommé M. Gérard Cournoyer à la place de M. Bertrand.

M. Parent s'était également opposé à la candidature de M. Lesage à la chefferie du parti libéral provincial avant 1960, se disant contre l'intrusion d'un député fédéral dans l'arène provinciale.

M. Parent a dit que la principale raison qui le fait rester dans l'arène provinciale est qu'il croit pouvoir faire plus pour la population de son comté en siégeant à l'Assemblée législative de Québec.

Il a ajouté qu'il expliquera les autres motifs de sa décision au cours d'une conférence de presse dans le courant de la journée.

Le gouvernement accorderait une hausse préliminaire aux postiers

OTTAWA. — Le ministre du Revenu, M. E. J. Benson, a laissé savoir hier que le gouvernement fédéral offrirait une hausse préliminaire de salaires aux employés des postes, dans le but d'éviter une grève qui paralyserait ce service à la période la plus achalandée de l'année, soit celle des Fêtes.

C'est demain à Ottawa que sera dépouillé le vote que l'Union des postiers du Canada a tenu auprès de ses membres afin d'obtenir un mandat pour négocier une hausse de salaires fixée à plus de 89 pour cent, avec la possibilité de déclencher la grève si nécessaire.

Le président de l'Union des facteurs du Canada, M. Roger Décarie a déclaré en fin de semaine, à Toronto, que ses membres étaient également disposés à se mettre en grève s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

Les employés des postes ont donné jusqu'au 15 novembre au gouvernement fédéral pour reviser leurs salaires. M. Benson soutient que ce délai est trop court, car la revision, qui normalement devrait avoir un effet rétroactif au 1er octobre, concerne les 22,000 employés du groupe "D".

M. Benson doute que la revision des salaires par des experts du gouvernement puisse être complétée avant cinq ou six mois, soit bien après la date limite fixée par les employés des postes.

Le président de la succursale de Montréal de l'Union des postiers du Canada, M. William Houle, a déclaré ce matin qu'il appartiendra au comité de négociation de prendre la décision qui s'impose.

Il a ajouté que, de toutes façons, les postiers ne sont pas disposés à négocier pendant six ou dix mois, comme cela s'est fait par le passé. On saura le 15 novembre quelle attitude les employés des postes entendent prendre. Si le premier rajustement de salaires est bon et si les employés conservent l'espoir que leurs négociations pourraient avoir des chances de succès, il est possible alors que la grève soit retardée.

Les employés des postes réclament des hausses de salaire de $1 et $1.16 l'heure, ce qui représente des hausses variant de 39 à 50 pour cent.

SOMMAIRE

Annonces classées / 50 à 56, 66 à 70
Bandes dessinées / 62
Buchwald / 43
Courrier "Que faire ?" / 41
Décès, naissances, etc. / 72
Editorial / 4
Finance / 14 à 16
Horoscope / 42
La bonne table / 35, 36
Loisirs et récréation / 62
Mode / 19 à 34
Mots croisés / 51
Navigation / 6
Nouvelles internationales / 61 et 73
Nouvelles nationales / 43
Radio et télévision / 12 et 13
Spectacles et concerts / 48 et 49
Sports / 44, 46, 47
Tribunaux / 7
Vie féminine / 38, 40, 41
Vie mondaine / 39
Votre médecin / 17

CKAC 73

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 20 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 218

Photo J.-Y. Letourneau, LA PRESSE

Au congrès des gérants municipaux

M. Roger Lord, gérant de la ville de Trois-Rivières, donne quelques détails sur le congrès de l'Association des gérants municipaux du Québec qui se termine aujourd'hui à Longueuil, au président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier.

La police resserre son filet sur les présumés membres d'une cellule du FLQ

Par suite de l'arrestation ce matin, à quelque 35 milles au nord de Grand-Mère, d'un mystérieux personnage connu sous le nom de "Gilbert", dans l'affaire des terroristes du néo-FLQ mise au jour récemment, le bilan comprend maintenant 13 détenus, un renvoyé faute de preuve et deux suspects encore au large.

L'inspecteur Adrien Cardinal, de la Sûreté de Montréal, a révélé que l'individu appréhendé ce matin n'est âgé que de 20 ans et qu'il serait originaire de la région de Québec. Il s'est identifié comme étant André Lavoie.

Le policier n'a pu révéler à ce point de l'enquête beaucoup de détails au sujet de Lavoie, se contentant d'expliquer que l'interrogatoire ne faisait que commencer et que des détails suivraient sous peu.

Lavoie, de même que les 12 autres détenus, sont soupçonnés d'être les auteurs d'une série d'attentats à la bombe, de vols à main armée et de vols d'armes et de dynamite, commis au Québec au cours des derniers mois.

On sait qu'un autre suspect qui avait été appréhendé la semaine dernière, Guy Kozak, âgé de 23 ans, a été remis en liberté samedi, la police ne possédant aucune preuve pour l'incriminer.

Rappelons qu'hier, deux nouveaux noms sont venus s'ajouter à la liste des détenus.

Dans le premier cas, une étudiante de 19 ans de l'Université de Montréal a été appréhendée par les détectives du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal à son appartement de la rue Ontario, près de Bleury. Cette dernière, Mlle Hélène Bourgault, a comparu cet après-midi sous une accusation d'entente délictueuse.

Un suspect se rend

Par ailleurs, un jeune homme de 20 ans, Yves Prud'homme, que la police voulait interroger en rapport avec l'attentat à la bombe du 3 juin dernier, au Centre Paul-Sauvé, durant une assemblée politique du parti libéral, s'est rendu de son propre chef, hier matin, au quartier général de la Sûreté.

Le sergent-détective Julien Giguère, qui s'occupe de cette affaire avec le sergent-détective Marcel Allard, nous a révélé hier soir que Prud'homme s'était rendu après avoir été convoqué par la police pour répondre à quelques questions.

Le limier a ajouté qu'il se pouvait également que d'autres accusations soient retenues contre le suspect. Il a signalé que Prud'homme devait comparaître ce matin pour répondre à une accusation relative à l'attentat à la bombe au Centre Paul-Sauvé.

Un autre prévenu, Maurice Montpetit, âgé de 19 ans, a comparu, samedi, pour répondre à une accusation se rapportant à cet attentat. Il est détenu sans cautionnement.

Toujours recherchés

Entre-temps, les policiers re-

Voir LA POLICE en page 6

Cautionnement de $5,000 à la jeune Hélène Bourgault

Hélène Bourgault, la jeune fille de 19 ans appréhendée par la Sûreté municipale à la suite de l'arrestation d'un premier groupe de onze terroristes, a comparu devant le juge Marcel Gaboury, à midi, sous une accusation de conspiration pour commettre un vol à main armée.

Selon la plainte portée contre l'étudiante, elle se serait entendue avec trois autres jeunes gens, à la fin d'août dernier, pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon, rue Jean-Talon. Mais la police serait intervenue juste à temps pour empêcher le crime.

Représentée par Me André Delongchamps, la jeune accusée a nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire a été reportée au 27. Son procureur a réclamé sa libération sous cautionnement en soulignant qu'elle n'avait aucun dossier judiciaire et que ses parents demeuraient dans la métropole.

Occupant pour la Couronne, Me Jean-Guy Boilard s'est opposé à toute liberté provisoire, pour la prévenue, en soulignant que la jeune fille ne demeurait pas avec ses parents au moment de son arrestation et que le crime qu'elle est accusée d'avoir commis

Voir CAUTIONNEMENT en page 6

Hélène Bourgault

M. Marc Perron: les municipalités de l'avenir devraient être du type de Laval

Le gérant de la ville de Laval, M. Marc Perron, a prévenu ce matin ses confrères, gérants de municipalités du Québec, que si l'on entend remédier aux problèmes administratifs actuels, il faudra d'abord admettre que la ville de demain sera une ville du type de Laval, suffisamment importante pour assurer tous les services municipaux en même temps que la planification nécessaire à une saine administration.

Il a de plus insisté sur la nécessité, pour les administrations municipales du Québec, d'investir considérablement dans la recherche et de recourir sans tarder aux services d'experts compétents et des technocrates.

M. Perron prononçait alors une causerie intitulée "Problèmes administratifs de la ville de demain" devant les participants au congrès des gérants municipaux, à Montréal.

Tout en soulignant certains progrès en ce sens, M. Perron a déploré qu'un trop grand nombre de municipalités n'aient pas encore de personnel compétent, soit comme gérant, comme trésorier ou comme greffier.

Pour définir ce que sera la ville de demain et quels seront ses problèmes, M. Perron, qui était vérificateur à la Commission municipale de Québec avant d'occuper son présent poste, a suggéré qu'il fallait d'abord connaître les problèmes actuels d'une municipalité, décrire leur évolution et définir leurs causes et aussi apprécier les solutions apportées.

C'est, en somme, en confiant ces données à des experts qu'on parviendra à définir la ville de demain, a prévu ses problèmes et à amorcer les mesures appropriées au moment opportun, dit en substance M. Perron.

Ce travail ne peut être fait que par des experts en divers domaines, finances, économie, sociologie, urbanisme, génie, etc. C'est à ces experts que les villes et leurs administrateurs publics doivent recourir. De telles études, qui ont un caractère exclusivement municipal, demandent des recherches, qui peuvent paraître coûteuses mais demeurent indispensables.

Ici, M. Perron souligne qu'il est peut-être impossible de "mesurer mathématiquement" la rentabilité de l'investissement dans la recherche municipale. Mais, il ajoute aussitôt : "Cette rentabilité ne devrait faire aucun doute, puisque l'investissement dans la recherche est la garantie d'un maximum de rendement dans tous les autres investissements municipaux".

La ville de demain sera du type Laval

Sans définir ce que sera la ville de demain, M. Perron note cependant : "Si l'on se préoccupe du devenir urbain dans la province de Québec et si l'on entend remédier aux problèmes administratifs actuels, l'on doit admettre que la ville de demain sera une ville du type Laval, qui aura une taille suffisante pour assurer tous les services requis d'une municipalité, en même temps que les instruments de planification nécessaires à une saine administration".

Le conférencier poursuit : "Les problèmes administratifs seront alors d'un autre ordre. Ils seront, pour les premières années, fort complexes et onéreux, par suite d'une transition nécessaire; mais, dès que des cadres adéquats auront été créés que l'intégration des diverses activités aura été complétée, que l'uniformisation des instruments administratifs et de la législation aura été réalisée, le seul problème administratif qui persistera sera la problème de toute entreprise normale, celui de la coordination des activités par une répartition adéquate des diverses assignations et d'une adaptation à la situation de l'époque, compte tenu des besoins à satisfaire et des moyens technologiques alors disponibles."

Si les problèmes actuels des villes sont multiples et de différents ordres, M. Perron les souligne de façon générale en donnant à ses auditeurs quelques pourcentages d'ordre financier, puisque les villes ne peuvent fournir leurs services que dans la mesure où elles sont financièrement capables de le faire.

Ainsi, M. Perron note que de 1961 à 1964 la dette obligataire nette des municipalités du Qué-

Voir M. PERRON en page 6

M. Saulnier souligne l'importance de la fonction publique dans son évolution

par Claude Masson

La fonction publique, y compris à l'échelon municipal, a cessé d'être depuis longtemps un simple et obscur instrument d'exécution des politiques définies d'en haut. Elle participe de plus en plus à l'élaboration des politiques, donc à l'orientation de la municipalité, et elle est de plus en plus en mesure d'en infléchir l'application, dans le bon ou le mauvais sens.

Se fondant sur cette évolution du fonctionnarisme, le président du comité exécutif de la ville de Montréal a présenté hier une véritable thèse sur "La fonction publique, facteur décisif du bien commun, aujourd'hui", aux membres de l'Association des gérants municipaux réunis en congrès à Longueuil.

Conférencier au déjeuner, M. Lucien Saulnier a déclaré que "le moment est venu d'avoir une doctrine et de promulguer un statut de la fonction publique dont la vocation et les responsabilités ne sauraient être assimilées à celles du secteur privé, même si l'on peut trouver de nombreux points de comparaison".

"Une entreprise privée, a-t-il dit, si puissante soit-elle, n'aura jamais les responsabilités morales, sociales et politiques de cette dernière."

Entrer dans la fonction publique, selon M. Saulnier, c'est entrer dans une carrière qui doit, dès lors, être nettement définie et organisée, avec une claire distinction entre ce qui est du domaine de la négociation et ce qui est du domaine d'autorité.

Cette doctrine de la fonction publique, elle devrait exister depuis longtemps, a expliqué le conférencier mais, heureusement, "les syndicats nous rendent le service de nous obliger à la définir et à la mettre en œuvre".

L'exposé du président du comité exécutif montréalais a surpris agréablement ses auditeurs. M. Saulnier a clairement indiqué les conditions nécessaires à la consutution et au maintien d'une fonction publique de haute qualité : d'abord une bonne formation des fonctionnaires; ensuite l'organisation de la fonction publique; enfin une question de climat moral et de rapports avec le pouvoir politique.

Partant de la certitude que l'administration est devenue une science, cela a conduit M. Saulnier à reconnaître "la nécessité d'institutions spécialisées analogues à ce que l'on appelle en Europe les "Ecoles nationales d'administration".

"Certes, a-t-il souligné, la plupart de nos universités offrent depuis quelques années, dans le cadre de leurs Facultés de droit ou de sciences sociales,

Voir M. SAULNIER en page 6

"La mentalité des contribuables devra être complètement régénérée"

— M. Henry Mhun, économiste

par Gilles PRATTE

Même si l'entreprise est extrêmement ardue, les administrations municipales devraient prendre des mesures pour éliminer la spéculation foncière, fille honteuse de l'urbanisation des sociétés.

Cette réforme ne serait toutefois qu'une facette de la révolution psychologique qui devra s'opérer aussi bien chez les administrateurs municipaux que chez les citoyens.

Partant de ces données, M. Henry Mhun, économiste-conseil, a souligné hier soir, au congrès de l'Association des gérants municipaux, que, pour maîtriser le passage de la société rurale à la société urbaine la mentalité des contribuables devra être complètement régénérée.

M. Mhun a noté que les deux tendances présentes dans chaque personne, celle du citoyen conscient de ses devoirs et du bien commun et celle de l'individu plus égoïste et préoccupé de ses jouissances personnelles, devront se fondre harmonieusement.

Plus pour les services communs et moins pour la consommation privée

Le conférencier a aussi soutenu qu'à l'avenir les gouvernements investiront davantage dans les services communs, cependant que la consommation privée sera quelque peu modérée.

Selon lui, cette tendance déjà amorcée ne pourra que se prolonger pour que les pauvres

Voir MENTALITE en page 6

L'affaire LaGrenade: un adolescent se reconnaît coupable de meurtre

par Léopold LIZOTTE

Le plus jeune des terroristes appréhendés à la suite de l'attentat à la bombe qui avait coûté la vie à une secrétaire de la fabrique de chaussures H.-B. Lagrenade Ltée, le 5 mai dernier, a reconnu sa culpabilité à une accusation de meurtre, hier, des sa comparution devant le juge Emile Boucher, de la Cour de Bien-être social.

L'adolescent, dont on ne peut évidemment divulguer l'identité, devra revenir devant la cour le 30 septembre. Entre-temps, le juge Boucher a confié à un travailleur social le soin de procéder à une enquête approfondie sur les antécédents du jeune prévenu.

Quelques heures plus tard, par ailleurs, quatre de ses compagnons comparaissaient devant le juge Marcel Gaboury, en Correctionnelle, également sous une accusation de meurtre non qualifié.

Il s'agit de Serge Demers, Gérard Laquerre, Marcel Faulkner et Réal Mathieu, qui, selon la police, auraient tous participé à "l'opération" qui devait coûter la vie à Mlle Thérèse Morin.

Comme dans tous les cas semblables, les prévenus ont été automatiquement envoyés à leur enquête préliminaire, qui a immédiatement été fixée au 27 septembre, date à laquelle devrait également s'instruire celle de Richard Bouchoux, qui n'était apparemment pas "en état" de comparaître, hier, et qui devait comparaître à son tour aujourd'hui même.

L'instruction ajournée, le procureur de Demers, Laquerre et Mathieu, Me André Delongchamps, les autres prévenus étant représentés par Mes Gilles

Voir LAGRENADE en page 6

Personne ne touchera la récompense de $2,500

par Lucien CHAMPEAU

La récompense de $2,500 offerte en mai dernier par l'Association de la Chaussure de la province de Québec, n'ira à personne en particulier.

Ainsi en a décidé ce matin le directeur Jean-Paul Gilbert, de la police municipale :

"Personne du grand public, a expliqué M. Gilbert, n'a fourni de renseignements ou n'a permis à la police d'arrêter ou de faire condamner l'auteur ou les auteurs de l'attentat à la bombe perpétré en mai dernier dans le bureau de la manufacture de chaussures H.B. LaGrenade, 2496, rue Rachel est.

"Tout le travail de dépistage a été fourni par nos hommes, exclusivement. Ils ne méritent donc pas cette récompense, puisqu'ils n'ont vraiment qu'accompli leur devoir".

M. Gilbert d'enchaîner toutefois que ses hommes, dans l'éclaircissement de ce crime, ont fourni un travail au-delà de

Voir RECOMPENSE en p. 6

FAITS divers

On recherche les auteurs d'un enlèvement

STE-FOY, (PC) — La police recherche aujourd'hui, sur toute l'étendue de la province, trois hommes qui ont enlevé une jeune fille de quinze ans, tard hier soir à Montréal, et l'ont abandonnée en bordure de la route, à Ste-Foy, ses vêtements en lambeaux.

L'adolescente a dit à la police qu'elle marchait sur le trottoir, en bordure de la rue Sherbrooke, près du parc Lafontaine, lorsqu'une auto dans laquelle se trouvaient trois hommes surgit soudainement à sa hauteur.

L'un des inconnus lui demanda alors un renseignement mais soudainement, la jeune fille fut saisie et tirée dans l'auto qui démarrait en direction de Québec.

La police a fait savoir qu'on avait cru, plus tôt, que l'adolescente avait été violée mais qu'après examen médical, on a appris qu'il n'en était rien. La police l'a secourue vers 3 h. 30 la nuit dernière.

La jeune fille n'a pas été identifiée par les policiers, qui ont cependant dit qu'elle demeurait à Ville Le Moyne, municipalité située sur la rive sud du St-Laurent, dans la région métropolitaine.

La jeune victime repose toujours à l'hôpital et son état est considéré comme satisfaisant.

Pour ce qui est de ses assaillants, la jeune fille les a décrits comme étant âgés de 25 à 40 ans. L'un d'eux se faisait appeler Jean. Le trio serait en possession d'une auto Pontiac de modèle 65 ou 66.

De Gaulle n'a pas encore décidé s'il viendra à l'Expo

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Le général de Gaulle n'a pas encore accepté l'invitation d'Ottawa de faire une visite au Canada et à l'Expo 1967, apprend-on de bonne source.

L'invitation a été transmise oralement aux autorités françaises par l'ambassade du Canada à Paris, au nom de la direction de l'Expo, peu avant le retour du président de la République de son voyage autour du monde. Les représentants du gouvernement français l'ont accueillie avec satisfaction, mais il faudra attendre quelque temps avant de connaître la réponse du général. Les observateurs estiment cependant que le chef de l'Etat se rendra volontiers aux désirs des autorités canadiennes.

Les conversations engagées entre les représentants des deux pays porteront sur la date éventuelle de la visite du général, le programme de ce voyage et toutes les questions protocolaires liées à un tel déplacement.

Il semble, selon des sources bien renseignées, que la date du 25 juillet, c'est-à-dire de la "Journée française", conviendrait le mieux au président de la République. On ignore toutefois si le voyage du général coïnciderait avec celui de la reine Elisabeth et du prince Philippe et dans quelle mesure le chef de l'Etat serait appelé à participer aux manifestations qui commémoreront le centenaire de la Confédération.

Le fait que des élections législatives doivent normalement avoir lieu en France en mars prochain porte certains milieux à se demander si le général ne préférera pas attendre que la situation politique soit claire avant de faire connaître officiellement sa réponse.

Expo 67 est un mot sacré !

par Oswald MAMO

EXPO 67 est un mot sacré. Qu'on se le tienne pour dit ! Gare à celui qui, sans le consentement de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, utilise, pour mieux écouler ses produits, le mot EXPO 67. Il se méritera, sans aucun doute, les foudres de la justice canadienne.

En effet, à la veille de l'ajournement de la première session de la 27e législature de la Chambre des communes, à Ottawa, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement des deux Chambres, a décrété une série d'abrogations, d'exceptions et d'additions à la loi S-42 sur la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 qui aident cette dernière à mieux protéger ses intérêts.

Ainsi, contrairement à la justice britannique qui oblige la poursuite à assumer tout le fardeau de la preuve, la loi modifiant le bill S-42 fait assumer le fardeau de la preuve à l'accusé.

Ainsi, tel fabricant de limettes qui baptise ses produits "Expo 67" sans permission, aura à démontrer en Cour supérieure que le nom qu'il utilise ne peut pas être raisonnablement interprété comme indiquant ou impliquant un rapport quelconque avec l'exposition.

Photos et diapositives

D'autre part, les modifications apportées à cette même loi S-42, ferment la porte aux artistes ou photographes qui se

Voir EXPO en page 6

6741
ST-HUBERT
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

L'ENDROIT IDEAL POUR UN CADEAU SANS EGAL
Avez-vous un cadeau à offrir ?
Si oui, confiez-vous à Lemieux
"LE PARADIS DU CADEAU"
Petit, moyen ou gros, vous obtiendrez toujours satisfaction.
• Bibelots • Cristal • Bois • Verreries • Vaisselle • Coutelleries • Services à boisson, etc.
Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.
765, rue BEAUBIEN — Tél. 274-6529
(Près Saint-Hubert)
La plus importante maison de cadeaux au Québec

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

avec les auvents GRATIS
WEATHER-VANE UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT
Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements diffères.
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL .....
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

DODGE CHRYSLER VALIANT CORONET SIMCA CAMIONS
AUTOS USAGEES Dependable
L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER
Longueuil AUTOMOBILE LTEE
368 ch. St-Charles, Longueuil 674-1571
Location à court et long termes 674-4921

arrivées et départs des navires

Nomenclature des navires amarrés dans le port de Montréal telle qu'établie à midi le 19 septembre par le Conseil des ports nationaux :

Hangar	Nom du navire	Catégorie	Jauge	AGENTS
3	Andria	Oc	1,519	Cunard
3	Imperial Lachine	Fl.	634	Imperial
5	Kasimov	Oc	5,163	March Shipping
6	Halifax City	Oc	3,790	Furness Withy
4	Hein Hoyer	Oc	2,058	Furness Withy
7	Beaveroak	Oc	3,078	Canadian Pacific
9	Sealand I	Oc	6,385	Federal Commerce
10	Transmichigan	Oc	4,100	B & K Shipping
12	Manchester Regiment	Oc	4,672	Furness Withy
15	Baharistan	Oc	4,750	McLean Kennedy
13	Batory	Oc	7,923	McLean Kennedy
16	Konsomolets Uzbekist.	Oc	5,153	March Shipping
18	City of Birkenhead	Oc	4,282	McLean Kennedy
23	Mont Ste. Marie	Côt.	362	Rail & Water
26/27	Edwin Reith	Oc	1,449	Eastern Canada
28	Fort Prevel	Côt.	262	Agence Maritime
32	White Ocean	Oc	4,900	March Shipping
33	Cadiz	Oc	2,900	Shipping Limited
34	Monique Schroder	Oc	2,432	Shipping Ltd.
40	Nordpol	Oc	2,663	Robert Reford
41	Sundove	Oc	2,097	Saguenay Shipping
42	Sommaro	Oc	1,321	Canadian Overseas
49	Marie Skou	Oc	2,311	Montreal Shipping
50	Jalavihar	Oc	2,348	Montreal Shipping
51	Lealott	Oc	1,647	Kerr Steamships
59	London Banker	Oc	3,952	Federal Shipping
63	English River	Fl.	3,661	CSL
66	Drague "Canadien"	Fl.	1,072	McNamara Marines
67	North Voyageur	Côt.	489	Clarke Steamships
67	Maridan C	Côt.	332	Clarke Steamships
QUAIS				
Drouin	Angeliki P.	Oc	5,894	March Shipping
B-7	Naftilos	Oc	1,464	Shipping Limited
B-8	Thorold	Oc	5,631	Que. & Ont. Transp.
6-O	Cheshire	Oc	3,577	Furness Withy
10-O	Black Bay	Fl.	13,500	CSL
Ecl. No 1	P.S. Barge No 1	Fl.	——	McAllister Towing
Jetée 1	Saguenay	Fl.	13,099	CSL
Jetée 2	C. A. Bennett	Fl.	5,023	Scott Misener
22E	C.C.G.S. Ville Marie	——	——	Min. des Transports
22E	Cyrius	Fl.	69	C. Gauthier
21E	La Madelon II	Fl.	1,173	Navigation Vey.
48	Kimovsk	Oc	5,500	March Shipping
52	Sir John Crosbie	Côt.	1,086	Munro Jorgensson
54SE	Klin	Oc	5,500	March Shipping
55SE	Golden-Eagle	Oc	12,635	March Shipping
55NO	A. S. Glossbrenner	Fl.	13,324	R. H. Read
56SE	Mari Perla	Oc	9,541	Colley Motorships
Vickers	S.M.L. No 1 (chaland)	Fl.	——	McAllister Towing
57	Shiercliffe Hall	Fl.	1,334	Hall Corporation
58	Fontenoy	Oc	4,860	Federal Shipping
60	Caribou Reefer	Oc	231	Transworld Shipping
60	Ghislain Marie	Fl.	530	Sutcliffe Shipping
61	Cynthia	Oc	3,922	Kerr Steamships
68	Marlaura	Oc	7,486	Scandia Shipping
70	Thorsriver	Oc	3,133	Kerr Steamships
71	E.G.M. Cape (chaland)	Fl.	——	Inspiration Co.
94	Transbay	Fl.	743	Transit Tank. & Term.
102SO	Imperial Verdun	Fl.	664	Imperial Oil
103N	Bayshell	Fl.	590	Shell
105	Exilona	Oc	3,953	Moore McCormack
110-O	Transtream	Fl.	1,119	Transit Tank. & Term.
111	Stone Lifter No 4	Fl.	185	Marine Industries
MOUILLAGE				
CONTRECOEUR				
	Kitsa	Oc	4,460	Sutcliffe Shipping
LANORAIE				
	Algocen	Fl.	5,031	R. H. Read & Co.
	Don de Dieu	Fl.	12,529	Papachristidis Co.
	Saskadoc	Fl.	2,876	N. M. Paterson

Niveau de l'eau : 36'3"

Résumé : Océaniques, 38; Côtiers, 5; Fluviaux, 22.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le service de la signalisation maritime du ministère des Transports (division du pilotage) a émis le bulletin suivant à 9 h. 30 a.m., le 20 septembre :

NIVEAU DE L'EAU

Montréal	36' 0"
Sorel	37' 2"

MONTREAL (Sutherland) — Ensoleillé, nord-est. Montant : 5 a.m. "Vares", 5.15 a.m. "Polydora", 5.20 a.m. "Coaasal Creek", 5.30 a.m. "Tonnis", 7.45 a.m. "Pic River". Hier : 1.40 p.m. "Georges Hébert", 2.05 p.m. "New York City", 4.45 p.m. CCGS "Ville Marie", 10.30 p.m. "Ariston". Descendant : 12.10 a.m. "French River", 2.12 a.m. "Elmbranch", 7.45 a.m. "R. Bruce Angus". Hier : 11.25 p.m. "Hein Hoyer".

CAP ST-MICHEL 14 — Ensoleillé, nord-est. Montant : 5.25 a.m. "Flensburg", 6.40 a.m. "Jean L. D", 7.15 a.m. "Atrotos", 7.20 a.m. "Kithira", 7.25 a.m. "Tennefjell", 7.32 a.m. "Bahia de Santiago de Cuba". Hier : 3.23 p.m. "Maplebranch". Descendant : 7 a.m. "Hamiltonian", 7.40 a.m. "Golden Eagle", 7.45 a.m. "Senator of Canada". Hier : 3.55 p.m., remorquer "Capitaine Simard" et barge.

SOREL 39 — Ensoleillé, nord-est. Montant : 7.35 a.m. "Fort Rameay". Arrivé : 12.50 a.m. "Cairnesk". Arrivé hier : 4.17 p.m. CCGS "Safeguarder". Descendant : 6.35 a.m. "Bannervale".

TROIS-RIVIERES 71 — Ensoleillé, nord. Montant : 4.35 a.m. "Pointe Noire", 7.10 a.m. HMCS "Fraser". Arrivé hier : 3.40 p.m. "Estcliffe Hall". Descendant, arrivé : 2.30 a.m. "Sundove". Arrivé hier : 6.30 p.m. "Nordpol".

BATISCAN 88 — Ensoleillé, nord-est. Montant : 7.45 a.m. "Hercegovina". Descendant : 2.25 a.m. "Fort Prevel", 5.05 a.m. "Black River", 5.15 a.m. "North Voyageur", 6.10 a.m. "Snealand I".

GRONDINES 98 — Ensoleillé, nord-est.

QUEBEC 139 — Ensoleillé, nord-est. Montant : 6.30 a.m. "Neptun", 7.05 a.m. "Aisatia", 7.35 a.m. "Hilda Marianne", 7.45 a.m. "Mondec". Arrivé hier : 9.40 p.m. "Tindefjell". Descendant : 2.25 a.m. "Exilona", 5.45 a.m. "Andria".

Hier : 5.05 p.m. "Lachinedoc", 9.20 "Borealis", 11.45 p.m. "Thorold".

GOLFE

QUEBEC — Montant : (dû) : 8 a.m. "Am Anderson", 8.15 a.m. "Manchester Freighter" dest. Montréal, 10 a.m. "Barbara" dest. Lakes, 2 p.m. "R A McInnis", 8.45 p.m. "F J Humphrey".

LES ESCOUMINS 123 — (Montant : 4.20 a.m. "Geertje Buisman", 4.30 a.m. "Anna Katrin Fritzen", 6.30 a.m. "Canada Pilote", 6.45 a.m. "Stephanie", 7.35 a.m. "Riouw" dest. Trois-Rivières, 7.45 a.m. "Dimitralis".

(dû) : 7 a.m. "Venus", 9 a.m. "Howard Hindman", 11.30 a.m. "Streatham Hill", (midi) : "Warlton" et "Steintor", p.m. "R S Misener", 2.45 p.m. "Murray Bay", 3 p.m. "Santona", 4 p.m. "Hispaniola", 5 p.m. "Diana Claussen".

demain : 5 a.m. "Charlton Mira" et "Vasholm", 11 a.m. "Nakwa River" et "Carinthia", 1 a.m. "Constantia", 5 a.m. "Laurentia", 2 p.m. "Aquarius".

Descendant : 1.55 a.m. "Beaverash", 2.30 a.m. "Baltistsk", 3.10 a.m. "Sprucedale", 5.40 a.m. "Pattignies", 7.25 a.m. "Olympic Pegasus".

Hier : 3.20 p.m. "A H Ferbert", 5.40 p.m. "Fruculba".

EN AMONT DE MONTREAL

ST-LAMBERT 3 — Montant : 12.20 a.m. "Lealott", 2.38 a.m. "Cape Breton Miner", 3.25 a.m. "Sterneeliffe Hall", 4.25 a.m. "London Banker".

COTE STE-CATHERINE 10 — Descendant : 5.30 a.m. "R. Bruce Angus", 7 a.m. "Mica", 8.15 a.m. "Manchester Trader".

BEAUHARNOIS 28 — Descendant : 5.44 a.m. "Newbrunswicker", 7.27 a.m. "Cement Karrier". Montant à 2 a.m. "English River", 3.20 a.m. "Edwin Reith", 6.16 a.m. "Marie Skou", 4.53 a.m. "Sommaro". Hier : 2.22 p.m. HMCS "Gatineau".

SNELL LOCK 72 — Descendant : 3.51 a.m. "Quedec", 6.32 a.m. "Mapleciiffe Hall", 7.31 a.m. "Thorahill".

EISENHOWER 75 — Montant : 5.55 a.m. "Cadiz".

Le CCI fournira des recommandations précises sur la régionalisation du transport en commun

Des recommandations précises visant à la régionalisation des services de transport en commun dans la région de Montréal seront soumises à la ville de Montréal par le Conseil de coordination intermunicipale, qui représente 26 villes de banlieue de l'île de Montréal, lors d'une rencontre qui doit avoir lieu à la fin du mois d'octobre.

Les mêmes suggestions seront formulées aux autorités provinciales.

Les études entreprises il y a plusieurs mois déjà par le CCI portent sur les aspects financiers, administratifs et politiques du transport en commun dans la région de Montréal.

Le président du CCI, M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent, a déclaré que ces recommandations précises concernent :

● la régionalisation de tous les moyens de transport en commun dans la région de Montréal ;

● la refonte de la Commission de transport de Montréal ;

● une revision de la formule du partage des frais relativement au service de la dette du métro et des coûts d'exploitation de la CTM.

Le maire Laurin a révélé qu'il a écrit à M. Saulnier, ces jours derniers, à l'issue d'une réunion du comité exécutif du CCI, l'informant que les études techniques du CCI sur le sujet se poursuivent en vue de la discussion des propositions des banlieues, le mois prochain.

Avant cette réunion avec Montréal, les recommandations des conseillers techniques et juridiques, chargés des présentes études, seront soumises, pour fins d'approbation, à une assemblée générale des municipalités membres du CCI.

Dans sa lettre du 16 septembre à M. Saulnier, M. Laurin a réitéré le désir des municipalités de la banlieue "de collaborer avec la ville de Montréal et les autorités du gouvernement du Québec en vue de mettre au point un système équitable et efficace pour la régionalisation du transport en commun".

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

proposaient de faire imprimer des cartes postales, pour fins de vente, d'une oeuvre artistique ou d'un bâtiment quelconque se trouvant sur l'emplacement de l'Expo.

En effet, conformément à la modification apportée à l'article 18 A de la loi S-42, la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 se voit attribuer les droits d'auteur de tout modèle, photo, dessin etc., d'une oeuvre artistique, alors que cette dernière se trouve sur l'emplacement de l'Expo ou de toute reproduction d'une section de l'emplacement ou de l'emplacement tout entier.

En d'autres termes, ceci veut dire que toute carte postale ou diapositive mises sur le marché par d'autres firmes que les deux avec lesquelles la Compagnie de l'Expo fait affaires, ne sont pas reconnues par cette dernière et les éditeurs de telle carte postale ou diapositive sont passibles de poursuites judiciaires.

Cependant, cette loi ne s'applique pas, selon M. Jean-Claude Delorme, secrétaire et avocat-conseil de la compagnie, aux modèles, peintures, dessins, gravures, photographies ou autres reproductions de l'intérieur des pavillons.

Au cours de la conférence de presse d'hier, M. Delorme a expliqué qu'en 1963-1964, une centaine de plaintes environ ont été intentées contre différents fabricants pour l'usage non autorisé de l'emblème ou du mot "Expo 67". La grande majorité de ces cas, a précisé M. Delorme, ont été réglés hors cours.

Une cause importante

Il reste cependant une cause importante devant les tribunaux : celle opposant la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 à MM. Wilfrid Dubé et Tony Roman, éditeurs de la chanson "The Montreal World's Fair Song".

On aura certainement deviné que cette chanson n'est pas reconnue par les autorités de l'Expo.

La poursuite de la compagnie de l'Expo porte sur trois points:

a) le titre de la chanson,

b) l'usage du symbole de l'Expo sur l'étiquette du disque et

a) l'annonce portant sur la vente de colifichets de l'Expo moyennant l'envoi d'un certain montant d'argent.

La compagnie a tout d'abord sommé les éditeurs du disque de retirer ce dernier du marché en 48 heures. Elle a ensuite demandé une injonction contre les éditeurs. Le 12 septembre, elle a obtenu une injonction intermédiaire et doit plaider l'injonction interlocutoire le 22 septembre.

L'Expo réclame, en outre, le montant de $5,000 en dédommagement.

Selon les déclarations de Me Jean-Claude Delorme, aucune poursuite judiciaire n'a été intentée contre le chanteur Georges Laflèche qui interprète la chanson.

Pour comble d'ironie, il semble que le disque "The Montreal World's Fair Song" ait été distribué gratuitement par un journaliste sur l'emplacement même de l'Expo le jour de la visite du premier ministre Daniel Johnson au pavillon du Québec.

M. PERRON

SUITE DE LA PAGE 3

bec a augmenté de 44.7 pour cent, alors que leurs revenus n'avaient augmenté que de 35.4 pour cent. "31 pour cent des villes ont une dette obligataire nette excédant $300 per capita, le maximum acceptable", dit-il.

Le gérant de Laval a souligné, par ailleurs, que les revenus des municipalités provenant des impôts fonciers avaient augmenté de 82.9 pour cent, dans la même période de temps, alors que les autres revenus avaient augmenté de 35.4 pour cent.

MENTALITE

SUITE DE LA PAGE 3

soient moins pauvres et que les riches soient moins riches.

Tout en précisant qu'il n'est pas pour autant question de niveler les ressources des individus, M. Mhun a noté qu'il faudra beaucoup de maturité aux administrateurs municipaux pour travailler dans le sens du plus grand bien commun.

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité des problèmes que les nouvelles sociétés soulèvent, les villes devront de plus en plus, a remarqué le conférencier, avoir recours aux services de spécialistes.

Spécialiste lui-même, M. Mhun a profité de la circonstance pour souligner les difficultés que rencontrent les économistes par exemple à jouer pleinement leur rôle.

Il a notamment déploré l'indigence des services de recherches de la plupart des ville, des plus petites jusqu'aux plus grandes, pour affirmer carrément que l'absence de recherches est contraire au progrès. A ce sujet, il a cité au passage l'exemple des grandes compagnies qui ne progressent qu'en investissant des sommes colossales dans la recherche.

M. Mhun a invité les administrations municipales à faire les études nécessaires, et les recensements indispensables au travail des experts qu'elles seront inévitablement appelées à consulter.

L'économiste a noté que trop souvent, cependant, des villes pleines de bonne foi, font des recensements sans trop se soucier de leur exactitude scientifique, ce qui se traduit en résultats assez peu utiles.

Il faudrait aussi, selon M. Mhun, que les villes se rendent à une certaine uniformisation des méthodes comptables, de même qu'à une présentation comparable de leurs états financiers. Actuellement, a-t-il dit, nous sommes vraiment dans une situation gênante lorsque nous voulons analyser la situation de certaines villes.

M. SAULNIER

SUITE DE LA PAGE 3

des cours de sciences administratives, mais il ne me paraît pas que cela soit suffisant, du moins pour la catégorie de futurs hauts fonctionnaires à laquelle je pense en ce moment. A diverses reprises, a-t-il enchaîné aussitôt il a été question chez nous, notamment au sein du ministère de l'Education, de la création d'une Ecole nationale d'administration. Il est urgent de donner suite à ce projet."

Pour tout dire, selon les termes de M. Saulnier, "il est essentiel que le fonctionnaire ait la fierté d'appartenir à la fonction publique, qu'il ait conscience de collaborer quotidiennement à un grand oeuvre : le service public".

LA POLICE

SUITE DE LA PAGE 3

cherchent toujours trois individus que l'on soupçonne d'être les dirigeants de cette cellule terroriste. Des mandats d'arrestation ont été émis à leurs noms à la suite de l'enquête du coroner sur la mort de Mlle Thérèse Morin, âgée de 64 ans, tuée dans l'explosion d'une bombe à la fabrique de chaussures H.-B. LaGrenade Ltée, le 5 mai dernier.

Il s'agit de Charles Gagnon, 26 ans, professeur de sociologie à l'Université de Montréal, Pierre Vallières, 27 ans, écrivain, ex-journaliste de LA PRESSE et ex-directeur de la revue "Cité-Libre", de même qu'un autre individu que l'on connaît seulement sous le pseudonyme de "Gilbert".

Un policier a révélé que la jeune fille appréhendée hier matin était une élève du professeur Gagnon à ses cours de sociologie.

Des 12 détenus, quatre doivent être cités comme témoins lors de l'enquête du coroner qui doit avoir lieu demain sur la mort de Jean Corbo, 16 ans, tué dans l'explosion d'une bombe à la filature de St-Henri de Dominion Textile Co. Ltd., le 14 juillet dernier.

Les noms de ces témoins n'ont pas été révélés, mais il s'agirait, selon certains policiers, de Serge Demers, de Gérard Laquerre, de Richard Bouchoux, de même que d'un adolescent dont le nom ne peut être divulgué parce qu'il comparaît devant la Cour de Bien-Etre.

Ce que laisse à sa ville M. Paul Pratt après 32 ans à la mairie de Longueuil

par Claude MASSON

Le maire de Longueuil, M. Paul Pratt, confirmant son retrait de la vie publique à l'occasion de la prochaine élection municipale, le 6 novembre, en a profité hier pour faire lecture de son "testament politique".

Après 32 ans à la mairie de Longueuil — 14 mandats consécutifs, dont sept par acclamation — M. Pratt laisse aux citoyens de cette municipalité :

● une ville passablement avantagée même s'il a été élu pour la première fois durant la dépression, qui a été suivie de six années de guerre, soit un total de 11 années difficiles à traverser pour les administrateurs municipaux;

● une usine de filtration moderne, dans des conditions financières très avantageuses pour la ville, et cela après 14 mois de négociations avec le gouvernement d'Ottawa;

● une amélioration des finances par l'exercice d'un judicieux contrôle des dépenses et l'accroissement du crédit de la ville;

● une municipalité qui n'a jamais été en tutelle;

● l'édification d'une ville où il fait bon vivre;

● l'entretien d'excellentes relations avec les autorités municipales de Montréal, ce qui a valu à Longueuil une réciprocité avantageuse;

● l'effort particulier accompli pour aider à résourdre les problèmes des pauvres, des miséreux, des nécessiteux et de tous ceux qui étaient les moins favorisés de la vie.

Et comme dernier voeu avant de quitter l'hôtel de ville, et en conséquence la vie politique tout court, le maire Pratt a déclaré solennellement : "Advenant, dans un avenir plus ou moins rapproché, que Longueuil devienne l'objet d'une fusion ou d'un regroupement, j'exprime le désir que la nouvelle ville formée de plusieurs municipalités porte le nom de Longueuil, qui fut celui de la seigneurie de Charles Lemoyne, sieur de Longueuil, seigneurie qui incluait la plus grande partie du territoire des comtés actuels de Chambly et de Taillon.

Le maintien du nom de Longueuil serait un souvenir permanent à la mémoire de l'illustre famille des Lemoyne".

Est-ce à dire que M. Pratt souhaite la fusion de "sa" ville? Non. Il verrait d'un bon oeil le regroupement de certaines petites municipalités de la rive sud mais ne croit pas qu'il serait utile, pour le moment du moins, de fusionner Longueuil ou d'autres municipalités d'importance de la région.

Aucune participation à la campagne

Agé de 71 ans, seul survivant des fondateurs de la Fédération des maires du Canada, M. Pratt se retire parce qu'il veut jouir un peu de la vie et s'occuper des deux entreprises dont il est le président.

Prendra-t-il part à la prochaine campagne électorale, en novembre? "Afin de n'influencer personne, dit le maire Pratt, j'entends me tenir complètement à l'écart de la prochaine campagne électorale en n'appuyant aucun candidat. Cependant, une fois les élections terminées, j'apporterai volontiers mon concours au conseil municipal, s'il le juge à propos".

RECOMPENSE

SUITE DE LA PAGE 3

la routine ordinaire. Ils ont consacré jusqu'à 48 heures d'affilée durant les derniers jours de leur filature".

Il les a félicités chaudement de leur brillant résultat soulignant particulièrement leur ténacité et leur attachement au devoir.

A qui pourraient aller quand même les $2,500 ?

— C'est à l'Industrie de la Chaussure de le décider. Je ne puis leur faire d'autres recommandations."

M. Gilbert refuse de préciser quand on lui demande s'il se peut que l'Industrie verse alors cette somme dans la Caisse générale de retraite des policiers, coutume suivie par les organismes bancaires dans des circonstances semblables.

La requête ne sera présentée que jeudi dans le cas du juge Marcel Gaboury

(M.M.) — C'est jeudi de cette semaine qu'une requête sera présentée par Me Jean-Guy Boilard, procureur permanent de la Couronne, agissant pour le ministère public, au juge François Caron, de la Cour Supérieure, siégeant aux Assises (Cour du banc de la reine), pour obtenir un bref de prohibition contre le juge Marcel Gaboury, de la Cour des sessions de la paix.

Cette requête est dirigée contre le juge Gaboury "pour l'empêcher de prononcer sa sentence dans le cas de Claude Majeau et Roger Leclerc qui, on se le rappellera, s'étaient reconnus coupables dans la cause d'un vol à main armée de $400,000, commis le 18 décembre 1965 dans une succursale de la banque Provinciale du Canada, à Ville de Laval".

Après s'être reconnus coupables, les deux jeunes gens avaient été laissés en liberté sous cautionnement et le juge Gaboury avait reporté le prononcé de la sentence, après plusieurs remises, au 15 novembre prochain.

Si la présentation de la requête a été reportée à jeudi prochain, le 22, à 10 h. 30 de la matinée, c'est que le juge Caron préside présentement un procès . . . qui s'avère très long pour tentative de meurtre.

Et que, aussi, Me Boilard plaide devant la Cour d'Appel. La présentation devait se faire aujourd'hui.

Me Guy Guérin, criminaliste de grande réputation, représente le juge Gaboury dans cette affaire qui a donné lieu, jusqu'ici, à certaines sensations fortes et qui n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre.

Me Guérin s'est présenté devant le président des Assises qui lui a appris qu'il ne pouvait prendre connaissance de la requête aujourd'hui, vu un surcroît de travail.

Me Yves Mayrand occupe pour les prévenus Majeau et Leclerc.

LaGrenade

SUITE DE LA PAGE 3

Duguay et Gérard Beaudry) demanda au tribunal s'il pouvait lui donner quelques éclaircissements sur l'endroit où les accusés allaient être incarcérés.

"Présentement, dit-il, ils sont au quartier général de la police de Montréal, mais il y est fort difficile de les voir."

Et l'avocat des prévenus de demander :

— Ne serait-il pas plus normal qu'ils soient détenus à la prison commune, comme tout le monde ?

Me Michel Côté, qui occupait pour la Couronne, fit alors remarquer qu'il était absolument normal que les prévenus aient été confinés jusqu'ici aux cellules de la police municipale, car c'est là qu'ils doivent être normalement gardés jusqu'à leur comparution.

— Mais est-ce que l'on pourra les voir maintenant ? de demander à nouveau Me Delongchamps.

"Il n'y aura pas de cachette", rétorqua le représentant du ministère public. Et je puis vous assurer que le mandat de dépôt signé par le tribunal sera respecté."

Puis il ajouta :

"Il se peut cependant que d'autres autorités interviennent pour obtenir la présence des accusés et, dans ce cas, il faudra bien obéir à ces ordres nouveaux. Mais les avocats pourront régulièrement communiquer avec leurs clients."

CAUTIONNEMENT

SUITE DE LA PAGE 3

avait des motifs autres que ceux que l'on trouve généralement dans les cas du genre.

Il souligna que ses compagnons, qui avaient comparu samedi et hier, n'avaient pas obtenu de cautionnement, eux.

Le juge Gaboury devait toutefois décider qu'en raison de l'âge de la prévenue et de son dossier intact, il devait lui faciliter la liberté provisoire, et il imposa, séance tenante, un cautionnement immobilier de $5,000.

Un adolescent se noie

QUEBEC. (PCf) — Un adolescent de 16 ans, Alain Lavoie, de Québec, s'est noyé, hier soir, dans le fleuve St-Laurent, en tombant d'un quai sur lequel il jouait avec deux compagnons.

COURS GRATUITS SUR PRINCIPES ECONOMIQUES

Offerts par l'Ecole Henry George de Science Sociale
4278 rue Dorchester ouest
(Charte de la Province de Québec)
Pour renseignements et demande d'admission appeler
M. H. Payne, 645-5435, lundi à vendredi entre 6 et 9 h. le soir

NE SOYEZ PLUS SEUL...

A tous les hommes et femmes du Québec, de tout âge... A tous les "trop occupés", les "solitaires", les "timides", les "déçus", les "exigeants" . . .

A tous ceux qui recherchent la compagnie, la camaraderie, l'amitié, l'amour, le mariage ou simplement la sincérité, cette réclame s'adresse à **VOUS.**

Le Centre Scientifique National reçoit, d'un océan à l'autre, des milliers de demandes pour ses services.

Tous nos membres masculins et féminins ont eu leur personnalité et leurs caractéristiq s physiques analysées et déterminées par un ordinateur IBM.

Ces méthodes scientifiques et ultra-modernes de juger la compatibilité des gens sont employées avec grand succès à travers le monde occidental et sont utilisées au CSN avec une **discrétion totale.**

Chassez la solitude à tout jamais !

Joignez-vous aux **milliers** de personnes du Québec et du Canada tout entier qui ont recours à ce service et qui en sont heureuses. (Cours psychologique)

Remplissez le coupon ci-dessous et postez. Dans quelques jours vous recevrez une documentation fascinante, **gratuite,** expédiée **discrètement** (sans aucun signe à l'extérieur).

Le Centre Scientifique National Inc.
50 ouest, Place Crémazie, Suite 404, Montréal 11
Veuillez m'envoyer (envoi discret et cacheté) votre documentation sans aucun engagement de ma part.
NOM (M., Mme, Mlle) (lettres moulées) .....
RUE .....
VILLE .....
COMTE ..... PROV. .....
PR. 20-9-66

Les SERVICES CULTURELS du COLLEGE SAINTE-MARIE

offrent aux personnes intéressées aux **Beaux-Arts** et à la **Littérature,** onze séries de cours :

- Le rôle de l'art dans la vie actuelle
- Connaissance de la musique
- Oeuvre d'art dramatique
- L'expérience artistique
- Littérature canadienne-française
- Evolution du théâtre comique français de "Maître Pathelin" à Marcel Aymé
- Les trésors de la poésie lyrique en France
- Le roman contemporain
- La poésie dernière vague : les chansonniers
- La conscience humaine dans la littérature européenne
- Civilisations grecque et latine

LES COURS SE DONNENT LE SOIR, A PARTIR DU 3 OCTOBRE

Demander le prospectus

COLLEGE SAINTE-MARIE
SERVICES CULTURELS
1180, rue Bleury, Montréal 2 — 866-3611

C'est le train interurbain le plus rapide d'Amérique du Nord.

rrrrapido

Montréal-Toronto en 4h. 59 min.

Départ quotidien de la gare Centrale (sauf le samedi) à 4h. 45 p.m. (heure avancée)

Exemple du tarif Blanc:
billet simple de voiture coach : $9.60
Toutes les places doivent être retenues.
Les horaires sont à l'heure avancée.

CN

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

L'ALGÉRIE DES TEMPS DIFFICILES

1. Le temps presse pour le colonel Boumedienne

C'est dans la joie que les Algériens ont salué le jour où leur pays devint indépendant de la France. Mais l'optimisme est disparu en quelques années. Aujourd'hui, les chefs algériens doivent affronter d'amères réalités et les espoirs sont maigres. Dans une série de quatre articles, Peter Buckley, de la Presse Canadienne, qui nous a déjà fourni des reportages sur la Tunisie et le Maroc, analyse la situation algérienne.

LA révolution sociale en Algérie a été comparée à un brasier. Mais les grandes flammes sont maintenant éteintes et il reste peu de braise.

Il y a un peu plus d'une année, on assistait à la déposition d'Ahmed Ben Bella, mis en résidence surveillée, quelque part dans la région d'Alger. Ses successeurs n'ont pas changé grand-chose : incapables de mesures vigoureuses de relèvement économico-social, ils semblent craindre de subir le sort de Ben Bella.

Le colonel Houari Boumedienne, ministre de la Défense devenu Président, a conservé son allure d'ascète. a courtisé les "fellaghas" de la campagne et les miséreux des villes avec ses discours aux formules brillantes.

L'Algérie de Ben Bella était un centre d'attraction, un paradis pour les révolutionnaires de toutes les parties du monde et un exemple agressif de la réforme socialiste.

Si Ben Bella n'a pas donné de pain, il a au moins vu à ce que le cirque ne quitte pas la ville.

Boumedienne, qui ne manifeste aucune aptitude au spectacle, a dénoncé Ben Bella comme étant quelqu'un qui cherchait à jouer un rôle de Messie. Il a accusé les disciples de l'ancien Président d'avoir vidé les coffres publics tout en usant exagérément de leur puissance.

Le nouveau gouvernement a fait disparaître des rues tous les mots d'ordre révolutionnaires.

Au lieu de consacrer ses efforts, de façon dramatique et non sans des frais élevés, à manifester sa solidarité à l'égard des révolutions dans d'autres pays, il se met à la tâche moin éclatante de relever l'économie de l'Algérie.

Chez la plupart des Algériens, ce coup de barre a, selon toute apparence, soulevé peu d'enthousiasme ni d'ailleurs d'opposition.

Ce que l'on reproche le plus fréquemment au régime de Boumedienne, ce sont ses hésitations.

Un homme d'affaires de la capitale a exprimé une opinion qui semble assez généralisée, quand il a dit avec de la colère dans la voix : "On nous a fait tant de promesses que nous n'en croyons plus une seule ! Qui se soucie de ce qu'ils peuvent dire ? J'en ai assez de tous ces types !"

Ceux qui habitent le pays depuis nombre d'années affirment que l'Algérie est au moins mieux organisée depuis environ un an. On perçoit les loyers et les taxes. On arrive à faire fonctionner les ascenseurs. Les pannes d'électricité se raréfient.

Mais à plusieurs points de vue, la situation reste sombre.

Dans les villes, les chômeurs constituent jusqu'à 20 pour cent de la population et ce pourcentage s'élève parfois à 50 pour cent dans les campagnes. C'est ainsi que les rues et les cafés débordent de jeunes gens inactifs, à l'air triste.

Tout le monde est déçu

Il y a eu des consultations, des projets, des négociations. Mais, trop souvent, aucune décision définitive n'a été prise.

La planification économique, la réforme agraire, des élections démocratiques, les investissements étrangers, la réorganisation administrative, voilà autant de points qui, semble-t-il, devront un jour ou l'autre être l'objet d'une prise de position.

Les simples décisions courantes, qui touchent souvent l'aide financière et technique provenant de l'étranger, se perdent dans les méandres de l'administration, où les fonctionnaires manquent d'expérience.

Un jour, on accorde des concessions aux financiers étrangers ou aux groupes de citoyens modérés, le jour suivant, on procède à des saisies de propriétés ou à leur nationalisation pour amadouer les socialistes révolutionnaires.

Comme résultat, les deux camps sont souvent déçus.

On tente sans grand succès de faire renaître l'ancien esprit révolutionnaire en redonnant vie au Front de Libération Nationale, l'ancien mouvement indépendantiste, qui a aujourd'hui le pouvoir.

Plusieurs des grands de la guerre de l'indépendance ont, soit pris leur retraite ou sont en exil, ou croupissent dans les prisons. Malgré les dénégations du gouvernement, on prend constamment connaissance de rumeurs voulant que les autorités torturent les prisonniers politiques, dont plusieurs sont communistes.

Même la fierté d'être Algérien, un sentiment fort répandu durant la guerre, a disparu.

Parce qu'ils n'avaient aucune importance réelle dans l'histoire avant que les Français ne conquièrent la région, il y a 130 ans, les Algériens s'aperçoivent qu'il leur est difficile de se débarrasser de l'empreinte française, ce qu'ont réussi beaucoup mieux leurs voisins des anciens territoires de Tunisie et du Maroc.

Les Algériens, ayant reçu une certaine éducation, utilisent le français au lieu de l'arabe lorsqu'ils parlent entre eux; une telle situation serait inacceptable aux Marocains et aux Tunisiens, même à ceux d'entre eux qui ont la plus grande admiration pour Paris.

On achète beaucoup plus les journaux français que les journaux algériens, malgré des saisies occasionnelles et les expulsions de correspondants français.

Peu d'observateurs sont prêts à émettre une opinion sur le temps que durera le gouvernement Boumedienne.

Mais tous admettent que, si ce gouvernement tombe, il sera remplacé par une équipe dont la tendance sera beaucoup plus à gauche que le groupe actuel.

Il n'existe presque pas de mouvement antisocialiste dans le pays, mais seulement des degrés divers d'approbation du socialisme.

Il semble que Boumedienne essaie d'appliquer un socialisme qui soit tempéré par un certain esprit pratique. Si sa tentative ne réussit pas, il est bien probable que c'est le côté pratique qui disparaîtra bien avant l'idée socialiste.

DEMAIN: Le vin et ses problèmes.

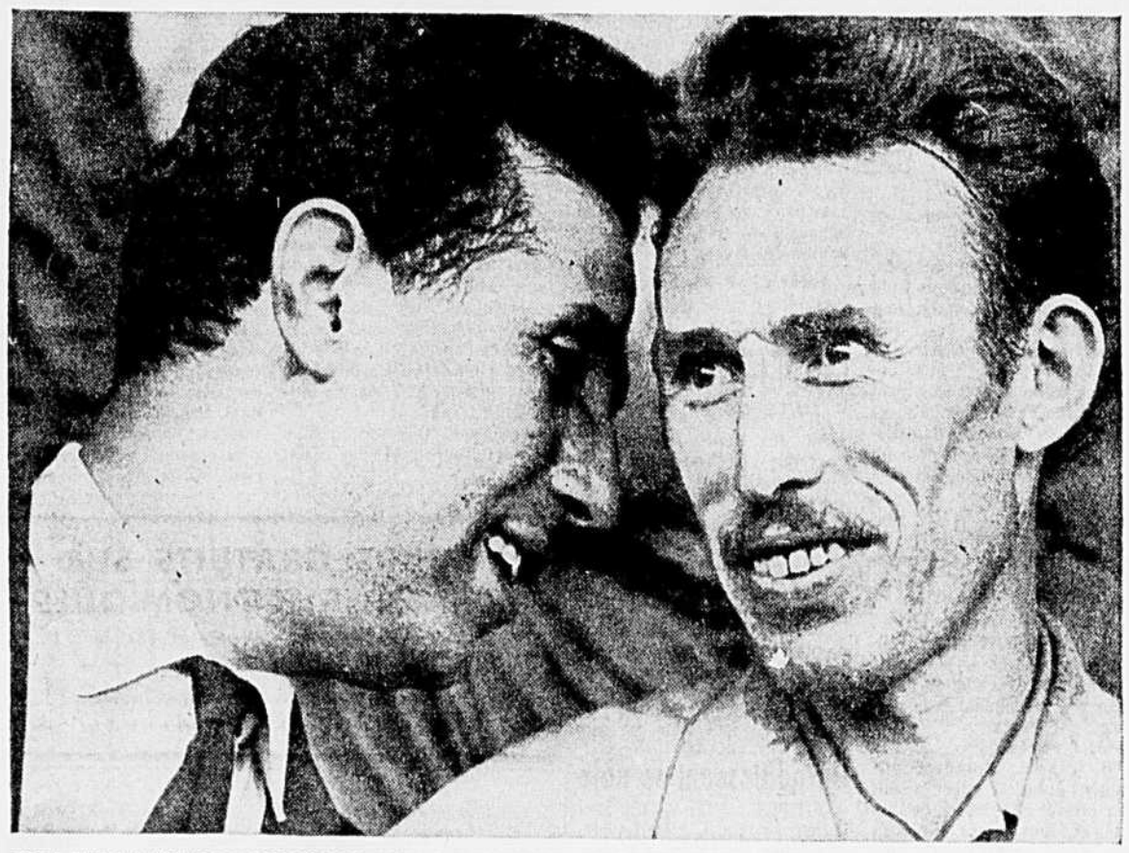

BEN BELLA ET BOUMEDIENNE AU TEMPS PASSE DE LEUR INTIMITE
L'enthousiasme est tombé et il serait étonnant qu'il renaisse.

Toutefois, sa timidité semble moindre, ce qui lui permet de paraître en public de plus en plus fréquemment. Pourtant, sa popularité n'en grandit pas pour autant.

Des jours enivrants succédèrent à la signature de l'accord par lequel la France renonçait à son territoire nord-africain. Tout paraissait possible après une terrible guerre de huit années.

L'enthousiasme est tombé et il serait bien étonnant qu'il renaisse comme on l'a connu.

Quatre ans après l'indépendance, le gouvernement actuel de la République démocratique et populaire d'Algérie est, dirait-on, tout au plus toléré par les 12 millions d'habitants. Si ce gouvernement se maintient, pensent les observateurs, c'est grâce à l'armée qui ne cesse d'accorder son appui à Boumedienne et aussi parce qu'il n'y a pas d'alternative.

Le cirque était en ville

Ben Bella était, comme l'on dit d'un virtuose ou d'un acrobate, difficile à suivre.

Durant près de trois ans, il

Interpol constate un net accroissement de la criminalité

BERNE, (AFP) — Net accroissement de la criminalité dans tous les domaines. Nécessité de renforcer davantage la collaboration policière internationale. Telles sont les deux conclusions essentielles auxquelles est parvenue l'assemblée générale d'Interpol, qui s'est tenue récemment à Berne, après huit jours de travaux.

Cent quarante délégués de 75 pays sur les 98 Etats membres d'Interpol étaient présents.

En 1965, Interpol n'a pas traité moins de quatre mille affaires, dont 1,300 cas de fausse monnaie et 1,150 affaires de stupéfiants. 1,700 malfaiteurs internationaux ont pu être arrêtés grâce à ce service. 80,000 informations ont été échangées par radio et par d'autres moyens.

Au nouveau siège de l'organisation à Saint-Cloud, les archives contiennent 930,000 fichiers, qui concernent quelque 300,000 individus qui, pour la plupart, ont plusieurs noms. 60,000 fiches portent des empreintes digitales.

Le congrès de Berne a notamment permis de constater que le trafic de stupéfiants ne diminue pas.

En liaison avec les institutions spécialisées de l'ONU, Interpol doit s'occuper également maintenant des hallucinogènes type LSD-25.

La fausse monnaie se multiplie. Elle prend la forme de faux chèques, de faux billets d'avions ou de billets de banque fantaisistes ou publicitaires.

En 1965, 200 nouveaux modèles de faux billets en tous genres sont apparus sur le marché.

Le problème de la protection des transports de fonds s'aggrave également. Les attentats par bandes organisées se multiplient. En outre, les fraudes internationales prennent également de nouvelles formes : escroqueries au tourisme, à l'assurance, à la vente de terrains, à l'import-export, à la spéculation boursière.

Le congrès s'est enfin occupé de l'identification de cadavres par la denture à la suite d'accidents d'avions, notamment.

Un tableau qui établit la supériorité américaine

CAP KENNEDY (PA) — Voici la situation comparative des Etats-Unis et de l'URSS quant aux vols spatiaux, après Gemini-XI :

	USA	URSS
Vols de cosmonautes	15	8
Vols à plusieurs cosmonautes	9	2
Heures-homme dans l'espace	1,304:34	507:16
Hommes dans l'espace	24	11
Sorties dans l'espace	6	1
Temps passé à l'extérieur de la capsule	6:43 h.	10 min.
Rendez-vous spatiaux	9	0
Capsule manoeuvrable	9	0
Arrimage	6	0

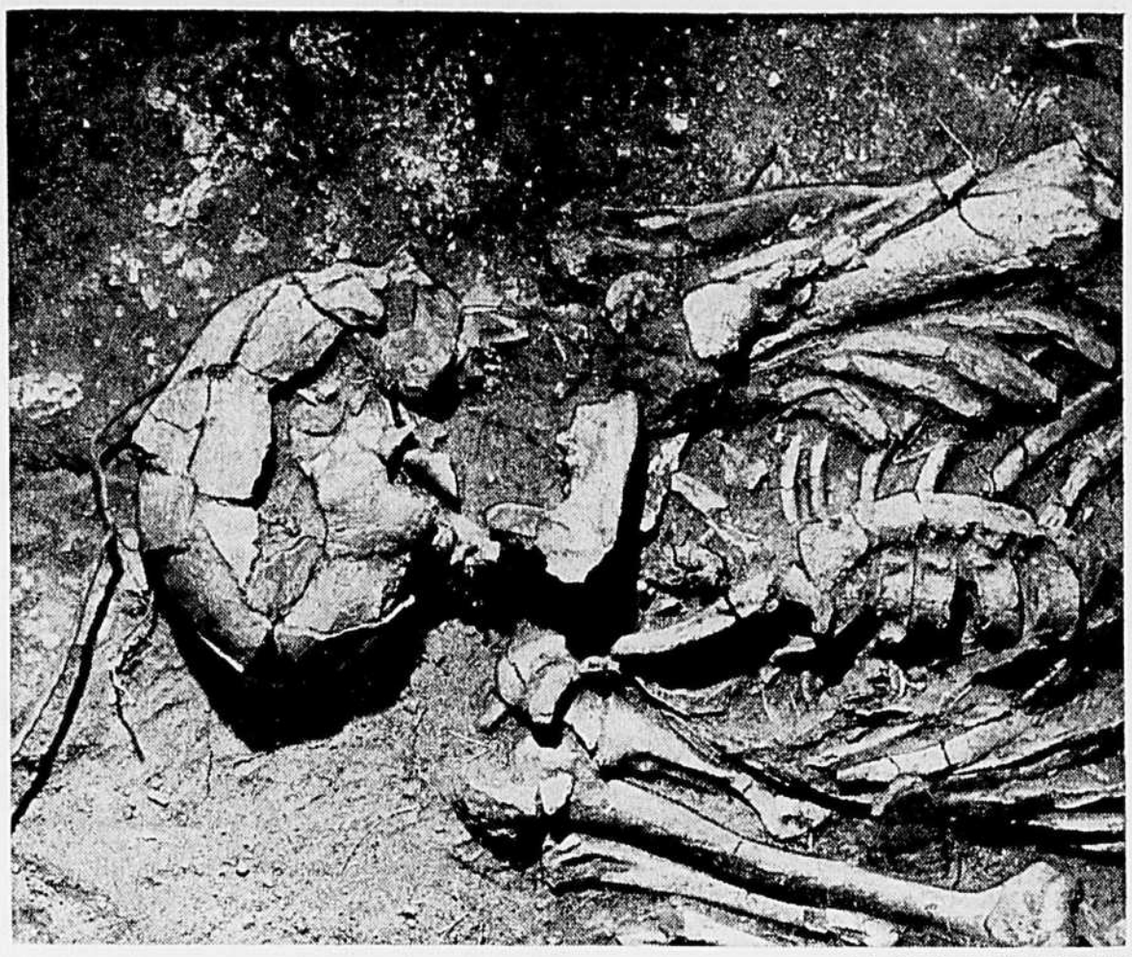

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
La partie supérieure du squelette de l'Amérindien. On notera le front et sa brisure, ainsi que des petits instruments en os mêlés aux os du défunt.

Un squelette d'Amérindien au Fort de Coteau-du-lac

par André Luchaire

LA connaissance de la préhistoire de la Vallée du St-Laurent s'est enrichie ces jours derniers d'une trouvaille qui pourrait s'avérer exceptionnelle : dans l'enceinte du Fort de Coteau-du-Lac, où depuis deux ans la Division des Sites historiques du ministère fédéral des Ressources naturelles et des Parcs nationaux travaille à dégager et à restaurer ce qui reste du fort, M. Roger Marois, qui fut l'année dernière l'assistant de l'archéologue Fowlan, a exhumé le squelette d'un Amérindien qui, selon les premières apparences, pourrait avoir vécu dans la période dite "archaïque", soit il y a 4, 5 ou 6,000 ans.

Le squelette apparemment entier (quoique non entièrement dégagé quand le journaliste et le photographe de la Presse l'ont vu) était infléchi dans une position peu habituelle ; et dans les mains, et autour des bras il y avait divers petits objets (outils ou armes ?) encore non identifiés, et surtout une pièce elle aussi exceptionnelle ; une figurine en pierre portant incisés les traits d'un visage humain.

Découverte fortuite

Comme assez souvent en archéologie, la découverte en a été fortuite. Les travaux du fort ont visé, jusqu'au dernier moment, à dégager les vestiges du canal avec deux écluses, construit latéralement aux rapides de Coteau-du-Lac, au début du siècle dernier, ainsi que des divers ouvrages constituant ce qu'on a appelé le "Fort" de l'écluse, et qui durent en partie leur existence à l'alerte de 1837-1838 : en prévision d'une possible extension de la rébellion (dont les foyers principaux, dans la région montréalaise, se situaient surtout, on le sait, dans le sud et l'est).

Agenouillé ?

On avait trouvé quelque temps auparavant les restes d'un autre Amérindien accompagné d'outils et pointes également archaïques, mais ils n'étaient pas "in situ" c'est-à-dire qu'ils avaient été déplacés de là où on les avait mis lors de l'ensevelissement : circonstance, qui, on le sait, enlève aux objets trouvés le principal de leur valeur pour la science archéologique.

L'individu était couché sur le côté gauche, le torse relativement droit mais les jambes infléchies dans une position assez rare : les cuisses ramenées légèrement en avant, mais les tibias et péronés repliés sous les fémurs, les pieds en extension : si l'individu avait été en position verticale on aurait pu le qualifier d'agenouillé.

La ceinture scapulaire s'était déversée vers le côté droit et avec elle le bras et la main droite ainsi que les côtes droites. Peut-être cette main droite tenait-elle initialement un objet singulier, qui constitue l'un des attraits particuliers de cette sépulture, et que l'on a retrouvé à côté du buste du défunt.

Il s'agit d'une figurine en pierre polie, oblongue, très régulière de forme, avec, sur l'une des faces, la représentation évidente d'un visage humain, aux traits eux aussi fort réguliers, avec une large bouche souriante. Les yeux aussi semblent souriants. Sauf pour ces yeux, "en amande", le visage ne paraît pas mongoloïde.

Le crâne, comme d'ailleurs le reste du squelette, a été défoncé par le poids de ce qui lui était imposé, ou pour toute autre raison, paraît à première vue être dolichocéphale : mais il est trop tôt pour émettre un jugement définitif.

Le front semble quelque peu fuyant — mais il faut tenir compte de la brisure juste au-dessus de l'arcade sourcilière, qui a modifié le profil en le faisant paraître plus fuyant qu'il n'est.

Archaïque ?

Le squelette reposait à une douzaine de pouces sous une couche de terre alluviale grisâtre, elle-même surmontée d'un monticule d'origine partiellement récente : il s'agit du remblai du fossé qui entourait le fort, évidemment amené là pour les besoins de la cause.

Il était orienté vers le nord-est, le visage regardant vers le sud-est.

Les photographies ont été prises peu avant que le squelette, partiellement exhumé, ait été déplacé pour être mis en lieu sûr (le chantier devant être fermé le 15 courant).

Les outils trouvés dans le lieu de sépulture — seraient du type de ceux qu'on trouve d'habitude dans les sites qualifiés d'"archaïques" — c'est-à-dire remontant à une époque comprise entre 4,000 et 1,000 ans avant l'ère chrétienne.

Mais aucune conclusion ne peut être officiellement tirée, aucune information ne peut être tenue pour assurée tant que les spécialistes n'auront pas achevé une étude approfondie du squelette et des objets trouvés avec lui — c'est-à-dire avant plusieurs mois.

La figurine du Coteau-du-lac, d'un type très rare dans les cultures amérindiennes du Nord-Est du continent.

ALSTAR
33⅓% de RABAIS
FENÊTRES
d'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"
5 ANS de garantie écrite

PRIX DE VENTE SEULEMENT
$25.97 CH.
entièrement installée
Prix rég. $37.95 ch.

TOUTES GRANDEURS
jusqu'à 40" x 68" 108" combinée
ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 33⅓% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesure et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !
TERMES FACILES RI. 7-4044
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
Alstar Industries Ltd.
6045 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent

ESPOIR
POUR RHUMATISANTS ☐
ARTHRITIQUES ☐
ET AUTRES MALADIES CHRONIQUES ☐
Demandez notre brochure gratuite de 36 pages à :
CLINIQUES B.C.
4146 est, BELANGER — Mtl 36
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....
(écrivez en lettre moulées s.v.p.)

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
841	Abitibi	10½	10½	10½
—	Algoma	26¼	26¼	—
700	Alliance	105	100	105
1715	Alcan	30	29⅝	29⅝
160	Alcan 4¼	37	36¾	36¾
100	Anglo-CP	10¼	10¼	10¼
—	AngT 4½ pr	21¾	21¾	—
25	AngT 265 pr	42½	42½	42½
200	Asbestos	21¾	21½	21½
—	Atl Sug	9¼	9¼	—
605	Bq CN	54	54	54
111	Bq Imp-C	57	56½	56½
485	Bq Mont	54¼	53	53
50	Bq N-E	65	65	65
—	Bq PC	43	43	—
386	Bq Roy	67½	67	67
275	Bathurst P	28	28	28
200	B Bath wts	11	11	11
25	Bath P A	35½	35½	35½
1941	Bell Phone	49	48¾	49
75	Bow-Mer Pr	47¾	47¾	47¾
—	Brazil	9¾	9¾	—
360	BA Oil	29¼	29¼	29¼
1185	Brince	5¼	5¼	5¼
—	Can Cem	33½	33½	—
300	Can Iron	19	19	19
3051	C Brew	8¾	8½	8¾
—	CBAL (A) d	8	8	—
—	C Chem d	410	410	—
800	C I I	16¾	16¼	16¾
80	CI Pow	26	26	26
800	C Marconi	5¼	5¼	5¼
2497	CPR	57¼	56½	56½
600	CPR 4% p	7¾	7¾	7¾
—	C Phna	11¾	11¾	—
300	Central Del	11¼	11	11
850	Chemcell	13	13	13
315	Cominco	36¾	36½	36½
725	Cons Paper	35½	35¼	35¼
—	Consu Glass	11½	11½	—
—	Couvrette A	4¼	4¼	—
—	Cr Zell (A)	23½	23½	—
200	Denison	55	55	55
300	Dist Seag	28¼	29	29
325	D Bridge	18	18	18
100	Do Fasco	26¾	26¾	26¾
—	D Stores	19¾	19¾	—
400	Domtar	16¾	16¾	16¾
275	D Text	27	26½	26½
100	Donohue	7½	7½	7½
355	Du Pont	39¾	39½	39¾
200	Falcon	88½	87½	87½
275	Fam Play	26	26	26
815	Glengair	160	155	155
—	Hds Andy	7	7	—
160	Hawk Sidd	420	420	420
100	Home A	20¼	20¼	20¼
100	Hud Bay M	71½	71½	71½
4000	H B C	15¾	15¾	15¾
—	Husky Oil	12¼	12¼	—
—	Husky B P	30	30	—
125	Husky C Pr	54	54	54
100	Imp Oil	51¾	51¾	51¾
200	Imp Tob	13¾	13¾	13¾
—	Ind Accep	21	21	—

Ventes		Haut	Bas	3 h.
830	Int Nickel	88¼	88	88¼
—	Int Util	26¾	26¾	—
—	Int Util P	28	28	—
—	Inter Pl	76	76	—
200	Laur Fin	5¾	5¾	5¾
600	Lau F 1.25	13½	13½	13½
400	Loblaw B	9½	9½	9½
100	MacKinn	18	18	18
600	MacMillan	25¼	25¼	25¼
200	Marit Tel	23¾	23¾	23¾
4460	Massey F	26½	25¾	25¾
400	McAllister	8¾	8¾	8¾
—	MitchR (A)	11	11	—
100	Molson (A)	16¾	16¾	16¾
800	Molson (B)	16¾	16½	16½
410	Moore Crp	77¼	76¾	76¾
—	MorseR A	18¼	18¼	—
—	Mussens	7	7	—
—	NFLD Light	9½	9½	—
250	Noranda	49¾	49½	49½
850	N A C Gas	12	12	12
200	NS LP	10¼	10¼	10¼
—	Ogilvie	14	14	—
200	Oshawa (A)	24¾	24¾	24¾
1100	Pac Pete	10½	10½	10½
—	Phillips C	32½	32½	—
100	Placer	24	24	24
435	Pow Corp	10¼	10¼	10¼
300	Price	14	14	14
—	Que Phone	19¼	19	—
300	Rio Algom	24	23¾	23¾
255	Rio Alg Pr	97	96½	96¾
110	Ronalds F	9½	9½	9½
75	Rothmans	28¾	28¾	28¾
—	St-L Cem(A)	30¼	30¼	—
—	Salada F	10	10	—
400	Shell Can	20½	20½	20½
150	Shell I Pr	26¼	25¾	26¼
100	Shell I w	6	6	6
100	Shop Save	12¼	12¼	12¼
300	Simpsons	27	27	27
2670	Steel Can	22¼	22	22¼
150	Texaco Can	57½	57¼	57½
1400	T Grs (A)	10¼	10¼	10¼
475	Tr-C Pl	27	26¾	26¾
25	Tr-C Pl Pr	47¼	47¼	47¼
950	Tr Mt Pl	16¾	16½	16½
700	Un Carbide	22½	22¼	22¼
1425	Walk GW	27¾	27¾	27¾
200	W Coast Tr	24¾	24¾	24¾
—	Weston (A)	17¼	17¼	—
—	Weston (B)	19	19	—
—	Zeller's	24	23¾	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1500	Agassiz	36	36	36
—	Alba	14½	14½	—
1600	Alscope	175	175	175
—	Anthonian	21	20	—
—	Atlanta	21½	21½	—
—	Augustus	50	50	—
—	Baker Tale	13	11½	—
—	Band Ore	12	12	—
—	Black River	16	16	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S.pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 19 sept.	146.40	131.75	109.35	140.12	110.22
Clôture — 16 sept.	146.54	132.54	109.39	140.35	111.08
Sem. dernière	144.18	132.69	109.35	138.57	111.03
Mois dernier	147.97	132.19	110.49	141.45	108.18
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	142.38	130.36	107.47	136.85	107.53
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

dividendes

	Taux		Paiement	Enre.
Canada Bread Co. ($2.75 priv.)	$0.68¾	tr.	3-10-66	26- 9-66
Cdn. Power & Paper Securities "A"	$0.32½	tr.	31-10-66	14-10-66
Commonwealth Intern. Corp.	$0.09	—	21-10-66	30- 9-66
Commonwealth Intern. Leverage Fd	$0.04	—	21-10-66	30- 9-66
Grt. Britain & Can. Invest. (5% p.)	$0.62½	tr.	1-10-66	26- 9-66
Walker-Goodeham & Worts	$0.30	tr.	15-10-66	27- 9-66
—	$0.10	mens	15-10-66	27- 9-66
Newfy. Light & Power (ord)	$0.10	tr.	1-12-66	10-11-66
Steel Co. of Canada (ord)	$0.20	tr.	1-11-66	3-10-66

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilieres.

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	vente
1 Perpetuels	1966	92	92
4½ 15 dec.	1966	99½	100
4¼ 1er juin	1967	80¾	81¾
1 1er avril	1967	90	99½
4¼ 1er sept.	1972	91½	92½
1 1er juil.	1970	96½	97½
4½ 1er oct.	1969	98¾	99¼
4½ 1er août	1980	96¼	97
4½ 1er sept.	1983	85	85½
4½ 1er oct.	1975	94	94½
4¼ 1er mai	1990	91½	92¼
CNR 4½ 1er avril	1967	99	99¼
CNR 5¼ 1er janv.	1985	97¼	98¼
CN 4 1er fev.	1981	80½	81½
CN 5 1er oct.	1987	87¼	88¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMEC 5¼ 4 juin	1987	88¼	89¼
— Tel 4½ 15 aout	1991	97	99
AC El 3¼ 2 janv.	1967	90	99¼
AC El 5½ 1er mars	1989	89	90
AC El 5¼ 1er avril	1977	94½	95¼
Ann Hy 5¼ 1 mars	1988	86	87
AB 5½ 15 juil.	1989	87½	88½
AE 5¼ 1er mai	1985	88½	89½
AELD 5¼ 1er juin	1985	84½	85½
Int 3 15 dec.	1970	90	91
Int. 5¼ 15 aout	1985	92	93
Int. Hy 2¾ 1er oct.	1968	94½	95½
Int. Hy 5¼ 1 fev.	1985	89½	90½
Jue 5¼ 1er avril	1990	86¼	87¼
Jue 3 1er juil.	1971	90	92
Jue 5¼ 15 dec.	1987	84	85
Jue Hy 5¼ 1er mai	1974	79¼	80¼
Jue Hy 5 fev.	1995	79½	80½
Jue Hy 5½ 1er juin	1988	86¾	87¾
nsk 5½ 15 dec.	1985	90	91

MUNICIPALITES

Montreal 5¼ 1 juin	1989	87	88
Monc. 5½ 15 dec.	1980	90	91
Hamilton 5¼ 15 juin	1977	89	90
Or. Mt 5½ 15 juin	1985	89½	90½

CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½	19AA	99¾	100
Can. Traction 4½	1971	91	94
Can Utilities 5¼	1972	118	—
Can Petrofina 5½	1972	86	88
Inland NG 5½	1977	89	91
Inland Cement 4½	1976	90	—
Lake Lease Pro 5½	1973	99½	100
Lobiaw 4¼	1976	158	—
Loc Pete 5s	1977	90	93
Simpson's	1976	200	—
Simpson's 5s	1976	200	—
Triad 4½	1971	88	90
TC Pipe Line 5	1989	97	97
TCoast x-c pon 5½	1968	99	102

cote des grains

MARCHE A TERME

CLOTURE DU 19 SEPTEMBRE 1966

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN :				
Oct.	3.59¼	2.99½	2.98½	3.00¾
Dec.	3.01¾	3.02¼	3.00¾	3.02¾
Mai	3.09½	3.10	3.06¾	3.10¼
Juil	3.08	3.08¼	3.07½	3.10
GRAINE DE COLZA :				
Nov.	2.71½	2.73	2.69½	2.74¼
Jan.	2.69½	2.69¾	2.68	2.72½
Mars	2.68½	2.69	2.67½	2.71½
Mai	2.68	2.69	2.68¼	2.72
AVOINE :				
Oct.	94	94	93¾	94
Déc.	—	—	—	93¼
Mai	93	—	—	93¼
Juil	—	—	—	92½
ORGE :				
Oct.	1.33¼	1.33¼	1.34¼	1.35¼
Déc.	1.34	1.34	1.32¼	1.34½

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours de denrées transmis à Montreal par le ministere federal de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en cartons une douzaine vendus par les grossistes aux detaillants : extra gros 66.7, A gros 66.3, A moyens 62.9, A petit 44.4.

Beurre : arrivages courants 92 points 37, 93 points 38.

Fromage : livre a Montreal, arrivages courants, quebecois blanc en gros 42¢, colore 42¢.

Pommes de terre : prix de gros Quebec : 85 a 90 les 50 livres, 25 a 27 les 10 livres. N. Brunswick, 20 a 22 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procede par vaporisation no 1 en sacs, 18 a 19, procede par rouleau, no 2 en sacs, 15 a 16 ; autre categorie pour nourrissage 12½ a 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 a 12½. Poudre de lait de 4 a 4½ cents.

Mai	1.34¾	1.34½	1.33¾	1.34¾
Juil.	—	—	—	1.36

SEIGLE :

Oct.	1.32½	1.32¾	1.31½	1.33¾
Dec.	1.34¼	1.34½	1.33½	1.34¾
Mai	1.41¾	1.41¾	1.40¾	1.41¾
Juil.	—	—	—	1.43½

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE — 2 cw 93¾ ; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragere 90¾ ; 1 fourragere 89¾ ; 2 fourragere 88¾ ; 3 fourragere 83¾ ; fourragere melangee 87.

ORGE — 1 et 2 cw 8-rang et 1 cw 2-rang 1.34¼ ; 2 cw 2-rang 1.32¼ ; 3 cw 6-rang 1.32¾ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragere 1.30¾ ; 2 fourragere 1.28¾ ; 3 fourragere 1.29¾.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.31 ; 3 cw 1.26 ; 4 cw 1.12¾ ; ergote 1.09¾ ; sur voie 1.31¼.

LIN — 1 cw 2.97¾ ; 2 cw 2.92¾ ; 3 cw 2.85½ ; sur voie 2.97¾.

GRAINE DE COLZA — No. 1 Cdn 2.89¼ ; No. 2 Cdn 2.84½.

MARCHE DU LIN

Prix comptant : $2.84½.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE :				
Sept.	1.89¼	1.90¾	1.86½	1.86¾
Dec.	1.97	1.97¼	1.92¾	1.93
Mars	2.04	2.04¼	1.98½	1.99
Mai	2.03¼	2.03¼	2.00	2.00½
Juil.	1.91¾	1.92	1.87½	1.88
MAIS :				
Sept.	1.43	1.45	1.41	1.42
Dec.	1.42¼	1.42¾	1.40¼	1.40¼
Mars	1.47½	1.47½	1.45	1.45¼
Mai	1.50	1.50¼	1.47¾	1.47¾
Juil.	1.51¾	1.52¼	1.49¼	1.49½
AVOINE :				
Sept.	74½	74¾	73½	73½
Dec.	77¾	77¾	76¼	76¼
Mars	81¾	81¾	80¾	81
Mai	81¾	81¾	80¾	81
Juil.	—	—	—	—
SEIGLE :				
Sept.	1.23¾	1.26	1.23¼	1.26
Dec.	1.28½	1.33¼	1.31½	1.31½
Mars	1.30¼	1.36½	1.35	1.35
Mai	1.41	1.41½	1.39½	1.39½
Juil.	1.42	1.42	1.40	1.40
FEVES SOYA :				
Sept.	3.15	3.16	3.09¼	3.09¼
Nov.	3.03¼	3.03½	3.02¼	3.02½
Jan.	3.09¾	3.10½	3.07¼	3.07¼
Mars	3.13¼	3.13½	3.11¾	3.11¾
Mai	3.16	3.18½	3.14¼	3.14½
Juil.	3.20½	3.21	3.18¾	3.18¾
Août	3.17¼	3.17¼	3.13½	3.13¾

du parquet de la bourse

Les cours continuent de fléchir

L'activité demeure passablement restreinte en début d'après-midi à la **BOURSE DE MONTREAL** où la tendance est en général un peu plus faible. L'indice combiné fléchit de 0.29 à 139.83.

Les banques, les industrielles et les services publics fléchissent et les papeteries sont à peu près inchangées. A l'encontre de la tendance, les métaux de premier plan gagnent du terrain, notamment Inco en hausse de ¾ à 88½ et Falconbridge de ½ à 87½.

Parmi les autres variations importantes, la banque de Montréal fléchit de ½ à 54, Walker-Gooderham de ⅜ à 27⅜, Dominion Textile de ½ à 27, CPR de ½ à 56½, Moore de ½ à 56½, Moore de ⅛ à 77¼, Alcan de ⅜ à 29¾, Massey de ⅜ à 25¼ et Stelco de ¼ à 22. Maritime Telephone et Trans-Mountain Pipe perdent également ¼ chacune.

Hudson Bay Co., banque Canadienne Nationale et Central Del Rio progressent de ¼ respectivement et BA Oil de ⅛.

Dans le groupe minier à la Bourse Canadienne, la plus active, Native Minerals, gagne ½ cent à 17 cents sur un volume de 25,000 actions. Prime Potash gagne .01 à 16 cents et Western Tin perd .07 à 62 cents.

* * *

La tendance était mixte à **TORONTO** en matinée et le marché actif.

Les industrielles fléchissent pour la deuxième séance d'affilée tandis que les pétroles de l'Ouest continuent de progresser pour la troisième séance consécutive.

Parmi les principaux changements, CPR, les banques de Montréal et de Commerce fléchissent de ½ à 56½, 54 et 56¾ respectivement. Inco à l'encontre de la tendance hausse de ¾ à 88.

Dome aux pétroles progresse de ⅜ à 23⅜ et Central Del Rio de ⅛ à 11.

Area et Frobex, parmi les mines spéculatives, sont à nouveau sujettes à de fortes prises de bénéfices. Area perd .19 à 2.71 et Frobex .14 à 2.60.

* * *

La tendance qui domine à **WALL STREET** cet après-midi paraît être la même que celle de lundi, soit que les opérateurs réalisent des bénéfices à la suite de la forte avance de la semaine dernière ou qu'ils adoptent une attitude prudente d'attente.

La moyenne des principaux indices est quelque peu déprimée par les reculs, variant de 1 à 2 points, des "blue chips" clé et ce malgré la demande d'investissement qui se manifeste pour les valeurs des tabacs, des services publics et des appareils électriques.

La tendance est plus faible parmi les automobiles, les maisons de commandes postales, les électroniques, les chimiques, les métaux non ferreux et les pétroles.

Le Dow Jones industriel fléchit de 3.12 à 807.73.

* * *

LONDRES (AFP) (Clôture) — Malgré la bonne tenue de la livre au marché des chances, les affaires restent très calmes aujourd'hui au Stock Exchange. Le comportement de Wall Street hier n'a pas été très encourageant et par ailleurs, de nombreux opérateurs gardent leurs fonds en prévision de l'emission de l'emprunt obligataire d'Imperial Chemical Industries. Les fonds d'Etat poursuivent leur mouvement de hausse mais les gains dépassent rarement un huitieme de point. Les industrielles sont irrégulieres, les gains et les pertes étant à peu près en équilibre.

* * *

(AFP) — Léger mieux aujourd'hui à la Bourse de **PARIS** : un redressement s'est en effet amorcé en cours de séance, alors que la cotation des premiers cours s'était traduite le plus souvent par de nouvelles baisses.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeto	10	12
Advance RL	10	13
Aconic	3	5
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	7	10
Arnaro	—	2
Bolt Mt	4	9
Beauchemin	—	40
Bic Nell	19	21
Boivin Chib	25	35
Beauport Holding	10	15
Brocenmc	16	18
Burrex	17	20
Chibtown	20	25
Columbia River	1.00	1.20
Can Javelin	7¼	7¾
Clearwater	35	45
Coroemines	35	45
Cuvier	2	4
Dasso	7	10
Doral Mng	41	45
Dubuisson	2	4
Elmac	3	5
En Old Expl	27	32
Ganna Silver	12	15
Gaspe Copper	43	46
Gaynesia	30	40
Gibson	8	10
Golstar	8	11
Grt Lakes Nickel	7.15	2.30
Hucamp	27	30
Iraquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Independent	2	4
Jack Waite	2	4
Juma	21	23
Kewagama	4	6
Kukatush	4½	7
Lake Beaver	24	29
Leeds Metals	45	50
Little Tex	10	14
Lun Echo	54	58
Mac Nto	25	45
Main Oka	5	10
Mariner	30	35
Mar n Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Morona Copper	25	30
Muscocho	24	27
Nat Malartic	45	50
New Baska	23	27
New Miller	17	22
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	8	13
New Pacalis	25	28
New Insco	4	10
New Pacalis	25	30
Nipiran	48	53
Norque	8	10
Oklend	1	3
Olym	—	50
Que Expl	13	16
Quelo	4	6
Ran Mar	30	40
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	6	7
Thunder Bay	80	90
Timiskt	35	45
Victoria Algom	27	30
Waco	14	17
Watson Lake	6	9
Young Davy	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d Economie Que	6	7
Bank West	12	13½
Chartered Cr.	3	3¼
Cons. Theatre	4½	—
Corpex w	0.50	1.50
Credico	2.50	3.00
Credit Sti R	17	18
Crown Life	28	29
East C Sav	4½	7¼
Fed Saving	4½	8
Grenache	—	1.00
Income	4½	7½
Ind Life	23	25
Jenkins	22	24
La Prev	16	17
Lincoln Trust	5	6
Les Prevoy	—	64
London Life	59	61
Monarch Life	50	65
NB Tel	16½	17½
NS Trust	58	—
NS LP 4%	70	75
16 4% pr.	85	85
16 5 pr.	47	48

NEWYORK

par la PRESSE ASSOCIEE

ACF Ind	200	42¾	42¾	42¾ + ⅛
Address	1d100	61¾	59½	60¾ + 1¼
Admiral	1400	45	44½	44½ — ⅛
Akron Alm	240	27¾	27¾	27¾ — ⅛
Allegany	300	9¼	9¼	9¼
Allis Ch	1100	23¾	23¼	23¼ — ⅛
Amerada	1200	74	73¾	73¾ — ⅜
Am Can	300	49¼	49½	49½
Am Cyan	700	36¼	35¾	35¾ — ⅛
Am Home	4100	69½	68¾	68¾ — 1
Am Mot	1500	10	9¾	10
Am Smlt	2300	55½	55⅜	55½ — ⅛
Am Std	6900	15⅝	15¾	15½ — ⅛
Am Tel T	17700	51½	51¼	51¼ — ⅛
Am Tob	3300	30¾	30¼	30¼ + ⅛
Anconda	3100	72¾	72	72 — ⅜
Armco Stl	3300	50	49½	49½ — ⅛
Armstg Ck	500	44¾	44¾	44¾ — ⅛
Avco Crp	1800	23	22¾	23 — ⅛
Babcock	1800	33¾	32¾	33 — ⅛
Balt Ohio	100	31½	31½	31½ — ½
Bell Haw	1600	42¾	42½	42¾ — ⅛
Bth Steel	3400	29½	29½	29⅝
Boeing	10500	60¾	59¾	60 + ⅛
Borden	1700	34¾	33¾	34
Borg War	800	40¾	40½	40½ — ⅛
Bos Edis	1300	38	38	38 — ⅛
Brunswk	1700	7½	7¼	7¼ — ⅛
Bucy Erie	900	25⅛	25	25
Burrghs wt	4800	78¾	78¼	78¼ — ⅛
Calumet	1000	35	34¾	34¾ + ⅛
Cmp Sp	2200	27⅜	26¾	27¼ — ⅛
Can Dry	2000	23¾	23½	23½
CPR	100	57¼	57¼	57¼ — ⅛
Case JI	3000	22¼	21⅞	21⅞ — ½
Cater Tr	3500	38¼	38¼	38¼ — ⅛
Celanese	700	54¾	54¼	54¼
Ches Ohio	300	65¾	65¼	65¾ — ⅛
Chrysler	10800	36	35¾	35¾ — ⅛
Cities Sv	10200	53¾	50⅝	50¾ + ⅛
Clevite	100	41	41	41
Coco Cola	1800	74½	74¼	74¼ — ⅛
CBS	1600	57¼	57	57 — ⅛
Col S Oh	100	32¾	32¾	32¾
Cml Slv	900	37⅞	37½	37½ — ⅛
Com Sat	900	45¾	45½	45¾ —
Con Edis	5400	33¾	33¼	33¼
Container	700	28¾	28¼	28¾ —
Cont Can	300	39½	39½	39½ — ⅛
Cont Oil	4600	57¾	56½	57½ + ⅛
Cntrl Data	30600	34⅝	34⅜	34⅝ — ⅛
Copw Stl	200	24¾	24¾	24¾ — ⅛
Corn Pd	1200	40¾	40¼	40¼ — ⅛
Cr Zell	900	41¾	41¼	41¾ + ⅛
Curtiss Wr	600	18½	18¾	18½ — ⅛
Deere	600	64¼	64¼	64¼ — ⅛
Dome M	1200	44	43½	43½
Douglas	1600	52¼	51¾	52¼
Dow Ch	2700	43¾	43¾	43¾ — ¼
Du Pont	1600	176	175¼	175¾ — ⅛
East Kod	4100	119⅝	119	119¼ — ⅜
Eaton Yt	1000	25½	25¼	25¼ — ⅛
El Str Bat	200	42½	42	42½ + 1
El Pas NG	1100	18	17⅞	17⅞ — ⅛
Essex Wire	100	41¾	41¾	41¾ — ⅛
Evershrp	2600	18½	18	18½ + ⅛
Firestn	200	47⅜	47½	47⅜ — ⅛
Ford Mt	4600	44	43¾	43½ — ⅛
Frueh Tr	900	28¼	28¼	28¼ — ⅛
Gen Dyn	1500	44¾	44¼	44¾ + ⅛
Gen Elec	8900	90½	90	90½ + ⅛
Gen Fds	1200	68¼	67¾	68 — ⅛
Gen Instru	2600	56½	55½	55¾ — ⅛
Gen Mills	1600	56¾	55¾	55¾ — ⅛
GMC	13800	77¼	77¼	77¼ — 1
Gen P Cem	200	10¼	10¼	10¼ + ⅛
G Tel El	4800	43¾	43¼	43¾ — ⅛
Gen Tire	2200	33⅜	33¼	33¼ + ⅛
Gn Pot Co	500	36¼	36¼	36¼ — ⅛
Goodrich	800	58¾	58¼	58¼ — ⅛
Goodyr	1500	50⅜	50	50¼ — ⅛
Grand Un	500	16¾	16½	16½ — ⅛
Gt A P	3400	28¼	27½	27½ — ⅛
Gt Nor Ry	700	53⅜	53½	53⅜
Gulf Oil	26400	55½	55¼	55½ + ⅛
Heinz	100	29½	29½	29½ + ⅛
Hmilk	1000	47¼	46¾	46¾ — ⅛
Hnywell	5600	62¾	61¾	62 — ⅛
Ill Ct Ind	200	66½	66½	66½ + ⅛
Ing Rand	1600	36¾	36	36¼ — ⅛
Ins No A	400	74¾	74½	74½
Interlake	400	30	30	30 + ⅛
IBM	3000	330	326	327 — 2
Int Harv	1500	40¾	40¼	40½ — ⅛
Int Nick	3700	82½	81¾	82½ + ⅛
Int Pap	2400	26	25¾	25¾ — ⅛
Int Tel T	4500	43¼	43⅛	43¼ + ⅛
Johns M	1200	49½	49	49 — ⅛
Kays Rth	200	30¾	30½	30¾ —
Kellogg	500	36½	36½	36½ — ⅛
Kenecot	4200	32¾	32	32¼ — ⅛
Korvette	800	15¾	15¼	15¾ —
Kresge	300	42¾	42¼	42½ — ⅛
Kroehler	600	18½	18½	18½ —
Lb McNL	2700	10¾	10½	10¾ —
Link Belt	400	34¾	34½	34½ —
Lionel	1900	4¾	4¾	4¾ —
Lock Airc	2400	59¾	59¼	59¾ + ⅛
Loew's	300	72¾	72¾	72¾ — ⅛
Mad S Gar	500	3¾	3¾	3¾ + ⅛
Masnvx	4400	53¾	53¼	53½ — ⅛
Mallory	300	52¾	52¼	52¾ — ⅛
Marb Dil	1000	54¾	54¼	54¼ — ⅛
Mar Mid	400	25¾	25¼	25¾ — ⅛
Marsh Fld	300	50¼

Le Japon proposera au Canada des concessions douanières mutuelles

TOKYO, (Reuters) — Le Japon proposera au Canada une entente comportant des concessions mutuelles en matière de tarifs douaniers, au cours de la conférence économique ministérielle qui aura lieu à Ottawa les 4 et 5 octobre prochain.

Des personnes en place au ministère du Commerce extérieur à Tokyo disent que le Canada se classe troisième (après les Etats-Unis et la CEE) au point de vue Japonais, parmi tous les pays relativement aux actuelles négociations du "Kennedy Round" en vue d'en arriver à des réductions douanières.

Jusqu'ici, le Canada a soumis une "liste positive" de produits industriels pour lesquels une réduction tarifaire est considérée possible. Mais l'importance des réductions qui sont toutes inférieures à 50 pour cent, ne satisfont pas le Japon, selon les informateurs officiels.

C'est notamment le cas de l'outillage et des produits chimiques, deux secteurs où le Japon tient le plus à acquérir une plus grande liberté douanière.

Le Canada, de son côté, a demandé au Japon des concessions tarifaires sur le blé, la pulpe et le papier, l'aluminium et un certain nombre d'autres produits industriels.

Les informateurs officiels affirment que dans les négociations actuelles, le Canada se trouve mieux placé que l'Australie, en fac du Japon. Le Canada, en effet, fait porter ses démarches sur certains produits industriels que le Japon achète, tandis que l'Australie, pour sa part, s'en tient presque exclusivement à des produits agricoles.

Au cours de 1965, le Japon a exporté vers le Canada des biens d'une valeur de $215,700,000, tandis qu'il a acheté au Canada pour $359,000,000 de produits variés.

Inauguration de l'aluminerie franco-américaine à Seattle

SEATTLE (AFP) — Les techniques industrielles française et américaine s'unissent pour créer, à Seattle, l'une des plus importantes alumineries du monde, inaugurée en fin de semaine.

Le vaste établissement, auquel sont associées la société Pechiney de France et American Metal Climax, a été inauguré en présence de l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Charles Lucet. L'événement a rappelé que l'Amérique et la France ont découvert simultanément, en 1886, le procédé de production industrielle de l'aluminium. L'entreprise appelée Intalco, représente l'investissement le plus considérable que l'industrie française ait jamais fait aux Etats-Unis.

"Il s'agit là d'un type de coopération industrielle qui est encouragé par le gouvernement français et bien accueilli par celui des Etats-Unis", a déclaré l'ambassadeur, au cours du banquet d'inauguration. "La situation actuelle de notre balance des paiements extérieurs rend possible — et même désirable — pour la France de développer des investissements à l'étranger", a-t-il ajouté.

Cet ensemble industriel de 150 millions de dollars marque l'entrée de Pechiney sur le marché américain de l'aluminium de première fusion. La société française affronte ainsi la concurrence des "géants" du métal léger que sont les firmes "Aluminum Company of America" (Alcoa), "Kaiser Aluminium" et "Reynolds Metals".

Le capital d'Intalco est partagé à raison de 50 pour cent par Amax, 25 pour cent par "Pechiney Entreprises" (la filiale américaine de Pechiney) et 25 p. cent par la compagnie "Howmet", un producteur d'aciers spéciaux, d'articles en aluminium semi-ouvrés et de matériel médical dont Pechiney a le contrôle.

La gestion d'Intalco est ainsi partagée par la moitié entre Amax et son partenaire français. Ce dernier a pour principal atout une technologie supérieure à celle de l'industrie américaine, grâce à quoi sa production requiert 25 à 40 p. cent de moins de kilowatts que celle de ses concurrents. On sait que l'énergie électrique représente environ 30 p. cent du prix de revient de l'aluminium.

En s'installant dans le nord ouest des Etats-Unis, Pechiney bénéficie en outre d'un courant moins cher qu'en France.

La nouvelle usine est située à une centaine de milles au nord de Seattle dans l'Etat de Washington. Elle est approvisionnée en alumine acheminée directement par mer en provenance d'Australie principalement et d'Afrique. Une première série de cuves électrolytiques est en production depuis le 6 mai, une deuxième série entrera en service à la fin de l'année et une troisième en 1968. Intalco produira alors 228,000 tonnes d'aluminium par an.

Parmi les personnalités ayant pris part aux cérémonies d'inauguration ont figurés MM. Pierre Jouven, vice-président du conseil d'administration de la compagnie, et Daniel Evans, gouverneur de l'Etat de Washington.

Offre d'achat de la SGF à la Corporation Maki

La Société Générale de Financement du Québec a présenté une offre d'achat aux détenteurs d'actions ordinaires et de droits d'achat de Corporation Maki. Cette offre ferme est valable jusqu'au 30 octobre prochain et son acceptation est recommandée par les administrateurs de Corporation Maki.

Corporation Maki est établie à Maniwaki, à environ 200 milles de Montréal, depuis 1959. Elle fabrique surtout du placage ("veneer") dans une usine moderne d'une capacité annuelle de cent millions de pieds carrés de placage de bois dur. Elle produit également du laminé ("plywood"). Ses ventes se sont chiffrées à plus de $3,700,000 au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin dernier.

La compagnie emploie quelque 280 personnes à plein temps à Maniwaki et une centaine en forêt, où elle exploite ses propres camps de coupe du bois.

Dans son communiqué, la S.G.F. souligne que, par cette offre, elle poursuit ses efforts de regroupements industriels en même temps que ses objectifs de décentralisation industrielle.

Corporation Maki viendrait en effet s'ajouter au complexe forestier de Sogéfor Ltée, et de sa filiale J. B. Dubé Limitée, au Lac-des-Iles, près de Mont-Laurier. Sogéfor Ltée, sont la SGF détient tout le capital-actions, compte parmi les plus importants fabricants de panneaux de bois agglomérés au Canada. J. G. Dubé constitue une des plus importantes scierie de bois dur au Québec.

Si les transactions se matérialisent, les ventes globales du nouveau complexe dépasseraient vraisemblablement $5,000,000 dès la première année. Enfin, ajoute le communiqué, la transaction faciliterait un développement harmonieux de la région concernée, dont le bois constitue une ressource importante.

NOMINATION CHEZ L'AGENCE CANADIENNE

JACK BAIN

Monsieur Paul Boudreau, directeur général de l'Agence Canadienne de Publicité a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Jack Bain, chef de groupe, au poste de vice-président. M. Bain a été officier dans l'armée canadienne en Europe, durant la II Grande Guerre. Il travaille depuis plus de vingt ans dans le domaine publicitaire et a acquis une grande expérience dans la promotion des moyens de transport et des produits de consommation. Cette nomination reflète la croissance de l'Agence Canadienne de Publicité depuis le début de l'année.

Nouveau directeur de CONSOLIDATED PAPER

P. M. LAING, C.R.

Peter Marshall Laing, C.R., a été élu au Conseil d'Administration de Consolidated Paper Corporation Limited. M. Laing, gouverneur de l'Université McGill, est associé à la firme Chisholm, Smith, Davis, Laing, Weldon & Courtois, avocats.

NOMINATION A PETTIGREWS INDUSTRIES INC.

M. FRANÇOIS PLOUFFE

M. L. R. Pettigrew, président de Pettigrews Industries Inc., annonce la nomination de M. François Plouffe au poste de gérant des ventes de la compagnie. M. Plouffe possède une vaste expérience dans le domaine de la vente et a connu de brillants succès au service de la compagnie depuis plusieurs années.

Progrès des échanges commerciaux à l'intérieur des blocs économiques

GENEVE, (AFP) — Les échanges commerciaux ont continué de se développer à l'intérieur des grands blocs économiques, en dépit d'une conjoncture mondiale caractérisée par un ralentissement général, au cours de 1965, selon un rapport que vient de publier le GATT (General Agreement on Tariff and Trade).

C'est pourquoi le rapport insiste sur le "dynamisme intérieur" de ces grands blocs comme le Marché commun européen, l'Association européenne de Libre échange, l'Association latino-américaine de Libre échange, et le Marché Commun d'Amérique centrale.

"Depuis 1959, déclare ce rapport, le commerce intérieur de la CEE et de l'AELE ne cesse de progresser à un taux plus élevé que celui du commerce mondial. Il en est de même depuis 1961 pour l'AELE et le Marché commun d'Amérique centrale. La régionalisation croissante du commerce mondial est l'une des caractéristiques marquantes de l'évolution en 1965 mais, contrairement à ce qui s'était passé les deux années précédentes, elle s'est poursuivie dans une conjoncture de ralentissement général de l'expansion du commerce mondial et plus particulièrement, de la croissance économique de la CEE et de l'AELE.

Le ralentissement de la croissance du commerce intérieur en 1965 a été relativement plus marqué dans le cas de l'AELE que dans celui de la CEE et, contrairement à ce qui s'était passé les années précédentes, le commerce à l'intérieur de l'AELE a progressé un peu plus lentement que le commerce entre les régions industrielles (échanges intérieurs de la CEE et de l'AELE non compris).

"Quoi qu'il en soit, le commerce à l'intérieur des deux régions a continué de se développer plus rapidement que les échanges avec les pays tiers et que le commerce mondial. En fait, l'écart entre le taux de croissance du commerce intérieur et celui des importations en provenance des pays tiers s'est nettement creusé en 1965".

SOMMET

SUITE DE LA PAGE 14

dans le domaine du crédit hypothécaire, pourvu que cela demeure une activité marginale pour elles.

"Jamais elles ne seront équipées comme nous (les sociétés de fiducie) pour faire du crédit hypothécaire sur une grande échelle", a-t-il dit.

La loi — pas encore adoptée — des banques, répondra à un désir de ces dernières de disposer de garanties nouvelles.

Les trois secteurs du siège social de la société ont été décorés par Bernard Locas. Il en résulte une qualité d'homogénéité tant dans les conceptions que dans le choix des matériaux. Le bois, particulièrement, y joue un grand rôle. Les couleurs des tapis et du mobilier sont toutes très chaudes.

MEHLING

SUITE DE LA PAGE 14

rifié que nos pays occidentaux s'acheminent vers une raréfaction inquiétante des ressources monétaires disponibles.

Peut-être l'instant est-il venu ou, poussés par une frénésie de consommation — jointe à un développement ultra-rapide de la technique — les industriels n'ont plus le temps d'étaler leurs investissements nouveaux sur des délais raisonnables.

On peut donc s'attendre à ce que, un peu partout en Europe (au moins) les développements de l'industrie soient obligés de "reprendre leur souffle". Toutes les analyses économiques semblent se rejoindre sur ce point.

Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1, CANADA
OTTAWA TORONTO LONDON CALGARY VANCOUVER
Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration
l'Association des Ingénieurs Conseils en Administration, Inc.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

RELATIONS PUBLIQUES

Une organisation s'occupant de relations publiques demande un homme bilingue (langue maternelle : français) pour travail dans un bureau en pleine fonction de Montréal.

Répondre à
CASE 8423, LA PRESSE

COMMIS AUX ACHATS

demandé

Sico Inc, un important manufacturier de peinture, cherche un commis aux achats pour ses usines de Ville Jacques-Cartier. Ce commis sera préposé aux inventaires et pourra devenir acheteur junior assez rapidement.
Les candidats doivent être bilingues, avoir une bonne instruction, des notions de comptabilité et quelques années d'expérience.
En retour la compagnie offre un bon salaire et de généreux bénéfices sociaux.

Appeler à **527-9201** et demandez **M. Gauthier**

Programmeurs

Notre client, une importante société manufacturière, nous demande de l'aider à obtenir les services de programmeurs aux niveaux intermédiaire et senior.

Les candidats choisis auront à présenter des exposés logiques en rapport avec des problèmes d'ordre commercial et technique et à trouver les procédures nécessaires pour les solutionner par traitement électronique des données.

Les postulants devront, au minimum, être détenteurs d'un diplôme d'une école secondaire, être bilingues et avoir au moins deux ans d'expérience en programmation sur un système à ruban magnétique, préférablement dans le domaine industriel. Il y aura définitivement avantage à posséder une formation universitaire quelconque.

Pour ces postes, la compagnie offre des traitements supérieurs à la moyenne, toute la gamme des bénéfices marginaux ainsi que d'excellentes chances de promotion.

Les demandes, faisant état de l'âge, de la formation académique et de l'expérience, devront être faites par écrit et être adressées à :
"PROGRAMMEURS"

Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
800 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1, CANADA

OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE

Carrière dans la finance pour jeune homme ambitieux. Age 22 à 35 ans, instruction 12e année. Expérience non essentielle mais serait un atout.
Programme d'entraînement. La rémunération qui comporte de généreux avantages sociaux sera fonction de la compétence et de l'expérience.

Discrétion assurée.

Communiquez avec M. Paul Albert — 731-7981
LAURENTIDE FINANCE

REPRÉSENTANT – ASSUREUR-VIE

Hommes audacieux de 21 à 38 ans, requis pour l'expansion d'une compagnie d'assurance-vie canadienne-française, dans la région de Montréal.

Certificat d'étude et compétence analysés pour chaque cas, revenu approprié. Cours d'entraînement et avantages marginaux.

Ecrire en donnant détails à :

DIRECTEUR DU PERSONNEL,
LA LAURENTIENNE, CIE MUTUELLE D'ASSURANCE,
C. P. 1216, QUEBEC.

Représentants demandés pour

1— Verdun, LaSalle, Ville St-Pierre, Lachine et environs

2— St-Lambert, Longueuil, Ville Jacques-Cartier et environs

3— Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles, Repentigny, Charlemagne et environs

Une importante maison de courtiers en valeurs mobilières poursuit son programme d'expansion et recherche des candidats désireux de se tailler une carrière stable dans la vente d'obligations et de fonds mutuels.
Les candidats — hommes ou femmes — doivent avoir de l'entregent et être désireux de se faire des revenus au-dessus de la moyenne. Bien que souhaitable, l'expérience n'est pas nécessaire, puisque nous donnons un entrainement intensif.
Nous offrons une rémunération intéressante, d'excellents bénéfices marginaux et des possibilités d'avancement rapide.

Pour entrevue confidentielle, téléphonez au
Directeur du Personnel, à 878-1951
entre 9 hres a.m. et 5 hres p.m.
du lundi au vendredi inclusivement

CLICHE ET ASSOCIES LTEE
Courtiers en valeurs mobilières
MONTREAL — QUEBEC — TROIS-RIVIERES

LA FONCTION PUBLIQUE FEDERALE

DEMANDE DES
TECHNICIENS A OTTAWA

ESSAIS PHYSIQUES — ANALYSE DE L'EAU
ESSAIS CHIMIQUES — CHIMIE ORGANIQUE

Jusqu'à $6,077

Les DIPLOMES D'UN INSTITUT TECHNOLOGIQUE ou les personnes qui ont fait des ETUDES UNIVERSITAIRES CONNEXES, et les diplômées d'école secondaire qui possèdent des années d'expérience des domaines susmentionnés, sont invités à postuler des emplois aux ministères des Travaux publics, des Mines et des Relevés techniques, et autres.

Les TECHNICIENS aident les ingénieurs et les scientistes à faire des essais et de la vérification de recherche. Leurs travaux sont variés. Ils font aussi bien des travaux de routine que des analyses complexes.

Veuillez vous inscrire IMMEDIATEMENT auprès de la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et utiliser à cette fin une formule de demande CSC 100F que vous pouvez vous procurer au bureau le plus proche de la Commission du service civil ou du Service national de placement, ou à un bureau de poste.

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-170

REPRÉSENTANT BILINGUE

pour

l'Office national du film

Le Service de liaison de l'Office national du film à OTTAWA renseigne les ministères du gouvernement sur l'usage des films et d'autre matériel audio-visuel pour fins d'information et organise la production des commandites.
Cette offre d'emploi s'adresse aux candidats expérimentés en relations publiques ou dans la vente. On accordera la préférence à ceux qui possèdent une expérience de la production ou de la distribution des films, ou une connaissance de l'organisation gouvernementale au niveau fédéral. Le bilinguisme est de rigueur.
Le traitement est avantageux et sera fixé à la base de la formation et de l'expérience.

Veuillez adresser vos notes biographiques au

Service du personnel
Office national du film
Case postale 6100, Montréal 3

APPAREILLAGE ELECTRIQUE

Ingénieur des ventes

Nous recherchons un ingénieur en électricité, expérimenté en distribution électrique à basse et haute tension, âgé de 25 à 35 ans, pour représenter la compagnie auprès de l'industrie lourde dans la région de Montréal.
Préférence sera donnée aux postulants bilingues. Excellente occasion pour une personne qualifiée dans cette compagnie nationale en plein essor.

Ecrire à Monsieur S. C. Roberts
I-T-E CIRCUIT BREAKER (CANADA) LIMITEE,
860, boul. Décarie, Montréal 9, Qué.

RÉGISSEUR DE CENTRE SPORTIF

FONCTIONS : Responsable de la gestion, de l'organisation, de la surveillance et de l'entretien de l'aréna et des terrains de tennis et football de l'Université de Montréal. Préposé à la coordination des services de cantine et restaurant, de la boutique d'articles de sport, ainsi qu'au contrôle du budget des opérations courantes et à la promotion de la location de salles, de terrains, d'équipement, etc. . . .

QUALIFICATIONS : Le candidat devra posséder une expérience spécifique ou connexe dans ce secteur d'activités, être habitué à diriger du personnel subalterne et posséder un intérêt pour les activités sportives.

Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" complet au

Service du Personnel,
Université de Montréal,
C. P. 6128.
733-9951, local 531

COMPTABLE

Au service de la comptabilité de l'Université de Montréal

FONCTIONS : Travaux comportant la comptabilisation de diverses opérations budgétaires et financières. Le travail s'accomplit sous la surveillance du chef comptable.

QUALIFICATIONS : Diplôme en sciences commerciales ou l'équivalent ; quelques années d'expérience en comptabilité générale, connaissance suffisante de l'anglais.

Salaire à déterminer selon expérience et qualifications. Programme complet de bénéfices marginaux, plus exonération de frais de scolarité.
Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" complet :

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITE DE MONTREAL
C.P. 6128
733-9951 POSTE 531

Surveillant

Possédant expérience, entretien ménager, hôpital 450 lits, pour diriger 50 employés (es) possédant connaissance administrative.

256-2681, Poste 227

LES LAITERIES MONT-ROYAL & COMPAGNIE LIMITEE
THE MOUNT ROYAL DAIRIES & COMPANY LIMITED

AVIS DE CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE DES DETENTEURS D'OBLIGATIONS SERIES PREMIERE HYPOTHEQUE SERIE "A", SERIE "B" ET SERIE "C"

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des détenteurs d'obligations sériées première hypothèque, série "A", série "B" et série "C" (ci-après désignées les "obligations") de Les Laiteries Mont-Royal & Compagnie Limitée — The Mount-Royal Dairies & Company Limited (ci-après désignée la "Compagnie"), emises suivant les dispositions d'un acte de fiducie daté du 2 juillet 1956 (ci-après désigné "l'acte de fiducie principal"), d'un acte de fiducie supplémentaire daté du 1er mars 1958 et d'un autre acte de fiducie supplémentaire daté du 1er mars 1961 (ces trois actes ci-après désignés "l'acte de fiducie"), passés devant Me J. Hormidas Courtois, notaire, par la Compagnie en faveur de Société d'Administration et de Fiducie (ci-après désignée le "Fiduciaire"), sera tenue au bureau du Fiduciaire, 10 rue St-Jacques, Montréal, le 13 octobre 1966, à 11.00 heures de l'avant-midi.

Cette assemblée est convoquée en vue de permettre aux détenteurs d'obligations de prendre connaissance du défaut de la Compagnie de remplir certains de ses engagements en vertu de l'acte de fiducie et de la prise de possession, effectuée par le Fiduciaire, de tous les biens affectés à la garantie des obligations et d'adopter une ou plusieurs résolutions aux fins suivantes, savoir :

1°. Etudier, approuver, confirmer et sanctionner les actes posés par le Fiduciaire au nom des détenteurs d'obligations relativement à l'exécution de la garantie créée par l'acte de fiducie, à la prise de possession et à l'exploitation du commerce de la Compagnie ;

2°. Considérer l'opportunité et, le cas échéant, approuver les mesures qui seront soumises pour continuer l'exploitation du commerce de la Compagnie, pour contracter à telle fin tout emprunt additionnel garanti par les biens affectés à la garantie des obligations et prenant rang avant ces obligations et pour vendre en tout ou en partie les biens affectés à la garantie des obligations ainsi que toutes autres mesures et décisions qui seront jugées nécessaires ou avantageuses et autoriser l'exécution de tous documents qui pourraient être nécessaires à ces fins ;

3°. Considérer l'opportunité et, le cas échéant, nommer par voie de résolution extraordinaire un comité des détenteurs d'obligations et déléguer à ce comité les pouvoirs qui seront énumérés dans la résolution extraordinaire soumise à l'assemblée y compris, mais sans s'y restreindre, le pouvoir d'engager des conseillers ou autres assistants et de payer à même les biens affectés à la garantie les frais et déboursés nécessaires pour les administrer ainsi que ceux du comité dont les membres auront droit à une compensation raisonnable, ces frais et déboursés constituant, sur les biens affectés, un privilège prenant rang avant les obligations.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'acte de fiducie et les résolutions adoptées au cours de ladite assemblée ou à tout ajournement d'icelle lieront, si telles résolutions sont adoptées conformément aux dispositions pertinentes de l'acte de fiducie, tous les détenteurs d'obligations qu'ils soient présents ou absents.

Le Fiduciaire a établi des règlements afin de permettre aux détenteurs d'obligations d'être présents à l'assemblée ou à tout ajournement d'icelle sans avoir à produire leurs obligations et d'y voter par procuration ; des copies de ces règlements ainsi que des certificats de dépôt pour les obligations et des formules de procuration peuvent être obtenus au bureau du Fiduciaire à Montréal, 10 rue St-Jacques.

Montréal, ce 19 septembre, 1966.

SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, Fiduciaire

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
841	Abitibi	10½	10½	10½
—	Algoma	26¼	26¼	—
700	Alliance	105	100	105
1715	Alcan	30	29¾	29¾
160	Alcan 4¼	37	36¾	36¾
100	Angio CP	10¼	10¼	10¼
	AngT 4½ pr	21¾	21¾	—
25	AngT 265 pr	42½	42½	42½
200	Asbestos	21¾	21½	21½
	All Sug	9½	9¼	—
805	Bq CN	54	54	54
111	Bq Imp-C	37	36½	36½
485	Bq Mont	54½	53	53
50	Bq N-E	65	65	65
—	Bq PC	43	43	—
386	Bq Rov	67½	67	67
225	Bathurst P	28	28	28
200	Bath wts	11	11	11
25	Bath P A	35½	35½	35½
1941	Bell Phone	49	48¾	49
75	BowMer Pr	47¼	47¼	47¼
—	Brazil	9¼	9¼	—
300	BA OIL	29¼	29¼	29¼
1185	Brinco	3¼	3¼	3¼
—	Can Cem	55½	55½	—
302	Can Iron	19	19	19
3051	C Brew	6¾	6½	6¾
—	CBAL (A)	6	6	—
—	C Chem A	310	410	—
800	C I I	16¼	16¼	16¼
60	CI Pow	26	26	26
800	C Marconi	5½	5½	5½
3497	CPR	57¼	56½	56½
400	CPR 4% p	7¾	7¾	7¾
—	C Prina	11½	11½	—
300	Central Del	11¼	11	11
850	Chemcell	13	13	13
315	Cominco	36¼	36½	36½
725	Cons Paper	35½	35¼	35¼
—	Consu Glass	11½	11½	—
—	Couvrette A	4½	4½	—
—	Cr Zell (A)	21½	21½	—
200	Denison	55	55	55
300	Dist Seag	29¼	29	29
325	D Bridge	18	18	18
100	Do Fasco	20¾	20¾	20¾
—	D Stores	19½	19½	—
400	Domtar	16¾	16¾	16¾
275	D Text	27	26½	26½
100	Donohue	7½	7½	7½
355	Du Pont	39½	39½	39¾
200	Falcon	88½	87½	87½
223	Fam Play	26	26	26
815	Glengair	140	135	135
—	Hdy Andy	7	7	—
100	Hawk Sidd	420	420	420
100	Home A	20¼	20¼	20¼
100	Hud Bay M	71½	71½	71½
4000	H B C	13¾	13¾	13¾
—	Husky Oil	12¾	12¾	—
—	Husky R P	50	50	—
125	Husky C Pf	34	34	34
150	Imp Oil	51¾	51¾	51¾
200	Imp Tob	13¾	13¾	13¾
—	Ind Accep	21	21	—
850	Int Nickel	88¼	88	88¼
—	Int Util	26¾	26¾	—
—	Int Util P	29	29	—
—	Inter Pl	76	76	—
200	Laur Fin	5¼	5¼	5¼
600	Lau F 1.25	13½	13½	13½
400	Loblaw B	9½	9½	9½
100	MacKinn	18	18	18
600	MacMillan	25¼	25¼	25¼
200	Marit Tel	23¾	23¾	23¾
4460	Massey F	26½	25¾	25¾
400	McAllister	8¾	8¾	8¾
—	MitchR (A)	11	11	—
100	Molson (A)	16¾	16¾	16¾
600	Molson (B)	16¾	16½	16½
410	Moore Crp	77¾	76¾	76¾
—	MorseB A	18¼	18¼	—
—	Mussens	7	7	—
—	NFLD Light	9½	9½	—
250	Noranda	49¾	49½	49½
650	N A C Gas	12	12	12
200	NS LP	10¼	10¼	10¼
—	Ogilvie	14	14	—
200	Oshawa (A)	24¾	24¾	24¾
1100	Pac Pete	10½	10½	10½
—	Phillips C	32½	32½	—
100	Placer	24	24	24
435	Pow Corp	10¼	10¼	10¼
300	Price	14	14	14
—	Que Phone	19¾	19	—
300	Rio Algom	24	23¾	23¾
235	Rio Alg Pr	97	96¾	96¾
110	Ronalds F	9½	9½	9½
75	Rothmans	28¾	28¾	28¾
—	St-L Cem(A)	30¾	30¾	—
—	Salada F	10	10	—
400	Shell Can	20½	20½	20½
150	Shell I Pr	26¼	25¾	26¼
100	Shell I w	6	6	6
100	Shop Save	12¼	12¼	12¼
300	Simpsons	27	27	27
2670	Steel Can	22½	22	22½
150	Texaco Can	57½	57¼	57½
1400	T Grp (A)	10¼	10¼	10¼
475	Tr-C PL	27	26¼	26¾
25	Tr-C PL Pr	47¼	47¼	47¼
950	Tr Mt PL	16¾	16½	16½
700	Un Carbide	22½	22¼	22¼
1325	Walk GW	27¾	27¾	27¾
200	W Coast Tr	24¾	24¼	24¾
—	Weston (A)	17¾	17¼	—
—	Weston (B)	19	19	—
—	Zeller's	24	23¾	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1500	Agassiz	36	36	36
—	Alas	14½	14½	—
1000	Alscope	175	175	175
—	Anthonian	21	20	—
—	Atlanta	21½	21½	—
—	Augustus	50	50	—
—	Baker Tale	13	11½	—
—	Band Ore	12	12	—
—	Black River	18	16	—
10	Blue Bon	275	275	275
5000	Bornite	5	5	5
2000	Bruce-Presto	8½	8½	8½
2500	Burnt Hill	31	30	30
—	Camflo	395	395	—
40	C Interur	270	270	270
—	C Magnesite	60	60	—
—	C Securi A	225	225	—
4000	Cannon	39	39	39
2500	Carbec	36	34	35
1120	Cartier-Que	16	6	6
1000	Ceasland	330	315	320
2800	Chemalloy	101	100	100
500	Chib Copper	5½	5½	5½
3700	Chipman	37	37	37
1500	Coastal M	14	14	14
300	Co H&M	50	50	50
—	Commodore	90	85	—
—	Cominga	9	9	—
—	C Canorama	21	20	—
1000	C Manitoba	18	18	18
50	C New Pac	20	20	20
—	C Parsh	15	15	—
—	CQ Smelt	62	62	—
—	C Virginia	40	40	—
10000	Cop-Man	18½	18½	18½
—	Copstream	7	7	—
500	Crownbrida	27	27	27
—	Devil's Elbo	25	26	—
1300	Dolsan	27	26½	26½
7500	Dom Exp	14	13½	13½
1000	Dom Lease	25	25	25
—	D Oilcloth	17½	17	—
—	Dumont	23	22	—
—	East Sull	890	860	—
—	East Vent	20	19	—
5000	Empire Min	11	11	11
6000	Equity Ex	69	68	69
3500	F Idelity	40	40	40
—	Fahi	450	450	—
500	Fano	6	6	6
—	Flint Rock	19	19	—
1000	FT Reliance	28½	28½	28½
11000	Fox Lake	14	14½	13
25	Frigistors	45	45	45
—	Futurity	82	53	—
—	Furlong	400	400	—
—	Garnex	37	38	—
—	Ghislau	15	15	—
6750	Glen Lake	207	200	205
1500	Grt W M	84	80	80
—	Grissel	195	195	—
—	Guardian	18	18	—
500	Gui-Por Ur	30	30	30
—	Inspiratn	170	165	—
5966	Int Norval	32½	31	31½
—	Into Dred	12	12	—
2500	Jamac Bay	27½	27	27
300	Jubilee	132	132	132
—	Keltic Mng	22	21	—
6000	K Desmond	42	42	42
500	Kiena	61	61	61
—	Kodiac Pet	130	120	—
250	Lab Acc A	5¼	5¼	5¼
2100	Ladubora	70	68	70
—	Lingside	4½	4	—
—	Lithium	7	7	—
11500	Lounna G	23	22½	23
1000	Massval	8	8	8
1500	Matschewan	40	40	40
—	McKinney	10	10	—
—	Mitre Chib	8	8	—
—	Mid Chib	15	15	—
900	Midespa	330	330	330
5300	Miro Mines	25	25	25
5500	Mistango	15½	15	15½
2550	Moly Hill	15	13	15
2000	Mt Costigan	20½	20	20½
1300	Mt Pleas	30	29	29
—	N Aut Ven	135	135	—
23000	Native M	16	16	16
—	N Forman	4½	4½	—
1000	N Imperial	143	142	142
3000	NW Amul	6	5½	6
800	NA Rare M	39	39	39
—	North Ex	52	49	—
—	NW Canal	9	9	—
300	Opem Ex	11	11	11
6500	Pat Silver	35	34	34
—	Peace Riv	805	805	—
3000	Penphee	25	22½	22½
300	Peso S	105	105	105
100	Phoenix D	360	360	360
22000	Potash	17	16	17
—	Provo G	440	440	—
—	Provo	10	10	—
11	Q Indust M	11	11	11
23800	Quemston	11	10	11
1500	Rancherta	21	21	21
1000	Red Crest	3½	3	3
3000	Resmar	9	9	9
300	RA Pet R	160	159	159
7000	Rusty L	18	18	18
—	St-L Col	200	190	—
—	St Lucie Ex	18	17	—
500	Sapawe	30	30	30
300	Select Fin	200	200	200
500	Silver Reg	28½	28½	28½
8000	Silver Sum	14	13	14
3000	Silver T	40	39½	39½
2000	S Dufault	8	8	8
3912	Spartan Air	48	48	48
2600	Stairs Ex	16	15½	15½
—	Std Gold	30	25	—
—	Sturgeon	75	73	—
—	Sullivan	430	400	—
—	Tache	5½	5½	—
2000	Talisman	40	40	40
—	Tazin	5	5	—
6800	Terrex	44	43	44
—	Tib Expl	4½	4½	—
—	Testerre	28	27½	—
—	Upton Copp	37	30	—
—	V Der Hout	265	265	—
500	Westburne	105	105	105
—	Westaire	12	12	—
7300	West Hill	77	76	77
14700	West Tin	68	61	64
18835	Wisconsin	54	52	54

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S.pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 19 sept.	146.40	131.75	109.35	140.12	110.22
Clôture — 16 sept.	146.54	132.54	109.39	140.35	111.08
Sem. dernière	144.18	132.69	109.35	138.57	111.03
Mois dernier	147.97	132.19	110.49	141.45	108.18
Haut — 1966	171.39	156.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	142.28	130.36	107.47	136.85	107.55
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Canada Bread Co. (S2.75 priv.)	$0.68¾	tr.	3-10-66	26- 9-66
Cdn Power & Paper Securities A	$0.32½	tr.	31-10-66	14-10-66
Commonwealth Intern. Corp.	$0.09	—	21-10-66	30- 9-66
Commonwealth Intern. Leverage Fd	$0.04	—	21-10-66	30- 9-66
Grt. Britain & Can. Invest. (3% p.)	$0.62½	tr.	1-10-66	26- 9-66
Walker-Gooderham & Worts	$0.30	tr.	15-10-66	27- 9-66
Ltd.	$0.10	hom	15-10-66	27- 9-66
Newfy. Light & Power (ord)	$0.10	tr.	1-12-66	10-11-66
Steel Co. of Canada (ord)	$0.20	tr.	1-11-66	3-10-66

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilieres.

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	vente
1- Perpetuels	1966	62	67
4½ 15 dec.	1966	99½	100
4½ 1er juin	1967	98½	99
4½ 1er avril	1967	99	99½
4½ 1er sept	1972	91½	92½
4½ 1er juin	1970	96½	97½
4½ 1er oct.	1969	98¼	99¼
4½ 1er aoout	1980	96¼	97
4½ 1er sept	1983	85	85½
4½ 1er oct.	1975	96	96¼
4½ 1er mai	1990	91½	92¼
NR 4½ 1er avril	1967	99	99¼
NR 5¼ 1er janv	1985	97¼	98¼
NR 5 1er fev.	1983	80½	81½
NR 5 1er oct	1987	87¼	88¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 5¼ 4 juin	1987	88½	89½
Alta Tel 6½ 15 aout	1991	97	98
C El 3¼ 2 jan	1967	99	99¼
C El 5¼ 1er mars	1989	89	90
C El 5¼ 1er avril	1977	94¼	95¼
Ann Hy 5¼ 1 mars	1988	82	84½
BB 5½ 15 juil.	1989	87½	88½
BE 5¼ 1er mai	1985	88½	89½
BELO 5¼ 1er juin	1985	84½	85½
Int. 5 15 dec.	1970	90	91
Int. 5½ 15 aout	1965	97	98
Int. Hy 2¾ 1er oct.	1968	94½	95½
Int. Hy 5¼ 1 fev.	1985	89½	90¼
Jue 5½ 1er avril	1990	84¼	85¼
Jue 3 1er juil.	1969	91	92
Jue 5½ 15 dec.	1987	84	85
Jue Hy 3¼ 1er mai	1974	79¾	80¾
Jue Hy 5 fev.	1995	75½	85½
Jue Hy 5½ 1er juin 1988		84¾	87¾
Jusk 5½ 15 dec.	1985	90	91

MUNICIPALITES

Montreal 5¼ 1 juin	1989	87	88
Monc 5½ 15 dec	1980	90	91
Hamilton 5¼ 15 juin	1977	89	90
Mr. Mt 5¼ 15 juin	1985	89½	90½

CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½	1966	99¾	100
Ind. Traction 4½	1971	91	94
Cdn Utilities 5¼	1972	118	—
Cdn Petrofina 5½	1975	86	88
Inland NG 5½	1977	85	91
Inland Cement 4½	1976	90	—
Cdn Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¼	1976	158	—
Mtc Pete 5¾	1977	90	93
Simpson's	1976	200	—
Simpson's 5¾	1976	200	—
Union 4½	1971	88	90
C Pipe Line 5	1969	97	97
C Coast x-c pan 5½	1988	99	102

cote des grains

MARCHE A TERME

CLOTURE DU 19 SEPTEMBRE 1966

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
LIN :				
Oct.	2.98½	2.99½	2.96½	3.00¾
Dec.	3.01¾	3.02¼	3.00¾	3.02¾
Mai	3.09¾	3.10	3.06¾	3.10¾
Juil.	3.08	3.08¼	3.07½	3.10
GRAINE DE COLZA :				
Nov.	2.71½	2.73	2.69½	2.74¼
Jan.	2.69¼	2.69¼	2.68	2.72½
Mars	2.68½	2.69	2.67½	2.71½
Mai	2.69	2.69	2.68¼	2.72
AVOINE :				
Oct.	94	94	93¾	94
Dec.	—	—	—	93¾
Mai	93	—	—	93¾
Juil.	—	—	—	92½
ORGE :				
Oct.	1.33¾	1.33¾	1.34½	1.35¼
Dec.	1.34	1.34	1.32¾	1.34½
Mai	1.34¾	1.34½	1.33¾	1.34¾
Juil.	—	—	—	1.36
SEIGLE :				
Oct.	1.32½	1.32¾	1.31½	1.33¼
Dec.	1.34¼	1.34½	1.33¼	1.34¾
Mai	1.41¼	1.41¾	1.40¾	1.41¾
Juil.	—	—	—	1.43½

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE — 2 cw. 93¾ ; ex 3 cw, 3 cw. et ex 1 fourragere 90¾ ; 1 fourragere 89¾ ; 2 fourragere 86¾ ; 3 fourragere 83¾ ; fourragere mélangee 85.

ORGE — 1 et 2 cw 8-rang et 1 cw 3-rang 1.34¾ ; 2 cw 2-rang 1.32½ ; 3 cw 6-rang 1.32¾ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragere 1.30¾ ; 2 fourragere 1.28¾ ; 3 fourragere 1.29¾.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.31 ; 3 cw 1.26 ; 4 cw 1.12¾ ; ergote 1.00¾ ; sur voie 1.31¾.

LIN — 1 cw 2.97¾ ; 2 cw 2.92¾ ; 3 cw 2.63½ ; sur voie 2.97¾.

GRAINE DE COLZA — No. 1 Cdn 2.69½ ; No. 2 Cdn 2.54½.

MARCHE DU LIN

Prix comptant : $2.84½.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Sept.	1.89¾	1.90¾	1.86½	1.86¾
Dec.	1.97	1.97¼	1.92¾	1.93
Mars	2.04	2.04¼	1.98½	1.99
Mai	2.03¼	2.03¼	2.00	2.00½
Juil.	1.91¾	1.92	1.87½	1.88
MAIS :				
Sept.	1.43	1.45	1.41	1.42
Dec.	1.42¼	1.42¾	1.40¼	1.40¼
Mars	1.47½	1.47½	1.45	1.45¼
Mai	1.50	1.50¼	1.47¾	1.47¾
Juil.	1.51½	1.52¼	1.49¼	1.49½
AVOINE :				
Sept.	74½	74¾	73½	73½
Dec.	77¾	77¾	76¼	76¼
Mars	81¾	81¾	80¾	81
Mai	81¾	81¾	80¾	81
Juil.	—	—	—	—
SEIGLE :				
Sept.	1.25¾	1.26	1.23¾	1.26
Dec.	1.33½	1.33¾	1.31¼	1.31½
Mars	1.30¼	1.28½	1.27	1.27
Mai	1.41	1.41¼	1.39½	1.39½
Juil.	1.42	1.42	1.40	1.40
FEVES SOYA :				
Sept.	3.15	3.16	3.09¼	3.09¾
Nov.	3.03¾	3.03¾	3.02¼	3.02½
Jan.	3.09¾	3.10½	3.07¾	3.07¾
Mars	3.13¾	3.13¾	3.11¾	3.11¾
Mai	3.18	3.18½	3.14¼	3.14½
Juil.	3.20¾	3.21	3.16¾	3.16¾
Aout	3.17¼	3.17¼	3.13½	3.13¾

denrees AGRICOLES

(PC) — Cours de denrees transmis à Montreal par le ministere federal de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux detaillants : extra gros 68.2, A-gros 66.3, A-moyens 62.9, A-petit 44.4.

Beurre : arrivages courants 82 points : 30 : 92 points 36.

Fromage : livre à Montreal, arrivages courants, québecois blanc en gros 42½, colore 42¾.

Pommes de terre : prix de gros Quebec 85 à 90 les 50 livres, 25 à 27 les 10 livres. N. Brunswick, 28 à 30 les 10 lbs.

Poudre de lait écrémé : procede par vaporisation no 1 en sacs : 18 à 19, procede par rouleau, no 2 en sacs : 15 à 16 ; autre categorie pour nourrissage 12½ à 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12½. Poudre de lait de 4 à 4½ cents.

du parquet de la bourse

Les cours continuent de fléchir

L'activité demeure passablement restreinte en début d'après-midi à la **BOURSE DE MONTREAL** où la tendance est en général un peu plus faible. L'indice combiné fléchit de 0.29 à 139.83.

Les banques, les industrielles et les services publics fléchissent et les papeteries sont à peu près inchangées. A l'encontre de la tendance, les métaux de premier plan gagnent du terrain, notamment Inco en hausse de ¾ à 88½ et Falconbridge de ½ à 87½.

Parmi les autres variations importantes, la banque de Montréal fléchit de ½ à 54, Walker-Gooderham de ⅝ à 27¾, Dominion Textile de ½ à 27, CPR de ½ à 56½, Moore de ½ à 77¼, Alcan de ⅝ à 29¾, Massey de ¾ à 25¾ et Steleo de ¼ à 22. Maritime Telephone et Trans-Mountain Pipe perdent également ¼ chacune.

Hudson Bay Co., banque Canadienne Nationale et Central Del Rio progressent de ¼ respectivement et BA Oil de ⅛.

Dans le groupe minier à la Bourse Canadienne, la plus active, Native Minerals, gagne ½ cent à 17 cents sur un volume de 25,000 actions. Prime Potasn gagne .01 à 16 cents et Western Tin perd .07 à 62 cents.

* * *

La tendance était mixte à **TORONTO** en matinée et le marché actif.

Les industrielles fléchissent pour la deuxième séance d'affilée tandis que les pétroles de l'Ouest continuent de progresser pour la troisième séance consécutive.

Parmi les principaux changements, CPR, les banques de Montréal et de Commerce fléchissent de ½ à 56½, 54 et 56¾ respectivement. Inco à l'encontre de la tendance hausse de ¾ à 88.

Dome aux pétroles progresse de ⅜ à 23⅜ et Central Del Rio de ¼ à 11.

Area et Frobex, parmi les mines spéculatives, sont à nouveau sujettes à de fortes prises de bénéfices. Area perd .19 à 2.71 et Frobex .14 à 2.60.

* * *

La tendance qui domine à **WALL STREET** cet après-midi paraît être la même que celle de lundi, soit que les opérateurs realisent des bénéfices à la suite de la forte avance de la semaine dernière ou qu'ils adoptent une attitude prudente d'attente.

La moyenne des principaux indices est quelque peu déprimée par les reculs, variant de 1 à 2 points, des "blue chips" clé et ce malgré la demande d'investissement qui se manifeste pour les valeurs des tabacs, des services publics et des appareils électriques.

La tendance est plus faible parmi les automobiles, les maisons de commandes postales, les électroniques, les chimiques, les métaux non ferreux et les pétroles.

Le Dow Jones industriel fléchit de 3.12 à 807.73.

* * *

LONDRES (AFP) (Cloture) — Malgré la bonne tenue de la livre au marché des chances, les affaires restent très calmes aujourd'hui au Stock Exchange. Le comportement de Wall Street hier n'a pas été très encourageant et par ailleurs, de nombreux opérateurs gardent leurs fonds en prévision de l'emission de l'emprunt obligataire d'Imperial Chemical Industries. Les fonds d'Etat poursuivent leur mouvement de hausse mais les gains dépassent rarement un huitieme de point. Les industrielles sont irrégulières, les gains et les pertes étant à peu près en équilibre.

* * *

(AFP) — Léger mieux aujourd'hui à la Bourse de **PARIS** : un redressement s'est en effet amorcé en cours de séance, alors que la cotation des premiers cours s'était traduite le plus souvent par de nouvelles baisses.

NEWYORK

par la PRESSE ASSOCIEE

ACF Ind	200	42¾	43¼	43⅜	+ ⅛
Address	14100	61¾	59½	60⅜	+ 1⅛
Admiral	1400	45	44½	44⅝	— ⅛
Alcan Alm	240	27¾	27⅜	27⅜	— ⅛
Allegany	300	9¼	9¼	9¼	
Allis Ch	1600	25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Amerada	1200	74	73⅜	73⅜	— ⅜
Am Can	500	49¾	49½	49½	
Am Cyan	700	36¼	35⅞	35⅞	— ⅛
Am Home	4100	69½	68¼	68¾	+ ⅜
Am Mot	1500	10	9¾	10	
Am Smlt	2300	55½	55⅛	55⅛	— ⅛
Am Std	6900	15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Am Tel T	17700	51½	51⅛	51⅛	— ⅛
Am Tob	3300	30¾	30⅛	30⅛	+ ⅛
Ancndo	3100	72⅜	72	72	+ ⅛
Armco Stl	3300	50	49½	49½	— ⅛
Armstg CK	300	44⅞	44⅛	44⅞	+ ⅛
Avco Crp	1600	23	22¾	23	+ ⅛
Babcock	1800	33⅛	32⅝	33	— ⅛
Bolt Ohio	100	31¼	31⅛	31⅛	— ⅛
Bell How	1600	42⅝	42½	42⅝	— ⅛
Bth Steel	3300	29⅝	29½	29⅝	
Boeing	10500	60⅜	59⅜	60	+ ⅝
Borden	1700	34⅜	33¾	34	
Borg War	900	40¾	40½	40½	— ⅛
Bos Edis	1300	38	38	38	+ ⅛
Brunswk	1200	7½	7¼	7¼	— ⅛
Bucy Erie	900	25⅛	25	25	
Burrgns wd	4800	78⅜	78¼	78¼	— ⅛
Calumet	1000	35	34⅞	34⅞	+ ⅛
Cmp Sp	2200	27⅜	26⅞	27⅛	— ⅛
Can Dry	2000	23⅜	22½	23½	
CPR	100	57¼	57¼	57¼	— ⅛
Case Jl	3000	22¼	21⅞	21⅞	— ⅛
Cater Tr	2500	38⅛	38⅛	38⅛	— ⅛
Celanese	700	54⅛	54⅛	54⅛	
Ches Ohio	900	65¾	65⅝	65⅝	
Chrysler	10000	38	37⅜	37⅜	— ⅛
Cities Sv	10200	51⅛	50½	50⅝	+ ⅛
Clevite	100	41	41	41	
Coco Cola	1800	76½	76¼	76¼	— ⅛
CBS	1600	53¾	52	57	+ ⅛
Col S Oh	100	32⅜	32⅜	32⅜	
Cmi Stv	500	37⅞	37½	37½	— ⅛
Com Snt	900	45⅜	45½	45⅜	
Con Edis	2400	33¾	33½	33¾	
Container	700	29¾	28¾	28¾	
Cont Can	300	39½	39½	39½	— ⅛
Cont Oil	4000	57⅜	56½	57½	+ 1⅛
Contl Data	30650	34⅞	34⅜	34⅞	— ⅛
Copw Stl	200	24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Corn Pd	1200	40⅞	40¾	40⅞	— ⅛
Cr Zell	900	41¾	41¼	41¾	+ ⅛
Curtiss Wr	600	18½	18⅜	18½	— ⅛
Deere	600	64¼	64¼	64½	+ ⅛
Dome M	1300	44	43½	43⅝	
Douglas	1600	52¼	51¾	52¼	
Dow Ch	3700	41¾	41⅜	41⅜	— ⅛
Du Pont	1600	176	175¼	175¾	— ¼
East Kod	4100	119⅛	118	118¼	— ⅝
Eaton Yt	1000	35½	35¼	35¼	— ⅛
El Str Bat	300	42½	42	42½	+ ⅛
El Pas NG	1100	18	17⅞	17⅞	— ⅛
Essex Wire	100	41¾	41¾	41¾	— ⅛
Evershrp	2000	18½	18	18¼	+ ⅛
Firestn	300	47⅜	47½	47⅜	— ⅛
Ford Mt	4600	44	43⅜	43⅜	
Fruhf Tr	500	28¼	28¼	28¼	
Gen Dyn	1800	44⅝	44⅜	44⅜	+ ⅛
Gen Elec	8000	90¾	90	90½	— ⅛
Gen Fds	1300	68¼	67⅞	68	— ⅛
Gen Instru	2600	56½	55⅞	55⅞	— ⅜
Gen Mills	1600	56¾	55⅝	55⅞	+ 1⅛
GMC	17800	77¼	77⅛	77⅛	— ⅛
Gen P Cem	200	10¾	10¾	10¾	+ ⅛
G Tel El	4800	41⅞	41¾	41¾	— ⅛
Gen Tire	3700	33⅜	33⅛

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BEAULIEU (Fernande) — A l'hôpital Ste-Rita de Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 42 ans et 9 mois, est décédée Mme Jean-Paul Beaulieu, née Fernande Tessier, demeurant 98, rue Duhamel, Pincourt. Ile Perrot. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant, à 11 hres 30, à la paroisse Notre-Dame-de-Lauzette, Pincourt.

BEDARD (Paul) — A Granby, le 18 septembre 1966, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Paul Bédard, acheteur municipal de la Cité de Granby, époux de feu Lauzelle Desrosiers, fils de feu Arthur Bédard et de feu Marie Claude Desrochers, demeurant à 136, av. des Pins, Granby. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Girardot & Menard Ltée 170, rue Dufferin pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 10 hres 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Rosalie) — A Lemoyne, le 18 septembre 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Rosalie Savard, épouse de feu Ernest Belgeron, demeurant 934, St-Louis. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Barche et Fils Inc. 3061, rue St-Louis à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE (Antonio) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé Antonio Berube, époux d'Anna Guilbault, demeurant à 10,835 Boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3925, rue Monselet à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBON (Albina) — A Verdun, le 18 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Emile Bourdon, née Albina Desmarais, autrefois de Châteauguay, demeurant à 740, Desmarchais. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J. B. Reid & Fils 35, boul. Normand, Châteauguay à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Henri) — A Montréal, le 18 septembre 1966 à l'âge de 59 ans, est décédé Henri Brisebois, employé de Dorcel et Doucet Ltée, époux de Rose Delima Courcelles, demeurant à 7362, Châteauneuf. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1320 est, rue Jean-Talon à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Edna, Evangeline) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Alberto Brodeur, née Edna Frédéric Desnars, demeurant 3280 Boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier et Fils 4735, rue Papineau à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Henri) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Henri Brodeur, époux de Blanche Lespérance. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sanregret Ltée 11,800, rue NotreDame est, Pointe-aux-Trembles, à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BRISEBOIS (Henri) — A Montréal, le 18 septembre 1966 à l'âge de 59 ans, est décédé Henri Brisebois, employé de Dorcel et Doucet Ltée, époux de Rose Delima Courcelles, demeurant à 7362, Châteauneuf. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1320 est, rue Jean-Talon à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Henri) — A Montréal, le 18 septembre 1966 à l'âge de 59 ans, est décédé Henri Brisebois, employé de Dorcel et Doucet Ltée, époux de Rose Delima Courcelles, demeurant à 7362, Châteauneuf. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 7345, rue Clemanie est à 9 hres, pour se rendre à l'église Ste-Marthe-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de St-Jacques, comté Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Edna, Evangeline) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Alberto Brodeur, née Edna Frédéric Desnars, demeurant 3280 Boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier et Fils 4735, rue Papineau à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Henri) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Henri Brodeur, époux de Blanche Lespérance. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sanregret Ltée 11,800, rue NotreDame est, Pointe-aux-Trembles, à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BRISSON (Almaide) — A Gentilly, le 18 septembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Almaide Lauzon, de Beauzeil à Gentilly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Gaston Gaudet Gentilly, comté Nicolet pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 hres 30 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRULE (Lorenzo) — A Montréal, le 17 septembre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Lorenzo Brûlé, époux de feu Juliette Bernier, demeurant à 1436 rue Lafontaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 2590, rue Rouen à 9 hres pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNEAU (Reine) — A Chomedey, le 19 septembre 1966, à l'âge de 45 ans, est décédée Reina Charbonneau, célibataire, fille de feu Edmond Charbonneau et de feu Marie Clermont, demeurant à 1174, boul. St-Martin, Chomedey. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire E. Brisebois Inc. 1585, boul. Laval, Chomedey à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Lionel) — A Montréal, le 17 septembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé Lionel Gingras, époux en 1ères noces de Lina Houle et en 2èmes noces de Marguerite Pelletier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charron & Tétreault angle St-Charles et de LaPerrière, Bourcherville à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Stella) — A Montréal, le 16 septembre 1966 à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Raoul Chartrand, née Stella Gagnon, demeurant à 900 rue St-Zotique est. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Anita) — A Boucherville, le 19 septembre 1966, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme Omer Charlebois, née Anita Dumoulin, demeurant à 485, rue Abbé-Primeau Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charron & Tétreault angle St-Charles et de LaPerrière, Boucherville à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Gertrude) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Gertrude Carrière, fille de feu Joseph Carrière, et de feu Maria Faubert, demeurant 3632 Reading, sœur de Mme Joseph Williford (Juliette), Mme Robert Leblanc (Germaine), Richard et Mme Gilbert Rowan (Therese). Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630, rue Notre-Dame ouest à 9 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Anne, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAYER (Eva) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme veuve Eugene Cayer, née Eva Brouillette, demeurant 2622 Gauthier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sanregret Ltée 11,800, Notre-Dame est, pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Anita) — A Boucherville, le 19 septembre 1966, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme Omer Charlebois, née Anita Dumoulin, demeurant à 485, rue Abbé-Primeau Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charron & Tétreault angle St-Charles et de LaPerrière, Boucherville à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Stella) — A Montréal, le 16 septembre 1966 à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Raoul Chartrand, née Stella Gagnon, demeurant à 900 rue St-Zotique est. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CODERRE (Cécile) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Marcellin Coderre, née Cécile Boisvert, demeurant 16-218 Bruchési. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 7345, rue Clemanie est à 9 hres, pour se rendre à l'église Ste-Marthe-Canadiens, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de St-Jacques, comté Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Evarina) — A Montréal, le 17 septembre 1966, à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Romuald Comtois, née Evelina Roy, demeurant 8214 Briand. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6505, Notre-Dame ouest à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Jean-de-Matha, comté de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Pierre) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Pierre David (service technicien de Gohier Automobile), époux de Andrée Marchand, fils de Michele Jean, Hélène et Francois. Laisse aussi dans le deuil son père dentiste Honoré David, sa belle-mère, Mme Claire Marchand, 3 sœurs Madeleine, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Jean-Paul Lamerre, M. et Mme Paul Eugene Marchand, Mme Therese Beaudet, M. et Mme J. T. Picard, M. et Mme J. C. Hurtubise, M. et Mme Edouard Deslauriers, Dr. et Mme Leopold Marchand, M. et Mme John Hall, docteur, et Mme Pierre Marchand, M. et Mme Jean Eustache, M. et Mme Jacques Marchand, frère Jean Marchand, et M. et Mme Remi Marchand. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. B. Deslauriers Ltée 3650, chemin Côte-des-Neiges à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Laura) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Laura Pallard, épouse de feu Alfride Desjardins, demeurant à 4780 Boul. Pie IX. Elle laisse dans le deuil 3 filles, Mère Anne-C. Desjardins, n.d.n. (Colette), de l'Annexe Ste-Marie des Deux-Monts, Mme Andree et Jeannine. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111 ouest, rue Laurier, Outremont à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Marie-Jeanne) — A St-Laurent, le 18 septembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Sœur Marie Chantal, congrégation des Sœurs de Ste-Croix, née Marie-Jeanne Desjardins, fille de feu Clesaint Desjardins et de feu Marie-Joseph Cardinal. La dépouille mortelle est exposée au parloir du pavillon St-Joseph, 1000, Côte-Vertu St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant à 9.30 hres, à la maison Mère des Sœurs Ste-Croix, 835, boul. Ste-Croix.

DESMARAIS (Rita) — A Pointe-aux-Trembles, le 17 septembre 1966, à l'âge de 65 ans, 10 mois, est décédée Mme veuve Rodolphe Desmarais, née Rita Biureile, demeurant à 330, 16e Ave, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnevalle & Fingras 11,833, rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles à 9 hres (A pour se rendre à l'église St-Enfant-Jesus, où le service sera celebre à 9 hres 30, et de la au cimetiere de la Cote-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESUREAULT (Delphine) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Alfred Desureault, née Delphine Lamoureux, de Clairetta (Mme P. Sarkal). Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 6350, 11e Ave, Rosemont à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Vimont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DOMPIERRE (Léon) — A l'hôpital Reine-Marie, le 17 septembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Léon Dompierre, époux d'Anita Mercure. Père de Roland, Claude, Jean-Guy, Willie et Marcel. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415, rue Fleury Est à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Angeline) — A Outremont, le 15 septembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Angeline Blais, épouse de Eddy Fournier, demeurant à 2505 Van Horne, appt 2. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnevalle & Fingras 11,833, rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles à 9 hres (A pour se rendre à l'église St-Enfant-Jesus, où le service sera celebre à 9 hres 30, et de la au cimetiere de la Cote-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESUREAULT (Delphine) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Alfred Desureault, née Delphine Lamoureux, de Clairetta (Mme P. Sarkal). Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 6350, 11e Ave, Rosemont à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Vimont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Jacqueline) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Odilon Gagnon, née Jacqueline Gérard, demeurant 8430, Curé-Clermont, Mère de François et Louise. Elle laisse dans le deuil, sa mère Mme Rodolphe Girard, 1 sœur, Anita, 2 frères, Roger et Edmond Girard, 3 belles-sœurs, Mmes Gus Proulx, Edmond Girard et Roger Girard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4955, rue Adam à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Germain de Grantham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer.

GENDRON (Albert) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 78 ans, 6 mois, est décédé M. Albert Gendron, époux de Béatrice Dumas, demeurant 565, Pierre-Tetreault, autrefois de Hochelaga. Père d'Aurèle et Paul Gendron. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois 8626, rue Hochelaga à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Lionel) — A Montréal, le 17 septembre 1966, à l'âge de 68 ans est décédé M. Lionel Gingras, époux en 1ères noces de Lina Houle et en 2èmes noces de Marguerite Pelletier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Charron & Tétreault angle St-Charles et de LaPerrière, Boucherville à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Roger) — A Ville Mont-Royal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Roger Godin, président de Berthiaume & Godin Inc., époux de Fernande Girard, père de Jean-Pierre, de Québec, Michel et Gerald. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. B. Deslauriers Ltée 3650, chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Albert, Donat) — A Montréal-Nord, le 19 septembre 1966 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Albert Donat Goulet, époux de Alice Chartrand, demeurant 11,391 Alfred. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 est, boul. Henri-Bourassa, à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Irene) — Au Lac Bonic, le 17 septembre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Irène Guay, infirmière de 1ère classe sanitaire du Comte de Terrebonne, fille de feu Eugene Guay et de feu Marie-Louise Rergeri. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Vanier & Fils 30, rue Prefontaine, Ste-Agathe-des-Monts pour se rendre à l'église Paroissiale de Fatima où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Evelina) — A Montréal, le 17 septembre 1966, à l'âge de 60 ans est décédée Evelina Lapierre, épouse en 1ères noces de Antonin Pelletier, et en 2èmes noces de feu Ferdinand Guilbault, demeurant 11, 842 de Pontrincourt. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2065, rue de Salaberry à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Therese) — A Montréal, le 15 septembre 1966 à l'âge de 67 ans, est décédée Thérèse Rousette, épouse de Laurien Hebert, autrefois demeurant à 7068, av. Christophe Colomb. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière St-Leonard, comté Nicolet, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'Institut du Cancer seraient très appréciés.

HEYMAN (Louise) — A l'Hôpital Marie-France, le 18 septembre 1966 dans sa 84e année, est décédée Marie-Louise De Maeseschalck, épouse bien-aimée de feu Frank Heyman, mère d'Emilia (Mme E. Willardi, de Francine (Mme N. Chorney), Joseph Auguste et Eva Heyman. Exposée au salon mortuaire D. A. Collins 770 boul. Metropolitain, Pointe-Claire. Service funèbre en l'église St. John Fisher, de Valois, Québec, mercredi à 9 h. 30 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

HOGUE (Maurice) — A Terrebonne, le 13 septembre 1966, à l'hôpital Général Laval, est décédé Maurice Hogue, fils d'Ormes Hogue et de Diana Dumberry. Les service funèbre sera chanté à la cathédrale St-Michel. Inhumation au cimetière Holy Cross.

JEAN (Philias) — A Montréal, le 16 septembre 1966, à l'âge de 69 ans est décédé Jean Baptiste, dit Philias Jean, époux de Nelida Pariseau, demeurant à 651 De Ave, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire. 11, Thériault, 512, rue de l'Eglise, Verdun à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Remerciements

VALOIS (Bertha) — M. J. J. Valois et la famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Bertha Valois, née Prefontaine, soit par entente de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

MESSE ANNIVERSAIRE

M. Robert Hamel

Vendredi, le 23 septembre, à 8 hres a.m., à Ste Agathe des Monts, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Robert Hamel. Hommage de son épouse et ses enfants.

KEGLE (Lydia) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Joseph Kegle, née Lydia Lompron, demeurant 4470 Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire. Georges Godin 518 est, rue Rachel pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABROSSE (Benoit) — A Laval, le 18 septembre 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Benoit Labrosse, ex-employé à l'Imperial Tobacco, et ex-marguillier à la paroisse St-Maxime, époux de Jeanne Giraud, Père de Jacqueline (Mme Gaetan Marleau), Etienne, Laurent et Gilnert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Ouimet & Fils 3517, boul. Lesage, Chomedey pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 hres et de la au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Lucien) — A Drummondville, le 18 septembre 1966, à l'âge de 40 ans, est décédé Lucien Lajeunesse, célibataire, fils de feu Candide Lajeunesse et de Laurette Boucher, demeurant à St-Germain de Grantham. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire. J. M. D. Cyr 3845, boul. St-Martin, Chomedey Ville de Laval à 9 hres 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 10 hres, et de la au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Théodore) — A Montréal, le 13 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Mme veuve Eugène Lajeunesse, née Théodore Cousineau, demeurant à 2048 Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sanregret Ltée 3198 est, rue Ontario, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALANDE (René) — A Chomedey, le 17 septembre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé subitement M. René Lalande, époux de Florida Deschambault, de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Herve Trudel et Fils 400, rue Labelle, St-Jérôme pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ste-Scholastique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGELIER (Yvon) — Accidentellement à Lapraire, le 19 septembre 1966 à l'âge de 42 ans est décédé Yvon Langelier, propriétaire de l'Hôtel Chapon Fin, de St-Sulpice, époux de Suzanne Rennes, demeurant au 723, Notre-Dame, St-Sulpice. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Champagne 438, rue Notre-Dame, Repentigny pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (Rose) — A Ottawa, le 17 septembre 1966, à l'âge de 89 ans, est décédée Rose D'Aoust, épouse de feu Joseph E. Laframboise. La défunte laisse 1 fils, Rév. Père Jean-Charles Laframboise, O.M.I. (Provincial des Peres Oblats de la Province St-Joseph de Montreal), 1 fils adoptif, Armand, 1 sœur Adelard, 1 sœur, Mme Marguerite Hurtubise. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Barine, Robert, Gauthier 260, rue Besserer pour se rendre à l'église du Sacre-Coeur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Buckingham, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Lucien) — A Drummondville, le 18 septembre 1966, à l'âge de 40 ans, est décédé Lucien Lajeunesse, célibataire, fils de feu Candide Lajeunesse et de Laurette Boucher, demeurant à St-Germain de Grantham. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire. J. M. D. Cyr 3845, boul. St-Martin, Chomedey Ville de Laval à 9 hres 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 10 hres, et de la au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Francine) — Accidentellement à Montréal, le 19 septembre 1966, Mlle Francine Martineau, fille de feu Jules Martineau et de Claire Guy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sansoucier 4056, rue Belair à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste Viannev, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Charlotte) — A Rosemère, le 17 septembre 1966 à l'âge de 64 ans est décédée Charlotte Robillard, épouse de feu Charlemagne Mathieu, demeurant à 641 Grande Côte, Rosemère, mère de M. Guy, constable à la Police de Montréal et de Ghislaine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr 167, boul. Ste-Rose, Ste-Rose Ville de Laval à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Ste-Francoise-Cabrini, Rosemère, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Ste-Therese, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Hector) — A Montréal, le 18 septembre 1966, à l'âge de 70 ans est décédé Hector Mathieu, époux de feu Aurore Cloutier, demeurant à 3082 St-Clement. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc. 4240, rue Adam, à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetières de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Bernadette) — A Verdun, le 18 septembre 1966 à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Antonio Mercier, née Bernadette Duplantis, demeurant 372, rue Desmoyers. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire. L. Thériault Enrg. 513 rue de l'Eglise à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth-de-Portugal où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Lucie) — A Montréal, le 17 septembre 1966 à l'âge de 37 ans est décédée Lucie Gendron, épouse de Jules Morin, demeurant à 7873 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 8891 rue St-Hubert à 9 hres 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Hubert) — A St-Timothée, le 18 septembre 1966 à l'âge de 68 ans est décédé M. Hubert Paiement, époux d'Albertine St-Michel, demeurant au Rang Ste-Marie. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Fleury Enrg. 135, rue Kilrea, Beauharnois pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Antoine) — Subitement à St-Zotique, le 15 septembre 1966, à l'âge de 61 ans est décédé M. Antoine Poirier, gérant-section agree en assurance, époux d'Alice Dandurand. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. E. Menard et Fils Coteau Landing pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Diane) — Accidentellement, à St-Gabriel-de-Brandon, le 18 septembre 1966, à l'âge de 10 ans, est décédée Diane Poitras, fille de feu Jean Poitras, et de Rose-Armande Pelland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yves Poitras St-Gabriel-de-Brandon pour se rendre à l'église paroissiale de St-Gabriel-de-Brandon, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Gaudias) — A Montréal, le 19 septembre 1966, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Gaudias Poitras, époux de Maria Deslardins, demeurant 1047 Leman, père de Mme Adolphe Montemiglio (Therese), Mme Georges Dufour (Jeannine) et Mme Andre Lavoie (Jacqueline). Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 7345 est, rue Clemanie à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Therese-de-l'Enfant-Jesus, où le service sera céléb

L'UGEQ appuie les grévistes de la Dominion Ayers et un comité vient en aide à ceux-ci

L'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) a demandé au gouvernement provincial d'intervenir dans la grève des employés de Dominion Ayers, de Lachute, "étant donné la légitimité des revendications des grévistes".

L'UGEQ demande particulièrement au ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, de prendre position dans ce conflit et "de démontrer ainsi qu'il n'accepte pas que se perpétuent dans notre société des injustices et des abus aussi flagrants. Face à l'évidence de l'exploitation éhontée dont sont victimes les employés de Gilbert Ayers, le silence du gouvernement ne saurait être interprété autrement que comme une approbation de la politique de M. Ayers".

Dans son communiqué, l'UGEQ ajoute : "Enfin, l'exécutif espère voir se dresser le plus tôt possible un front commun de tous les représentants des travailleurs du Québec afin de hâter la fin de l'existence de ce genre de rois nègres dans notre société et hâter la mise en oeuvre des moyens qui permettent à tous les travailleurs de jouir des droits auxquels ils ont raison de prétendre".

Un autre appui

Par ailleurs, un groupe de citoyens de Montréal vient de former un comité d'aide aux grévistes de la Dominion Ayers. "Le comité a pour but d'apporter une aide matérielle en organisant une collecte de nourriture et d'argent auprès du public sympathique à cette cause", dit un communiqué, signé par le secrétaire, M. Robert Aubin.

"Les travailleurs poussés par des conditions de travail moyenâgeuses et des salaires de famine, ont été acculés à la grève. Le comité veut donc permettre à l'opinion publique, révoltée de cette situation causée par l'entêtement des représentants de la compagnie, de manifester concrètement son appui."

C'est l'artiste Pauline Julien qui est présidente du comité. Le curé de la paroisse où est située l'usine, à Lachute, l'abbé Yvon Mailloux et son vicaire, l'abbé Hubert Beaudry, ont donné leur appui au comité. Ils avaient précédemment appuyé sans équivoque les grévistes.

Les dons pourront être envoyés au nom du "Comité d'aide aux grévistes de la Dominion Ayers", 553, rue Bourbonnière, Montréal, tél. 256-7096.

L'inflation et le coût de la vie causent la défaite des socialistes à Stockholm

STOCKHOLM, Suède (Reuter) — Le parti social démocrate au pouvoir en Suède vient de subir la plus cuisante défaite aux urnes depuis plus de 30 ans, alors que les électeurs ont signifié catégoriquement qu'ils s'opposent aux prix et aux impôts élevés, à l'inflation et tout particulièrement à une grave crise du logement.

A l'occasion des élections municipales tenues dimanche, le parti n'a recueilli que 42.8 pour-cent du vote, soit plus de huit pour-cent de moins que lors des élections de 1962.

Le premier ministre Tage Erlander, âgé de 65 ans, dit qu'il s'agit d'un "balayage" et a laissé entendre qu'il déclencherait peut-être des élections générales. Il attribue cette défaite de son parti à la politique économique rigoureuse qu'il a adoptée dans le but de combattre l'inflation.

Grâce à cette politique la taxe de vente est passée de 6.4 pour-cent à 9.9 pour-cent annuellement, le taux d'intérêt des banques a été porté à six pour-cent, la construction a été réduite à sa plus simple expression, et rien n'a été fait pour freiner la hausse du coût de la vie, qui a grimpé de 12 pour-cent depuis un an.

Les experts politiques sont d'avis qu'un grand nombre des 400,000 électeurs ont répudié le gouvernement à la suite d'une remarque du premier ministre Erlander, qui a dit pendant la campagne électorale, que les jeunes gens qui n'ont pas de domicile à Stockholm devraient quitter la capitale.

Les couples mariés doivent attendre de 10 à 12 ans pour obtenir un appartement à Stockholm, tandis que les familles ayant deux enfants attendent une moyenne de cinq ans.

Atelier de services combinés pour les forces canadiennes

Des membres des trois services militaires ont assisté, hier, à la première session éducative officielle d'atelier de services combinés dans l'histoire du Canada.

La session d'atelier de cinq jours des forces canadiennes a été proposée et organisée par la Marine Canadienne. Environ 25 officiers instructeurs, recrutés dans tout le pays, assistent aux cours.

Les participants à cette série de cours se familiarisent avec les appareils audiovisuels de communication grâce auxquels ils faciliteront sensiblement l'entraînement des jeunes militaires.

Selon le lieutenant-commandant L. W. Maundeote-Carter, MRC, coordinateur du travail d'atelier, les membres des forces canadiennes qui assistent au cours sont recrutés dans les bases de Cornwallis, Halifax, Shearwater, Montréal, Saint-Jean, Kingston, Clinton, Borden, Shilo, Chilliwack et Esquimault.

D'autres membres sont recrutés dans la section photo de Rockliffe et à l'école d'entraînement de Winnipeg.

Enfin, la plupart des conférenciers sont des éducateurs locaux et des instructeurs industriels.

Quelques nouveaux modèles

Chrysler Canada Ltd. présente, en 1967, une gamme complète de "nouveaux" modèles. A l'exemple des deux autres Grands de l'automobile, les dessinateurs de Chrysler ont donné une ligne à peu près identique à tous les modèles, depuis l'Impériale jusqu'à la petite Valiant, que l'on voit ici dans sa nouvelle tenue. La carrosserie Valiant 1967 tire profit, pour la première fois, de glaces courbes sur le côté. Techniquement, la Valiant a peu changé, sauf évidemment par l'addition des dispositifs de sécurité : colonne de direction telescopique, système hydraulique de freinage jumelé, boutons de contrôle en retrait, etc. La Valiant est présentée ici dans sa version Signet.

La compagnie Ford-Canada a légèrement modifié le profil de la Falcon, en 1967, pour lui donner une "allure Mustang" caractérisée particulièrement par le long capot avant. La Falcon a aussi été dotée d'un choix plus vaste de moteurs, de transmissions automatiques ou manuelles et de divers équipements dits "facultatifs". On note l'addition pour la classe Falcon de la transmission "Cruise-O-Matic Select Shift" qui permet des changements de vitesse manuels ou automatiques. Représenté ici : le coupé sport Futura.

Les ailes avant, une calandre et une ornementation extérieure remodelées ont sensiblement modifié l'allure générale de la Chevy II de Chevrolet, présentée ici dans la version coupé Nova super-sport. General Motors a adapté une ornementation extérieure qui est propre à chacun des 17 modèles répartis en cinq séries de la Chevy II 1967. La compagnie précise par ailleurs que des perfectionnements ont été apportés au châssis et au groupe moteur afin d'améliorer la tenue de route de la Chevy.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Département de la Voirie

Projet 3279-66

Revêtement en béton bitumineux sur les routes nos 1, 23 et divers chemins, dans la paroisse de Sainte-Marie, village de Tring Jonction et paroisse de Saint-Séverin, comté de Beauce. Longueur de 3.33 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,-800.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 28 septembre 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Propriété Michel Mastroguiseppe

Maison (2 étages), située aux 2840 et 2844, boulevard Marie-Victorin, cité Jacques-Cartier, comté de Chambly.

L'acheteur devra payer en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances, pour le plein montant de son achat.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 19 octobre 1966.

L'enchère publique aura lieu mercredi le 28 septembre 1966, à 10 heures du matin (h.a.e.) sur les lieux mêmes.

Pour informations s'adresser :
Bureau de la Voirie,
574, rue Notre-Dame,
St-Lambert,
CHAMBLY.

Le Ministre de la Voirie,
Fernand J. Lafontaine, Ing.

Ministère de Travaux Publics

Projet No. 49-66

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (une travée de 65'), sur le ruisseau Wallbridge, à St-Ignace de Stanbridge, comté de Missisquoi. Site : Rang IV, lot 1346.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Brôme, Missisquoi, ou Shefford.

Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est) au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec.

MARDI LE 11 OCTOBRE 1966. GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $6,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50 p.c. du prix du contrat.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet No. 50-66

CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME (deux travées de 50') sur la rivière Quévillon, au Canton Quevillon, comté d'Abitibi-est. Site : Route du Moulin à Papier.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, ou Témiscamingue.

Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. HEURE AVANCEE DE L'EST au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LUNDI LE 17 OCTOBRE 1966. GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $8,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50 p.c. du prix du contrat.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
HERVE-A GAUVIN.

Service Général des Achats

Projet No. 1479

1200 caisses, serviettes de papier, en rouleaux.

Conseil Exécutif,
Montréal

Clôture des soumissions : 11.00 a.m. 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1480

Fraiseuse verticale
Ministère de l'Education,
Victoriaville.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1481

Tour d'ajustage 16", 17", ou 18".

Ministère de l'Education,
Victoriaville.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1482

Tour revolver 13".
Ministère de l'Education,
Rivière-du-Loup.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1483

Tour d'ajustage de 18".
Ministère de l'Education,
Montréal.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1484

Câble pour contrôle de circulation.
Ministère de la Voirie,
Montréal.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1485

Mobilier pour Ecole des Infirmières.

Ministère de la Santé,
Greenfield Park,
Comté Chambly.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1486

Outils diamantés pour forage.
Ministère Agriculture-Colonisation,
Québec.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 30 septembre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1487

Pneus et chambres à air.
Ministère de la Voirie,
Rivière-du-Loup.

Sont admis à soumissionner les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et chambres à air et ayant leur place d'affaires dans les comtés de Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 4 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1488

Pneus
Ministère de la Voirie,
Métabetchouan.

Sont admis à soumissionner les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et chambres à air et ayant leur place d'affaires dans le comté Lac St-Jean.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 4 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1489

1 banc d'essai pour génératrices, alternateurs, démarreurs et régulateurs.

Ministère de l'Education,
Lauzon.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 30 septembre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1490

Equipement de garage.
Ministère de l'Education,
Tracy.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 4 octobre 66. Temps réglementaire.

Projet No. 1491

Equipement de garage.
Ministère de l'Education,
Victoriaville.

Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 4 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1492

Produits de beauté.
Ministère de l'Education,
Montréal.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 6 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1493

100 machines à dessiner.
Ministère de l'Education,
Différents endroits.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 6 octobre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1494

Equipements à neige (charrues).
Ministère de la Voirie,
Amos.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 30 septembre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1495

Appareils de laboratoire minier.
Ministère de l'Education,
Asbestos.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 29 septembre 66, temps réglementaire.

Projet No. 1496

Equipement pour étude de l'électronique.
Ministère de l'Education,
Montréal.

Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 5 octobre 66, temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest est, Québec.

Le directeur,
Georges Bussières.

DU PERSONNEL

1) Agents de la gestion du personnel

Traitement jusqu'à $14,000, suivant l'expérience. Diplôme universitaire requis — dix-sept années de scolarité au moins — dans l'une ou l'autre des sciences de l'homme. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Des postes sont disponibles dans plusieurs ministères, à la direction générale des relations de travail et à la Commission de la fonction publique. La carrière d'agent de la gestion du personnel offre de grandes possibilités d'acquérir une expérience administrative variée pouvant faciliter l'accès à des postes élevés de direction. Concours permanent 1-01.90.

2) Un chargé de recherches en psychométrie

Traitement jusqu'à $13,600, suivant le degré de formation et l'expérience. Le poste est dès maintenant disponible à la direction du recrutement et de la Sélection du personnel à la Commission de la fonction publique.

— Etudes et recherches postgraduées en psychométrie de préférence sanctionnées par un doctorat plus de l'expérience pratique dans le domaine.

— Prière de faire parvenir un curriculum vitae complet à : Directeur du recrutement et de la sélection, Commission de la fonction publique du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec. Concours 66-1153. S'inscrire avant le 30 septembre.

3) Travailleurs sociaux

Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Traitement jusqu'à $8,600 suivant l'expérience. Maîtrise en service social.

— Clinique d'aide à l'enfance. Poste à Montréal et à Québec.

— Service de la programmation et de la recherche. Poste à Québec.

— Bureau Régional de Rouyn, 2 postes.

Concours permanent 0-Y2.10.

4) Psychologues

Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Traitement jusqu'à $8,600 suivant l'expérience. Licence en psychologie.

— Clinique d'aide à l'enfance à Montréal. Concours permanent 0-Y9.38.

5) Conservateur adjoint

Bibliothèques St-Sulpice, Montréal. Ministère des Affaires Culturelles. Traitement jusqu'à $11,000 suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'organisation et de l'administration d'une bibliothèque. Concours 66-1157. S'inscrire avant le 30 septembre.

6) Bibliothécaires

Traitement jusqu'à $6,300 suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie.

— Ministère de l'Education. 3 postes à la Direction générale de l'Organisation scolaire : 2 postes à Montréal et 1 à Québec.

— Caisse de Dépôt et Placement du Québec : 1 poste à Montréal. Concours permanent 0-Y3.10.

7) Economistes ou statisticiens

Traitement suivant l'expérience. Diplôme universitaire. Ministère de l'Education. Des postes disponibles à la Direction de la Planification, à la Direction du Financement et à la direction de l'Enseignement supérieur.

— Ministère des Finances. Poste disponible au Bureau des Recherches fiscales. Concours permanent 0-Y4.

8) Responsable des programmes de l'enseignement professionnel féminin

Ministère de l'Education. Direction des programmes et examens. Traitement jusqu'à $11,000 suivant l'expérience. Diplôme universitaire ou l'équivalent plus expérience de l'enseignement de formation professionnelle. Concours 66-1158. S'inscrire avant le 30 septembre.

— N.B. — Ce concours s'adresse aux personnes de sexe féminin seulement.

INGENIEURS CIVILS

Avec ou sans expérience. Traitement suivant l'expérience. Ministère des Travaux Publics. Préparation des projets de ponts. Québec et Montréal.

— Ministère des Affaires Municipales. Assistance technique aux municipalités — Québec. Concours permanent 0-02.02.

INGENIEURS METALLUSGISTES, MINIERS OU CHIMISTES

Ministère des Richesses Naturelles. Traitement suivant l'expérience.

— Recherches en préparation et concentration de minerais. Expérience de quelques années en métallurgie extractive. Concours permanent 0-02.66.

PROFESSEURS

Conservatoires de Musique et d'Art dramatique du Québec. Traitement jusqu'à $12,220 d'après les titres et l'expérience professionnelle, artistique et pédagogique.

— Il y a des postes disponibles dans plusieurs disciplines à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

— Le candidat doit remettre des photocopies de toutes ses attestations d'études et d'expérience qu'il veut faire valoir lorsqu'il se présente sur invitation devant le jury chargé de ce concours. Concours permanent 0-93.

ASSISTANT-DELEGUE REGIONAL

Traitement jusqu'à $8,500. Ministère de l'Industrie et du Commerce.

— Promotion industrielle et économique.

— Postes à Ville St-Georges, St-Jérôme et autres localités.

— De préférence diplôme en génie, commerce ou économique.

— Concours 66-1161. S'inscrire avant le 30 septembre.

DIRECTEURS

— Du Service de l'Orientation des placements des enfants.

— Du Service des Ressources à l'enfance et à la jeunesse.

Traitement jusqu'à $13,600. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social.

— Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et vaste expérience du secteur de l'enfance et de la jeunesse exceptionnelle.

— Concours 66-1162. S'inscrire avant le 30 septembre.

CHEFS DE DIVISION

Traitement jusqu'à $11,000. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Postes à Québec.

— Jeunes délinquants et protection de la jeunesse.

— Institutions pour handicapés non éducables.

— Foyers nourriciers et foyers de groupes.

— Centres d'observation et de dépannage.

— Crèches et foyers d'adoption.

— Centres de rééducation.

— Cliniques et probation.

— Assistance publique.

Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme et bon nombre d'années d'expérience dans un domaine connexe. Concours 66-1163. S'inscrire avant le 30 septembre.

CHEF DE SERVICE DE PROBATION

Auprès d'une Cour du Bien-Etre Social. Traitement : $6,200 - $7,200. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social.

— Postes à New Carlisle, St-Joseph-de-Beauce, Valleyfield.

— Diplôme universitaire dans une des sciences de l'homme avec une expérience du travail auprès des jeunes.

— Ou diplôme de socio-pédagogie, d'auxiliaire social, d'aide social avec plusieurs années d'expérience pertinente et administrative. Age 25 à 50 ans.

— Concours 66-1164. S'inscrire avant le 30 septembre.

MONITEURS

Centre Berthelet, Montréal. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. Traitement jusqu'à $5,100 suivant l'expérience. Diplôme de onzième année. Limite d'âge : 22 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent 9-09.50.

STENOGRAPHES, DACTYLOS ET COMMIS DE BUREAU

Traitement de $2,500 à $3,600 suivant la scolarité et l'expérience. Pour les postes de sténographe à Montréal un supplément de $600 est ajouté au traitement.

— Plusieurs ministères ont des postes disponibles dans différentes régions de la province.

— Seules les candidatures accompagnées d'un diplôme de dixième année (pour les dactylos et commis de bureau) ou de onzième année (pour les sténographes) seront acceptées. Concours permanents.

— Une liste d'admissibilité distincte est établie pour chacune des fonctions. L'admissibilité des personnes inscrites sur ces listes est valide pour une période de douze mois à compter de la date à laquelle l'avis de la Commission leur est expédié. Des examens périodiques sont tenus aussi souvent que l'exigent les besoins de l'administration. Concours numéros : Sténographes (2-11.10) ; Dactylos (2-11.50) ; et Commis de bureau (2-99.10).

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "Demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place D'Youville, suite 700, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal, et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études ou, lorsque requis, d'appartenance à une association professionnelle, seront considérées.

Pour le traitement électronique des données Postes à Québec et Montréal

Surveillant:
Section perforation:

jusqu'à $7,700. Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.

Assistant-surveillant:
Opérateur d'ordinateurs (Hommes seulement)

jusqu'à $7,700. Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.

Opérateurs d'ordinateurs

jusqu'à $6,700. Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Concours permanent.

Opérateurs de machines conventionnelles:

jusqu'à $4,150. Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Chefs d'équipe:
Opérateurs de perforatrices (Femmes seulement)

jusqu'à $4,800. Dixième année, deux années d'expérience pertinente et pouvoir maintenir un rythme de production élevée. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices Junior, Intermédiaire et Senior (Femmes seulement)

jusqu'à $4,150. Dixième année et pouvoir maintenir un rythme de 6,000 à 10,000 frappes à l'heure. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Opérateurs de perforatrices stagiaires (Femmes seulement)

jusqu'à $2,600. Dixième année et connaissance de la dactylographie. Pour les postes à Montréal, un supplément de $700 est ajouté au traitement. Concours permanent.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "Demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal, et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études seront considérées. Pour toutes ces fonctions, bien vouloir mentionner le numéro de concours 2-91.

Commis de bureau

$2,500 à $4,250
pour divers ministères
à Montréal

Scolarité minimum : 10e année. Des examens écrits seront tenus dans l'édifice du Ministère du Revenu au 107 Craig ouest, les lundis soir à 7.00 heures p.m. à partir du 26 septembre 1966. Les candidats intéressés sont invités à s'y présenter sans autre formalité. Pour être admis à l'examen, ils devront présenter une attestation officielle d'études.